



Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

15. DOM.
LAVAL.S.J.



PY 20/1
~~AA-H~~

CHOISIE,

POUR SERVIR DE SUITE

A LA

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNE'E M D C C V.

TOME VII.



A AMSTERDAM,
Chez HENRY SCHELTE.,
M D C C V.



AVERTISSEMENT.

VOICI le VII. Volume, dans lequel j'ai repris la suite des Extraits de Mr. *Cudworth*; que la longueur de la Vie d'*Erasme* m'avoit fait interrompre, dans le précédent. En m'entretenant avec quelques personnes, du dessein général de Mr. *Cudworth*, & des autres habiles gens, qui ont entrepris, comme lui, de prouver l'existence de Dieu; quelcun remarqua que l'on disoit qu'il ne s'étoit jamais tant fait de de livres en Angleterre, pour prouver l'existence de Dieu, & la vérité de la Religion Chrétienne, & que néanmoins il n'y avoit jamais eu tant de libertins, qu'il y en a. On dit même, que la multitude

AVERTISSEMENT.

de cette forte de Livres le prouvoit ; puis qu'on n'en feroit pas tant, si l'on ne croyoit pas qu'ils sont fort nécessaires. On ajouta plusieurs choses là-dessus, mais le principal se réduisit aux remarques suivantes ; que j'ai crû devoir mettre à la tête de la Préface, à cause qu'il commence ce Volume. Peut-être ne déplairont elles pas aux Lecteurs, qui peuvent avoir ouï parler de la multitude des Athées, & des livres que l'on a faits pour les réfuter, avec trop d'exaggeration.

Premierement, comme on ne connoît bien la disposition des esprits, que des tems & des lieux, auxquels on vit, on fait mieux les défauts de son siècle & de sa nation, que ceux des tems passés & des autres peuples. On oublie même ce que l'on en a lû de mauvais, & l'on n'en retient que ce qu'il y a eu de bon ; d'où vient qu'on loue ordinairement davantage le tems passé,

AVERTISSEMENT.

fé, que le présent , & ceux que l'on ne connoît pas bien , que ceux que l'on connoît le mieux. Autrement, il se peut faire qu'il y ait eu autant, ou plus de libertinage, du tems de nos peres, que du nôtre ; quoi que nous ne le sâchions pas. On peut même dire que si l'on peut juger des sentimens cachez , par la conduite, il doit y avoir eu des tems , où l'on avoit fort peu de Religion ; quoi que l'on fît très-peu de livres , pour en persuader les peuples. Par exemple , à la fin du XV siecle & au commencement du XVI , on se servoit si grossièrement du prétexte de la Religion , pour parvenir à des fins toutes charnelles ; qu'il est difficile de croire qu'on fût fort persuadé de la verité du Christianisme. Si on lit avec soin ce que les Historiens Catholiques ont dit des Pontificats d'*Alexandre VI.* de *Ju-le II.* & de *Leon X.* & si l'on examine, avec quelque attention, la

AVERTISSEMENT.

conduite de ces Papes, il n'est pas possible d'avoir bonne opinion de leur foi, ni de celle de leurs Cours, qui n'étoit pas plus réglées, que ces Pontifes; qui n'ont pas néanmoins manqué de flatteurs, non plus que les autres. Je ne voi pas pourquoi on doit croire que l'on avoit plus de foi alors, pour les veritez du Christianisme, dans les lieux, où l'on vivoit d'une maniere si peu Chrétienne; que dans des tems, & dans des lieux, auxquels la vie de ceux, qui font profession du Christianisme, est beaucoup meilleure.

En second lieu, il ne faut pas s'étonner si dans les tems & dans les païs, où l'on suivoit la Religion établie, sans l'examiner; soit faute de lumieres, soit pour des intérêts temporels; on ne doutoit point de ce que l'on enseignoit communément, & si l'on ne faisoit aucuns livres, pour réfuter des objections, que personne ne s'avisait de proposer. Comme l'on
em-

AVERTISSEMENT.

embrassoit le mal & le bien , au moins en apparence ; on ne parloit ni de libertins , ni de livres propres à les convaincre. Mais si le libertinage ne vaut rien , cette disposition d'esprit , par laquelle on étoit prêt à recevoir tout ce que les Ecclesiastiques assuroient , sans se mettre en peine si ce qu'ils disoient étoit bien fondé , ou non , ne valoit guere mieux ; puis qu'elle ne pouvoit venir que de stupidité , & de négligence pour la Verité. Ceux qui sont dans cette disposition sont prêts à recevoir toutes les absurditez imaginables , & si on trouvoit à propos de leur enseigner l'Atheïsme , ils l'embrasseroient aussi facilement que les idées fausses de Religion , qu'on leur donne. Il n'y a , comme je croi , personne , qui ne préférât l'état d'une nation , où il y auroit beaucoup de lumieres , quoi qu'il y eût quelques libertins ; à celui d'une nation ignorante , & qui croiroit

AVERTISSEMENT.

tout ce qu'on lui enseigneroit , ou qui au moins ne donneroit aucunes marques de douter des sentimens reçus. Les lumieres produisent infailliblement beaucoup de vertu, dans l'esprit d'une bonne partie de ceux les reçoivent ; quoi qu'il y ait des gens , qui en abusent. Mais l'ignorance ne produit que de la barbarie , & des vices, dans tous ceux qui vivent tranquillement dans leurs ténèbres. Il faudroit être fou, par exemple, pour préférer, ou pour égaler l'état auquel sont les Moscovites, & d'autres nations à l'égard de la Religion, & de la Vertu, à celui auquel sont les Anglois & les Hollandois ; sous prétexte qu'il y a quelques libertins parmi ces deux peuples , & que les Moscovites & ceux qui leur ressembtent ne doutent de rien.

En troisiéme lieu, si en de certains païs on s'attache beaucoup plus à prouver la verité de la Religion.

AVERTISSEMENT.

ligion, qu'en d'autres; c'est que dans ces païs, on est persuadé qu'on peut très-bien défendre la Religion par la Raison, & que ces deux lumieres s'accordent parfaitement l'une avec l'autre; de sorte qu'on ne court aucun risque, en exposant la Religion à l'examen le plus rigoureux de la Raison la plus exacte & la plus épurée. Il est certain que si l'on se sert de sa Raison, conformément aux regles que la Raison elle même a établies, & si l'on examine la Religion Chrétienne, dans ses sources; on trouvera que cette Religion est entierement conforme à toutes les lumieres du Bon Sens. Mais dans les tems & dans les lieux, où ni la Religion Chrétienne, ni la bonne maniere de raisonner n'étoient que peu connues; on trembloit au seul nom d'examen, & l'on se retranchoit dans une foi aveugle, qui ne pouvoit souffrir qu'on dissipât ses ténèbres. On sentoît bien, que dès que l'on

AVERTISSEMENT.

commenceroit à raisonner , bien des dogmes , dont on étoit entêté , sans savoir pourquoi , tomberoient infailliblement à terre ; & l'on n'avoit pas assez de Raison & de lumieres , pour distinguer la Religion Chrétienne , telle qu'elle est dans ses sources , de la Religion des Siecles barbares , qui avoient mêlé mille mensonges aux anciennes veritez. On étoit même engagé d'intérêt à soutenir le faux , comme le vrai ; parce qu'une infinité de gens y trouvoient leur compte , & qu'on ne pouvoit entreprendre de rappeler les hommes à l'ancien Christianisme , sans troubler l'Etat , tant la faction qui s'y opposoit étoit forte ! Ainsi on ne s'avisoit pas de défendre la Religion , en raisonnant , & si quelqu'un avoit la hardiesse de s'y opposer , on employoit la force & les supplices ; qui sont les armes de ceux qui sont destituez de bonnes preuves , & qui ne se sentent pas af-

AVERTISSEMENT.

assez forts en raisons, pour se soutenir autrement. Si les Bêtes avoient une Religion, on diroit que cette dernière est la Religion des Bêtes; & que celle, où l'on raisonne, est la Religion des hommes.

En quatrième lieu, on multiplie le nombre des libertins & des Athées, en leur joignant des gens qui ne sont ni l'un, ni l'autre; seulement parce qu'ils ne marquent pas assez d'estime pour les cérémonies de la Religion, ou pour ses Ministres. Je ne saurois approuver la conduite de ceux, qui font paroître ce mépris, d'une manière qui peut nuire à la Religion; mais je ne puis pas louer non plus ceux, qui confondent l'extérieur & les habits, pour ainsi dire, de la Religion avec la Religion même. Quoique les habits soient utiles & même, à quelque égard, nécessaires, pour la conservation & pour la santé du corps; ce dernier est néanmoins la seule chose, à laquelle

AVERTISSEMENT.

le nous nous intéressons, à cause d'elle même. Le corps n'est pas fait pour les habits, mais les habits pour le corps. Ainsi on ne croiroit pas qu'un homme, qui iroit mal vêtu, ou couvert d'étoffes grossieres, fût ennemi de son corps, à cause de cela, & on ne lui en pourroit pas faire de querelle; comme à un homme, qui ruineroit sa santé, par la débouche, ou par une maniere de vivre trop dure. Il ne faut pas prendre non plus pour ennemis de la Religion, ceux qui ne sont pas fort attachez à ses cérémonies, & qui ne respectent pas assez ses Ministres; si d'ailleurs ce sont des gens, qui fassent profession de croire en Jesus-Christ, & dont les mœurs soient réglées. Quelquefois ceux qui défendent l'exterieur de la Religion, & qui ont raison en cela, ont tort dans une autre chose. C'est qu'ils s'entêtent si fort des dehors, que quiconque les observe avec soin passe

AVERTISSEMENT.

se pour un homme de bien, dans leur esprit; quoi qu'il ait de très-grands vices. La fréquentation exacte des exercices publics, l'observation scrupuleuse des cérémonies & le respect apparent pour les Ecclesiastiques, sont des choses qui couvrent tous les vices, & qui le font regarder, comme un pilier de l'Eglise. Au contraire, on témoigne souvent de l'aversion, pour des gens, dont les mœurs sont irréprochables, seulement parce qu'ils négligent le dehors. On les fait passer pour des libertins, dignes d'être exclus du nombre des Chrétiens; pendant que des avarés, des voluptueux & des ambitieux sont souvent regardez, comme les plus fermes soutiens de la Religion. C'est là une grande illusion, mais qui est très-commune, parmi les Ecclesiastiques peu éclairés, & qui fait qu'ils trouvent beaucoup plus de libertins qu'il n'y en a.

En cinquième lieu, dans les
lieux

AVERTISSEMENT.

lieux où l'on cultive la Raison, & où l'on étudie, il se trouve souvent des gens, qui sur quelques dogmes spéculatifs s'éloignent des sentimens vulgaires, ou qui, s'ils reçoivent ces sentimens, soutiennent quelquefois qu'on les explique & qu'on les défend mal. Comme la Vérité n'est pas tombée toute pure du Ciel, dans les Eglises Chrétiennes d'aujourd'hui; mais qu'elle est venue à nous, de main en main, depuis les premiers tems, par le ministère d'hommes, qui n'étoient ni plus éclairés, ni mieux intentionnés que nous, il ne faudroit pas s'étonner, s'il s'y étoit glissé quelque chose d'humain, ou au moins si on le croyoit. D'ailleurs tous les dogmes de la Théologie, comme on les explique communément, ne sont pas sans obscurité, & cette obscurité produit ordinairement des doutes & de la diversité dans les sentimens. Ceux qui n'ont pas assez d'étude

&

AVERTISSEMENT.

& de moderation s'échauffent là-dessus , contre ceux qui ne s'accoutument pas de leurs pensées , & les font passer pour des libertins ; quoi que leurs mœurs soient très-éloignées du libertinage. C'est là un usage connu de tout le monde, & qui fait que ceux , qui ne pénètrent pas les choses , croient très-mal à propos qu'il y a beaucoup plus de libertins , qu'il n'y en a.

En sixième lieu , c'est là souvent un artifice malicieux , dont on se sert pour rendre odieux ceux qu'on ne peut pas réfuter autrement. On se met à crier contre leurs opinions , comme contre des pensées libertines , & à prouver la vérité de la Religion Chrétienne contre eux , comme s'ils en doutoient ; quoi qu'ils en soient souvent infiniment plus persuadés , que ceux qui les attaquent. Les personnes calomniées sont souvent dans l'obligation non seulement de se défendre , mais même de prouver

AVERTISSEMENT.

ver, à leur manière, la Verité de la Religion Chrétienne ; afin que l'on voye qu'ils en sont convaincus, & qu'ils souhaitent, autant que les autres, de ramener ceux qui pourroient en douter. C'est une des raisons pourquoi l'on voit tant de livres, sur ces matieres. Souvent on a autant en vuë les calomniateurs, que les Athées, en composant cette sorte d'Ouvrages.

Enfin il y a des gens, qui haïssent si fort l'examen ; soit qu'il n'en soient pas capables, soit qu'ils craignent de perdre quelque chose, par ses suites ; qu'ils crient contre sans fin, & qu'ils diffament, comme des Athées, ceux qui veulent approfondir les choses, & chercher les premiers fondemens des dogmes reçus. Il leur semble que c'est mettre la Verité en compromis, que de l'examiner, & l'on ne peut en parler, sans grossir, dans leur esprit, le nombre des libertins. On a néanmoins
sujet

AVERTISSEMENT.

sujet de croire que dans les païs, où l'on ne parle jamais d'examen tout est plein d'Athées , qui voyent bien que la Religion , qui y est reçue , est faussè ; mais qui ne sont pas capables d'en découvrir une meilleure. Comme il y a à gagner à faire semblant de croire tout ce que l'autorité publique enseigne , & qu'au contraire on a tout à craindre , si l'on s'y oppose , faut il s'étonner que l'on n'y parle point de doutes , & que l'on y fasse peu de livres , sur ces matieres? C'est une marque de stupidité, d'ignorance! , ou d'une prudence toute charnelle , qui ne regarde que le présent. Le plus sûr moyen, non de trouver la Verité, que ces gens-là ne cherchent point, mais de s'avancer dans le monde, c'est d'affecter d'avoir une foi aveugle , pour les dogmes reçus, & pour l'autorité de ceux qui les soutiennent , & de crier contre ceux qui osent parler d'examen,

com-

AVERTISSEMENT.

comme contre des libertins. Dans le fonds, c'est être dans des principes, qui meinent à embrasser toutes sortes de mensonges, que d'être toujours du parti où il y a à gagner; & c'est abuser étrangement de la Religion, que de la faire servir de couverture à une prudence toute charnelle, à laquelle on donne pieusement le nom de foi, aulieu que ce n'est qu'un simple moyen de parvenir. Comme il y a lieu de croire que si ces gens-là avoient devant les yeux les grands principes du Christianisme, ils reviendroient peut-être de cette conduite; c'est pour cela en partie qu'on se donne tant de peine à mettre ces principes dans tout leur jour, en prouvant qu'ils sont veritables.

Si l'on examine bien ces remarques, on trouvera, si je ne me trompe, la raison de ce que j'ai dit, dans le commencement de cet Avertissement, & l'on me saura peut-être quelque gré des ouvertures, que j'ai données sur cette matiere.

BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

ARTICLE I.

*Réfutation des Objections des Athées
contre la Création du Néant , tirée
du Chap. V. du Systeme Intellectuel
de Mr. CUDWORTH.*

LE principal raisonnement des Athées , contre la Toute-puissance Divine , est fondé sur ce principe, *que rien ne se peut faire de rien* ; d'où ils concluent que toutes les substances sont éternelles & incréées. Ils disent que par le mot de *Dieu*, on entend un *Etre* , qui a créé les autres du néant ; mais que c'est une vérité indubitable que rien ne peut être fait de rien , & que par conséquent il n'y a aucun *Etre* , qui puisse faire une semblable création.

Nous montrerons trois choses , sur cette matière. La première c'est qu'il est très-vrai qu'en certains sens *rien ne*
Tome VII. *se*

se fait de rien ; la seconde , que le sens , auquel les Athées soutiennent cette Maxime , est entierement faux , & qu'elle n'est nullement contraire , en ses veritables sens , à la création du néant ; la troisième , que l'on ne peut rien prouver , par cette même Maxime , contre l'existence d'une Divinité ; & qu'au contraire si en l'entend , comme l'on doit , elle ruine entierement l'Atheïsme , qui suppose que quelque chose a été fait du néant , dans le sens auquel cela est absolument faux , & qu'il s'ensuit de là qu'il y a un Dieu.

I. NOUS avoions qu'il est très-veritable , en un sens , que rien ne se fait de rien. Premièrement il est indubitable que ce qui n'est point ne peut pas , de lui même , venir à être ; ou que rien ne peut passer , par soi même , du non-être à l'être ; ou qu'il n'y a rien , qui ne soit produit par une cause efficiente , lors qu'il commence à être. De ce principe , comme on l'a dit ci-devant , il s'ensuit démonstrativement que tout ce qui existe n'a pas été fait , mais qu'il y a quelque chose , qui existe nécessairement & par soi même ; car si tout avoit été fait , il faudroit nécessairement que quelque Etre se fût fait , ou fût sorti de lui même du néant. Com-

Comme ce qui n'est point ne sauroit commencer à être, sans cause efficiente: il est certain que nulle chose ne peut être produite par une cause, qui ne soit au moins aussi parfaite qu'elle, & qui n'ait pas le pouvoir de la produire. La raison de cela est, c'est que rien ne peut donner ce qu'il n'a pas, & c'est pourquoi s'il y a plus de perfection, dans l'effet, que dans la cause qu'on lui attribue, il faut que ce soit en quoi l'effet surpasse la cause, soit sorti du néant. C'est pourquoi cela ce qui n'est qu'aussi parfait qu'une autre chose, ne peut pas toujours produire cette autre chose; parce qu'il peut arriver qu'un Etre n'ait point d'activité, comme la Matière, qui est purement passive, ou que son activité ne soit pas assez grande. Par exemple, encore qu'il ne fût pas impossible que le mouvement fût produit, néanmoins il étoit impossible qu'il le fût par un Etre, qui n'auroit pas été capable de mouvoir la Matière. C'est pourquoi s'il y avoit eu un tems, auquel il n'y eût eu non seulement aucun mouvement, mais aussi aucune vie, ni activité, en aucun Etre que ce soit; en sorte qu'il n'y eût eu que la Matière constituée d'activité & de vie, il auroit été im-

possible, que le mouvement commençât jamais, ni qu'il y arrivât aucun changement. N'y ayant aucune chose capable de les produire, puis que rien ne le peut faire que ce qui a quelque activité en lui même; il faudroit qu'ils sortissent d'eux mêmes du néant, ou qu'ils fussent la cause d'eux mêmes, ce qui est impossible.

Aucun Etre imparfait, quel qu'il soit, n'a le pouvoir de créer du néant. substance, ou ^{la} tirer du néant. Les Etres imparfaits ne peuvent tout au plus, que produire de nouveaux accidens, ou de nouvelles modifications; comme l'Ame de l'homme peut produire de nouvelles pensées en elle même, & de nouveaux mouvemens dans les Corps. C'est pourquoi il n'est pas possible qu'une substance soit produite du néant, par une substance qui n'a pas le pouvoir de créer; parce que c'est la même chose que de dire qu'elle peut se créer elle même. Ainsi il n'y a que l'Etre souverainement parfait, qui puisse créer ce qu'il veut, parce qu'il n'y a que lui, qui en même tems renferme les perfections de toutes choses, & qui ait le pouvoir de produire, ou de créer ce qu'il trouve à propos.

Voilà

Voilà donc deux sens , auxquels il est impossible que *rien soit produit de rien* ; l'un c'est qu'une chose commence à exister par elle même , ou sans aucune cause ; l'autre c'est qu'une chose soit produite par une cause efficiente , qui ne soit pas au moins aussi parfaite qu'elle , ou qui n'ait pas le pouvoir de la produire. Ces deux sens renferment le rapport qu'un effet a avec sa cause efficiente , & c'est ainsi que divers Auteurs anciens & entre autre *Cicéron* , ont entendu cette Maxime.

Je rapporterai encore un troisième sens , auquel elle est véritable , & qui a du rapport principalement à la cause matérielle. Puis qu'aucun Etre imparfait ne peut tirer aucune substance du néant , & qu'il peut seulement agir sur une Matière préexistente , en la remuant , ou en lui donnant quelque nouvelle modification ; & puis que la Matière , comme telle , étant purement passive , elle ne peut produire aucune chose nouvelle , ou qui ne résulte pas de la composition , & de la modification de particules matérielles ; il s'ensuit que dans toutes les productions , ou générations naturelles , qui se font d'une matière préexistente ,
sans

sans aucune création , dont Dieu se mêle , il n'y a aucune nouvelle substance qui soit produite. C'est là ce qu'entendoient les anciens Physiciens, lors qu'au rapport d'*Aristote*, ils insistoient si fort sur ce principe: τὸ γινόμενον ἐκ μὴ ὄντων γινεῖσθαι ἀδύνατον, *qu'il est impossible que ce qui est produit soit tiré du néant*; ou, comme d'autres l'expriment, *que rien de ce qui existe ne se fait, ni ne perit*: ἔδειν ἔδει γινεῖσθαι, ἔδει φθεῖρεσθαι τῶν ὄντων. Cela veut dire, que dans les générations, alterations, ou corruptions naturelles, dans lesquelles Dieu n'intervient pas immédiatement, il n'y a aucune création d'une nouvelle substance, ni aucun anéantissement d'Etre réel.

Il est vrai que l'on croit communément que les anciens Philosophes, qui ont employé cet axiome, ont crû que rien n'étoit produit de rien, dans le sens auquel les Théologiens disent à présent, que Dieu a créé toutes choses de rien; mais que Dieu avoit tout formé d'une matiere préexistente. Il est vrai encore que les Stoïciens, & *Plutarque* l'ont crû, mais on peut faire voir que les Philosophes de la Secte Italique, ou les Pythagoriciens ont été dans un sentiment différent. Ils étoient
fi

si éloignez de tirer toutes choses de la Matière , sans que Dieu s'en mêlât, qu'ils ont montré qu'il ne peut naître aucun Être réel de la Matière , & particulièrement que les Ames n'en peuvent tirer leur origine ; d'où il s'ensuit que c'est Dieu qui les a produites , en les tirant du néant , puis qu'on ne peut pas supposer que les Ames aient existé d'elles mêmes de toute éternité. Tous les Philosophes Payens , qui ont assuré que les Ames sont immatérielles , ont dû être de ce même sentiment. Il en faut néanmoins excepter *Plutarque* , qui a eu là-dessus des pensées particulières , auxquelles on ne s'arrêtera pas.

Les anciens Physiciens , qui ont si fort insisté sur ce principe , *que rien ne peut être produit de rien* , comme on l'a fait voir * ailleurs , parloient en cette occasion , non comme Théologiens , mais comme Physiciens. Ils ne vouloient pas dire , que Dieu ne produit rien du néant ; mais seulement que dans les générations & les corruptions naturelles , il n'y a point de substance , qui sorte du néant , ni qui y retourne. C'est ce qui paroît par le dou-

Tome VII. B ble

* Voyez Bibl. Choif. Tom. I. p. 91.
 & suiv.

ble usage, qu'ils ont fait de ce principe.

Premièrement, ils ont établi là-dessus une nouvelle Physique. *Anaxagore* regardant cette Maxime, que rien ne se fait de rien, ni ne retombe dans le néant, comme une vérité indubitable, & s'imaginant que les Formes & les Qualitez des Corps sont des Etres réels, distincts de la Matière & de ses modifications, en concluait, si les Anciens nous ont bien rapporté ses sentimens, que dans les générations & dans les corruptions, il ne se produisoit, ni ne s'anéantissoit rien de réel; mais que chaque chose étoit faite d'une autre, qui existoit auparavant, & qui étoit renfermée en elle même, *ἐκ πρῶτων ὁντων, καὶ ἐν αὐτοῖς ὄντων*. Il croyoit qu'il y avoit de certaines particules de toutes les especes, qui étant réunies formoient chaque corps, qui étoit de l'espece dont il renfermoit le plus de particules. On a déjà parlé de son sentiment, † dans un autre endroit. Mais les Pythagoriciens, que *Democrite*, *Leucippe* & *Epicure* imiterent en cela, conclurent du même principe, avec beaucoup plus de raison, que puis que les Formes & les Qualitez des Corps étoient produites &

† *Tom. I. p. 79. & 95.*

& anéanties, ce n'étoient pas des Etres réels, mais de pures modifications de la Matiere, comme on l'a montré au même endroit.

Secondement, ils ont conclu du même principe que puis que les Ames des Animaux & particulièrement celles des hommes sont des Etres réels, & distincts de la Matiere & de ses modifications ; elles ne peuvent pas être tirées de la Matiere, ni y retomber, par leur destruction. Si l'on supposoit que les Ames humaines sont tirées de la Matiere, il faudroit que l'on crût qu'il y a des Etres réels, qui sortent du néant, sans cause ni efficiente, ni materielle ; car il n'y a point de vie, ni de pensée, ni de force agissante & productrice dans la pure Matiere. Mais il est absolument impossible qu'il sorte rien du néant, de cette maniere. C'est pourquoi ces Philosophes croyoient que les Ames entrent dans les corps, lors qu'ils sont engendrez. Il y avoit là-dessus une grande controverse entre les Materialistes, & ceux qui soutenoient une Divinité, touchant l'origine de l'Ame humaine ; & *Lucrece* dit qu'il s'agissoit de savoir si l'Ame naît, avec le corps, ou si elle y entre de dehors :

B. 2

Nata

Nata fit, an contrà nascentibus insinuetur.

L'opinion de ceux qui croyoient qu'elle y entre suppose, que les Ames ont existé avant la génération de tous les Animaux, & qu'elles subsistent après leur mort. Rien ne se produit, à leur égard, que leur union avec leurs corps, & rien ne se détruit que cette même union. Dans cette idée, la génération & la mort des Animaux ne sont autre chose qu'un changement de situation, s'il faut ainsi parler, de ce qui est dans l'Univers; les Ames qui existent avant & après l'Animal, étant tantôt unies à un corps & tantôt à un autre. Mais il ne s'ensuit pas de ce que ces Philosophes ont crû que l'Âme des Animaux existe avant & après leurs corps, qu'ils aient été dans la pensée que toutes les Ames ont existé, par elles mêmes, de toute éternité. Jamais personne, ni parmi les * *Théistes*, ni parmi les *Athées* n'a assuré rien de semblable. Ceux qui ont crû que

* *Mr. Cudworth nomme ainsi ceux qui ont crû qu'il y a un Dieu, pour ne les pas confondre avec ceux que nous nommons Dèistes.*

que les Ames dureront toujours, aussi bien que le monde, ont crû aussi qu'elles ont été produites. *Proclus* dit que toute Ame est une production de Dieu. Πᾶσα ψυχὴ γένημα θεῷ. Ils ont seulement nié qu'elles se produisissent de la Matière, en chaque génération. Il est vrai qu'ils ont été fort éloignés du sentiment, qui suppose que Dieu crée perpétuellement des Ames, à chaque génération; parce qu'ils croyoient que les corps doivent avoir existé avant eux, & qu'il n'étoit pas raisonnable de faire intervenir Dieu perpétuellement, dans cette sorte de choses. On a déjà parlé de ceci, dans l'Histoire des sentimens des anciens Atomistes, que l'on a insérée dans le I. Tome de la *Bibliothèque Choisie*.

On a vû, par le discours, que l'on vient de lire, que cette Maxime; *rien ne se fait de rien*, est véritable, en trois sens: 1. Rien ne peut sortir de soi même du néant, sans aucune cause efficiente: 2. Rien ne peut être produit du néant, par une cause efficiente, qui ne soit pour le moins aussi parfaite que son effet, & qui n'ait la force d'agir & de produire: 3. Rien de ce qui est produit, d'une matière pré-existente, ne peut avoir aucune En-

tité réelle, qui ne fût contenue dans cette matiere; de sorte que toutes les générations ne sont que des mélanges, ou de nouvelles modifications d'Êtres, qui étoient déjà. Ce sont là les sens, auxquels il est impossible que rien se fasse de rien, & qui se peuvent reduire à cette Maxime générale que *le Néant ne peut être ni la cause efficiente, ni la cause materielle de rien*. C'est là une vérité indubitable, mais qui, tant s'en faut qu'elle soit contraire à la création que les Théologiens soutiennent, ou à l'existence de Dieu, sert à les prouver d'une manière invincible.

II. MAIS il y a un autre sens, auquel on peut dire qu'il n'est pas impossible que quelque chose soit produit de rien. C'est lors que l'on regarde le Néant non comme la cause, ou comme la matiere de ce qui a été produit, mais comme l'état qui a précédé la production de l'Être, dont il s'agit, & que l'on nomme dans l'Ecole *terminus à quo*. Cela veut dire qu'une substance, qui n'étoit pas, peut commencer à être, par le moyen d'une autre chose qui existe. C'est-là le sens, que les Athées attaquent. Ils nient qu'aucun Être réel, ou aucune

Sub-

Substance , qui n'existoit pas , puisse être faite , ou passer du non-être à l'être ; & par conséquent qu'il puisse y avoir aucune chose , quelque perfection qu'on lui attribue , qui fasse qu'une substance , qui n'étoit pas , commence à être.

Nous ferons voir premièrement , que bien loin que cette Maxime , *rien ne se fait de rien* , soit en ce sens-là une notion commune , elle n'est pas même vraie ; & en second lieu , que si elle étoit véritable , elle seroit plus opposée à l'Athéisme , qu'au sentiment de ceux qui reconnoissent une Divinité , & par conséquent que les Athées ne peuvent pas s'en servir contre nous.

Premièrement , s'il étoit vrai en général qu'aucun Etre ne peut commencer à exister , il ne pourroit y avoir aucune Cause , qui fît quoi que ce soit. Il n'y auroit point d'action , ni point de mouvement dans le monde corporel , & par conséquent aucune génération , ni aucun changement. Tout l'Univers seroit , pour ainsi dire , comme un rocher de diamant , & ce seroit une objection contre le mouvement , beaucoup plus forte que celle de *Zénon*. Mais nous avons une expérience du contraire , en nous mêmes ;

puisque nous avons le pouvoir de produire de nouvelles pensées , & de nouvelles habitudes intellectuelles & morales dans nos âmes ; de nouveaux mouvements dans notre corps , ou au moins de nouvelles déterminations du mouvement , & des modifications dans les corps , qui sont hors de nous. C'est pourquoi les Athées sont obligés de restreindre cette proposition aux substances , & de dire qu'encore qu'il y puisse avoir de nouveaux accidens & de nouvelles modifications , il ne se peut pas faire néanmoins qu'il y ait de nouvelles substances. Mais dans le fonds , ils ne peuvent rendre aucune raison solide, pourquoi l'un est plus impossible , que l'autre , ou pourquoi il ne peut y avoir aucun Être , qui fasse de nouvelles substances.

Ce qui fait que quelques personnes se laissent persuader qu'il ne se fait point de nouvelles substances ; c'est premièrement qu'elles se laissent surprendre par des idées confuses. Parce qu'il est vrai que *rien n'est produit de rien* , si l'on considère le Néant comme la cause de quelque chose ; ils s'imaginent qu'aucune substance , telle qu'est la Matière , n'a pû commencer à être. Secondement, parce qu'ils voyent
que

que dans les choses artificielles tout se fait d'une matiere préexistente , à laquelle on donne seulement de nouvelles modifications ; ils se persuadent mal à propos qu'il en est de même des productions d'un Etre infini. Enfin s'appercevant qu'eux mêmes ne sauroient faire en sorte qu'une substance , qui n'existoit pas , commence à être ; ils en concluent qu'il n'y a aucune puissance dans l'Univers , qui puisse le faire ; comme s'ils étoient eux mêmes la mesure de tous les Etres.

Mais puis qu'il est certain que même les Etres imparfaits peuvent produire quelque chose , comme de nouvelles pensées , de nouveaux mouvemens , & de nouvelles modifications dans les corps ; il est raisonnable que nous croyions que l'Etre souverainement parfait peut faire quelque chose , & qu'il peut produire des substances. On peut même croire , avec raison , qu'il doit être aussi aisé à Dieu , qui est un Etre Tout-puissant , de faire un monde entier , & pour la matiere & pour la forme , qu'à nous de remuer le doit. Car enfin dire qu'une substance commence à exister , par la puissance de Dieu , n'est pas tirer quelque

chose du néant , dans le sens auquel cela est impossible. On ne peut pas dire non plus que quelque chose soit impossible à un Etre, qui est non seulement infiniment plus parfait que tout ce qui existe, mais quia toute la puissance concevable pour agir. Il est vrai la puissance même infinie ne peut pas faire ce qui est impossible de sa nature; & c'est la seule chose que les Athées doivent prouver, en cette occasion; savoir, qu'encore qu'il ne soit pas impossible de tirer du néant un accident, ou une modification, il est absolument impossible de créer une substance. Il n'y a rien qui soit absolument impossible en soi même, que ce qui est contradictoire; mais quoi qu'il soit contradictoire qu'une chose soit & ne soit pas, en même tems, néanmoins il n'y a point de contradiction à dire qu'un Etre contingent, qui n'étoit pas, commence à être. C'est pourquoi cela n'étant pas impossible, on doit reconnoître que c'est un des objets de la Puissance Infinie, & qu'un Etre Tout-puissant le peut faire.

Si rien ne pouvoit être tiré du néant, en ce dernier sens; c'est à dire, qu'aucune substance ne pût commencer à être; il faudroit que la raison de cela fût

fût celle-ci, c'est qu'aucune substance ne peut être produite, par une autre substance, de laquelle elle tire son existence & tout ce qu'elle a; & que par conséquent toutes les substances de l'Univers existent non seulement de toute éternité, mais même nécessairement & indépendamment de toute autre. Mais je soutiens que c'est là faire sortir quelque chose du néant, dans le sens auquel cela est impossible; je veux dire, que c'est faire le néant la cause de quelque chose. Car comme lors que quelques Athées assurent que rien ne peut se mouvoir soi même, & qu'ils supposent en même tems que le mouvement a été de toute éternité, c'est là tirer le mouvement du néant, dans le sens qui est impossible; de même ceux qui supposent que les substances existent par elles mêmes, sans que l'existence nécessaire soit renfermée dans leur nature (car elle ne l'est que dans celle de l'Etre tout parfait) tirent l'existence nécessaire des substances du néant. Il est certain qu'il y a quelque Etre, qui existe par lui même, de toute éternité; savoir, l'Etre tout parfait, dont l'existence nécessaire ne vient pas du néant; parce qu'elle est essentiellement renfermée dans

la nature ; mais il n'y a que ce seul Etre, à qui l'existence soit naturelle & essentielle. Pour toutes les autres choses, qui, par leur nature, peuvent être, ou n'être pas, la Raison nous apprend qu'elles ne peuvent exister nécessairement par elles mêmes, mais qu'elles sont produites par quelque autre Etre, & qu'elles tirent leur origine de celui qui existe nécessairement.

Enfin on peut prouver qu'il est faux que toutes les substances soient éternelles, par ce raisonnement. Si toutes les substances étoient éternelles, ce ne seroient pas seulement la Matière, ou les Atomes, destituez de qualité, qui existeroient par eux mêmes de toute éternité ; ce seroient aussi les Ames & particulièrement celles des hommes. Il n'y a point d'homme tant soit peu raisonnable, qui puisse s'imaginer que lui même, ou ce qui pense en lui, n'est pas un Etre réel, pendant qu'il voit que le moindre atome de la poudre, que le vent emporte, la plus petite de toutes les particules de la Matière en est un. Il est visible aussi que l'Ame ne peut pas naître de la Matière destituée de sentiment & de vie, & qu'elle ne sauroit en être une modification, telles que sont celles
qui

qui résultent de la grandeur, de la figure, de la situation & des mouvemens ; ce qui fait voir que c'est un Etre distinct de la Matière, ou une substance immatérielle. Ainsi si aucune substance ne peut être créée du néant, ou produite par un autre Etre, il faut que toutes les Ames humaines, aussi bien que la Matière, & les Atomes, aient existé non seulement de toute éternité, mais encore indépendamment de tout autre Etre. Mais les Athées sont si éloignés de croire l'éternité de l'Ame humaine, qu'ils ne veulent en aucune manière admettre son immortalité. S'ils avoient qu'il y eût des Etres intelligens immortels, ils seroient en danger d'être obligés de reconnoître une Divinité.

Il y a eu quelques *Theistes*, qui ont crû que les Ames humaines étoient éternelles ; comme *Cicéron*, qui le dit dans ses livres de la Divination. Néanmoins aucun d'entre eux n'a soutenu qu'elles avoient existé par elles mêmes & indépendamment de toute Cause. On a montré auparavant, qu'il n'y a qu'un seul Etre Intelligent, qui existe par lui même, & que toutes les autres Intelligences participent à ses lumières. Il est difficile de croire que quelcun

ait cette opinion de son Ame en particulier, & de toutes les autres Ames humaines, par conséquent, qu'encore qu'elles soient sujettes aux loix de la Providence, ou, si l'on veut, de la Destinée, elles ont existé non seulement avant les corps auxquels elles sont unies, mais encore de toute éternité, nécessairement, & indépendamment de tout autre Etre. Si donc les Ames humaines, qui sont sans doute des substances distinctes de la Matière (d'où par conséquent elles n'ont pas dû sortir) n'existent pas par elle mêmes, de toute éternité, nécessairement & indépendamment; il est certain qu'elles tirent leur être de la Divinité, qui les a produites du néant. Si cela est vrai des Ames humaines, on ne peut pas douter raisonnablement qu'il ne le soit aussi de la Matière, ou qu'elle ne soit créée de même du néant. Celui qui a créé l'un de ces Etres a pu aussi créer l'autre, & il y a réellement plus de perfection dans les Ames, qui sont des Etres intelligens, & pleins d'activité, que dans la Matière insensible & sans mouvement.

* On croit communément que les Platoniciens, qui ont soutenu la création

* *Paroles de l'Auteur de la B. C.*

tion du monde , ont crû néanmoins l'éternité de la Matière ; mais Mr. *Cudworth* fait voir le contraire par divers passages , que je ne rapporterai pas.

J'ai montré, continue-t-il, assez clairement qu'il n'est pas vrai , que *rien ne se fait de rien* , dans le sens des Athées ; c'est à dire , que rien de ce qui n'étoit pas ne peut commencer à être , par la force de quelque cause que ce soit ; ce que l'on n'entend néanmoins pas des modifications, mais seulement des substances. Ils expriment quelquefois leur sentiment, en disant que *rien ne se fait, qui ne soit tiré d'une substance préexistente* , & qu'il ne se produit proprement que des accidens , & comme il y a des gens qui croient qu'il n'y a point de substance que la Matière, ils disent que *rien ne se fait que d'une Matière préexistente*. Mais cette opinion n'est venue , que de ce qu'ils jugent, comme on l'a déjà dit, de la puissance divine, par celle des hommes ; qui ne peuvent rien faire, que par le moyen d'une matière préexistente.

Supposons néanmoins , pour un moment, qu'elle soit véritable , elle est plus opposée à l'Athéisme, qu'au senti-

ti-

timent de ceux qui croient qu'il y a un Dieu ; parce que les Athées tirent toutes choses du néant , dans un sens qui ne peut pas être vrai. Encore que dans la véritable Théologie , on soutient que Dieu , ou l'Etre tout parfait a donné le commencement à toutes les substances , qui existent ; à la Matière , aussi bien qu'aux Esprits ; néanmoins , à cause de la foiblesse de l'esprit humain , on ne laisse pas de pouvoir croire qu'il y a un Dieu , quand même on ne croit pas qu'il ait créé la Matière du néant. Il y a des gens , qui croyant que tout est fait d'une matière préexistente , ne laissent pas d'adorer une Divinité , comme une Intelligence très-parfaite & éternelle , quoi qu'ils croient qu'elle n'apas créé la Matière , mais qu'elle lui a seulement donné la forme qu'elle a. Ils soutiennent aussi que Dieu gouverne cette même Matière , comme il lui plait. Ainsi ils établissent deux principes dans l'Univers , l'un actif & l'autre passif , Dieu & la Matière. Il se pourroit faire qu'il y eût des gens , qui crussent que les Ames non plus n'ont pas été créés de rien , mais qu'elles ont eu une certaine matière intellectuelle , pour principe , ou même l'es-

l'essence de la Divinité, ou enfin qu'elles fussent éternelles ; quoi qu'il en soit, ils reconnoissent une suprême & éternelle Intelligence, de qui les autres dépendissent. Les idées, que *Plutarque* avoit de Dieu & de l'Ame, n'étoient pas plus raisonnables que cela ; & néanmoins il paroît avoir eu de la piété, à sa manière, & de la vertu.

Peut-être que cette Théologie imparfaite & mêlée de choses, qui ne s'accordent pas, seroit plus au goût des Athées qu'une meilleure Théologie. Il paroît, par ce que nous avons dit, que ce principe *que rien ne se fait, que d'une matière préexistente*, quoi qu'opposé à la véritable Théologie, n'est pas néanmoins incompatible avec toute sorte de Religion. Au contraire, ce même principe, dont les Athées se servent contre nous, est absolument incompatible avec l'Athéisme, & le renverse entièrement. En voici la preuve, c'est que les Athées soutiennent que des substances sortent du pur néant & y retournent. Les *Theïstes* assurent que les plus grandes perfections, qui nous soient connues, comme la Vie & l'Intelligence, sont éternelles & qu'elles ont toujours été dans l'Etre tout parfait, dans lequel elles se-

seront aussi toujours, sans pouvoir jamais être anéanties. Au contraire, les Athées soutiennent, que le plus bas de tous les Etres, la Matiere étendue, divisible & solide, est le seul Etre, qui existe par lui même, & qui n'a point été fait; & prétendent par conséquent que la Vie, la Pensée, & l'Intelligence sont sorties du Néant & y retournent, puis qu'elles sont sorties de la Matiere, où elles n'étoient point, & qu'elles s'anéantissent tous les jours, par la mort des Animaux, sans que la Matiere en change de nature.

Il est vrai que les Athées Hylozoïstes, frappés de cet inconvenient, ont soutenu qu'il y a dans la Matiere une Vie & une Perception substantielles, qui ne sont ni engendrées, ni corrompues. Mais puis qu'ils avouent que la Matiere n'a aucun sentiment, ni Conscience interieure, il faut qu'ils avouent que la Vie des Animaux, le sentiment & l'Intelligence sortent du néant, & y retombent. La Vie, la Pensée & l'Intelligence ne peuvent pas être comptées entre les modifications de la Matiere, c'est à dire, de l'étendue divisible & solide; puis qu'on les peut concevoir sans cette étendue; au lieu que les accidens ne peuvent pas être

être conçus sans leurs substances. Etre debout, s'asseoir, se promener ne peuvent pas se concevoir sans un corps & même sans un corps organisé ; parce que ce sont des modifications d'un corps de cette nature. Quand un corps humain, qui étoit auparavant debout, s'affie, ou se promène, personne ne s' imagine qu'il se fasse une production miraculeuse de quelque Etre réel, qui sorte alors du néant, non plus que lors qu'une masse de matiere, qui étoit quarrée, ou cubique, devient de la figure d'un globe, ou d'un cylindre. Mais quand la Vie & l'Intelligence, qui n'étoient point, commencent à être, il se fait indubitablement la production de quelque Etre réel.

Les Athées, disciples de *Democrite* & d'*Epicure*, reconnoissoient qu'il n'y a point d'autre modification de la Matiere, que la grosseur des parties, leur figure, leur situation, leur mouvement & leur repos. Ils nioient que les Qualitez fussent des Etres réels, parce que, dans leur production, il se seroit produit du néant des Etres, qui dans leur corruption auroient été aneantis. Ils expliquoient donc ces Qualitez, par la disposition mécanique des corps & par l'effet que leurs parties
font

font sur nôtre cerveau. Mais la Vie, le Sentiment, la Pensée, & l'Intelligence, sont des choses qui ont bien plus de réalité en elles, & qu'on ne peut pas expliquer par la disposition mécanique des parties, ni par l'effet que les corps font les uns sur les autres. Ce ne sont pas des modifications de la Matière, ou du Corps, mais des propriétés d'une substance qui est immatérielle. Tous les Êtres qui pensent, & entre autres les Âmes humaines, sont sans doute des substances, que les Athées supposent sortir & rentrer dans le néant, d'elles mêmes. Je conclus de là que ces mêmes Athées, qui nous reprochent la création du néant, comme une absurdité, sont coupables eux mêmes de ce qu'ils reprochent aux autres. S'il y avoit eu un tems, auquel il n'y auroit point eu de Vie, ni d'Intelligence dans la Nature, il n'y en auroit jamais eu. Les gens, qui nient qu'il y ait un Dieu, parce qu'il ne peut pas y avoir, selon eux, d'Être, qui en tire d'autres du néant, attribuent, sans y prendre garde, cette puissance à la Matière, quoi qu'elle soit déstituée, en elle même, de tout principe d'activité ; puis qu'elle produit des Âmes hu-

humaines, qu'elle tire du néant. Ainsi cette objection si terrible des Athées, qu'il n'y a point de Dieu, parce qu'il n'y a point d'Etre, qui puisse faire quelque chose de rien, se trouve non seulement mal fondée; mais peut encore être rétorquée contre eux, puis qu'ils tirent tout de rien, excepté la Matière destituée de tout sentiment & de toutes qualitez.

III. IL faut présentement montrer qu'ils forment non seulement de rien des substances, dans le sens auquel nous disons que Dieu le fait; mais qu'ils l'assurent dans le sens auquel cela est absolument impossible, ou qu'ils font le pur néant cause de quelque chose.

Pour le faire mieux sentir, il faut expliquer en peu de mots l'hypothèse des Athées. Ils prétendent que rien ne commence à être, que de purs accidens, qui naissent dans une substance, qui a été de toute éternité; c'est à dire, dans la matière, qui est l'unique substance qu'ils reconnoissent. Il y a donc trois choses, dans ce Systeme. La première est, qu'il ne se forme aucune nouvelle substance, mais seulement des modifications; la seconde qu'il n'y a point d'autre substance

stance que la Matière , d'où toutes choses sont sorties ; la troisième que tout ce qu'il y a outre cette Matière , a été produit. Cela étant établi , il est facile de montrer , par le principe des Anciens Physiciens que les Athées , quoi qu'ils disent , doivent tomber d'accord que , selon leur système , il se forme des Être réels , sans qu'aucune cause intervienne pour les produire , ce qui est absolument faux.

Premièrement , lors qu'ils assurent qu'il n'y a point de substance que la Matière , & que tout en a été fait ; ils supposent que tout a été fait , sans aucune cause efficiente , ce qui est impossible. S'il y a quelque chose qui ait été fait , qui ne fût pas auparavant , il faut nécessairement qu'outre la Matière , il y eût quelque autre substance qui existât ; car la Matière seule n'auroit rien pû produire , à moins qu'un bloc de marbre ne puisse faire une statue , du bois & des pierres une maison , & de l'étoffe un habit. Que si l'on soutient le contraire , il faut dire qu'il y a des choses , qui ont commencé à être sans aucune cause ; ce qui est tirer les choses du néant , dans le sens impossible , dont j'ai parlé. Les Athées , disciples d'*Epicure* & de
De-

Democrite , qui n'admettoient d'autre cause efficiente , que le mouvement , & qui n'osoient néanmoins dire que la Matiere a le pouvoir de se mouvoir elle même , faisoient naître le mouvement , & par conséquent la disposition de tout l'Univers , sans aucune cause ; c'est à dire , qu'ils établissoient une action sans aucun Agent , & un effet sans aucune cause efficiente.

Mais supposé que l'on accordât aux Athées Atomistes , que le mouvement se produit sans cause , ou que l'on consentît que les Athées Hylozoïstes attribuaissent à la Matiere la force de se mouvoir elle même ; néanmoins la Matiere & le mouvement ensemble ne sauroient produire aucun Etre réel. La Matiere , comme telle , ne peut rien faire , & le mouvement ne fait qu'en changer les modifications , comme la figure , la situation , & la disposition de ses parties. Ainsi si la Matiere est déstituée de sentiment , de conscience intérieure , & d'intelligence , qu'aucun Athée n'a encore osé lui attribuer ; on ne voit pas comment ces choses ont pu commencer à exister , sinon qu'on dise qu'elles sont sorties d'elles mêmes du néant , dans le sens qui est impossible.

Cc

Ce même raisonnement détruit encore la pensée de ceux qui disent que Dieu n'a pû rien faire, que d'une matière préexistente : comme un Architecte fait une maison avec les matériaux, qui existoient déjà. Car puis que la Vie animale, & l'Intelligence ne sont pas dans la Matière, comme telle, & qu'elles ne résultent point de la modification de ses particules, il s'ensuit que Dieu n'a pas pû produire des Animaux & des Hommes, de la seule Matière ; ce que ces gens-là supposent. Il faut donc qu'ils reconnoissent que non seulement Dieu a produit de nouvelles modifications dans la Matière, mais encore des Êtres, qui en sont distincts.

Il est vrai que tout ce qu'il y a dans l'Univers est ou substance, ou accident, & que les accidents des substances peuvent être produits, ou détruits, sans que rien de réel s'engendre, ou perisse, pendant que les substances demeurent les mêmes. Mais les Athées supposant, sans le prouver, qu'il n'y a point d'autre substance que la Matière, supposent aussi très-faussement que les propriétés d'une nature qui pense, & qui raisonne, lui appartiennent. Il ne s'ensuit pas de ce qu'on
peut

peut faire de la même matiere , comme d'une masse de cire , tantôt un corps spherique , tantôt un cube , tantôt un cylindre & tantôt une pyramide , sans rien produire du néant & sans rien anéantir ; que l'on puisse faire de la Matiere des choses , avec lesquelles elle n'a point de rapport & qui n'y sont point , sans les créer du néant. Ce qui fait qu'on s'y trompe , c'est qu'on ne considere pas que les accidens , ne sont que des manieres d'être des substances , & qu'on ne les peut concevoir sans les choses , dont ils sont les manieres. Etre debout , s'asseoir , être à genoux , se promener , sont des manieres d'être d'un corps organisé , & ne peuvent se concevoir , sans ce corps. Mais on peut concevoir la Vie & la Pensée , sans aucun corps ; on n'y voit ni longueur , ni largeur , ni profondeur , & l'on ne voit point qu'elles puissent être divisées en parties , qui étant réunies forment de nouveau une Vie & une Pensée. Il faut donc conclurre de là que ce ne sont pas des manieres d'être du corps , mais d'une substance , qui en est distincte.

Ce qui a principalement confirmé les hommes dans cette erreur , c'est

Tome VII.

C

l'o-

l'opinion des *Qualitez Sensibles* & des *Formes*, que l'on conçoit ordinairement comme des Etres distincts des modifications de la Matiere, telles que sont la grosseur des particules, leur figure, leur situation, leur mouvement & leur repos. Puis que l'on ne peut pas nier que les Qualitez & les Formes ne naissent & ne périssent, il semble qu'il n'y a point de raison, suivant cette hypothese, de nier que la Vie, le Sentiment & la Pensée qui ne sont, selon ces Philosophes, que des qualitez d'une Matiere, quoi que d'une autre sorte, puissent être engendrées dans cette Matiere, sans qu'aucun Etre réel sorte du néant. Mais les Athées mêmes disciples de *Democrite* & d'*Epicure* ont assez réfuté cette erreur, qui regarde les Qualitez comme des Etres réels & distincts des modifications de la Matiere; par-là même, que si cela étoit, il sortiroit des Etres réels du néant, sans aucune cause qui les produisît. Ils en ont conclu, avec raison, que ces Qualitez consistent uniquement dans la grandeur des particules de la Matiere, dans leur figure, dans leur situation, dans leur mouvement & dans leur repos; & que ces modifications diversifiées causent dif-

différentes sensations en nous. A la vérité cette opinion, touchant les Qualitez réelles des corps, ne semble tirer son origine que de l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'il y a dans les objets quelque chose, qui ressemble à leurs sensations.

Si ces Atomistes eux mêmes ont conclu que des Qualitez réelles, qui seroient distinctes de la Matière, ne pourroient pas en être tirées, parce qu'il faudroit que quelque chose se fît de rien; ils devoient à plus forte raison, reconnoître la même chose, touchant la Vie, la Pensée, le Sentiment, & l'Intelligence, qui étant des choses tout à fait différentes de la Matière, ne peuvent pas en avoir été tirées; à moins qu'on ne dise qu'elles sont sorties du néant, dans le sens qui est impossible. Ils devoient aussi comprendre par-là, que ce sont des propriétés d'une substance immatérielle; puis qu'on ne peut pas en rendre des raisons mécaniques, tirées des modifications de la Matière. Encore que ces Atomistes crussent que toutes nos pensées sont produites en nous, par l'impression des Atomes; ils n'en étoient pas venus jusqu'à dire, comme un Moderne, que la Pensée, l'Intelligence

tion & la Volition ne sont autre choses, que des mouvemens, qui se font dans nôtre corps, comme dans le cerveau & dans le cœur; ou que l'Ame est un simple mouvement: *Mens, dit-il, nihil aliud, præterquàm motus, in partibus quibusdam corporis organici.* Comme si Descartes n'avoit pas avancé un assez grand paradoxe, en disant que les bêtes ne sont que des machines, quoi qu'il les suppose déstituées de toutes pensées; celui que je viens de citer a osé dire que tout ce qui se passe dans l'homme ne sont que des mouvemens mécaniques, ce qui est la dernière absurdité.

Pour revenir aux Epicuriens, le poison de l'Atheïsme avoit fait un si violent effet en eux, que quoi qu'ils niassent la réalité des Qualitez sensibles des corps, parce qu'il s'ensuivoit de là que quelque chose sortoit du néant, de soi même; ils disoient néanmoins que le Sentiment, la Vie & l'Intelligence étoient des qualitez de la Matière & par conséquent pouvoient y être engendrées; sans prendre garde qu'ils commettoient la même faute, qu'ils reprochoient aux autres. On doit encore remarquer qu'*Epicure*, pour établir quelque liberté dans les événemens

mens (que *Democrite* avoit absolument niée) ne put pas le faire, selon les principes de sa Philosophie, sans supposer quelque contingence dans le mouvement des Atomes, desquels il croyoit que tout est composé. Voici son raisonnement tiré de * *Lucrece* :

„ Si tous les mouvemens sont liez les
 „ uns aux autres, & qu'un mouve-
 „ ment nouveau naisse toujours d'un
 „ précédent, selon un ordre constant,
 „ & que les principes (*les Atomes*) ne
 „ commencent pas à rompre la desti-
 „ née, en se détournant, afin qu'une
 „ cause n'en suive pas une autre à l'in-
 „ fini; d'où vient que les animaux,
 „ qui sont sur la terre, ont une vo-
 „ lonté libre, & dégagée de la desti-
 „ née?

——— *Si semper motus connectitur
 omnis,
 Et vetere exoritur semper novus, or-
 ordine certo,
 Nec declinando faciunt primordia mo-
 tus
 Principium quoddam, quod fati foede-
 ra rumpat,
 Ex infinito ne causam causa sequa-
 tur;*

C 3

Li-

* *Lib. II. p. 134. Ed. Lamb.*

*Libera per terras unde hæc animanti-
bus exstat,*

*Unde est hæc inquam, futis avolsa vo-
luntas?*

La raison qu'il donne, pour prouver que ce mouvement libre doit être dans les Atomes; dont les Animaux sont composez, c'est qu'autrement leur liberté tireroit son origine du néant, ce qui ne peut pas être. A cause de cela, il seint ridiculement qu'entre les mouvemens nez du poids des Atomes & de leur choc, il y en a un troisième qu'il nomme *clinamen principiorum*, ou le mouvement libre, par lequel ils se détournent de la ligne droite; sans quoi tout seroit nécessaire. C'est le sens de ces mots de *Lucrece*.

*Quare in seminibus quoque idem fatea-
re necesse est,*

*Esse aliam, præter plagas & pondera,
causam*

*Motibus; unde hæc est nobis innata po-
testas,*

*De nihilo quoniam fieri nil posse vide-
demus.*

*Pondus enim prohibet ne plagis omnia
fiant.*

*Externâ quasi vi, sed ne mens ipsa
necessum*

In-

Intestinum habeat cunctis in rebus agen-
dis,
Et devicta quasi cogatur ferre , pati-
que,
Id facit exiguum clinamen principio-
rum,
Nec ratione loci certa , nec tempore
certo.

Il étoit absurde d'accorder une es-
 pece de liberté à des Atomes destituez
 de sentiment & de vie ; mais si *Epi-*
cure concevoit que les hommes ne
 pouvoient pas être libres , à moins que
 la liberté ne fût dans les principes dont
 ils sont formez ; parce qu'autrement
 cette liberté seroit sortie du néant ; il
 devoit s'appercevoir que le Sentiment,
 & l'Intelligence ne pouvoient pas for-
 tir d'Atomes , qui en étoient entiere-
 ment destituez , & cela pour la même
 raison. Il est clair que si le Sentiment
 & l'Intelligence sortoient de la Matie-
 re morte , pour ainsi dire , & dénuée de
 tout Sentiment & de toute Intelligence,
 ces Qualitez sortiroient d'elles mêmes
 du néant , & sans aucune cause.

Il est vrai que nous ne pouvons pas
 dire que la Vie , la Pensée , le Senti-
 ment & l'Intellection , si on les confi-
 dère d'une manière abstraite , soient des
 Substances ; mais nous soutenons que

ce sont des modifications & des propriétés réelles d'une substance immatérielle, & que les Ames & les Esprits, dans lesquels ces modifications & ces propriétés existent, sont de véritables substances. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous empêcher de condamner de nouveau l'obscurité de cette Philosophie, qui tire non seulement les *Especies sensibles* (Entitez dont on ne se forme aucune idée) les *Qualitez réelles*, qu'ils regardent comme des choses distinctes des modifications du Corps, & les *Formes substantielles*, comme ils les nomment; mais encore les *Ames sensitives*, dans les hommes & dans les bêtes, de la puissance de la Matière, *ex potentia Materie*, c'est à dire, du pur néant. Ce sentiment ouvre la porte à l'Athéisme, parce que si la Vie, le Sentiment, la Pensée, & la Conscience intérieure peuvent naître de la Matière déstituée de tout cela, on peut croire que cette même Matière est la source de tous les Etres.

Nous avons démontré jusqu'ici, que toutes choses n'ont pas pu être faites de la Matière, & particulièrement que la Vie, le Sentiment, & l'Intelligence, qui ne sont pas des modifications du Corps, ne peuvent point s'y

s'y produire par le moyen du mouvement ; mais que si ces choses n'existent pas , il les faut tirer du néant. Mais parce que quelcun pourroit s'imaginer que la Matière , par la puissance de Dieu , seroit en état de produire des Ames & des Esprits ; j'ajouterai que nul Etre ne peut produire aucune substance , s'il n'est au moins aussi parfait qu'elle , & s'il n'a la faculté de produire hors de soi. Il n'y a , comme je croi , personne qui soit assez fou , pour donner à chaque Atome de Matière une perfection égale à celle de l'Ame humaine ; ou pour attribuer à toute la masse de la Matière , qui est une chose purement passive , le pouvoir de créer , qu'il ne veut pas accorder à l'Etre tout-parfait. Dire que la Matière , ou en tout , ou en partie , donne ce qu'elle n'a pas , & produit des perfections qu'elle ne renferme point , c'est dire , que quelque chose est produit du néant , & sans avoir aucune cause. Nous avons ainsi fait voir l'impossibilité & l'absurdité de l'Athéisme , par l'axiome même , par lequel les Athées s'imaginent de détruire l'existence de Dieu ; en l'explicant en son véritable sens , savoir , que *le néant ne peut pas être la cause de quelque chose.*

58 BIBLIOTHEQUE

S'il n'y a point de milieu entre l'Atheïsme & le * *Theïsme* , & si toutes choses doivent nécessairement tirer leur origine, ou de Dieu, ou de la Matière; en montrant que ce que les Athées enseignent est faux & impossible, on établit la vérité du Theïsme. Cette démonstration de l'existence d'un Dieu est de celles que les Mathématiciens nomment *deductio ad impossibile*; ce que l'on fait lors que l'on montre qu'en établissant une chose, il s'ensuit l'impossible; d'où l'on conclut, avec raison, que cette chose ne peut pas être. Voici en deux mots notre raisonnement. Ou il y a un Dieu, qui a tout fait: ou il faut reconnoître que la Matière est le seul Etre qui existe par lui même & duquel tout est sorti. Or il est impossible que tout soit sorti de la Matière déstituée de sentiment. Donc il y a un Dieu, qui a tout fait.

IV. QUOIQUE cette Démonstration soit suffisante pour convaincre tous ceux qui la comprendront, nous montrerons néanmoins directement qu'il y a un Dieu, par le même principe, dont les Athées semblent faire leur fort.

Nous commencerons par une vérité

* *L'opinion qu'il y a un Dieu.*

rité , que nous avons déjà expliquée ailleurs , c'est qu'il faut nécessairement *qu'il y ait quelque Etre , qui ait existé , par soi même , de toute éternité , & sans avoir été fait.* Cette proposition est appuyée sur le principe , dont on vient de parler , que *rien ne peut commencer à exister sans cause.* Ces deux fondemens étant établis , il s'ensuit nécessairement que *s'il y avoit eu un tems , auquel il n'y avoit rien , rien n'auroit jamais été.* Si cela est , ou si quelque Etre a dû exister , par lui même , de toute éternité ; *il y a actuellement quelque chose , dont l'existence est nécessaire.* Supposer qu'il y a un Etre , qui existe , par lui même , de toute éternité librement , & en sorte qu'il pourroit n'avoir point été ; c'est supposer qu'il a existé , avant qu'il fût , & qu'il a été par sa volonté , cause de soi même , ce qui est absurde. Si l'on peut dire qu'un Etre est cause de soi même , cela doit être entendu d'une manière négative , & l'on veut dire alors seulement que cet Etre n'a point de cause , ou que l'existence nécessaire lui est essentielle. Il y a donc un Etre , qui existe actuellement , & dont l'existence a toujours été nécessaire. Il est encore certain que rien ne peut exister nécessairement

& par soi même, qu'un Etre dans la nature duquel l'existence nécessaire est renfermée ; car supposer qu'il y a un Etre qui existe de lui même & nécessairement , & à qui néanmoins l'existence nécessaire n'est pas essentielle ; c'est manifestement supposer que l'existence nécessaire vient du néant , puis qu'elle ne vient ni de cet Etre même, ni d'aucune autre chose que ce soit. Enfin il n'y a aucun Etre qui renferme l'existence nécessaire, dans sa nature , que l'Etre souverainement parfait. Le résultat de tout cela , c'est qu'il y a un Dieu, ou un Etre Tout-parfait ; qu'il n'y a que lui qui existe de lui même de toute éternité , nécessairement & indépendamment ; & que tous les autres Etres tirent leur existence de lui , sans en excepter les Corps.

Ce qui a fait croire à quelques Theïstes que la Matiere étoit incrééé , c'est en partie une erreur populaire , qui confond les ouvrages de Dieu, avec ceux de l'Art, comme je l'ai dit ; & en partie quelques fausses opinions , qu'ils ont concernant la Matiere, & qu'il est bon de réfuter en peu de mots.

Premierement divers Theïstes ont crû

crû qu'il y avoit une Matiere incorporelle, & une Forme auffi immatérielle, qui étant jointes ensemble faisoient l'essence du Corps, & le composoient. Il ne faut pas s'étonner, après cela, si ces Philosophes pleins d'imaginations creuses, ont crû que des proprietéz immatérielles sont nées d'une Matiere & d'une Forme, qui n'avoient rien de corporel. On ne sauroit concevoir ce que c'est qu'une Matiere, qui n'est point corporelle. Ce n'est qu'une notion métaphysique de la *potentialité*, si l'on peut parler ainsi, & de la possibilité des choses, par rapport à la Divinité. Cette possibilité étant éternelle, aussi bien que Dieu, parce que ce n'est autre chose que la puissance divine considérée d'une manière passive, ou comme ne trouvant aucun empêchement : c'est la raison pour laquelle ces Philosophes ont dit, que la Matiere n'avoit point été faite. Cette pensée touchant une Matiere incorporelle n'est pas néanmoins une opinion nouvelle, comme on le peut prouver par *Aristote* & par *Porphyre*; mais dans le fonds, ce n'est qu'une chimere de Métaphysique.

D'autres ont eu du penchant à croire une Matiere incréée, parce qu'ils

ont crû que c'étoit la même chose que l'Espace , qu'ils ont regardé comme un Être infini & éternel , & qui par conséquent doit exister nécessairement. Mais je réponds à cela premierement, que quand même on accorderoit que l'Espace, ou la Distance est une chose positivement infinie & sans bornes, aussi bien que sans commencement, conformément à l'opinion de quelques Philosophes ; il ne s'ensuivroit pas que la Matiere est infinie, & éternelle, parce que l'Espace n'est pas l'étendue du corps, selon eux, mais l'étendue sans bornes de la Divinité elle même. Outre cela, si l'on conçoit l'Espace comme une pure distance , considérée en général , d'une maniere abstraite , & sans égard à aucun corps particulier ; pour être en état de concevoir le mouvement & l'éloignement des corps ; car l'Espace est nécessairement immobile, & les deux extremités de l'étendue d'une Aune ne peuvent jamais s'approcher ; si l'on considère, dis-je, l'Espace de la sorte ; je soutiens qu'on ne peut pas assurer l'infinité positive de l'Etendue. Nous n'en pouvons dire autre chose que ceci, c'est qu'il n'y a point de corps figuré si grand , qu'il ne puisse devenir toujours plus grand,

sans

sans qu'on trouve aucune fin dans les additions de Matiere, que l'on y pourroit faire. Il semble que l'on prend mal à propos cette puissance de croître à l'infini, pour une infinité positive ; au lieu qu'à cause qu'une chose n'est jamais si grande, qu'elle ne puisse toujours le devenir davantage, il en faudroit conclurre qu'elle n'est pas positivement infinie. Enfin par l'Espace, qui est au delà d'un Monde fini, il ne faut entendre autre chose que la possibilité d'y placer des corps, sans arriver jamais à l'infinité. Un Espace de cette nature doit être considéré, avant que le Monde fût créé, comme un pur vuide, qui n'a d'autre qualité, que celle de pouvoir recevoir des corps. Mais l'Espace & l'éloignement actuel, qui peuvent être mesurez par des pieds, & par des coudées, sans qu'on vienne jamais au bout n'est pas positivement infini, comme si l'on n'y pouvoit rien ajouter. C'est pourquoi on ne peut tirer de là aucune preuve, pour l'existence nécessaire de la Matiere.

On peut encore prouver, d'une autre manière, l'existence de Dieu, par cette même Maxime, *que le néant ne peut pas être la cause de quelque chose*, parce que s'il n'y avoit point de Dieu,
nous

nous ne pourrions avoir aucune idée d'un Etre Tout-parfait, ni même aucune connoissance de ce qui est hors de nous, à moins qu'elle ne vînt du néant. Car les corps, qui existent hors de nous ne peuvent pas entrer en nous mêmes, & y produire quelque intellection; ils n'agissent sur nos organes, que par un mouvement local. Il faudroit que l'Ame eût en elle même ses idées, sans quoi nous ne pourrions rien concevoir. Les Idées, & les rapports qui sont entre elles, ou les veritez sont immuables, & éternelles, comme on l'a dit ailleurs; de sorte qu'il s'ensuit de là qu'elles tirent leur origine d'un Etre éternel, & qui agit sur nous autrement que par le mouvement local.

Outre cela nôtre Ame peut se former des idées, non seulement des choses, qui existent actuellement, mais encore de tout ce qui est possible; ce qui suppose nécessairement l'existence d'un Etre Tout-puissant, qui puisse faire ce que nous appellons possible. Ainsi l'objet propre de nôtre entendement est un Etre parfait, & l'étendue de sa puissance. Comme cet Etre renferme en lui même cette étendue, ou les idées de tout ce qui est possible, c'est, pour
ainsi

ainfi dire, *l'Esprit Original*, auquel tous les autres Efprits participent. C'est pourquoi s'il n'y avoit point d'Etre Tout-puiffant, qui renfermât en lui même les idées de tout ce qui eft poffible; il faudroit que les conceptions, que nous en formons, vinffent du néant.

Quoi qu'il en foit, nous avons prouvé par cet axiome, *rien ne fe fait de rien*, que les Etres qui fentent, & qui penfent ne peuvent pas avoir été tirez de la pure Matiere, deftituée de tout fentiment & de toute penfée. Cela étant démontré avec une évidence mathématique, il s'enfuit néceffairement, ou que ces Etres ont exifté de toute éternité, ou qu'ils ont été créez du néant, par une Intelligence Toute-parfaite, ou au moins qu'ils ont tiré toute leur fubftance d'elle. Il eft donc auffi certain, qu'il y a un Dieu, qu'il eft certain que nos Ames ne font pas éternelles. Nous avons montré auffi, par le même principe, qu'il y a un Efprit éternel, aux lumieres duquel nous participons. Ainfi nous avons entièrement réfuté l'objection des Athées, qui prétendent qu'il n'y a point de Toute-puiffance, ni de création; parce que rien ne peut être fait de rien; &

& nous avons fait voir que ce principe, entendu dans son véritable sens, fournit une démonstration du contraire.

C'EST * là la manière, dont Mr. *Cudworth* prouve la création du néant, que je n'ai voulu interrompre par aucune digression, ni par aucun raisonnement, qui ne fût pas de lui, afin que l'on conçût plus facilement la liaison & la force de ses pensées. Présentement nous ferons quelques remarques sur la même matière, qui serviront à confirmer ce que nôtre Auteur en a dit.

I. Ceux qui nient que *rien se fasse de rien*, parce que les Théologiens l'assurent, prennent quelquefois cette Maxime dans un sens, dont Mr. *Cudworth* n'a pas fait mention, & qui fait voir qu'ils abusent de l'ambiguïté des termes. Ils expliquent ces mots, dans le langage des Théologiens, comme si les Théologiens vouloient dire que *quelque chose se fait de rien*, dans le même sens que l'on dit que d'une certaine matière on fait divers vaisseaux, & comme si nous regardions *le rien*, ou *le néant* comme une matière de laquelle Dieu a formé toutes choses, ce qui est tout à fait ridicule. Les Athées s'i-

* *Paroles de l'Auteur de la B. C.*

s'imaginent peut-être, en partie, que c'est là le sens des Théologiens, parce que les Peripateticiens parlent de la formation du corps presque comme si la matiere, dont il est composé, étoit un pur néant; car enfin la matiere Peripateticienne est je ne sai quoi; qui est déstitué de toutes proprieté & qui n'est nullement corporel, & ce qu'ils en appellent la *Forme* est aussi je ne sai quoi d'incompréhensible, & qui étant uni dans un même tout avec la *Matiere*, lui donne l'étendue la divisibilité, la solidité, la mobilité, & la capacité, d'avoir toutes sortes de figures, pour ne pas parler des proprieté de chaque espece; sans que néanmoins cette *Forme* soit en elle même étendue, divisible, solide, mobile, & capable de figures. C'est-là dire qu'avec deux néants, joints ensemble, on fait quelque chose; ce qui est la dernière absurdité, mais dont les Scholastiques ne s'appercevoient pas, à cause de l'obscurité du langage dont ils se servoient, & de l'entêtement, où ils étoient qu'il falloit suivre ses Maîtres, sans examiner ce qu'ils disoient.

Mais lors que les Théologiens disent que *quelque chose a été fait de ce qui*

qui n'étoit point, ex tunc non erat, ils ne veulent dire autre chose, finon que quelque chose qui n'étoit pas a commencé d'être, par la puissance divine, comme Mr. *Cudworth* l'a très-bien expliqué. Il est certain aussi que rien n'a commencé à être sans cause, ou par lui même.

II. Il a eu raison de même de remarquer qu'un Etre, qui fait qu'un autre Etre commence à exister, doit avoir autant de perfections que cet Etre, & de plus renfermer en soi un principe agissant, qui le mette en état d'être la cause de quelque chose. Une pierre, par exemple, ou quelque autre corps, qui ne soit que pure Matière, ne peut pas produire une Intelligence, telle qu'est un Ange, ou l'Âme humaine, parce que les simples corps sont destituez d'intelligence. Outre cela, une pierre ne pourroit pas faire en sorte qu'une autre pierre semblable à elle, ou même, si l'on veut, plus imparfaite, commençât à exister; parce qu'une pierre est destituée de tout principe actif.

III. Ainsi l'on ne peut pas dire ni que quelque chose soit sorti du néant, sans cause, ni que la Matière ait produit les Esprits, ni les Corps. Les Théolo-

logiens attribuent cette production à Dieu seul, qui étant Tout-parfait renferme en lui même les *perfections*, ou les *proprietez* (car ces deux mots signifient la même chose) de tous les Êtres, & qui est un Être agissant. Si l'on demande comment on fait que Dieu a ces perfections, on trouvera la réponse à cette demande dans la maxime même, que Mr. *Cudworth* explique. C'est que les perfections de tout ce qui existe n'étant point dans la Matière, qui est, par exemple, déstituée de toute action & de toute pensée, & plusieurs Êtres pensans, & agissans, comme les Ames des hommes, ayant commencé à être; il faut qu'ils aient tiré ces perfections, ou ces proprietez de celui qui leur a donné l'existence, c'est à dire, de Dieu; sans quoi la pensée & la force d'agir seroient sorties d'elles mêmes du néant. Si ceux qui ont des doutes sur l'existence de Dieu, examinoient bien ces principes, ils verroient que sans tomber dans des absurditez, qui ne sont pas pardonnables à des gens, qui se piquent de savoir raisonner, on ne peut pas nier qu'il n'y en ait un. Car enfin nier des principes & des conséquences mathématiques, renferme en soi

soi même toutes les absurditez imaginables.

IV. Il est vrai qu'il y a quelque difficulté à concevoir comment Dieu renferme dans sa nature les perfections de toutes choses & comment il agit dans la création des substances & dans les changemens que l'on suppose qu'il y fait, lors qu'il le veut. Mais premièrement ces difficultez ne doivent pas nous faire rejeter les démonstrations, qui nous convainquent de la Création, comme d'un fait assuré. Quoi que nous ne sachions pas comment quelque chose se fait, nous ne pouvons pas le nier, lors que le fait même est assuré. Autrement nous nierions la plupart des choses que nous voyons & que nous sentons; puis qu'il est certain que nous ne pouvons pas expliquer la maniere dont elles se font, comme tous ceux, qui ont quelque teinture de Philosophie, en conviennent.

Pour faire quelque progrès, dans la connoissance de la Verité, il faut avoir, entre plusieurs autres choses, deux qualitez. Il faut être d'un côté capable de concevoir la force d'une démonstration, & de la retenir; sans quoi, ou l'on ne peut pas faire un pas
vers

vers la Verité, ou dès qu'on l'a fait, on recule de nouveau, ce qui rend l'effort que l'on avoit fait tout à fait inutile. D'un autre côté, il faut être capable d'ignorer quelque chose, sans s'inquieter, & sans tirer aucune conséquence, de son ignorance. Il y a une infinité de choses impénétrables à l'esprit humain; sur quoi il faut demeurer en repos, sans rien déterminer, si l'on ne veut prendre la vrai-semblance, pour la Verité. De ce qu'on ne fait pas quelque chose, il ne s'ensuit pas que tout est incertain; & de ce que l'on fait quelque chose, il ne s'ensuit pas que l'on peut tout savoir. Retenons donc ce que nous savons bien, & calmons nôtre esprit sur le reste, en attendant que quelqu'un le découvre; ou si personne ne peut le découvrir, en attendant les lumieres d'une autre vie.

Ce sont là des leçons de Logique, je l'avouë, mais que l'on est obligé d'employer ici, parce que ceux, à qui l'on a à faire, semblent les avoir oubliées.

V. Tâchons néanmoins de dire, autant qu'il nous est possible, comment Dieu renferme les perfections de toutes choses, & comment il produit

duit des substances , à qui il donne les proprieté qu'il veut par la création. Nous ne connoissons clairement que deux sortes d'Étres ; savoir, les Étres qui pensent , telle qu'est nôtre Ame, & les Étres corporels, qui sont étendus , divisibles, solides, &c. Il faut donc que nous fassions voir comment Dieu possède leurs perfections.

Je dis donc d'abord que Dieu possède les perfections des Esprits, puis qu'il leur a donné l'existence, ou que Dieu entend, qu'il juge, qu'il veut & qu'il agit. Cela est aussi facile à comprendre que de comprendre qu'il y a d'autres Esprits, que celui que chacun sent en lui même. On peut encore, sans aucune peine, concevoir qu'il y a des Esprits plus excellens que les nôtres, & qu'il y en peut avoir à l'infini, comme on le peut voir dans le II. Tome de cette *Bibliothèque Choisie* pag. 396. & suiv. On peut aller plus loin & se former tout d'un coup l'idée d'un Esprit, qui connoisse tout ce qu'il est possible de connoître, dont la volonté soit parfaitement bien réglée, & qui puisse faire tout ce qu'il est possible de concevoir. On doit même nécessairement attribuer ces perfections à Dieu, parce que ce qui fait que nos perfections

tions

tions sont bornées c'est que celui, de qui nous tenons l'existence, ne nous en a pas donné davantage; autrement si nous étions indépendans, elles n'auroient point de bornes, nous saurions tout, & nous pourrions tout. Dieu étant de toute éternité & indépendant de tout autre Etre, ses perfections ne peuvent être bornées, par quel Etre que ce soit; & qui a l'Eternité, qui est, pour ainsi dire la plus excellente de toutes, ne peut manquer de rien. Ainsi Dieu possède non seulement nos perfections, mais il les possède encore, sans aucun défaut, ou sans limites; car un défaut n'est que ce qui manque à une propriété, & ce qui la borne. Dieu non seulement connoît tout, mais il peut encore tout. Nos Ames agissent & en elles mêmes & au dehors sur nos corps, mais il y a une infinité de choses, que nous ne pouvons pas faire; comme entre autres faire qu'une Ame, semblable à la nôtre, existe. Mais celui qui peut tout, peut faire que des Esprits infiniment inférieurs à sa nature existent, comme il l'a fait à l'égard de nos Ames.

Mais en quoi, direz vous, consiste l'action que l'on nomme *création*, en conséquence de laquelle ce qui n'étoit

point existe? Il est clair, avant toutes choses, qu'il y a ici une volonté, ou une détermination de la volonté de Dieu, qui veut que quelque chose soit, & comme nôtre Ame n'agit qu'en voulant nous n'avons point d'idée d'aucune action des Esprits, que de celle-là. Mais Dieu peut operer d'une autre manière, qui ne nous est inconnue, que parce que nous sommes destitués de ce pouvoir. Ici nous devons faire usage des regles, dont j'ai parlé à la IV. Remarque. Premièrement que nous ne devons pas abandonner les preuves claires que nous avons de la création; seulement parce qu'il y a, dans cette action de Dieu, quelque chose que nous n'entendons pas. Qui peut dire de quelle manière l'*Opium* fait dormir, ou le *Quinquina* guérit les fièvres intermittentes? Cependant on ne peut pas douter de ces effets. Ainsi nous devons nous attacher constamment aux preuves de la Création, quoi que nous n'en sachions pas la manière. D'ailleurs il n'y a rien d'étrange, en ce que l'on exige de nous, que nous demeurions calmes dans nôtre ignorance sur une chose si relevée; puis que nous ignorons, sans inquietude, une infinité d'autres

tes choses, qui se passent autour de nous. Si Dieu a créé les Esprits du néant, on ne doit pas être surpris, quand on assure la même chose des Corps; car il n'est pas plus impossible de faire qu'un Corps, qui n'étoit pas existé, que de faire qu'un Esprit sorte du néant. Mais on ne comprend pas si facilement comment Dieu renferme dans sa nature les propriétés des Corps, que l'on conçoit qu'il renferme celles des Esprits; parce que Dieu est un Esprit, & non pas un Corps. Néanmoins puis que Dieu a créé les Corps, il faut nécessairement qu'il renferme leurs perfections, & par conséquent une chose si que nous puissions leur simplement parce que nous ne la comprenons pas. Il faut ajouter à cela que Dieu possède les propriétés des Corps, sans leurs imperfections, & comme il possède les propriétés des Esprits bons sans avoir leurs défauts. Cela étant ainsi, voyons ce qu'il y a de perfection dans les Corps, & tâchons d'en distinguer tout ce qu'il y a de bon & d'utile. Un Corps a de l'étendue, mais cette étendue est bornée, & ce qui est un défaut. Dieu, qui n'en a point, ne peut pas être borné, & doit avoir quelque

Dieu. 272. 8. chose

chose qui réponde, ou qui soit *analogue* à l'étendue infinie; & c'est ce que l'on appelle son *Imminence*, ou sa *Toute-présence*. Il ne faut pas être surpris si nous ne pouvons pas nous en former une idée distincte, puis que nous n'avons pas même une idée distincte du Corps. C'est ce qui a fait que divers Philosophes ont cru que ce qu'on conçoit, sous l'idée d'une étendue *vide* & *sans bornes*, dans laquelle tous les corps sont placez, qui est immobile, qui est immuable, qui étoit avant qu'il y eût des corps, & dont on ne peut pas même concevoir de commencement, n'est autre chose que Dieu lui-même. C'est ce que croyoit *Philon* Juif, comme il paroît par divers endroits de ses ouvrages. Par exemple il dit, dans son livre des * songes, que Dieu est nommé le lieu, parce qu'il renferme toutes choses. Et que lui-même n'est renfermé de rien. Je n'entre pas dans une question si difficile, mais je dis que Dieu doit renfermer quelque chose d'*analogue* ou d'équivalent à l'étendue sans bornes.

Le Corps peut être divisé, mais Dieu ne le peut être, parce que c'est une imperfection, qui vient de ce que
 * Pag. 575. Ed. Paris.

le Corps a des bornes, & qu'il peut être mu, ou qu'il est soumis à l'action d'un autre Être, qui y fait du changement. Mais Dieu peut diviser le Corps, puis que nous le pouvons, nous qui sommes très-éloignez de la perfection. Il y a cette différence, que Dieu peut diviser le Corps, jusqu'à ses premiers principes, au lieu que nous ne le pouvons diviser qu'à assez grossièrement, & autant que ses particules sont perceptibles à nos sens.

La solidité des Corps ne consiste que dans l'attachement que leurs particules ont les uns avec les autres, & duquel la raison nous est inconnue. Si nous pouvons tenir jointes des parties, qui seroient sans cela séparées, Dieu le peut, encore plus que nous; & il fait la cause de leur adhésion, que nous ne savons pas. Ainsi il peut donner la solidité aux corps, quoi qu'il ne soit pas lui-même solide.

Pour la capacité d'avoir une certaine figure, elle vient de ce que des Corps sont bornez, aussi bien que leur mobilité & leur visibilité; de sorte que Dieu ne peut pas avoir ces propriétés, qui sont d'ailleurs plutôt passives, qu'actives.

On voit donc par là que Dieu ren-

fermeitoyt de qu'il n'y a d'Entes dans les Corps, & qu'il n'y a point d'operation veritable plus clairement, & si la Substance des Corps n'estoit continue. Ce que nous en connoissons suffit néanmoins, pour nous faire comprendre que Dieu possede *eminemment* tout comme on parle dans l'Ecole, c'est à dire, d'une maniere plus excellente & sans aucun mélange d'imperfection, tout ce qu'il y a de réel dans ces Eres.

Si l'on demande que l'on décrive l'action de Dieu, lors qu'il fait qu'un Corps, qui n'étoit pas, existe, & de quelle maniere il lui donne les propriétés, que nous y voyons; Il faudra avouer que nous n'en avons pas d'idée, & que nous ne pouvons savoir à *posteriori* autre chose, si non que Dieu l'a créé. Un Corps est trop imparfait pour être éternel, & nous n'y appercevons rien, qui nous puisse faire soupçonner le moins du monde qu'il ait toujours été, & qu'il existe indépendamment de toute autre substance. Ce seroit une témérité ridicule, que de dire, qu'il n'y a point de création des Corps, seulement parce que nous n'avons point d'idée claire de la création. Nous sommes bien éloignés d'a-

E C

voir

voir des idées claires, de tout, & si nous n'avons tout ce que nous ne savons pas distinctement, il faudroit tout nier, excepté les rapports que nous apercevons entre quelques idées abstraites. Nous n'avons point d'idée de la nature intérieure des choses, comme de celle des Esprits & des Corps, & néanmoins nous ne saurions nier qu'il n'y en ait. Nous ne savons pas non plus comment ils agissent les uns sur les autres, comme nous le sentons en nous mêmes, ni quelles sont les raisons des effets des Corps, que nous voyons tous les jours. Personne néanmoins ne peut nier ces actions & ces effets. Retenons, donc ce que nous savons, & gardons nous bien de l'abandonner, à cause de ce que nous ne savons pas, & de nous inquiéter de ce que tout ne nous est pas connu.

VI. Au reste, on peut voir par ce que Mr. *Cudworth* dit des *Formes Substantielles* pag. 50. qu'il n'étoit nullement du sentiment des Scholastiques qui les ont crues. Tout son Systeme le fait voir, & je ne comprends pas comment un homme d'esprit a pu croire que les *Natures plastiques*, ou formatrices n'étoient qu'une copie déguisée des *Formes Substantielles*.

Dans la suite, on verra ses réponses aux objections des Athées contre la spiritualité de Dieu, qu'ils soutiennent néanmoins n'être pas non plus corporel, d'où ils concluent qu'il n'y en a point. La suite répondra au commencement, & pour la matière, & pour la forme que l'Auteur lui donne. J'espère que ceux qui ne peuvent pas recourir à l'original me sauront gré de mes Extraits; puisque des gens, qui l'ont lu, n'ont pas été fâchez de le repasser dans les morceaux, que j'en ai déjà donnez.

ARTICLE II.

Remarques sur le livre de JEAN SELDEN, intitulé DES DIEUX DES SYRIENS.

MON dessein n'est pas de donner un Extrait d'un livre aussi connu, que celui de *Selden*, des Dieux des Syriens. Tous ceux qui souhaitent d'entendre la Théologie des peuples Orientaux, qui ont habité autrefois la Syrie & les pais voisins, & de l'Idolatrie desquels il est parlé dans l'Ecriture Sainte

te, ne peuvent pas se dispenser de le lire avec soin; parce que l'Auteur y a recueilli presque tout ce qu'on trouve dans l'Antiquité Sacrée & Profane des Divinités de ces pays-là, & qu'il l'a puisé dans les sources. Il est vrai qu'il ne s'est pas si fort étendu sur la Théologie des Babyloniens, des Perses & des Sabéens, que *Jean Stanley*, ni sur celle des Egyptiens, que *Jean Marsham*. Mais son but étoit * principalement de parler des Dieux dont il est fait mention dans l'Ancien Testament, & il ne parle presque des autres, que par occasion, & autant que cela étoit nécessaire pour l'intelligence des passages de l'Ecriture Sainte, qu'il avoit entrepris d'éclaircir.

J'ai dessein de faire quelques remarques générales & particulières, sur cet Ouvrage pour contribuer, autant qu'il m'est possible, à perfectionner l'Histoire des Dieux de l'Orient, desquels l'Ecriture Sainte parle; afin que l'on entende mieux ce qu'elle en dit. Si quelqu'un a des vues plus étendues, ou plus exactes, sur cette matière, il me fera plaisir de me les communiquer, pour en faire part au Public.

Je me fers présentement de l'Edition

D. 5

de

* Prolog. C. I. sub finem.

de *Selden* de *Leipfig*, qui parut en 1668. in 8. avec les additions d'*André Beyer*. Ce n'est pas que je croye que ces additions soient de grande conséquence, ni qu'elles soient bien rangées. *Selden* avoit presque tout dit ce qu'on pouvoit dire de quelque importance, & ces additions sont des amas confus de citations, sans ordre & sans choix. On y en voit de quantité de Modernes, dont il valoit mieux prendre les raisons, que les paroles; parce que leur autorité n'est d'aucun poids, dans ces matieres. Il y a néanmoins, par-ci par-là, des choses utiles, & de plus il y a dans cette Edition des Indices des passages de l'Ecriture expliqués, & des matieres, & ces Indices ne se trouvoient pas dans les Editions précédentes.

APRES avoir lu avec soin le livre de *Selden*, j'y ai remarqué trois défauts généraux, & qui lui sont communs avec la plupart de ceux qui ont écrit sur la même matiere.

Le premier, c'est que, lors qu'il s'agit de l'Histoire & des Divinitez des anciens peuples de l'Orient, *Selden* cite indifferemment, pour les expliquer, des Auteurs qui en pouvoient savoir quelque chose, ou par les tems où

où ils ont vécu, ou par les lieux où ils demeuroident, ou par les anciennes Histoires ; & ceux qui n'avoient aucun secours pour s'en instruire & qui disent hardiment tout ce qui leur vient dans la tête , sans se mettre en peine de prouver ce qu'ils avancent. Tels sont les Rabbins , que l'on fait n'avoir eu aucuns monumens anciens des Auteurs de leur nation, excepté le Vieux Testament, & n'avoir jamais lu les livres des Payens , pour s'en instruire. Ces gens-là , pour expliquer un endroit de l'Ancien Testament, où il est fait allusion à l'Idolatrie des peuples voisins des Juifs, font hardiment des Romans, & nous débitent des Histoires circonstanciées , comme s'ils en avoient été témoins. C'est être bien credule, que de se fier en ces gens-là, après les avoir surpris en mille mensonges, & bien injuste que de vouloir que les autres s'en satisfassent. C'est de même que si l'on citoit les Scholastiques & les Théologiens des derniers tems , pour nous instruire des sentimens des Apôtres, & des usages des premiers Chrétiens , & que l'on prétendît que nous nous soumissions à leur simple autorité. Il ne faut rien avancer en cela, que ce qui se trouve

dans l'Ecriture Sainte , ou dans des Auteurs, qui ont voyagé dans les païs voisins de la Judée, ou qui ont lû des Histoires & des Livres de ces peuples, tels que sont *Herodote*, *Diodore* de Sicile, & autres semblables Auteurs. Lors que ce qu'ils disent des Orientaux a du rapport à ce qu'en dit le Vieux Testament, on peut l'expliquer très-utilement, par leur moyen. Je sai, par experience, que l'on peut tirer des deux Auteurs Grecs, que j'ai nommez, infiniment plus de lumieres pour cela, que des Rabbins, qui ont travaillé sur le Vieux Testament, & qui ne savoient rien de cestems éloignez, & des peuples voisins des Juifs, que ce qu'ils en pouvoient tirer des Livres Sacrez.

Il est vrai qu'en examinant, avec soin, les Auteurs que l'on cite, & n'apportant rien que de bien fondé; il y a beaucoup de choses, sur lesquelles il faudra avouer son ignorance & demeurer en suspens. Mais il vaut bien mieux savoir que certaines choses nous sont inconnues; que se repaître de la vaine imagination de savoir ce que l'on ne fait point, & suppléer par des fables au défaut des monumens anciens. C'est là se tromper soi même &

& vouloir tromper les autres, & non rechercher la Verité.

Le second défaut, que j'ai remarqué en plusieurs de ceux qui ont écrit des Dieux de l'Orient, c'est qu'ils confondent perpetuellement les Dieux des Grecs avec ceux des peuples barbares, sans y apporter presque aucune distinction. Je tombe d'accord, que les plus anciens habitans de la Grece étoient venus de l'Orient, & qu'ils avoient apporté dans l'Occident quelques unes des superstitions orientales ; mais il faut, avant que de juger, examiner bien ce qu'en disent les Anciens. Lorsqu'en faisant l'histoire de leurs Dieux, ils témoignent qu'ils sont venus de l'Orient, & le font voir par les circonstances de ce qu'ils disent, il les en faut croire. Par exemple, il paroît par l'histoire de *Venus*, ou d'*Aphrodite*, comme les Grecs la nommoient, qu'elle étoit venue de l'île de Cypre, & qu'elle étoit même plus ancienne, ou aussi ancienne que le *Jupiter*, des Grecs, comme je l'ai montré dans mes remarques sur la *Théogonie d'Hésiode*. On doit dire la même chose d'*Hecate*, d'*Hercule*, qui étoit un Phénicien, & de *Bacchus* Dieu d'Egypte ou d'Arabie. Mais à l'égard des

autres Divinitez, que les plus anciens Auteurs Grecs, c'est à dire les Poètes, nous représentent comme des hommes qui étoient nez & qui avoient vécu en Grece, il ne les faut point chercher dans l'Orient. Tels sont *Saturne*, & *Rée* avec leur posterité, *Jupiter*, *Neptune* & *Pluton*, & tous ceux, qui en sont descendus; que l'on peut prouver avoir été des hommes qui sont nez en Grece, & qui y ont vécu, par toute la suite de leur Histoire, telle qu'elle se trouve dans les plus anciens Poètes, comme *Homere* & *Hesiode*. Confondre ces Dieux, avec ceux de Babyloniens & des Egyptiens, comme si ces peuples de l'Orient avoient adoré des hommes morts parmi les Grecs; c'est confondre des choses toutes differentes, & qui n'ont rien de commun. Les Orientaux, dont les Etats & les sentimens sur la Religion étoient formez, avant que la Grece fût fort habitée, n'avoient que faire d'emprunter d'eux le culte des anciens Rois des Grecs. Ils avoient eu assez de Rois, & plus anciens que ceux de la Grece, pour les mettre au rang des Dieux; sans recevoir ceux des étrangers, plus modernes que les leurs. Par exemple, les Grecs nous

veu-

veulent persuader qu'*Isis* n'est autre chose que la fille d'*Inaque*, nommée *Io*, que leurs fables disent avoir été changée en vache & être allée en Egypte, où elle fut adorée sous le nom d'*Isis*. Mais *Diodore* de Sicile, dans son premier Livre, nous apprend qu'*Isis* étoit une très-ancienne Reine d'Égypte, née & morte en ce pais-là, & nullement une femme Greque. Quelque légère ressemblance du nom & de l'histoire a été cause que les Grecs ont cru que les Egyptiens avoient adoré la fille d'un petit Roi d'une partie du Peloponnesse. C'est une bévue qu'ils ont très-souvent commise, comme je le dirai, dans la suite.

Ainsi il faut bien se garder de confondre le *Jupiter* Roi de Thessalie, & de Crète, avec le *Belus*, ou le *Bel* des Assyriens. Il est vrai qu'il y a plusieurs Auteurs Grecs, qui le nomment *Jupiter Belus*; mais cela ne vient que de ce que les Grecs entendant parler de *Belus*, à Babylone, comme du souverain des Dieux, ils lui donnoient le nom de *Jupiter*; qui étoit la souveraine Divinité des Grecs. Les Babylooniens ne favoient rien de l'Histoire de *Jupiter*, & n'avoient pas la même idée de leur *Bel*, que les Grecs

Grecs de ce Roi de Theſſalie. Voyez ce qu'on a dit ſur le mot *Belus*, dans l'Indice Philologique ſur la Philoſophie Orientale de *Stanley*.

Le troiſième défaut, que *Selden* n'a pas entièrement évité, c'eſt qu'il admet en quelques endroits l'explication allegorique des Fables; comme ſi c'avoit été le deſſein de ceux, qui les ont débitées les premiers, de repréſenter je ne ſai quels myſteres, ſous l'enveloppe des Fables. Après avoir bien conſidéré cette matiere, je trouve qu'il y a deux ſortes de Fables. Les unes ne ſont autre choſe, que l'ancienne Hiſtoire des premiers habitans de la Grece, embellie & mal-entendue. Les Poètes, qui nous la racontent, ne ſe ſont pas ſoujours contentez de nous dire ce que l'on en racontoit de leurs tems, mais ils l'ont encore augmentée de diverſes circonſtances, qu'ils ont inventées à plaſiſir; comme on le voit dans les hiſtoires qu'*Homere* & *Hefiode* nous racontent de Saturne & de ſes fils, qu'ils embelliffent, comme ils le trouvent à propos. Ils ont de plus inventé de nouvelles fables, ſur le modele des anciennes; & tels ſont les diſcours & les combats des Dieux, pour & contre les Troyens.

Ho-

Homere les a inventez , à l'imitation de ce qu'on disoit de son tems des premiers habitans de la Grece. Cette licence a beaucoup contribué à rendre la Verité cachée encore plus obscure; mais ce qui l'a entièrement défigurée, c'est que la Langue & les coùtumes ayant fort changé parmi les Grecs, ils n'ont plus entendu leurs anciennes Histoires , & ont changé divers faits faciles à concevoir , & qui arrivoient communément , en des événemens étranges, ou même impossibles; soit parce qu'ils n'entendoient pas bien les expressions de leurs anciennes Histoires, à cause des équivoques de la Langue Phénicienne; ou parce qu'ils prenoient dans un sens propre, ce qui ne devoit être pris, que dans un sens figuré. *Samuel Bochart* a donné de très-bonnes preuves de la premiere dépravation de l'Histoire ancienne, en expliquant par la Langue Phénicienne diverses Fables inintelligibles, & j'en ai donné un beaucoup plus grand nombre d'exemples, dans mes notes sur la *Théogonie* d'*Hésiode*. *Palephate* avoit aussi vû en partie la seconde cause des narrations monstrueuses des Fables Greques, comme il paroît par son livre *des choses incroyables*; où il fait voir qu'il

qu'il falloit entendre figurément plusieurs choses dans la Fable ; que les Poètes expliquoient à la lettre. Je ne voudrois pas si la vérité soutient toutes les explications ; mais il y en a quelques unes qui sont assurément véritables ; comme celle de la Fable des Centaures , qu'il fait voir n'avoir été autre chose que des cavaliers de Thessalie.

Il y a une seconde sorte de Fables , qui sont entièrement inventées par les Poètes , mais que l'on voit clairement avoir un sens figuré ; comme ce que dit *Homere* , *Iliade* E. des *Prieres* & du *Crime* , dont il fait des personnes ; ou ce qu'il y a , dans le dernier livre du même Poëme , des *deux Tonneaux* , qui sont à la porte du palais de Jupiter , & dont l'un est plein de biens , & l'autre de maux , que Jupiter mêle ensemble , pour en donner aux hommes. Telles sont encore les descriptions de la *Rénommée* , de l'*Envie* , de la *Faim* , & du *Sommeil* , que l'on trouve en divers Poètes. Tout le monde voit d'abord que ce sont des *Prosopopées* faites à plaisir. L'on en trouve plusieurs semblables dans la *Théogonie* d'*Hésiode*. On ne peut chercher aucune Histoire , dans ces sortes de Fables.

bles. Mais je soutiens que l'Histoire
de Saturne & de ses contemporains
avec celle des autres Dieux dont on
voit la naissance & les actions dans les
Poëtes, n'est point une pure fiction
mais une Histoire gâtée, par ceux qui
ne l'ont pas entendue, & par la liber-
té que les Poëtes ont prise de l'em-
bellir, & de l'augmenter.

La règle dont je me sers, pour dis-
tinguer les Fables historiques des Al-
legoriques est claire & facile. Lors
que je vois qu'il est parlé d'un Dieu in-
fé, comme d'un homme, dont on rap-
porte la naissance & les actions, tel que
l'on voit dans la Fable des principaux
Dieux de la Grèce, & que d'on peut
expliquer fort naturellement cette Fa-
ble, par le moyen de l'ancienne Lan-
gue des premiers habitants de ce pays
là, ou en donnant un sens figuré à ce
qui est absurde pris à la Lettre; je ne
doute pas qu'il ne s'agisse d'une Hi-
stoire véritable. J'en ai donné des
exemples incontestables dans les ex-
plications des Fables d'*Hyercle*, d'*Hy-*
domir, & de *Ceres*, qui ont été insé-
rées dans le I. dans le III, & dans le
VI. Tome de la *Bibliothèque Univers-*
selle. A l'égard des pures fictions, &
qui n'ont aucun fondement dans l'Hi-
stoire,

toire, elles sont faciles à distinguer des faits, par les choses mêmes qu'elles renferment. Par exemple il n'y a personne, qui ne voye que les Proserpées, dont j'ai parlé, sont de pures productions de l'imagination des Poëtes. La chose même le fait voir, car elle ne peut recevoir aucun sens historique. Personne ne s'imaginera encore que les trois Parques, les Heures, les trois Graces, les Furies, ou autres personnes semblables de la Fable aient été des personnes réelles, ou que les Payens l'aient crû de bonne foi. Mais je croi que les explications allegoriques, que l'on a données à l'Histoire de Saturne & de ses enfans, sont de pures chimères, inventées à plaisir, & que l'on ne sauroit rendre vraisemblables, si on les nie. C'est expliquer le son des cloches, ou chercher des figures dans les nuées, que de donner à ces Fables un sens allegorique & arbitraire, comme on le fait communément. Par exemple, on dit que Saturne est le tems, & que parce que le tems produit & consume toutes choses, on a feint que Saturne mangeoit ses enfans; Que Jupiter est l'Ether, & Junon la Terre, & que c'est pour cela que les Poëtes disent

que

que Jupiter & Junon étoient mariez ensemble, parce que l'Ether, en envoyant les pluies, rend la Terre féconde; Que Neptune n'est que la mer, Pluton les richesses, Cérès le bled, Bacchus le vin, Vulcain le feu, &c. Je soutiens que ces explications sont sans fondement, parce que si elles quadreroient à quelques peu de circonstances des Fables, elles ne sont point suffisantes pour en expliquer la plupart; & parce qu'elles sont arbitraires & que chacun les tourne, comme il veut. Il n'y en a aucun vestige dans les plus anciens Poëtes & Mythologues, qui racontent les vies de ces Dieux, comme de simples Histoires; sans rien dire, qui puisse faire soupçonner qu'ils ne les ont pas entendues à la Lettre. C'est aussi ce que plusieurs Peres de l'Eglise ont soutenu aux Payens, & avec beaucoup de raison, comme on le verra encore mieux dans la suite.

On m'objectera peut-être que ce sont des Auteurs Payens, & des Philosophes même du premier ordre, qui ont dit qu'il falloit entendre les fables allegoriquement, comme Zenon, * Chrys-

* Voyez Cicéron de Nat. Deor. Lib. 1. 14. & seqq.

Supplément & d'autres illustres Stoïciens. Ils ont été Juifs, dira-t-on, par quantité d'autres Payens, & l'on peut assurer que c'a été l'opinion commune des Payens, pendant les premiers siècles du Christianisme. Je ne nie point cela, mais je suis persuadé que ces allégories sont de pures inventions des Philosophes, qui ne voyoient point d'autre moyen de défendre la Religion, contre ceux qui s'en moquoient, avec raison.

Ils s'imaginoient que les premiers instituteurs de la Religion Payenne étoient trop sages, pour avoir eu d'aussi basses idées des Divinités, que l'on adoroit, que l'on en voit dans la Fable entendue littéralement. Ils voyoient même, qu'il étoit dangereux pour les bonnes mœurs, de l'entendre de la sorte; parce que le peuple pouvoit croire qu'il n'y avoit point de mal à faire des crimes, que les Dieux autorisoient, par leurs exemples. Ce sont là les raisons, pour lesquelles on chercha des explications allégoriques, & les explications furent plus en usage, que jamais, lors que les Juifs & les Chrétiens commencèrent à avoir du commerce avec les Payens & à se moquer de leur Religion; qu'il leur étoit im-

impossible de défendre, sans le secours des allegories. C'est pour cela, que *Phurachus* a fait son livre de la nature des Dieux, & *Salluste* le III. & le IV. Chapitre de son Ouvrage des Deux Rois du Monde. Les Grammairiens contribuèrent aussi beaucoup à établir & à conserver cette manière d'expliquer les Fables; parce que, sans ce même secours, il ne leur étoit pas possible non plus de soutenir la haute réputation d'*Homere* qu'ils faisoient passer pour le père de toutes les Sciences, & qui, sans le moyen de l'allegorie, devoit passer pour un impie, & pour un fou, en matières de Religion. C'est ce dont on peut s'assurer, par le livre des *Allegories d'Homere*, que l'on attribue à *Heraclite du Pont*.

D'ailleurs il est si vrai qu'il n'y a dans *Homere* ni dans *Hesiode*, aucune marque, à laquelle on puisse connoître qu'ils n'entendoient pas à la lettre ce qu'ils disent des Dieux; que *Platon*, qui étoit fort porté à l'allegorie, comme il paroît par les *Etymologies* de leurs noms, qu'il donne dans son *Cratyle*, & admirateur de ces deux Poètes ne leur a pu pardonner les choses injurieuses, qu'ils avoient dites des Dieux. On peut voir ce qu'il en dit, sur

sur la fin du II. Livre de sa *République*, où il trouve à propos d'empêcher qu'on n'en entretenne la Jeunesse. S'il avoit eu pouvoir sauver tout cela, par des Allegories, il auroit sans doute tâché de le faire; comme l'Auteur du livre que j'ai cité, & qui injurie *Platon*, pour avoir mal parlé du divin *Humere*.

Outre cela, il y a deux raisons décisives, contre le sens allegorique des Fables. La première se trouve dans l'Auteur des Homilies attribuées à *S. Clement*, Homil. VI. c. 17. Elle est exprimée d'une manière si forte, que je ne ferai que traduire ses paroles. Après avoir introduit *Appion* expliquant allegoriquement des fables, dont les Juifs & les Chrétiens se moquoient, il fait parler ainsi *S. Clement* contre lui. „ Ce que vous venez de dire, „ dit-il, pouvant être expliqué d'une „ manière pieuse & utile, en parlant „ clairement & ouvertement, je m'étonne que vous disiez que ceux qui „ l'ont caché, sous des énigmes & sous „ des fables mal-honêtes, étoient des „ personnes prudentes & sages. Au „ contraire poussez par un mauvais „ Démon, ils ont dressé des embûches à la plupart des hommes. Car „ enfin

„ enfin ou ce ne sont pas des énigmes,
 „ mais de véritables fautes des Dieux;
 „ & en ce cas, il ne les falloit pas dé-
 „ couvrir, ni les proposer en aucune
 „ maniere à imiter aux hommes: ou
 „ ce sont des énigmes, qui décrivent
 „ des choses qui n'ont point été faites
 „ par les Dieux, & ceux qui les ont
 „ inventées ont fait une faute; puis
 „ qu'étant sages, comme vous les
 „ nommez, *Appion*, ils ont caché des
 „ choses honêtes, par des fables mal-
 „ honêtes, & ont porté les hommes
 „ à commettre des pechez; & cela en
 „ parlant injurieusement de ceux, qu'ils
 „ regardoient comme des Dieux.

„ Croyez donc que de tels Etres ne
 „ sont pas de sages Démons, mais
 „ de mauvais Démons, puis qu'ils ont
 „ pris de mauvais sujets, plutôt que
 „ de bonnes actions, pour les propo-
 „ ser aux hommes; afin que ceux,
 „ qui voudroient imiter des Etres plus
 „ relevez qu'eux, imitassent les actions
 „ de ceux qu'on appelloit Dieux; que
 „ je n'ai pas cachées jusqu'à présent,
 „ en m'entretenant avec vous. Je veux
 „ dire des parricides, des meurtres des
 „ enfans par leurs peres, des commer-
 „ ces impies des Dieux avec leurs me-
 „ res, leurs sœurs, & leurs filles, des
 „ *Tome VII.* E adul-

„ adulteres honteux , des commerces
 „ contre la nature , des fouillures scan-
 „ daleuses , outre mille autres forni-
 „ cations semblables & défendues. Les
 „ plus impies sont ceux , qui veulent
 „ que cela soit véritable , afin de n'a-
 „ voir pas de la confusion , en vivant
 „ de la même manière. Si ces gens-
 „ là avoient quelque pitié , quand mê-
 „ me les Dieux auroient fait le mal ,
 „ que l'on dit ; il falloit , par res-
 „ pect pour les Dieux , cacher tout
 „ ce qui n'est pas honête , sous des
 „ fables honêtes , comme je le disois
 „ tout à l'heure ; & non pas tout au
 „ contraire , comme vous le dites ,
 „ supposé que les Dieux n'aient fait
 „ que de bonnes actions , les envelop-
 „ per d'une manière de les raconter
 „ mauvaise & deshônête ; qui étant
 „ expliquée allegoriquement , ne peut
 „ être entendue qu'avec peine. Si quel-
 „ cun l'entend , il n'a pour fruit de sa
 „ peine , que le plaisir de ne se trom-
 „ per pas en cela ; mais on auroit pu
 „ lui épargner cette peine. Pour ceux
 „ qui s'y trompent , leur erreur les
 „ perd entièrement. J'approuve da-
 „ vantage la conduite de ceux , qui
 „ expliquent allegoriquement ces fa-
 „ bles , pour leur donner un sens ho-
 „ nête ;

„ nête ; & qui indiquent obscuré-
 „ ment que la sagesse est sortie du cer-
 „ veau de Jupiter. Mais il paroît plus
 „ vrai-semblable que ces mauvaises
 „ actions ont été commises , par de
 „ méchans hommes , que l'on a crû
 „ avoir été des Dieux.

Dans les premiers tems de la Gre-
 ce , auxquels les peuples barbares n'a-
 voient presque aucune idée de la Ver-
 tu ; ils ont mis leurs Rois dans le rang
 des Dieux , sans avoir d'égard à leurs
 mauvaises actions ; qu'ils ne racon-
 toient pas moins , après leur Apothéo-
 ses , que devant , parce qu'ils n'avoient
 ni de la Divinité , ni de la Vertu les
 idées qu'ils en devoient avoir. Ainsi
 ces histoires scandaleuses sont venues
 jusqu'à la Posterité , telles qu'on les
 racontoit dans les premiers tems ; &
 la Posterité ayant de meilleures idées
 & de la Divinité , & de la maniere
 dont on doit vivre , s'est trouvée dans
 la nécessité ou de rejeter l'ancienne
 Religion , ou d'expliquer allegorique-
 ment l'histoire des Dieux. Les Epi-
 curiens & d'autres Philosophes se sont
 moquez des Dieux & de la Religion ;
 mais les Stoïciens & d'autres ont mieux
 aimé expliquer la Fable allegorique-
 ment.

Mais il y a une seconderaison contre ces Allegories, qui les détruit entièrement. C'est que de la maniere, dont les Philosophes & les Grammairiens expliquent les Fables, il s'en suivroit que les premiers habitans de la Grece auroient fait consister toute leur sagesse, à dire le plus obscurément du monde des choses que tout le monde fait. Par exemple, qui ne fait que la pluie, qui tombe du ciel, rend la terre féconde ? Cependant pour dire une chose si connue, ils ont fait, selon les Allegoristes, de l'Ether une personne qu'ils ont nommée *Zeus*, ou *Zeën*, & que les Latins ont appelée *Jupiter*, & de la Terre une autre qu'ils ont nommée *Heëra*, en Latin *Junon*. Ce qu'il y a encore de plus ridicule, c'est qu'ils auroient fait consister leur Religion, à adorer les noms mystiques des choses naturelles métamorphosées en personnes, par le moyen de la Prosopopée. Ils auroient adoré le nom de *Bacchus*, qui ne marque que le vin, celui de *Cerès* qui ne signifie que le bled, & ainsi du reste. Je croi bien que ces peuples étoient ignorans & barbares, mais je ne saurois croire qu'ils aient eu de si étranges & de si ridicules finesses, & même dont on

ne voit aucuns vestiges dans leur histoire. On en est venu là, parce qu'on ne savoit comment sauver autrement la Religion, & la Vertu.

Je sai que *Strabon*, qui étoit un homme d'ailleurs judicieux, a expliqué tout autrement l'origine & l'usage des fables; mais il avoit pris ses idées, dans la Philosophie Stoïcienne, qu'il préféroit aux autres. Je rapporterai ses paroles, qui sont remarquables & je les examinerai en peu de mots. * „ Ce ne sont pas, dit-il, les
 „ Poètes seulement, qui ont reçu les
 „ fables. Les villes & les Legisla-
 „ teurs les avoient reçues long-tems
 „ auparavant, à cause de l'utilité qu'ils
 „ en tiroient, eu égard à la disposition
 „ dans laquelle sont les esprits des
 „ hommes. L'homme est naturelle-
 „ ment curieux, & sa curiosité se re-
 „ paît d'abord de fables; car c'est par-
 „ là que les enfans commencent à s'in-
 „ struire, & à prendre part dans les dis-
 „ cours qu'ils entendent. La raison
 „ de cela, c'est que la Fable contient
 „ quelque chose de nouveau & non
 „ seulement ce qui est; & que l'on
 „ entend avec plaisir ce qui est nou-
 „ veau, & qu'on ne savoit point au-

E 3

„ pa-

Lib. I. p. 13. Ed. Gen.

„ paravant. Cela même est ce qui
 „ rend les hommes curieux. Quand
 „ on mêle à ces narrations l'admira-
 „ ble & le surprenant, cela augmen-
 „ te le plaisir, & engage à apprendre.
 „ Au commencement donc, il faut
 „ se servir de ces manières d'attirer,
 „ & lors que l'âge est plus avancé,
 „ conduire la Jeunesse à la connois-
 „ sance des choses mêmes; quand
 „ l'esprit est affermi & qu'il n'a plus
 „ besoin qu'on le flatte. Tous les
 „ ignorans & les personnes sans étu-
 „ de sont en quelque manière enfans,
 „ & aiment les Fables, comme eux.
 „ Ceux qui ont de l'étude les aiment
 „ aussi, mais avec retenue; car ils
 „ n'ont pas assez de force d'esprit,
 „ pour ne s'en point soucier, & ils
 „ ne sont pas défaits des coutumes de
 „ leur enfance. Mais on peut dire à
 „ cela que les Législateurs, qui avoient
 „ reçu les Fables, que l'on débitoit tou-
 „ chant les Dieux, les avoient reçues
 „ parce qu'ils les croyoient vraies, ou
 „ au moins parce qu'ils ne savoient rien
 „ de meilleur. La raison de cela est,
 „ qu'on ne trouve rien de meilleur dans
 „ cette profonde Antiquité; de laquelle
 „ il ne nous reste que ces Fables, qui
 „ n'auroient jamais pû s'établir, si l'on
 „ avoit

avoit eu une connoissance plus nette de la Divinité. On n'auroit jamais souffert tant d'extravagantes idées de Dieu, & de la Vertu. La verité est que ces Fables étoient tout ce qui restoit de la plus ancienne Histoire des Grecs, & qu'on les racontoit par costume, depuis les tems les plus éloignez; & non dans des vues philosophiques, telles que sont celles de *Strabon*, qui continue de la sorte.

„ Comme le surprenant est non seu-
 „ lement agréable mais qu'il effraye,
 „ on peut s'en servir à ces deux fins;
 „ & quand on a affaire aux enfans,
 „ & quand on s'adresse à des person-
 „ nes plus avancées en âge. Nous
 „ disons aux enfans les Fables agréa-
 „ bles, pour les exciter à faire quel-
 „ que chose; & celles qui épouvan-
 „ tent, pour les en détourner. Les La-
 „ mies, les Gorgones, Ephialte, &
 „ Mormolyque sont de pures Fables;
 „ & la multitude, qui demeure dans
 „ des villes, est portée à agir, par les
 „ fables agréables, quand elle a ouï
 „ les Poètes raconter de belles actions,
 „ quoi que fabuleuses; tels que sont
 „ les combats d'Hercule, ou de The-
 „ sée; ou les honneurs que les Dieux
 „ leur ont faits; ou même lors qu'el-
 „ le

„ le voit des peintures, & des statues de
 „ metal, ou de terre, qui représentent
 „ de semblables événemens fabuleux.
 „ Elle est au contraire portée à éviter
 „ de mauvaises actions, lors qu'elle voit
 „ les peines, que les Dieux leur ont im-
 „ posées, la peur des méchans, les me-
 „ naces des Dieux, ou par des voix, ou
 „ par des figures terribles ; ou lors
 „ qu'elle croit que quelque chose de
 „ semblable arrive. Il n'est pas pos-
 „ sible d'émouvoir, par des discours
 „ philosophiques, une multitude de
 „ femmes, ou de populace, ni de la
 „ porter par là à la pitié, à la sainteté &
 „ à la fidélité ; il le faut faire, par la
 „ superstition, qui n'agit que par le
 „ moyen des fables & des prodiges.

Οὐ γὰρ ὅχλοι τι γυναικῶν καὶ παινὸς χυ-
 δαίης πλήθος ἐπαγαγεῖν λόγῳ δυνατὸν φι-
 λασόφῳ, καὶ προσκαλίσκοιτο πρὸς εὐσεβείαν
 καὶ ὁσιότητα καὶ πίσιν, ἀλλὰ δεῖ καὶ διὰ
 δεισιδαιμονίας, τῆτο δ' ἔκ ἄνιν μυθοποιίας,
 καὶ τραπίας. „ La foudre, l'égide, le

„ trident, les flambeaux, les serpents
 „ & les thyrses, que l'on donne aux
 „ Dieux, ne sont que des Fables, non
 „ plus que toute la Théologie, an-
 „ cienne. Ceux qui ont établi les Ré-
 „ publiques ont reçu tout cela, pour
 „ tenir en crainte les simples. La Fa-
 „ ble

„ ble-étant de cette nature , qu'elle
 „ porte les hommes à vivre en com-
 „ munauté & à former des villes , &
 „ les conduit à la connoissance de la
 „ verité ; les Anciens garderent cette
 „ maniere d'instruire les enfans jus-
 „ qu'à un âge avancé , & ils crurent
 „ que l'on pouvoit fort bien instruire
 „ ainsi toutes sortes d'âges.

Il est faux , comme on l'a fait voir ,
 que les Fables , concernant la vie &
 les actions des Dieux , aient été inven-
 tées par des gens sages , pour s'en fer-
 vir à conduire les peuples. Non seu-
 lement on n'y apperçoit aucun dessein
 moral , avec quelque attention qu'on
 les lise ; mais on voit au contraire
 qu'elles étoient très-propres à débau-
 cher la jeunesse , & à lui donner de
 très-mauvaises impressions. Car enfin
 ce que l'on dit de la conduite de Ju-
 piter , à l'égard de Saturne , ne pou-
 voit la porter qu'à mépriser ceux à qui
 elle doit le plus de respect & le plus
 de soumission. La vie du même Ju-
 piter & celle de Venus ne pouvoient
 lui persuader autre chose , sinon que
 la débauche la plus infame étoit per-
 mise : comme celle de Bacchus auto-
 risoit l'ivrognerie. Ainsi ce que *Strabo*
 dit là-dessus n'est qu'une pure fic-

tion des Stoïciens , à laquelle les plus anciens Théologiens des Grecs n'ont jamais pensé , & qui est incompatible avec les actions infames & scandaleuses de leurs Dieux.

S'il avoit dit que les Poètes Tragiques avoient tiré de la Fable divers sujets, sur lesquels ils avoient composé des pieces pleines de moralitez , qui pouvoient servir à l'instruction du peuple ; il auroit eu raison , au moins à quelque égard. Il est vrai qu'il y a une infinité de choses, dans les Tragedies , dont les peuples pouvoient profiter. Mais ils ne pouvoient que se corrompre, dans la lecture des Fables Théologiques, comme *Platon* l'a très-bien reconnu. Outre ce qu'il en dit à l'endroit, que j'ai cité ci-dessus, il n'y a rien de plus formel que le passage de l'*Eutyphron*, que l'on trouvera T. III. p. 71. de cette *Bibliothèque Choisie*.

Il est vrai qu'on ne peut pas conduire une multitude ignorante, par des raisons de Philosophie ; mais il y a grande apparence qu'à l'égard de la Théologie , les anciens Législateurs eux mêmes n'étoient guere plus éclairés que la multitude; au moins n'apporte-t-on aucune preuve du contraire,

re, dans laquelle on voye quelque solidité. D'ailleurs cette multitude, quoi qu'ignorante, auroit été très-susceptible d'un changement en mieux, si ceux qui la conduisoient en eussent pu former l'idée. Mais s'ils la tenoient dans l'ignorance, ils y demeuroident aussi eux mêmes. Par tout où l'on a entrepris d'apprendre quelque chose de meilleur au peuple; il s'est trouvé nombre de gens, qui ont fait voir qu'ils étoient mieux en état de comprendre la Verité & de l'embrasser, que les Philosophes mêmes, & que les Princes, ou ceux qui gouvernoient les Etats & qui ordinairement n'étoient rien moins que Philosophes. C'est ce que l'on a vu, lorsque l'Evangile a commencé à se répandre dans l'Empire Romain. Une infinité de personnes du peuple se moqua des Fables, & fit voir qu'elle n'avoit que faire de ce prétendu secours, pour s'élever aux veritez les plus sublimes. Si on la repaissoit auparavant de Fables, c'est que l'on ne savoit pas mieux l'instruire.

Cela paroîtra encore plus clairement, par l'examen d'un passage de *Varron*, que *S. Augustin* nous a conservé dans sa Cité de Dieu, Liv. VI. c. 5. & que

l'on cite ordinairement sur cette matière. Il disoit qu'il y avoit trois sortes de Théologie, la première fabuleuse, la seconde physique, & la troisième politique, ou *civile*, comme il parloit. „ Les Poëtes sur tout, dit-il, „ se servent de la fabuleuse, les Philosophes de la physique, & les Peuples de la politique. Dans la première, il y a plusieurs choses feintes, contre l'excellence & la nature des Dieux immortels. C'est dans cette sorte de Théologie qu'on dit qu'un Dieu est né de la tête d'un autre, un autre de sa cuisse, & un autre de quelques gouttes de sang. Il y a là comment les Dieux ont dérobé, comment ils ont commis des adulteres, comment ils ont été esclaves des hommes. Enfin on y attribue aux Dieux non seulement tout ce que les hommes peuvent faire, mais encore tout ce dont les plus méprisables des hommes sont capables.

Il faut néanmoins remarquer que c'est ici l'Ancienne Théologie des Grecs, qui n'en connoissoient point d'autre du tems d'*Homere* & d'*Hesiode*; qui n'auroient jamais osé parler si injurieusemment des Dieux, si ce n'avoit

voit été l'usage de leurs tems , comme je l'ai remarqué sur le 211. vers de la *Théogonie* d'*Hésiode*. Les Grecs des siècles suivans la conservoient encore, avant que les Philosophes entreprissent de la réformer. Depuis le tems des Philosophes, quoi que les Particuliers pussent avoir de meilleures idées de la Divinité, son culte public, tout fondé sur les Fables, ne fut point changé pour cela, comme on le dira dans la suite. *Varron* continue ainsi :

„ La seconde sorte de Théologie est
 „ celle dont j'ai parlé, & dont les Phi-
 „ losophes ont laissé plusieurs livres.
 „ On y trouve qui sont les Dieux,
 „ où ils sont, quelle est leur origi-
 „ ne, quelle est leur nature, depuis
 „ quel tems ils ont été, s'ils ont été
 „ éternels; s'ils sont venus du feu,
 „ comme le croit *Héraclite*; ou des
 „ nombres, selon le sentiment de
 „ *Pythagore*; ou des atomes, selon
 „ celui d'*Epicure*. Il y a d'autres cho-
 „ ses de cette nature, que les oreilles
 „ peuvent plus facilement souffrir dans
 „ un Auditoire de Philosophie, que
 „ dans une place publique.

Je ne dirai pas que cette Théologie Physique ne valloit rien, car ce n'est pas de quoi il s'agit ici; mais je dirai

E 7 qu'il

qu'il paroît, par les dernières paroles de *Varron*, que quoi que l'on souffrît que les Philosophes débitassent leur Théologie dans leurs Ecoles, on ne pouvoit souffrir qu'ils en parlassent publiquement, parmi le peuple. *Facilius intra parietes, in schola, quàm extra in foro ferre possunt aures.* Cependant ils prétendoient qu'elle étoit contenue dans les Fables, mais qu'ils expliquoient contre le sentiment commun. „ *Zenon*, dit * *Ciceron*, lors „ qu'il explique la *Théogonie d'Hésiode*, „ *de*, détruit entièrement les notions „ communes & reçues des Dieux; car „ il ne met dans le nombre des Dieux, „ ni Jupiter, ni Junon, ni Vesta, ni „ qui que ce soit, qui se nomme ain- „ si; mais il enseigne que ces noms, „ selon je ne sai quelles significations, „ ont été donnez à des choses inanimées & muettes. Les explications allegoriques des autres Philosophes n'étoient pas mieux fondées, ni plus conformes aux idées communes, selon lesquelles on entendoit les Poëtes.

„ La troisième sorte de Théologie, „ dit *Varron*, est celle que les habitants des villes, & principalement „ les

* *Lib. I. de N. D. c. 14.*

„ les Sacrificateurs doivent savoir &
„ mettre en pratique. On trouve dans
„ cette Théologie, quels Dieux l'Etat
„ adore, & quels sacrifices il faut que
„ chacun leur fasse. La première Théo-
„ logie est propre pour le Théâtre, la
„ seconde est accommodée à l'Uni-
„ vers, & la troisième aux Villes.

Dans le fonds, la Théologie des Villes, ou la Théologie établie par les usages & par les Loix, en Grece & en Italie, n'a été pour l'ordinaire que la Théologie Poétique, sur laquelle les cérémonies de la Religion étoient fondées. Ce n'étoient souvent que des représentations de ce que la Fable racontoit des Dieux : comme je l'ai fait voir, dans les explications des Fables d'*Adonis* & de *Cerès*. On commettoit même des desordres scandaleux, dans le culte des Dieux ; comme des débauches, dans le culte de *Venus*, & des ivrogneries dans celui de *Bacchus*, parce que la Fable représentoit *Venus* comme une débauchée, & *Bacchus* comme un ivrogne. Aussi *S. Augustin* a-t-il très-bien montré que ces deux Théologies n'étoient que la même, & c'est ce que l'on peut reconnoître par les livres des *Fastes d'Ovide*, qui en expliquant les sacrifices & les fêtes des Ro-

Romains, en rend à tous momens des raisons tirées de la Fable.

Il faut néanmoins avouer que peu à peu, les discours des Philosophes firent quelque impression sur les esprits, & que l'on mêla leur Théologie physique & allégorique, dans le culte, que l'on rendoit aux Dieux. On remarque souvent ce mélange, dans les anciens Auteurs, dans les Inscriptions, & dans les Médailles, où l'on voit des marques sensibles des explications philosophiques de la Religion. Mais il faut bien se donner garde de confondre jamais les idées philosophiques des Théologiens, qui ont vécu depuis le tems des Philosophes, avec celles des plus anciens Théologiens de la Grece, qui ne contenoient rien de philosophique. La Théologie des premiers tems, comme on le voit par celle d'*Homere* & d'*Hesiode*, n'étoit que l'histoire des anciens Rois de la Grece, gâtée par des équivoques & par des inventions poétiques. Mais celle des tems postérieurs à la Philosophie est un mélange de cette Histoire, avec ce que les Philosophes croyoient avoir découvert de la Divinité, en raisonnant. Comme on ne doit pas reprocher à ces derniers toutes les idées grossières d'*Homere* & d'*He-*

d'*Hésiode* : on ne doit pas non plus attribuer à ces deux Poètes les raffinemens philosophiques de la Postérité. Si l'on ne fait cette distinction, dans la Théologie Payenne, on n'y entendra jamais rien, & l'on ne fera qu'embarrasser l'esprit de ceux qui tâchent de la pénétrer, & qu'obscurcir tout ce qu'on en trouve dans les Anciens de differens âges.

Par exemple, quiconque aura lu *Homere* & *Hésiode* ne doutera point qu'ils ne crussent qu'il y avoit presque autant de Dieux differens, qu'on trouve de noms differens dans leurs Ecrits. Jamais *Jupiter*, *Neptune*, *Pluton*, *Junon*, *Cerès*, *Venus*, *Proserpine*, *Latone*, *Vulcain*, *Mercur*e, *Mars*, *Apollon*, *Diane*, &c. n'y sont confondus ; mais seulement dans les Ecrits des Théologiens, qui ont vécu quelques siècles après eux, sur tout depuis que le Judaïsme & le Christianisme furent connus des Payens. C'est ainsi qu'*Apulée*, au commencement du Livre XI. de sa *Metamorphose*, confond *Isis*, *Cerès*, *Venus*, *Diane*, *Minerve* & *Proserpine* ; & que † *Macrobe* prétend réduire toutes les Divinitez à une seule ; savoir, au Soleil. On voit encore de
sem-

† *Saturnal. Lib. I. c. 17. & seqq.*

semblables confusions, dans les Dionysiaques * de *Nonnus*. C'est ce qui a produit ces figures *Panthées*, où plusieurs Divinitez sont confondues en une, sur quoi l'on peut voir Mr. *Spondan* dans ses *Miscellanées*. Sect. I. Art. 6. On ne peut nier ni la distinction des Divinitez, dans les plus anciens Auteurs Payens, ni leur confusion, dans ceux des derniers siècles du Paganisme. Ainsi l'on ne doit pas expliquer les sentimens des uns, par ceux des autres.

Comme les noms des Divinitez sont plus anciens, que les conjectures des Philosophes, & peut-être même que la Langue Greque; lorsque l'on veut chercher ce qu'ils veulent dire, il ne faut avoir aucun égard ni à ces explications philosophiques, inconnues à ceux qui les ont imposez, ni à la Langue Greque, qui n'étoit pas encore en usage du tems des Dieux, ou des premiers Princes de la Grece. Il faut d'abord examiner le caractère particulier de la Divinité, dont il s'agit, & en suite voir si dans la Langue Phénicienne ces noms ne marquent point ce caractère. Quand ces deux choses se rencontrent & s'accordent parfaitement,

* Voyez le Livre XL.

ment, il y a beaucoup d'apparence que l'on a bien deviné. Je croi en avoir donné tant d'exemples, dans mes notes sur la *Tbéogonie d'Hésiode*, que l'on aura de la peine à se persuader que je me sois trompé en tout ; car il n'est pas possible que le hazard ait fait que tant de noms signifient, dans la Langue Phénicienne, ce qu'ils doivent signifier, pour quadrer parfaitement aux Divinitez, dont ce Poëte parle.

Il est vrai que nos noms d'aujourd'hui ne signifient rien, mais on sait qu'on les impose sans dessein. Il n'en étoit pas de même des anciens Orientaux, qui les imposoient, comme il paroît par l'Écriture Sainte, à cause de quelque chose de remarquable, qui étoit arrivé à ceux qui les portoient. Comme les noms ont été inventez non seulement pour distinguer les hommes les uns des autres, mais pour marquer en quelque sorte ce qui les distinguoit ; il arrive souvent qu'ils quadrerent à ce que l'Histoire dit des personnes mêmes. Outre cela les hommes n'ont pas eu un seul nom, qui leur eût été imposé dès leur naissance ; avant qu'on fût ce qu'ils feroient ; & il est arrivé que divers de ces noms ont été plutôt des surnoms, qu'on leur a imposez de-

depuis, & qu'ils sont devenus plus célèbres, que les premiers noms. Je fais que l'on a accoutumé de dire que les Patriarches de l'Ancien Testament les imposoient par Prophetie; mais je n'en trouve pas des preuves assez claires, à moins que l'on ne veuille conclure que ce qui s'est fait quelquefois, soit toujours arrivé.

Les Anciens nous ont même conservé la mémoire de la signification de quelques uns de ces noms, ou plutôt de ces surnoms. Par exemple, *Diodore* de Sicile, dans son Liv. I. dit que le mot *Isis* signifie *ancienne*, & c'est le surnom de la plus ancienne Reine que les Egyptiens eussent eue, ou dont il restât quelque mémoire, parmi cette nation, comme nous l'apprenons du même Historien. Aussi dans la Langue Hebraïque, avec laquelle l'ancienne Langue Egyptienne avoit beaucoup de rapport, *ur jafschisch* signifie-t-il *décrepit, vieux*. Après cela, on ne peut pas douter de l'origine de ce mot, & c'est en vain que l'on en chercheroit une autre étymologie. Ce seroit sur tout se tromper lourdement, que d'appuyer l'origine d'un si ancien nom, sur les conjectures philosophiques, que les Egyptiens firent

firent sur la Divinité de cette Reine d'Egypte , plusieurs siècles après sa mort.

Ce sont là les remarques générales que j'avois à faire , sur la maniere, dont *Selden* a traité quelquefois de la Théologie des Orientaux. Ce n'est pas qu'il ait le plus commis de fautes là-dessus, ni qu'il ait été le premier, ou le dernier, qui ait prouvé d'anciens faits par des témoins, qui n'en étoient pas plus instruits, que nous ne le sommes; qui ait confondu les Dieux des Grecs & des Orientaux, & qui ait expliqué allégoriquement les Fables Greques. Plusieurs savans hommes l'avoient fait avant lui , & plusieurs ont suivi cette méthode depuis. Mais ayant quelques remarques à faire sur son ouvrage, j'ai crû devoir commencer par ces remarques générales; quoi qu'elles ne le regardent pas plus que d'autres, qui ont écrit sur la même matiere, & peut-être encore moins. Je déclare au reste que je suis l'un de ceux qui estiment le plus le savoir de *Selden*, & que je me sers très-souvent de ses livres. Je suis aussi très-éloigné du sentiment de ceux dont il se plaint dans la préface de la 2. Edition, qui l'accusoient d'avoir pillé quelques endroits des *Se-*
me-

mestres de Pierre Fabry. Ceux qui ont lû les *Ecrits de Selden* avec soin, ne peuvent pas douter que cet Auteur ne fût Original, & qu'il n'eût puisé dans les sources. Il ne faut pas facilement accuser quelcun de plagiat, & si cette accusation est d'elle même odieuse, elle l'est encore plus, lors qu'on la fait contre ceux, que l'on pille soi même. Quoi que je ne voulusses pas imiter la méthode confuse, ni le stile de *Selden*, qui est souvent un mélange de tout ce que la Latinité a de bon & de mauvais; je suis aussi très-éloigné de lui en faire un crime, ni de le mépriser, à cause de cela. Les bonnes choses qu'il dit, & l'érudition, qu'il fait paroître par tout, surpassent de beaucoup en utilité ce qu'il y a d'ailleurs de défectueux dans ses Ouvrages.

J'ai crû devoir dire en un mot mes sentimens de cet habile homme, de peur qu'on ne me confonde avec des gens qui louënt, ou qui blâment tout, sans distinction. Si j'admire quelques Auteurs, que certaines gens prennent plaisir à déchirer d'une maniere peu honête, tel qu'est, par exemple, *Hugues Grotius*; je n'admire nullement ce qu'ils peuvent avoir de blâmable, & je le reprends dans leurs *Ecrits*,
quand

quand l'occasion s'en présente, comme je l'ai fait plusieurs fois à l'égard de ce Grand Homme ; mais sans jamais oublier les obligations que le Public leur a, & à cause desquelles je leur pardonne ce que je ne saurois louer. Cette *Bibliothèque Choisie* est pleine des louanges de quantité d'Auteurs, que je n'estime néanmoins point aveuglément & à toutes les opinions desquels je ne voudrois pas souscrire. J'ai même parlé avec éloge de gens, de qui j'avois de justes sujets de me plaindre ; lors que j'ai crû qu'ils méritoient qu'on les louât, à certains égards.

11. *Selden* a fait voir 1. dans ses *Prolégomenes*, qu'encore que l'Ecriture Sainte n'appelle *Aram* (mot que l'on traduit par celui de *Syrie*) qu'une étendue de pais, qui n'est pas fort considerable ; les Grecs & les Latins ont appelé *Syrie*, une beaucoup plus grande étendue, au deçà & au de là de l'Euphrate. C'est ce qui fait que les *Dieux des Syriens* comprennent les Divinitez de plusieurs pais, qui sont autour de la Palestine, ou au moins dont le culte a été adopté par les peuples de ces pais-là.

2. Nôtre Auteur prétend, selon le
sen-

sentiment commun , que la Langue Hebraïque étoit la Langue de Noë & de ses fils , & que c'est d'elle que sont venues toutes les Langues de l'Orient; qui dégénérèrent beaucoup de leur première origine , pendant que la *Langue Sainte* se conserva dans la famille d'Abraham. Je croi avoir réfuté invinciblement ce sentiment , dans ma *Dissertation de la Langue Hebraïque*, qui est au devant de mon *Commentaire sur la Genèse* , où j'ai fait voir que la Langue primitive s'étoit perdue, & que l'Hebraïque, ou la Chananéenne est l'une de ses filles. Après cela, il n'y a pas sujet d'être surpris de ce que la Langue des Carthaginois , qui étoient une colonie des Tyriens, ressembloit à l'Hebraïque, comme *Selden* le fait voir, puisque les Hebreux & les Tyriens parloient la même Langue. *Bochart* l'a montré depuis avec plus d'étendue, quoi qu'après *Bernard Aldrete* , que *Selden* avoit vu , puis qu'il le cite dans le Ch. II. de ses *Prolegomenes*, & qu'il est surprenant que *Bochart*, qui avoit lu cet Ouvrage de *Selden*, n'ait pas connu. J'en ai déjà parlé dans le V. Tome de cette *Bibliothèque*.

3. *Selden* croit après *Maimonides*,
que

que l'Idolatrie a commencé, par le culte du Soleil, de la Lune & des autres Etoiles, & qu'ensuite on vint à adorer les Démons. On verra dans l'Auteur les raisons qu'il en a, & que d'autres ont suivies depuis. Néanmoins, si l'on consulte l'Histoire Sainte, il y a plus d'apparence que les anciens hommes sachant qu'il y avoit des Anges, les ont respectez d'abord comme les Ministres de Dieu, & ensuite leur ont rendu un culte, qui n'appartenoit qu'à Dieu seul. Après cela, ils leur joignirent les Ames des hommes, qui avoient été formidables par leur puissance, ou respectez à cause de leurs vertus; car ils étoient communément persuadez qu'après la mort des hommes distinguez, leurs Ames vivoient parmi les Intelligences Céléstes. Comme ils ne comprenoient pas que les Etoiles se fussent, comme elles se meuvent effectivement, ou comme elles paroissent se mouvoir, ils s'imaginèrent que ces Intelligences & ces Ames présidoient sur les corps des Astres & les animoient en quelque sorte. On a donné des preuves de tout cela, dans l'Indice Philologique sur la Philosophie Orientale de *Stanley* aux mots *Astra*, *Idololatria*, &c. Mais en ce-

Tome VII. F la

la *Selden* a suivi *Maimonides*, avec lequel il fait aussi commencer l'Idolatrie avant le Déluge, sur un passage de Moïse mal-entendu; savoir, Gen. IV. 26. Pour ce qu'il dit que les hommes de devant le Déluge, ayant ouï dire à leurs Peres *que le Soleil & la Lune dominoient sur le jour & sur la nuit*, ils en prirent occasion de les adorer, c'est une conjecture peu vrai-semblable; parce qu'ils pouvoient être mieux instruits par les Patriarches, qui avoient vû Adam & Eve.

Il n'y a pas plus d'apparence en ce qu'il dit que les sages, parmi les Grecs & parmi les Egyptiens, n'adoroient qu'une seule cause suprême sous divers noms. Il se peut faire, & il y a même de l'apparence, qu'ils ont crû qu'il y avoit un Dieu suprême; mais ils lui ont joint une infinité de Dieux inférieurs, qu'ils adoroient aussi bien que lui. On ne peut le nier, sans forcer tout ce que dit l'Antiquité, comme fait ici *Selden*, qui prend *tous les Dieux* pour un seul, & *un certain Dieu*, (*aliquis Deus*) pour le vrai Dieu. Qu'on lise la fin du III. Chapitre de ses Prolegomenes, & l'on verra, qu'il confond des conjectures philosophiques avec la Religion. Je ne croi pas que les

Sa-

Sacrificateurs Egyptiens eussent plus de connoissance de la Verité, que le peuple. Les mysteres, dont ils couvroient tout, n'étoient que pour le tromper, & je soupçonne beaucoup que le secret de tout cela ne fût ou une superstition grossiere, ou un pur Atheïsme. J'ai déjà dit que le peuple ne veut être trompé, que parce que ceux, qui le gouvernent, font tout ce qu'ils peuvent pour le surprendre; soit qu'ils se trompent eux mêmes, soit qu'ils agissent par pur intérêt. On ne sauroit avoir bonne opinion des Prêtres Egyptiens, qui avoient si étrangement trompé le peuple, & qui l'entretenoient dans une si grande superstition. S'ils avoient eu communément entre eux de meilleurs sentimens, il ne tenoit qu'à eux de ramener le peuple, dont ils étoient les maîtres.

Selden rapporte ici un endroit de *Synesius*, que l'on expliquera en passant. Il est dans l'éloge de la Chauveté p. 73. de l'Ed. de Petau. „ Les Egyptiens „ dit-il, sont aussi sages en ceci, c'est „ que les Prophetes n'y permettent „ pas aux artisans de faire les statues „ des Dieux, de peur qu'ils ne fassent „ quelque faute semblable (*au repré-* „ *sentant les Dieux autrement qu'il ne* „ *F 2. font)*

„ *faut*) mais après avoir gravé des
 „ becs d'Eperviers, ou d'Ibis, au de-
 „ vant de leurs temples, ils se mo-
 „ quent du peuple. Pour eux entrant
 „ dans les lieux les plus sacrez, ils
 „ enveloppent tout ce qu'ils ont fait.
 „ Ils ont aussi des Comasteres (Κω-
 „ μαστήρα) & des cofres où sont ca-
 „ chez les globes, (*Symboles de la*
 „ *Divinité*) que le peuple ne pour-
 „ roit voir sans se fâcher. Il parle aussi
 des Comastes (Κωμασταί) espece de Sa-
 crificateurs, entre les Prophetes, &
 les Gardiens des Temples, dans la
 Sec. I. de son livre de la Providence.
 * *Clement Alexandrin* dit aussi que les
 Egyptiens portoient, *dans ce qu'ils ap-*
pelloient Comastes, les statues de leurs
 Dieux. *Hervet* & *Petau* tirent ces
 mots du Grec Κῶμος qui signifie une
 collation nocturne, & traduisent le
 mot Κωμασταί, *Epulones*. *Selden* a rai-
 son de croire que ce sont des mots
 qui n'ont rien de Grec, que la termi-
 naison, & qu'ils viennent de quelque
 mot Egyptien, mais il ne l'indique pas.
 Je croi que l'on nommoit en Egyptien
 une statue *Komab* כּוּמַב, aussi bien
 qu'en Hebreu, & que le lieu que *Sy-*
nesius nomme *Komastere* est quelque
 ar-

* *Strom. V. p. 567.*

armoire, où on les gardoit ; que les *Komastes* étoient ceux qui en avoient la garde, & enfin les *Komasties* des pompes, ou des processions publiques, dans lesquelles on portoit les statues des Dieux.

Synesius dit dans la page précédente, „ que celui, qui écrit, ou qui par-
 „ le pour le peuple, doit nécessaire-
 „ ment être peuple dans ses sentimens
 „ (*δῆμος τῇ δόξει*) afin qu'il puisse feindre & raisonner sur des principes,
 „ qui plaisent au peuple ; car les ignorans sont opiniâtres, & défendent violemment les opinions les plus absurdes ; de sorte que si quelcun
 „ entreprend mal à propos de changer une coutume ancienne, il est en danger de boire de la ciguë. Que
 „ croyez-vous donc qu'*Homere* eût souffert des Grecs, s'il leur eût dit la verité de Jupiter, & s'il n'eût pas inventé des choses étranges, qui font peur aux petits enfans ? Pour moi je suis persuadé qu'*Homere* n'en savoit pas plus que les autres, comme je l'ai déjà dit ; mais *Synesius* a raison de dire que si ce Poëte eût dit la verité de Jupiter, en cas qu'il l'eût suë, il auroit été en danger.

III. 1. *Selden* croit que dans les paroles

roles de Léa, qui sont Gen. xxx. 11. il est fait mention d'une Divinité nommée *Gad*; comme s'il falloit traduire ainsi les mots de cette femme de Jacob : *la bonne fortune (Gad) est venue*. C'est en effet le sentiment des anciens Interpretes Juifs, aussi bien que des modernes, qui est fondé sur ce que *גד gad*, en Arabe, signifie *bon & bien faisant*. Selden prétend que la bonne Fortune est ici la même chose que la Lune, & débite plusieurs choses que les anciens Astrologues en ont dit, & qui font voir quelle étoit son érudition.

Mais je doute beaucoup que les Orientaux de ce tems-là eussent aucune idée de ce que les Grecs ont depuis nommé *la Fortune*. Comme il ne se trouve point de mot équivalent, dans *Homere*, il n'y en a aussi aucun dans l'Ecriture Sainte, & je ne voi nulle part que les Orientaux aient eu aucune pensée semblable à celles des Grecs là-dessus. Il est vrai qu'ils ont été fort adonnez à l'Astrologie Judiciaire, & qu'ils croyoient que le bonheur de la vie dépendoit de la situation des étoiles, au moment de la naissance; mais ils attribuoient la naissance, comme tout ce qui arrivoit, à cet ordre

ordre constant & réglé, que les Grecs ont nommé *εισαγγελία*, les Latins *Fatum*, ou à la *Destinée*. Au moins c'étoit là l'opinion commune des Astrologues, qui vouloient que tout fût un effet inévitable de la disposition des astres; comme on le peut voir, par * *Firmicus* & par *Manila*.

D'ailleurs il est bon de remarquer que les LXX. & les autres Interpretes Juifs, tant anciens, que modernes, expliquent les mots Hebreux, qui ne se trouvent que rarement dans le Texte Hebreu, plutôt par conjecture, qu'autrement. Les plus anciens de tous; savoir, les Septante, ou les Auteurs de la premiere version Greque; ont vécu dans un tems, auquel la Langue du Vieux Testament ne s'apprenoit plus que par étude, & ainsi ils n'ont pas tiré leurs explications de l'usage vivant de cette Langue; mais de l'étude qu'ils en avoient faite, & souvent de l'affinité qu'ils trouvoient entre cette Langue & les autres de l'Orient, qui leur pouvoient être connues, comme nous le faisons encore à présent. Ainsi nous pouvons opposer à leurs conjectures, d'autres conjectures, si elles

F 4

nous

* Voyez *Bibl. Choisie Tom. II. p. 222.*
& suiv.

nous paroissent plus vrai-semblables. Telle est, à mon gré, celle des Interpretes Modernes, qui ont pris גַּד *gad*, pour la même chose que גִּדּוּד *gedoud*, une troupe, une multitude de gens. Voyez ce que l'on en a dit, dans le *Commentaire Philologique*, sur cet endroit.

Il n'y a qu'un seul passage savoir Esaïe LXV. 11. où *Gad* signifie une Divinité, & je croi en effet qu'il s'agit là de la Lune, comme je l'ai montré sur le vers 411. de la *Théogonie* d'*Hésiode*. Mais il ne me semble pas que Léa y fasse allusion, dans le passage de la Genèse, que j'ai cité.

2. *Selden*, dans le Chap. II. de son 1. Livre, où il traite des Theraphims, a ramassé tout ce qu'il a pu trouver dans l'Antiquité, des figures Magiques, & de diverses sortes de divinations, par leur moyen. Il parle en passant de la divination par les flèches, à la p. 101. où il cite un passage de S. Jérôme sur Ezech. XXI. 31. où ce Pere en fait mention. *Selden* dit qu'il n'avoit vu nulle part cette espece de divination, mais *Beyer* remarque fort bien qu'*Edouard Pococke*, en a donné des exemples tirez des Auteurs Arabes, dans ses notes sur le livre d'*Abulfarai*, touchant les mœurs des Arabes.

J'ai

J'ai été surpris que *Selden* se soit embarrassé, dans ce même Chapitre, dans l'explication d'un passage de *Theocrite*, tiré de l'Idyle II. & qui n'a rien d'obscur. Une femme, qui vouloit regagner son amant, par des cérémonies magiques, faisoit tourner un rhombe, sur sa pointe, à coups de fouët, & disoit : *comme ce rhombe se tourne, iξ 'Αφροδίτας, qu'il se tourne ainsi lui devant nôtre porte.* *Selden* croit que les deux mots Grecs signifient que *Venus* avoit inventé cet usage, ou que ce rhombe étoit fait, pour recevoir l'influence de *Venus*. Mais comme le rhombe étoit consacré à *Hecate*, comme il le fait voir, il confond cette Déesse avec *Venus*. Mais il faut joindre ces deux mots avec la suite & expliquer le passage ainsi : *comme ce rhombe se tourne, qu'il se tourne ainsi lui d'amour devant nôtre porte.* *Ex Venerē* est la même chose que *præ amore*.

3. *Selden* se moque, avec raison, des Rabbins, qui ont feint que *Baal-sephon* étoit une statue Magique; que les Egyptiens avoient placée en un endroit, pour retenir les Israélites, par la vertu qu'elle avoit reçue des Astres. Il dit fort bien „ que ces sottises sont „ nées de l'Écriture mal-entendue &

F 5

„ de

„ de la maniere folle dont les Juifs
 „ expliquent les passages ambigus de
 „ l'Ecriture Sainte. *Ex male intel-*
lecte Scriptura & fenetica Judæorum
in ambiguis interpretatione, nugamen-
tum illud præmum emanasse videtur. Il
 a raison de dire que *Baal-tsephon* étoit
 une ville, mais il semble que le nom
 marque qu'il y avoit un Temple de
 Baal. Au reste on ne peut pas savoir
 si *Tsephon* signifie ici le *Septentrion*,
 comme *Selden* le conjecture; ou quel-
 que autre chose, comme *caché*, ou
 le *Sanctuaire*, car le mot Hebreu peut
 signifier tout cela.

4. Notre Auteur traite au long du
 Veau d'Or, & après plusieurs digres-
 sions, qui marquent son savoir, il en
 conclut qu'Aaron n'imita pas, en
 cela, à proprement parler, le culte
 d'*Apis* & de *Mnevis*, dont on ne voit
 pas que les Egyptiens fissent des sta-
 tues; mais plutôt la coutume de mon-
 ter la figure d'un veau doré, dans
 les cérémonies que l'on faisoit à l'hon-
 neur d'*Osiris*. Mais comme l'on peut
 dire en général qu'Aaron imita les
 Egyptiens, on ne peut guere savoir,
 s'il ne fit rien du tout que ce qu'ils
 faisoient, & s'il n'ajouta rien du sien.
 Le peuple d'Israël voulant avoir un
 Dieu,

Dieu, ou une statue, que l'on portât à la tête de ses marches, Aharon leur fit un veau ; qui étoit la figure ou vivante, ou morte, sous laquelle les Egyptiens représentoient Osiris.

Je ne sais au reste, pourquoi *Selden* rejette avec dédain l'explication du mot † *Osiris*, que l'on trouve dans *Plutarque* & dans *Eusebe*, ou plutôt dans *Diodore* qu'*Eusebe* copie. C'est que ce mot signifie *qui a plusieurs yeux*, ou un *bienfauteur*. Si l'on écrivoit ce mot ainsi, en caractères Hebreux, *אֱוִרִי* *osiri*, on peut l'expliquer régulièrement *qui fait ma lumière*; ce qui quadre assez bien au Soleil, si l'on prend ces mots à la lettre, ou qui peut signifier un bienfauteur dans un sens figuré. Celui qui fait la lumière, ou le Soleil a, pour ainsi dire, plusieurs yeux, puis qu'il voit tout, comme *Diodore* de Sicile le remarque, à cette occasion; & l'on fait que la *lumière* marque le bien & le bonheur, comme les *ténèbres* le malheur. On en pourroit produire des exemples tirez de la Langue Hebraïque, & de la Langue Grecque. Il n'est pas besoin de dire que les Egyptiens placèrent l'âme d'*Osiris* dans le Soleil, comme celle d'*Isis* dans la

Lune, & dans la Canicule; ainsi qu'on l'a fait voir, dans l'*Explication Historique de la fable d'Adonis*. J'aimerois mieux suivre cette etymologie, fondée sur le témoignage d'Auteurs, qui vivoient dans un tems, auquel la Langue Egyptienne n'étoit pas entierement éteinte; que de faire venir ce mot de *Sichor*, nom du Nil, dont on a fait *Sichri*, *Ofichri* & *Osiris*, selon la conjecture de *Selden*, que d'autres ont suivie depuis. Les conjectures de cette sorte doivent, autant qu'il est possible, être conformes au témoignage des Anciens, comme je l'ai déjà dit.

5. Nôtre Auteur a fujet de rejeter les conjectures des Rabbins sur *Baal-Peor*, que *Kimabi* prétend ridiculement avoir été honoré, en faisant ses nécesitez devant sa statue, & *Maimonides*, en se découvrant devant lui. C'est aussi sans aucun fondement que *S. Jérôme* l'a pris pour Priape, comme *Selden* le fait voir. Toutes ces conjectures ne sont fondées que sur le mot *Phegor*, ou *Pehor* פֶּהוֹר, qui vient d'une racine, qui signifie *découvrir*; & ce fondement est trop léger, pour bâtir là dessus ce que les Juifs se sont imaginez, & ce que *S. Jérôme* avoit
 après

après de son maître. Il faut se souvenir ici de ce que *Selden* a dit des Rabbins sur *Baal-tsephon*. Il y a plus d'apparence que *Baal-peor* a tiré son nom du lieu, où il étoit adoré, qui étoit une montagne des Moabites, qui se nommoit *Peor*, ou *Phogor*, selon les différentes prononciations. Si l'on vouloit bâtir des histoires sur des étymologies, on pourroit dire qu'il y avoit une statue de ce Dieu, dans une fente de cette montagne; parce que ce même mot peut être expliqué ainsi, par le moyen des Langues Arabe & Syriaque. Mais ce seroit se moquer des Lecteurs, qui ont droit d'exiger de ceux qui se mêlent d'écrire plus de respect pour la Verité, que certaines gens n'en ont.

6. *Selden* finit son premier Livre, par un long recueil de ce que l'on trouve dans les Anciens & dans les Rabbins, touchant *Moloch*, & les autres Divinitez, qui y ont quelque rapport & touchant *Adad*, Dieu des Assyriens. Il parle aussi du nom Tyrien d'Hercule, qui est *Melicarte*, מלך קרתא, *Roi de la ville*, comme d'autres l'ont fait voir; ce qui est plutôt un titre, qu'un nom. A l'occasion de cela, il cite un passage d'*Ensebe* dans

la Chronique, où l'on trouve ces paroles selon la version de S. Jérôme, sur l'an cccxcix. *Hercules cognomento Desanaus in Phœnice clarus habetur. Unde & ad nostram usque memoriam à Capadocibus & Eliensibus Desanaus adhuc dicitur.* On ne trouve néanmoins rien de ce surnom d'Hercule, dans l'Antiquité, & d'autres Exemplaires Latins ont ici *Desinaas*, ou *Desinas*, ou *Desinaus*, ou *Dosinaus*, ou *Desonaas*, comme *Vossius* l'a remarqué dans son Ouvrage de l'Idolatrie Liv. I. c. 22. Il y a une plus grande variété, dans le Grec d'*Ensebe*, où Hercule est nommé *Diodas Διωδᾶς*, & où au lieu des peuples de l'*Elide* il y a ceux d'*Ilium*. Cela me fait croire que le mot, que l'on doit lire ici, est proprement une explication du nom Phénicien d'Hercule, *הרכל harochel*, qui signifie un marchand ou un voyageur, que l'on peut appeller en Grec *διωδύτης*, du verbe *διωδύειν*, qui signifie voyager.

IV. 1. *Selden* commence son II. Livre, par *Baal*, ou *Bel*, nom commun à plusieurs Divinitez de l'Orient, & explique tous les noms, où ce mot se trouve seul, ou joint avec quelque autre. Il y a parmi tout cela diverses di-

digressions, savantes à la vérité, mais qui détournent le Lecteur du sujet, dont il souhaite d'être instruit. *Selden* est extrêmement sujet à ce défaut.

Il est certain que les Grecs ont interprété le nom de *Belus* ou *Baal*, par *Zeus* & les Latins par *Jupiter*. Mais comme je l'ai déjà dit, ce n'étoit point la même Divinité, comme il paroît clairement par toute la vie de Jupiter, qui étoit un homme né en Candie, & qui passa sa vie dans la Grece. Mais dans la suite du tems, les Grecs attacherent au nom de *Zeus*, & les Latins à celui de *Jupiter*, l'idée de la suprême Divinité, & l'employèrent pour expliquer les noms des Dieux des autres nations, qu'elles regardoient comme les Dieux suprêmes. Il auroit mieux valu, pour ne pas tromper les Lecteurs, que les anciens Auteurs eussent par tout nommé les Dieux de leurs noms propres, & eussent ajouté ce que les peuples, qui les adoroient, en disoient. Autrement on confond, sans y prendre garde, le Dieu d'un lieu avec celui d'un autre. † J'ai traité ailleurs de cette matiere, ce qui fait que je ne m'y arrête pas davantage.

On

† Voyez *Artis Crit. Pag. 2. Sect. I. c. 13,*

On ne doit pas dire ici que les Dieux sont venus de l'Asie en Grece. Cela n'est vrai qu'à l'égard de quelques uns, tels que sont *Venus*, *Hecate*, *Bacchus*, *Hercule*, &c. Pour *Saturne* & ses fils, leur histoire, comme je l'ai dit, fait voir évidemment que c'étoient des hommes, qui regnoient en Grece & que les Grecs mirent au rang des Dieux. Si l'on nie cette histoire, ou qu'on l'explique allegoriquement, je ne vois pas ce que l'on peut dire d'assuré; car enfin on debitera ses propres songes, au lieu de ce que l'on trouve dans l'Antiquité. Il auroit été à souhaiter que *Selden*, au lieu de tant de digressions, eût fait de semblables remarques.

Je ne suis point de son sentiment, touchant l'origine du mot *Jovis*, d'où l'on a fait *Jovis Pater* & *Jupiter*. Il le fait venir du mot Hebreu *Jehova*; ce qui me paroît peu vrai-semblable, parce que les Latins ont tiré leur Religion des Grecs, & non des Orientaux, & qu'ils ne disent de leur *Jovis*, que ce que les Grecs ont dit de leur *Zeûs*. J'aimerois beaucoup mieux suivre la conjecture de *Saumaïse*, qui croit que les Eoliens, dont la dialecte a donné la naissance à la Langue Latine, ont dit *Zeβûs*, pour *Zeûs*, d'où est venu *Jovis*. 2. Nô-

2. Nôtre Auteur traite aussi fort au long de la Déesse *Astarte*, ou *Astboreth*, que les Sidoniens adoroient, & dont l'on a expliqué le nom par le mot de *Junon*. Il traite en même tems de diverses autres Divinités, qui y ont quelque rapport. On trouve de ceci, comme de presque tout le reste, des abrégés dans *Vossius*, de *Idololatria*; où il ne manque pas de citer de tems en tems *Selden*, de peur qu'on ne l'accuse de plagiat. Aussi ne sauroit-on faire aucun traité complet des Divinités, dont il parle, sans le copier. On peut le redresser & y ajouter quelques remarques, mais le principal fonds viendra toujours de lui.

3. Il faut dire la même chose du Chapitre suivant, où il est traité de *Dagon*, de *Dercet* & d'*Atergatis*, que *Selden* croit avoir été la même Divinité.

4. Dans le Ch. IV. *Selden* traite de la Venus Phénicienne, plutôt sur ce qui s'en trouve dans les Auteurs Payens, que sur ce qui s'en pourroit tirer de l'Ecriture Sainte, qui n'en dit rien distinctement.

5. *Selden* explique le nom d'une Idole nommé מִפְּלֶטֶשֶׁת *miphletsesh*, 1. Rois xv. après la Vulgate & les Rabbins, com-

comme s'il marquoit la même chose que Priape. Mais je n'en vois aucune preuve dans le Texte, ni dans aucun Auteur, à qui l'on s'en puisse fier. Car pour S. Jérôme, il ne savoit rien là dessus, que ce que les Juifs lui avoient appris, & ils n'étoient nullement dignes de foi. Il est vrai que Selden tire de la racine du mot Hebreu, que l'on a rapporté, le mot *Phallus*, qui est la partie caractéristique de Priape. Mais *Phallus* peut venir de *מִןּוּן phalon*, caché, aussi commodément que de l'autre mot.

6. Les Accaronites adoroient un Dieu, qu'ils nommoient *Baal-zebul*, comme qui diroit *Baal la mouche*; que Selden croit avoir été ainsi nommé, comme, parmi les Grecs, Hercule & Jupiter étoient nommez, en certains lieux, *ἀνόμενοι*, *chasse-mouches*; parce qu'ils chassoient, comme on le croyoit, les mouches, qui auroient autrement fort incommodé ces lieux en Été. Selden croit voir quelque trace de ce Dieu des Accaronites, dans un passage de Plin qui se trouve au Liv. x. c. 28. de son Histoire Naturelle, & que l'Auteur produit en ces termes: *Cyrenaici Acorem Deum* (invocant) *musarum multitudine pesti-*
len-

lentiam adferente , quæ protinus intereunt postquam litatum est illi Deo. Il croit que ce Dieu fut nommé *Acores* d'*Accaron* ; mais ce n'est qu'une conjecture des Critiques. * Les plus anciens M S S. ont ici : *Evismyacoren*, qui ne signifie rien & dont *Saumaïse* faisoit *Eli Myiacoren*, *μυαίον*, ceux d'*Elide* invoquent *Myiacores*, ou le Dieu Chasse-mouche. Le P. *Hardouin* a mieux aimé mettre *Myiagram*, qui fait néanmoins le même sens. Il ne faut donc plus chercher le Dieu des Accaronites, dans ce passage.

Selden avouë qu'il ne sait pas pour-quoi, du tems de Nôtre Seigneur, on nommoit *Baal-zebub*, ou *Baal-zebul* le Prince des Diables ; & je croi en effet qu'il n'est pas possible de le savoir, dans l'ignorance où l'on est de ce que les Accaronites croyoient de ce Dieu & des démêlez qu'il pouvoient avoir eus, avec les Juifs, là-dessus. Supposer que les Accaronites nommoient ainsi Pluton, c'est supposer ce que l'on ne fait point & dont il n'y a aucun vestige dans l'Antiquité. Pourquoi auroient-ils adopté ce que les Grecs disoient de leur Pluton, qui n'étoit pas une Divinité de l'Orient?

* Voyez Bibl. Univers. T. V. p. 8.

rient ? Pourquoi auroient-ils nommé le Dieu des Morts, *le Seigneur-mouche* ? On peut faire mille questions là-dessus, auxquelles on ne sauroit satisfaire, & qu'il ne sert de rien de faire naître par des suppositions arbitraires.

7. Nôtre Auteur traite dans les Chapp. VII, VIII, & IX. des Dieux des peuples, que Salmanasar envoya dans le país des Dix Tribus. Quoiqu'il en dise tout ce qu'on en peut dire, il n'en dit presque rien d'assuré, comme il le reconnoit lui même. Il explique très-bien, par *Baruch* & par *Herodote*, ce que peuvent signifier les mots מנז בנות *succhoth benoth*, ou les tabernacles des filles. Les Babylo niens, comme le disent ces Auteurs, prostituoient leurs filles, dans des tabernacles, ou des loges autour du Temple de Venus. Je m'étonne, après cela, comment on a crû que le nom de *Venus* pouvoit venir de *Benoth*, qui n'est point un nom d'Idole, si l'on y prend bien garde, mais qui marque seulement *les filles*, qui la servoient en se prostituant. Outre cela, c'est un mot purement Latin, qui ne vient nullement de l'Orient immédiatement, mais de la Langue Greque, dans laquelle *ἐννοίς* signifie non seule-

lement *union*, mais la *conjonction des sexes*. Les Eoliens en y ajoutant leur Digamma en ont fait *Ἑνώσις*, d'où est venu *Venos*, comme on prononçoit au commencement, & ensuite *Venus*; qui a marqué non seulement cette action, mais encore la Déesse que l'on croyoit présider là-dessus. On ne peut pas douter que les Latins n'aient très-souvent mis un V. ou un Digamma, au commencement des mots. Ainsi ils ont dit *Vesper* de ἑσπερος, *Vesta* de ἱστᾶ, & une infinité d'autres mots semblables; dont on trouvera des exemples dans le Traité de *Vossius*, de *permutatione litterarum*, & dans les principes de l'art des *Etymologies* de *Menage*. Je me persuade qu'on jugera cette Etymologie plus vrai-semblable que celle de *Selden*, & que celle de ceux qui derivent le mot de *Venus* du verbe *venire*, *quòd ad omnia veniat*.

Selden croit voir *Succoth Beneth*, dans une ville d'Afrique nommée *Sicca Veneria*, mais ce sont là des noms Latins, & non Africains.

8. *Selden* traite au Ch. xi. de *Thamouz*, qu'il fait voir être un Dieu Egyptien, & le même qu'*Osiris* & *Adonis*. Il est constant que *Thamouz* est

est un nom Egyptien , puis que c'est le nom d'un des mois Egyptiens , & un nom propre d'homme ; mais il est étrange qu'aucun des Auteurs Payens, qui ont parlé des superstitions des Egyptiens , ne nous aient appris ce nom.

9. Enfin nôtre Auteur finit son recueil, dans les Chapp. suiv. XII, XIII, XIV, XV, XVI, & XVII. par ce qu'il a pu ramasser de *Nebo*, de *Selach*, de *Cbiun*; des monceaux de pierre consacrez à Mercure & que l'on croit être nommez en Hebreu מרגמה *margemab*; des images des Dieux, que l'on mettoit sur la poupe, & sur la prouë des vaisseaux; & enfin du serpent d'airain, & des calomnies que l'on a débitées contre le culte des Juifs , parmi les Payens. Je ne m'arrêterai pas à cela, parce que je ne me suis pas proposé de faire d'extrait de ce Livre. Ce que j'en ait dit n'a été que pour faire quelques remarques , sur cet Ouvrage; d'où ceux qui ne le savoient pas pourront recueillir l'usage, que ceux qui entreprennent de parler à fonds des Dieux des Orientaux, font nécessairement de ce Livre. Aussi *Vossius* l'a-t-il, comme je l'ai dit, abrégé, mais en le nommant toujours & en donnant à l'Auteur les éloges qu'il mérite. C'est com-

comme il faut faire, & non parler méprisamment de ceux, dont on employe les materiaux; sur tout quand on fait en sa conscience, qu'on n'a jamais lû les originaux, que l'on cite, qu'à mesure que les Auteurs modernes les ont indiquez, si tant est même qu'on l'ait fait.

Si *Selden* avoit vû les inscriptions, que l'on a apportées depuis peu de Syrie, il auroit eu une occasion d'exercer son savoir, sur les noms de quelques Dieux qui n'étoient pas encore connus. L'illustre Mr. *Cuper*, qui joint à un profond savoir une civilité & une douceur toutes singulieres, vertus rares parmi les Savans, a publié une de ces Inscriptions; où il est parlé des Dieux *Madbachus* & *Salamanes*, comme de Dieux particuliers en quelque endroit de Syrie. Je sai ce que plusieurs personnes ont conjecturé là-dessus, mais cela ne m'empêchera pas de dire que je croi toujours qu'on peut regarder *Madbachus* & *Salamanes* comme deux Divinitez, qui présidoient sur le mariage, ou sur la paix de l'Etat. La premiere se nommoit *Madbak*, en Syriaque מרבק, mot qui vient de la racine רבק, qui signifie *s'attacher* & se dit de l'union des maris & des fem-

femmes. *Salman*, שלמן, est un nom propre, qui signifie *pacifique*, & qui vient de *schalom* שלום, *paix*. Ce peut donc être le nom d'une Divinité, qui présidoit, selon le sentiment des Syriens, sur la concorde des gens mariés, & qui conservoit la paix dans les ménages.

J'avoué que l'on pourroit donner plus d'étendue aux fonctions de ces Divinitez, & les faire présider sur l'attachement que les Sujets doivent avoir pour leurs Souverains, & sur la concorde & la paix, qui doit être entr'eux. Il se pourroit faire que *Crateas*, fils d'*Andronique*, auteur de cette inscription, eût dressé un Autel, après quelque dissension civile, selon le vœu que son pere en avoit fait.

On ne peut proposer qu'en doutant des conjectures, sur des Dieux aussi peu connus, que ceux là. Peut-être que l'on trouvera d'autres inscriptions plus étendues, que celle que *Mr. Cuper* a publiée, & j'en ai même déjà vu quelques unes, dans une Lettre venue de Syrie, entre les mains d'un habile homme. Quand on aura plus de lumieres, on verra à quoi l'on pourra s'en tenir. Je ne puis m'empêcher de louer *Selden* à cet égard, puis qu'en plu-

plusieurs endroits, où d'autres auroient d'autant plus hazardé, qu'on pouvoit moins relever leurs fautes, par le secours de l'Antiquité, qui ne nous fournit rien là-dessus, il s'est abstenu de rien conjecturer, pour ne pas débiter des songes.

Je ne m'arrêterai pas à celui, qui a fait des suppléments à *Selden*, en marquant les Auteurs Modernes, & sur tout ceux d'Allemagne, qui ont écrit pour, ou contre les pensées de cet habile Anglois. Il y a des lieux, où l'on estime & où l'on regarde comme habiles gens, ceux qui paroissent avoir feuilleté beaucoup d'Auteurs Modernes, & qui en font de longues citations. Ailleurs cette espece d'érudition ne plait pas, non seulement parce qu'on peut facilement citer ce qu'on n'a point lû, quand on ne fait que mettre un nom d'Auteur, ou marquer même l'endroit, où il traite de quelque chose; mais principalement parce que cette multitude d'Auteurs ne font souvent que copier assez grossièrement ce que d'autres ont dit avant eux, de sorte que qui en a lû un, les a tous lûs. Encore s'ils se servoient des matériaux, que d'autres ont ramassé avant eux, avec plus d'art & de méthode qu'ils

Tome VII. G n'a-

n'avoient fait, ou qu'ils exprimassent les choses en meilleur stile, on le leur pourroit pardonner. Mais il n'y a communément, dans leurs Ecrits, ni ordre, ni agrément, & souvent même très-peu de jugement. Après cela, on ne doit pas être étonné, si les gens de bon goût se dégoûtent de ces recueils.

ARTICLE III.

Mémoires pour servir à la Vie, d'ANTOINE ASHLEY, Comte de Shaftesbury, & Grand Chancelier d'Angleterre, sous Charles II.

PERSONNE n'ignore, en Angleterre, que le Comte de Shaftesbury, dont j'ai parlé dans le petit Abregé de la Vie de Mr. Locke, qui a paru dans le VI. Tome de cette *Bibliothèque*, n'ait été l'un des plus habiles hommes de son tems, & qu'il n'ait eu beaucoup de part aux affaires publiques de son País, durant la meilleure partie de sa Vie. Le peu, que j'en ai dit, a fait que plusieurs personnes de deça & de delà la mer, ont souhaité de

de connoître plus particulièrement ce grand homme ; dont la mémoire n'est pas moins digne d'être transmise à la Postérité , que celle des *Phociens* , des *Timoleons* , & des autres illustres Grecs , que l'amour de leur patrie a rendu fameux.

Quoi que je sois fort éloigné de pouvoir donner une Histoire complète du Comte de *Shaftesbury* , j'ai crû que je ferois plaisir aux personnes curieuses de ces sortes de choses , si je publiois , dans cet Article , quelques particularitez de sa Vie qu'on a trouvées parmi les Papiers de feu *Mr. Locke* ; & qui méritent d'être conservées , non seulement à cause qu'elles peuvent servir à faire connoître le génie de *My lord Shaftesbury* , mais encore parce que quelques-uns de ces Faits sont des morceaux considérables de ce qui s'est passé en Angleterre , de son tems.

ANTOINE ASHLEY , Chevalier , qui dans la suite reçût du Roi *Charles II.* le titre de Comte de *Shaftesbury* , étoit âgé d'environ vingt ans , vers le commencement de la Guerre Civile , qui s'alluma en Angleterre sous le regne de *Charles I.* †

G 2

„ Ayant

† Ici commencent les Mémoires , écrits par *My. Locke* , qu'on a eû soin de distinguer par des guillemets.

„ Ayant suivi le Roi à *Oxford* (car
 „ il demeura dans ce Parti, aussi
 „ long-tems qu'il eut quelque espe-
 „ rance d'y pouvoir servir sa Pa-
 „ trie) il fut introduit un jour au-
 „ près de ce Prince par Mylord *Falk-*
 „ *land*, son Ami, qui étoit alors Se-
 „ cretaire d'Etat; comme ayant à lui
 „ proposer quelque chose, qui étoit di-
 „ gne de l'attention de Sa Majesté. Dans
 „ cette audience, le Chevalier dit au
 „ Roi, qu'il croyoit pouvoir mettre
 „ fin à la guerre, si Sa Majesté le
 „ trouvoit à propos, & qu'Elle vou-
 „ lût le soutenir dans l'exécution de
 „ son dessein. Le Roi lui répondit,
 „ qu'il étoit bien jeune, pour une si
 „ grande entreprise. *Sire*, répliqua-t-il
 „ aussitôt, *vos affaires, n'en iront pas*
 „ *plus mal, pour cela, supposé que*
 „ *j'en vienne à bout.* Sur quoi le Roi
 „ témoignant avoir envie de l'enten-
 „ dre, il lui parla à peu près de cette
 „ manière: *Les Gentilshommes & tous*
 „ *ceux qui ont des terres, qui se sont*
 „ *engagés les premiers dans cette guer-*
 „ *re, voyent présentement qu'après un*
 „ *ou deux ans, elle ne paroît pas plus près*
 „ *de sa fin qu'elle l'étoit dans sa naissan-*
 „ *ce, & commencent d'en être ennuyez.*
 „ *Je suis persuadé qu'ils seroient bien*
 „ *aisés*

„ aises de vivre en repos chez eux ;
 „ s'ils pouvoient être assurés qu'on af-
 „ fermiroit leurs Droits & leurs Libet-
 „ tez. Je suis convaincu que c'est là
 „ présentement la disposition générale
 „ de tout le Royaume, & sur tout des †
 „ lieux où j'ai mon Bien, & aux-
 „ quels je m'intéresse le plus. Si donc
 „ Vbtre Majesté vouloit me donner pou-
 „ voir de traiter, avec les Garnisons
 „ du Parlement, & de leur accorder un
 „ plein & général pardon ; avec assu-
 „ rance qu'après qu'on auroit mis bas
 „ les armes des deux côtez, une Am-
 „ nistie générale remettrait toutes cho-
 „ ses dans le même état, où elles étoient
 „ avant la Guerre ; & qu'alors un Par-
 „ lement libre feroit ce qui resteroit à
 „ faire pour régler le Gouvernement de
 „ cette Nation, j'entreprendrois cette
 „ affaire. Il ajouta qu'il commen-
 „ ceroit par sa * propre Province ;
 „ persuadé que le bon succès, qui sui-
 „ vroit là son premier essai, engage-
 „ roit d'autres Garnisons voisines à lui
 „ ouvrir leurs Portes ; dès qu'il leur

G 3

„ fe-

† L'Ouest d'Angleterre, qui envoie, à
 proportion, un beaucoup plus grand nombre de
 Membres du Parlement, qu'aucune autre par-
 tie du Royaume.

* La Comté de Dorset.

„ feroit savoir, qu'en mettant bas les
 „ armes, elles seroient en paix & en
 „ sûreté.

„ Le Roi parut approuver ce pro-
 „ jet, & le Chevalier *Ashley* ayant re-
 „ çu un plein pouvoir, comme il le
 „ souhaitoit, s'en alla dans la Comté
 „ de Dorset, & ménagea un traité
 „ avec les Garnisons de *Paol*, de
 „ *Weimouth*, de *Dorchester*, & d'au-
 „ tres lieux; & cela avec tant de suc-
 „ cès, qu'une de ces Places fut actuel-
 „ lement mise entre ses mains; com-
 „ me les autres l'auroient été, peu de
 „ jours après. Mais le Prince *Man-
 „ rice*, fils de l'Electeur Palatin, qui
 „ commandoit quelques troupes du
 „ Roi, étant alors dans ces Quartiers-
 „ là avec son Armée, n'eut pas plû-
 „ tôt appris la reddition de la Place,
 „ qu'il y entra avec ses troupes, &
 „ leur en donna le pillage. Le Che-
 „ valier *Ashley*, sensiblement touché
 „ de ce manquement de parole, ne
 „ put s'empêcher d'en témoigner son
 „ ressentiment au Prince; de sorte
 „ qu'ils en vinrent, de part & d'autre,
 „ à des paroles assez fortes. Mais le
 „ mal étoit fait; & par là son dessein
 „ fut entierement rompu. Tout ce
 „ qu'il put faire, fut d'envoyer avertir
 „ les

„ les autres Garnisons, avec lesquelles
 „ il étoit en traité, de se tenir sur
 „ leurs gardes ; parce qu'il ne pouvoit
 „ point garantir les articles, dont ils
 „ étoient convenus.

„ Mais bientôt après, le Chevalier
 „ *Ashley* qui avoit l'esprit naturelle-
 „ ment actif, & qui ne cessoit de son-
 „ ger aux moyens de sauver sa Patrie
 „ (dont le bien a été le grand but de
 „ ses pensées & de ses actions, du-
 „ rant tout le cours de sa vie.) forma
 „ un autre Projet, dans le même des-
 „ sein de terminer la Guerre Civile,
 „ qui avoit fort incommodé le Ro-
 „ yatume, & dont personne ne pou-
 „ voit dire quelles seroient les suites.
 „ La premiere ouverture de ce nou-
 „ veau Projet se fit, dans une con-
 „ versation entre lui & le * Ser-
 „ geant en Loix *Fountain*, à *Hunger-*
 „ *ford*, où ils se rencontrèrent par ha-
 „ zard. Mécontens l'un & l'autre de
 „ la continuation de la Guerre, & dé-
 „ plorant les maux dont leur Pais
 „ étoit menacé, l'un d'eux s'avisa de
 „ dire que dans toute l'Angleterre les
 „ Provinces devroient prendre les ar-

G 4

„ mes,

* C'est en Angleterre le nom d'un Office
 dans la Loi, qui est d'un degré au dessus de
 celui de simple Avocat plaidant.

„ mes, pour tâcher de dissiper les Ar-
 „ mées des deux Partis. Cette Pro-
 „ position, de la manière dont elle fut
 „ discutée, pendant un après-soupe,
 „ paroïsoit bien plus un simple sou-
 „ hait, produit par une bonne intention,
 „ qu'un dessein formé. Mais le Che-
 „ valier *Ashley* l'examina, dans la sui-
 „ te, plus à loisir, & en fit un projet
 „ bien réglé, très-capable d'être mis
 „ en pratique : & dès-lors il ne cessa
 „ de songer au moyens d'en venir à
 „ l'exécution, & il y fit entrer la plû-
 „ part des Gentilshommes les mieux
 „ sensez & les mieux intentionnez des
 „ deux Partis, dans toute l'Angleter-
 „ re. C'est-là ce qui mit sur pied cet-
 „ te troisième espece d'Armée, qui
 „ parut tout d'un coup en divers en-
 „ droits de l'Angleterre, au grand
 „ étonnement des Armées de Roi &
 „ du Parlement, qui en furent fort
 „ épouvantées; & certainement si quel-
 „ ques-uns de ceux, qui s'étoient en-
 „ gagez dans cette affaire, & qui avoient
 „ promis de paroître au tems marqué,
 „ n'eussent pas manqué de parole à
 „ ce nouveau Parti des *Clubmen* (car
 „ c'est ainsi qu'on les nommoit) ils
 „ auroient été assez forts pour venir
 „ à bout de leur dessein; qui étoit
 „ d'en-

„ d'engager les deux Partis à mettre
 „ bas les armes, & s'ils ne vouloient
 „ pas le faire, de les y forcer, de se
 „ déclarer pour une Amnistie généra-
 „ le, d'obtenir la dissolution du Par-
 „ lement séant alors, & d'en faire
 „ appeller un nouveau, pour redres-
 „ ser les griefs & pour régler le Gou-
 „ vernement de la Nation. Ce n'étoit
 „ point là une entreprise romanesque,
 „ mais un dessein fondé sur de gran-
 „ des apparences de succès; car le peu-
 „ ple avoit déjà beaucoup souffert de
 „ cette Guerre, & les Gentilshom-
 „ mes & les personnes accommodées
 „ étoient fort revenus de leur premier
 „ emportement, & souhaïtoient de ren-
 „ trer dans leur ancien état, de jouir
 „ en sûreté du calme & de l'abondan-
 „ ce, dont ils étoient privez depuis
 „ cette levée de bouchers, & sur tout
 „ alors; parce qu'ils s'appercevoient
 „ que toute esperance de retirer quel-
 „ que avantage de la Guerre commen-
 „ çoit à leur être ôtée, particuliè-
 „ ment dans le Parti du Roi; &
 „ que c'étoient les Soldats de fortune
 „ qu'on considéroit le plus à la Cour,
 „ & qui avoient les places de com-
 „ mandement & le pouvoir entre leurs
 „ mains.

„ Le Chevalier *Asbley* avoit été
 „ quelque tems dans la Comté de Dor-
 „ set, occupé à assembler les parties
 „ de cette grande Machine, jusqu'à
 „ ce qu'en fin il l'eût mise en état de
 „ se mouvoir. Mais des gens, qui
 „ avoient témoigné beaucoup de pas-
 „ sion d'entrer dans cette entreprise,
 „ furent bien éloignez d'avoir autant de
 „ vigueur & de courage, lorsqu'il fut
 „ tems de venir à l'exécution; & la
 „ Cour qui avoit appris, ou soupçon-
 „ né que c'étoit de lui, que ce des-
 „ sein tiroit son origine, l'observa de
 „ si près, qu'il ne pouvoit point en-
 „ tretenir de correspondance, avec les
 „ Provinces éloignées & animer les
 „ differents membres de ce nouveau
 „ Corps, comme il étoit nécessaire.
 „ Enfin, avant qu'il fût tems pour
 „ lui de lever le masque, il reçut,
 „ par une Lettre du Roi fort civile &
 „ qui n'étoit pas du stile ordinaire,
 „ ordre de l'aller trouver à Oxford.
 „ Mais il ne manqua pas d'amis en
 „ Cour, qui l'avertirent du danger
 „ qu'il courroit de se rendre en ce
 „ lieu-là, & qui le confirmèrent dans
 „ le soupçon, où la Lettre du Roi
 „ l'avoit déjà jeté, qu'au lieu de lui
 „ vouloir tout le bien, qu'on lui té-
 „ moi-

„ moignoît dans cette Lettre, on lui
 „ préparoit quelque chose de fort dif-
 „ ferent. Outre cela, Mylord *Goring*,
 „ qui commandoit un Corps d'Armée
 „ dans ces Quartiers-là, ayant reçu
 „ ordre de la Cour, de se saisir de sa
 „ personne, lui avoit civilement en-
 „ voyé dire qu'il viendrait diner
 „ chez lui, un jour qu'il lui marqua.
 „ Tout cela joint ensemble lui fit voir
 „ qu'il ne pouvoit plus être en sûreté
 „ dans sa Maison, ni dans les Quar-
 „ tiers qu'occupoient les Troupes du
 „ Roi. Il alla donc se jeter, où l'on
 „ le pouſſoit ; c'est à dire, dans les
 „ Quartiers où étoient les Troupes du
 „ Parlement, & ſe refugia dans *Port-
 „ mouth*. C'est ainſi que, pour avoir
 „ tâché de ſauver ſon Roi & ſa Patrie,
 „ il fut chaffé du Parti, qu'il avoit
 „ choiſi. La Cour, qui alors, enflée
 „ d'eſperances vaines, ne s'attendoit
 „ à rien moins qu'à une entière con-
 „ quête du Royaume, & à devenir
 „ maîtrefſe abſolue de tout, avoit une
 „ extrême averſion pour tous les con-
 „ ſeils moderez, & pour les Gentils-
 „ hommes de ſon Parti, qui avan-
 „ çoient ou qui favorifoient la moi-
 „ dre propoſition d'accommodement.
 „ Ceux qui cherchoient ſincèrement le

„ bien de leur Patrie avoit beau avoir
 „ fait de grandes dépenses , & hazar-
 „ dé tout , pour soutenir le Parti du
 „ Roi ; bien loin de leur en tenir comp-
 „ te, dès qu'ils parurent se proposer,
 „ dans la Guerre, une autre fin, que
 „ la réduction du Parlement par la for-
 „ ce, on les regarda comme ennemis;
 „ & tout expedient, qui tendoit à un
 „ accommodement, passoit pour tra-
 „ hison. Un homme aussi considera-
 „ ble que le Chevalier *Ashley* , ainsi
 „ rejeté par le Roi , fut reçu à bras
 „ ouverts par ceux du Parlement : &
 „ quoi qu'il vînt à eux , après avoir été
 „ dans l'autre Parti, & qu'il se mît en-
 „ tre leurs mains , sans avoir fait au-
 „ cunes conditions ; il y avoit pour-
 „ tant entre eux des personnes , qui
 „ connoissoient si bien son mérite , &
 „ le cas qu'on en devoit faire, qu'on
 „ lui offrit bientôt après des emplois
 „ considérables de la part du Parle-
 „ ment , & qu'on lui confia en effet
 „ des places de commandement. On
 „ ne doutoit néanmoins pas qu'il ne
 „ fût très-bien instruit de ceux qui
 „ étoient dans le Parti opposé , & de
 „ leurs desseins. On étoit assuré, que
 „ sa grande pénétration ne pouvoit l'a-
 „ voir laissé dans l'ignorance, lui qui

„ VO-

„ voyoit les personnes qui y tenoient.
 „ les premiers rangs, qui tous étoient
 „ de sa connoissance, & la plupart
 „ de ses Amis.

„ Mais quoi que le Chevalier *Asb-*
 „ *ley* n'eût pas eû la liberté de demeu-
 „ rer parmi ceux, avec qui il s'étoit
 „ d'abord embarqué, & avec qui par
 „ conséquent il avoit vécu; & qu'il
 „ eût été forcé de se jeter dans le
 „ Parti du Parlement; il s'y rendit tout
 „ seul, il n'y porta que sa personne, &
 „ rien de ce qui pouvoit appartenir à
 „ autrui. Il laissa, pour ainsi dire,
 „ derriere lui tous ceux du Parti qu'il
 „ quittoit, leurs personnes, leurs in-
 „ terêts, leurs actions, leurs desseins,
 „ leurs conseils; de sorte qu'il n'y eût
 „ qui que ce fût, dans le Parti du Roi,
 „ qui pût se plaindre, qu'après le jour
 „ qu'il eut quitté sa maison, où il ne
 „ pouvoit plus vivre en sûreté, il eût
 „ conservé le souvenir de ce qu'il avoit
 „ sù, lorsqu'il étoit avec eux.

„ Il s'étoit fait un devoir si sacré de
 „ cette espece d'oubli, que sa fermeté
 „ à ne s'en départir jamais, pensa lui
 „ coûter cher, dans la suite. Mr. *Denzil*
 „ *Hollis* (qui fut depuis *Lord Hollis*)
 „ avoit été un des Commissaires em-
 „ ployé par le Parlement dans le Trai-

„ *ted d'Uxbridge*. Il étoit entré là dans
 „ quelques négociations secrètes &
 „ particulieres, avec le Roi. Cela ne
 „ put être tenu si secret, qu'il ne fût
 „ éventé, & que quelques Membres
 „ du Parlement n'en eussent connois-
 „ sance. Quelque tems après, *Mr.*
 „ *Hollis* étant attaqué sur cela, en plein
 „ Parlement, par un Parti contraire;
 „ rien ne manquoit, pour le perdre
 „ entièrement, que des témoins qui
 „ pussent appuyer l'accusation qu'on
 „ intentoit contre lui d'avoir entretenu
 „ intelligence avec les Royalistes.
 „ Ceux de ce Parti crurent que le Che-
 „ valier *Ashley* les serviroit infail-
 „ liblement, dans cette affaire; car ils ne
 „ doutoient point qu'il ne fût assez in-
 „ struit de la chose, & ils comptoient
 „ hardiment sur lui; persuadez qu'il
 „ ne manqueroit pas d'embrasser une
 „ si belle occasion, & qui se présen-
 „ toit d'elle-même, de ruiner *Mr. Hol-*
 „ *lis*, qui étoit depuis long-tems son
 „ ennemi, à l'occasion d'un démêlé
 „ de famille; que *Mr. Hollis* avoit
 „ poussé si loin, que, par son credit
 „ dans la Chambre des Communes,
 „ il avoit fait exclurre du Parlement
 „ le Chevalier *Ashley*, quoi que légitime-
 „ ment élu. Dans cette supposi-
 „ tion,

„ tion , on le cita dans la Chambre ,
 „ & ayant comparu , on lui demanda ,
 „ si , lorsqu'il étoit à Oxford , il n'a-
 „ voit rien sù ni oui dire d'une négo-
 „ ciation secrète de Mr. *Hollis* avec
 „ le Roi , dans le tems du Traité d'*Ux-*
 „ *bridge* ; sur quoi le Chevalier *Asbley*
 „ répondit , qu'il ne pouvoit rien ré-
 „ pondre à cette question , car quoi-
 „ que ce qu'il auroit à dire dût peut-
 „ être servir à justifier Mr. *Hollis* , il
 „ ne pouvoit pourtant pas se donner
 „ la liberté de parler dans ce cas ; par-
 „ ce que quelque réponse qu'il fît ,
 „ ce seroit avouer , que , s'il avoit sçu
 „ quelque chose au desavantage de
 „ Mr. *Hollis* , il auroit eu recours à
 „ cette voye infame de lui nuire , &
 „ de se vanger d'un homme , qui étoit
 „ son ennemi.

„ Ceux qui l'avoient fait comparoi-
 „ tre , le presserent extrêmement de
 „ parler , mais en vain , quoi qu'ils
 „ ajoutassent des menaces de l'envo-
 „ yer à la Tour. Enfin , comme il
 „ persistoit résolument dans le silence ,
 „ on lui ordonna de se retirer ; & ceux ,
 „ qui avoient compté qu'il découvi-
 „ roit ce qu'ils souhaïtoient , frustrés
 „ dans leur attente , & pour cette rai-
 „ son très-mécontents , proposèrent
 „ avec

„ avec beaucoup de chaleur de le fai-
 „ re arrêter; dequoy le Chevalier *Ash-*
 „ *ley*, qui se tenoit à la Porte de
 „ Chambre, ayant été averti, il atten-
 „ dit sa sentence sans s'émouvoir;
 „ quoi que plusieurs de ses Amis for-
 „ tissent du Parlement, pour le pres-
 „ ser instamment de céder aux sollici-
 „ tations de la Chambre. Mais de-
 „ meurant ferme, dans sa première
 „ résolution, il trouva enfin assez d'a-
 „ mis, parmi les plus considérables
 „ du Parti contraire à Mr. *Hollis*, pour
 „ le tirer d'affaire; ils exalterent extre-
 „ mement la générosité de sa condui-
 „ te, & firent voir que cette action
 „ méritoit si fort les louanges de l'As-
 „semblée, plutôt que ses censures,
 „ que ceux qui étoient le plus aigris
 „ eurent honte d'insister plus long-
 „ tems là-dessus, & laissèrent tomber
 „ la proposition de l'arrêter.

„ Quelques jours après, Mr. *Hol-*
 „ *lis* alla au logis du Chevalier *Ash-*
 „ *ley*, & le remercia, en termes pleins
 „ de reconnoissance & d'estime, de
 „ l'égard qu'il venoit d'avoir pour lui,
 „ dans le Parlement. Le Chevalier
 „ répondit, qu'il ne prétendoit rien
 „ mériter de lui, par l'action qu'il ve-
 „ noit de faire, ni lui imposer aucu-

„ ne

„ ne obligation pour cela ; que ce n'é-
„ toit point par considération qu'il eût
„ eue pour lui, qu'il en avoit usé de
„ cette manière ; mais qu'il se devoit
„ cela à soi-même , qu'il l'auroit fait
„ également, si toute autre personne
„ y eût été intéressée & qu'ainsi il se
„ croyoit autant en liberté qu'aupara-
„ vant, de vivre avec lui, comme il
„ le trouveroit à propos ; mais qu'avec
„ tout cela, il n'étoit pas si mal infor-
„ mé du mérite de Mr. *Hollis*, & ne
„ connoissoit pas si peu le prix de son
„ amitié, qu'il ne fût prêt à l'accepter,
„ comme une très-grande faveur, s'il
„ l'en jugeoit digne. Mr. *Hollis*, qui
„ ne fut pas moins charmé de son Dis-
„ cours, que de ce qui en avoit été
„ l'occasion, lui donna de nouvelles
„ assurances d'une amitié ardente &
„ sincère, qui furent reçues avec des
„ termes, qui marquoient la conside-
„ ration que le Chevalier avoit pour
„ lui. Par-là une ancienne mesintel-
„ ligence entre deux hommes, qui
„ avoient le cœur généreux & de
„ grands biens, qui étoient voisins &
„ vivoient dans la même Province,
„ fut changée en une vraie & solide
„ amitié, qui dura autant que leur
„ vie.

„ Cette

„ Cette histoire me remet dans l'es-
 „ prit ce qu'il me souvient de lui avoir
 „ ouï dire fort souvent, touchant l'o-
 „ bligation où l'on est de garder le si-
 „ lence , à propos de quelque chose
 „ qui avoit été dit devant lui ; *que ce*
 „ *n'étoit pas assez qu'il tint secret ce*
 „ *qui lui avoit été confié, sous cette con-*
 „ *dition ; mais que la conversation em-*
 „ *portoit, outre cela, une confiance gé-*
 „ *nérale & tacite, en vertu de laquel-*
 „ *le on est obligé de ne pas rapporter*
 „ *une chose qui peut en quelque ma-*
 „ *nière préjudicier à celui qui l'a dite,*
 „ *quoi qu'il n'ait point fait connoître*
 „ *qu'il souhaitoit, que la chose ne fût*
 „ *point redite.*

„ Il avoit accoustumé de dire, que
 „ la sagesse résidoit dans le cœur , &
 „ non dans la tête ; & que ce n'est pas
 „ du défaut de connoissance , mais de
 „ la corruption du cœur que vient l'ex-
 „ travagance des actions des hommes,
 „ & le déreglement de leur condui-
 „ te.

„ Il disoit aussi qu'il y a dans châ-
 „ que personne deux hommes , l'un
 „ sage , & l'autre fou ; & qu'il faut
 „ leur accorder la liberté de suivre leur
 „ genie , chacun à son tour. Que si
 „ vous prétendez, disoit-il, que le Sa-
 „ ge,

„ ge , le Grave & le Serein ait tou-
„ jours le timon, le Fou deviendra si
„ inquiet & si incommode, qu'il met-
„ tra le Sage en désordre, & le ren-
„ dra incapable de rien faire. Il faut
„ donc que le Fou ait aussi à son tour
„ la liberté de suivre ses caprices, de
„ jouer, & folâtrer, pour ainsi dire,
„ à sa fantaisie, si vous voulez que vos
„ affaires aillent leur train & sans pei-
„ ne.

„ Je lui ai entendu dire, qu'il ne
„ demandoit d'un homme, quel qu'il
„ fût, pour le connoître, sinon qu'il
„ voulût parler. *Qu'il parle, comme*
„ *il voudra*, disoit-il, *pourvu qu'il*
„ *parle, cela suffit.* Effectivement,
„ je n'ai jamais vu personne pénétrer
„ si promptement dans le cœur des
„ hommes, & à la faveur d'une peti-
„ te ouverture reconnoître, comme
„ il vouloit, les recoins d'un lieu si
„ obscur. Il comprenoit au juste les
„ messages qu'on venoit lui faire, dès
„ que ceux, qui en étoient chargés,
„ ouvroient la bouche, & qu'ils com-
„ mençoient leur discours, en apparen-
„ ce dans un tout autre dessein. Il me
„ souvient de quelques faits, qui pour-
„ ront servir à justifier ce que je viens de
„ dire de son extrême pénétration.

„ Le

„ * Le Chevalier *Onlow* & lui ayant
 „ été invitez , par le Chevalier J. D.
 „ à aller dîner chez lui, à † *Chelsey*;
 „ & priez de s'y rendre de bonne heu-
 „ re, parce qu'il avoit une affaire im-
 „ portante à leur communiquer , ils
 „ vinrent à tems, & dès qu'ils furent
 „ assis , le Chevalier J. D. leur dit;
 „ qu'il avoit jetté les yeux sur eux, &
 „ cause de leur habileté, & de l'amir-
 „ tie particulière qu'ils avoient pour
 „ lui, afin d'avoir leur avis, sur une
 „ matière qui lui étoit de la dernière
 „ importance ; & en même tems il
 „ ajouta, qu'ayant vécu plusieurs an-
 „ nées en veuvage, il commençoit à
 „ avoir besoin d'une personne, qui
 „ pût le soulager d'une partie des af-
 „ faires de sa famille & prendre soin
 „ de lui-même , pendant ce qui lui
 „ restoit de vie; qu'il alloit être tou-
 „ jours plus exposé aux infirmités de
 „ la vieillesse; & que pour cet effet il
 „ avoit jetté les yeux sur une femme,
 „ qui lui étoit connue, par une expé-
 „ rience de plusieurs années; qu'en
 „ un mot c'étoit la Gouvernante de
 „ sa maison. Ces Messieurs, qui con-
 „ noissoient très-bien cette femme, &
 „ qui

„ * *Sir Richard Onlow.* † C'est un petit
 „ Lieu à deux milles de Londres.

„ qui étoient grands amis du Fils & de
 „ la Fille du Chevalier , tous deux en
 „ âge d'être mariez , & auxquels ils
 „ jugeoient que ce mariage feroit fort
 „ préjudiciable , furent également con-
 „ traires , dans leur cœur , au deſſein
 „ de ce bon homme. Le Chevalier
 „ Onlow ayant donc commencé à par-
 „ ler , pour le deſapprouver , quand
 „ il fut venu à l'endroit de ſon Diſ-
 „ cours , où il alloit faire le portrait
 „ de la femme , & la peindre de tou-
 „ tes ſes couleurs ; le Chevalier *Ash-*
 „ *ley* voyant où il alloit , pour préve-
 „ nir tout inconvenient , demanda per-
 „ miſſion de l'interrompre , pour fai-
 „ re une petite queſtion au Chevalier.
 „ J. D. ſavoir , ſ'il n'étoit pas déjà
 „ marié ? Le bon homme , interdit
 „ à cette demande , répondit qu'oui ,
 „ qu'il s'étoit effectivement marié le
 „ jour d'auparavant ; & bien donc ,
 „ repliqua le Chevalier *Ashley* , nôtre
 „ avis n'eſt plus néceſſaire ; je vous
 „ prie , que nous aiyons l'honneur de
 „ voir Madame , pour la féliciter , après
 „ quoi nous nous mettrons à table.
 „ Comme ils revenoient à Londres
 „ en carroſſe , je vous ſais fort obligé ,
 „ lui dit le Chevalier Onlow , de m'a-
 „ voir empêché d'entrer dans un diſ-
 „ cours ,

„ cours, qu'on ne m'auroit jamais par-
 „ donné, si j'eusse déclaré ouvertement
 „ ce que j'avois sur le bout de la lan-
 „ gue; mais pour le Chevalier J. D.
 „ il me semble qu'il vous devoit cou-
 „ per la gorge, pour la question civile
 „ que vous lui avez faite. Comment
 „ pouvoit-il vous venir dans l'Esprit de
 „ demander à un homme; qui nous avoit
 „ invités solennellement, pour savoir
 „ ce que nous avions à lui conseiller sur
 „ son mariage; qui nous avoit grave-
 „ ment nommé la Femme & nous avoit
 „ laissé entrer sérieusement dans la dis-
 „ cussion de cette affaire; comment,
 „ dis-je, avez-vous pu vous aviser de
 „ lui demander s'il n'étoit pas déjà ma-
 „ rié? Considérant le génie de l'hom-
 „ me, répondit le Chevalier Ashley,
 „ & sa manière d'agir, j'ai soupçonné
 „ qu'ayant fait une sottise il souhai-
 „ toit de se couvrir de notre approba-
 „ tion.

„ Quelque tems après le rétablis-
 „ sement du Roi Charles II. s'étant
 „ trouvé à dîner avec le Comte de
 „ Southampton, chez le Chancelier
 „ Hyde, comme ils retournoient chez
 „ eux, il dit au Comte de Southamp-
 „ ton; Mademoiselle Anne Hyde, que
 „ nous venons de voir, est certainement

„ ma-

„ mariée avec * un des Frères. Le
 „ Comte, qui étoit ami du Chancel-
 „ lier, traita cela de chimérique, &
 „ lui demanda d'où lui pouvoit venir
 „ une si étrange pensée. *Affârez-vous,*
 „ *repliqua-t-il, que la chose est ainsi. Un*
 „ *secret respect, qu'on tâchoit de suppri-*
 „ *mer, paroïssoit si visiblement dans les*
 „ *regards, la voix, & les manières*
 „ *de sa Mère qui prenoit soin de la ser-*
 „ *vir, ou de lui offrir de chaque mets,*
 „ *qu'il est impossible que cela ne soit,*
 „ *comme je vous le dis.* Le Comte de
 „ Southampton, qui avoit d'abord re-
 „ gardé cette pensée, comme une ima-
 „ gination frivole, ne fut pas long-
 „ tems à être convaincu que † *Mi-*
 „ *lord Ashley* n'avoit pas mal con-
 „ jecturé; car le Duc d'York avoua
 „ peu de tems après publiquement son
 „ mariage, avec cette Dame, qui a
 „ donné deux grandes Reines à l'An-
 „ gleterre.

„ Je rapporterai encore un exemple
 „ de sa grande pénétration dans une
 „ occasion très-considérable, où elle
 „ lui

* Charles II. ou le Duc d'York.

† On le nommoit alors ainsi, parce qu'il
 avoit été créé Baron peu de tems après le
 rétablissement de Charles II. qui lui donna en-
 suite le titre de Comte de Shaftesbury.

„ lui fut fort utile à lui-même. Quel-
 „ que tems après la mort de *Cromwel*,
 „ l'Armée ayant ôté le gouvernement
 „ des affaires à *Richard*, fils de *Crom-*
 „ *wel*, les Officiers Généraux s'en
 „ emparèrent eux-mêmes, & com-
 „ mencèrent à exercer cette autorité,
 „ par un certain nombre d'entre eux;
 „ qui fut établi par *Lambert*, qui avoit
 „ le plus de crédit dans l'Armée, dont
 „ il avoit le principal commandement.
 „ Ils nommèrent ce nouvel établisse-
 „ ment le *Comité de Sûreté*. Le Che-
 „ valier *Ashley* ayant tout sujet de
 „ craindre que cette usurpation, quoi-
 „ que couverte d'un prétexte & d'un
 „ titre spécieux, ne produisît enfin une
 „ vraie tyrannie; il jugea que le pré-
 „ mier pas qu'il falloit faire, pour ré-
 „ tablir l'ancienne forme du gouver-
 „ nement de la Nation, étoit de diffi-
 „ ciler ce nouvel établissement; ce
 „ qu'on ne pouvoit exécuter, sous au-
 „ cun prétexte légitime, que par l'auto-
 „ rité du long Parlement. † S'étant donc
 „ assemblé secrètement, avec le Che-
 „ valier * *Haselrig* & quelques autres
 „ Membres, ils donnerent différentes
 „ com-

† On appelloit ainsi le Parlement de 1641.
 qui commença & finit la Guerre contre le Roi
 Charles I. * Sir Arthur Haselrig.

„ commissions au nom du Parlement,
 „ à l'un pour être Major Général des
 „ troupes autour de Londres , à un
 „ autre pour l'être de celles de l'Ouëst
 „ d'Angleterre , &c. & cela dans un
 „ tems qu'ils n'avoient pas un seul sol-
 „ dat en leur disposition. Aussi avoit-
 „ il accoustumé de dire en riant , qu'a-
 „ près avoir reçu sa commission , son
 „ grand soin avoit été de trouver où
 „ il pourroit la cacher. Avant cela, il
 „ s'étoit assuré de la Ville de *Ports-*
 „ *mouth* , car ayant rencontré un jour
 „ par hazard dans *Westmunster-hall* le
 „ Colonel *Metham* Gouverneur de
 „ cette Place, l'un de ses anciens Amis,
 „ il lui demanda , si , supposé qu'il vînt
 „ à avoir besoin de *Portsmouth* , il
 „ voudroit bien le lui remettre entre
 „ les mains ; le Colonel l'assûra que
 „ cette Place seroit à sa dévotion ,
 „ quand il voudroit. Quoi que ces
 „ négociations ne fissent pas partie de
 „ celles , qui étoient ménagées plus
 „ secretement ; cependant comme el-
 „ les donnoient l'idée de quelques
 „ préparatifs éloignez , la *Maison de*
 „ *Wallingford*, où s'assembloit le Com-
 „ mité de Sûreté , en prit l'alarme ;
 „ de sorte que ces Messieurs com-
 „ mencèrent à examiner avec tant
 „

„ d'application toutes les actions &
 „ les démarches, qui pouvoient éclair-
 „ cir leurs soupçons, qu'à la fin ils
 „ furent pleinement persuadez qu'on
 „ machinoit quelque chose contre
 „ eux, & qu'on se préparoit en diffé-
 „ rens endroits à quelque soulèvement.
 „ Comme ils connoissoient la vigueur
 „ & l'activité du Chevalier *Asbley*, &
 „ sa disposition à leur égard, ils soup-
 „ çonnerent qu'il étoit un des arc-
 „ boutans de cette affaire. Pour pé-
 „ nétrer donc aussi avant qu'ils pour-
 „ roient dans ce mystère, & pour s'as-
 „ sûrer de l'homme qu'ils apprehen-
 „ doient le plus; ils le manderent à la
 „ Maison de Wallingford, où *Fleet-*
 „ *wood* l'examina sur les raisons qu'il
 „ avoit de soupçonner, qu'il formoit
 „ des desseins contre eux dans l'Ouëst
 „ de l'Angleterre; qu'il y disposoit le
 „ Peuple à un soulèvement, & qu'il
 „ vouloit s'aller mettre à sa tête. Il
 „ leur répondit, qu'il ne se croyoit
 „ nullement obligé de leur rendre
 „ compte de ses actions, ni de s'en-
 „ gager à eux par aucune promesse;
 „ mais que, pour leur faire voir com-
 „ bien leurs soupçons étoient mal fon-
 „ dez, il promettoit de ne pas sortir de
 „ la Ville, qu'il ne vînt le leur déclara-
 „

,, rer

„ rer auparavant. *Fleetwood* qui sa-
 „ voit qu'on pouvoit l'en croire, sur
 „ sa parole, satisfait de sa promesse le
 „ laissa aller à cette condition. Com-
 „ me l'on savoit que son Bien étoit
 „ dans l'Ouest de l'Angleterre, où il
 „ avoit aussi le plus de credit; on pré-
 „ suma que c'étoit là son poste & que,
 „ s'il se faisoit quelque mouvement,
 „ il ne manqueroit pas d'y paroître;
 „ parce que son plus grand credit,
 „ étant en ce pais-là, on ne voyoit
 „ personne, qui pût y prendre sa pla-
 „ ce, & y jouer son rôle. Mais ils
 „ se trompèrent en cela, car ce nou-
 „ veau Parti ayant sù qu'il auroit
 „ Portsmouth, le Chevalier *Hafelrig*
 „ se chargea d'abord de ce poste; &
 „ le Chevalier *Ashley* choisit de rester
 „ à Londres; parce qu'il avoit des
 „ machines à faire jouer dans l'Ar-
 „ mée, logée dans cette Ville, ou
 „ autour; & qu'il savoit que ce se-
 „ roit là le Siège des grandes affaires
 „ & de certaines négociations, d'où dé-
 „ pendoit le succès de leur entreprise.
 „ *Lambert*, l'un des principaux Di-
 „ recteurs des affaires dans l'Assem-
 „ blée de *Wallingford*, étoit absent,
 „ lorsque le Chevalier *Ashley* y com-
 „ parut, & il n'arriva qu'après que le

„ Chevalier se fut retiré. Mais il n'eut
 „ pas plutôt appris qu'il avoit compa-
 „ ru dans l'Assemblée, & tout ce qui
 „ s'étoit passé, qu'il blâma *Fleetwood*,
 „ de l'avoir laissé aller, & dit, qu'on
 „ auroit dû s'assurer de sa personne ;
 „ qu'il y avoit certainement quelque
 „ chose, en quoi ils avoient été trom-
 „ pez ; & qu'ils ne devoient pas avoir
 „ laissé échapper si facilement un hom-
 „ me, aussi actif & aussi dangereux que
 „ lui. *Lambert* avoit plus de péné-
 „ tration & d'étendue d'esprit, que
 „ *Fleetwood* & que tout le reste de ces
 „ gens-là. C'est pourquoi connoissant
 „ de quelle importance il étoit, pour
 „ leur sûreté, de faire avorter les projets
 „ d'un homme si habile & si vigilant,
 „ il résolut de ne rien négliger pour
 „ se rendre maître de sa personne.

„ Le Chevalier *Ashley* retournant
 „ un soir dans son Logis, auprès du
 „ *Coventgarden*, trouva un homme qui
 „ frappoit à sa porte. Il lui demanda
 „ à qui il en vouloit, cet homme ré-
 „ pondit que c'étoit à lui-même ; &
 „ là-dessus il entra en discours, avec
 „ lui. Le Chevalier *Ashley* l'écouta
 „ aussi long-tems qu'il voulut, & lui
 „ rendit telle réponse qu'il jugea à pro-
 „ pos ; après quoi ils se separerent.

„ L'E-

„ L'Etranger sortit de l'entrée du Lo-
 „ gis, où s'étoit passé leur conféré-
 „ ce, dans la rue; & le Chevalier s'a-
 „ vança, vers le corps du Logis; mais
 „ conjecturant, par ce que cet hom-
 „ me venoit de lui conter, que ce
 „ n'étoit qu'un prétexte; & que dans
 „ le fond il étoit envoyé pour quel-
 „ que autre chose, il marcha, en le
 „ quittant, vers le dedans du Logis
 „ comme s'il eût eu dessein d'y en-
 „ trer; mais dès que cet homme fut
 „ hors de vûe, il revint sur ses pas,
 „ & alla dans la Maison de son Bar-
 „ bier, qui logeoit tout auprès. Il n'y
 „ fut pas plutôt entré, & arrivé dans
 „ une Chambre du premier étage, que
 „ sa Porte fut environnée de mousque-
 „ taires; & en même tems, l'Officier
 „ accompagné d'autres gens entra dans
 „ la Maison, pour se saisir de sa per-
 „ sonne. Comme on ne le trouva point,
 „ on fouilla exactement dans tous les
 „ coins & recoins du Logis, l'Officier
 „ ne cessant d'assurer qu'il ne doutoit
 „ nullement qu'il ne fût dans la Mai-
 „ son; parce qu'il venoit tout présen-
 „ tement de le quitter, ce qui étoit
 „ vrai; car il n'avoit été qu'au coin
 „ de la rue, pour aller chercher une
 „ compagnie de soldats, qu'il y avoit

„ laissée hors de vûe , pendant qu'il
 „ étoit allé s'assurer lui-même, si le
 „ Gentilhomme qu'il cherchoit, étoit
 „ chez lui. Ne doutant plus, après ce-
 „ la , de l'y trouver il étoit revenu
 „ avec ses soldats pour s'en saisir. Mais
 „ le Chevalier *Ashley* ayant pénétré, au
 „ travers de ce qu'il venoit de lui di-
 „ re, lui donna le change. Dès-lors
 „ il fut obligé de pourvoir à sa sûreté
 „ & de se tenir caché; mais ce ne fut
 „ pas, pour vivre retiré dans un coin,
 „ les bras croisez. Du lieu de sa re-
 „ traite, il continua à attaquer les
 „ Officiers de Wallingford, & ne laissa
 „ pas de leur faire sentir son credit,
 „ quoi qu'il ne se montrât point. Il
 „ engagea plusieurs Compagnies de
 „ leurs soldats à se rendre dans *Lin-*
 „ *coln's-Inne-Fields*, sans leurs Officiers;
 „ & de se mettre là sous le comman-
 „ dement de certains Officiers, qu'il
 „ leur avoit assignez. La Ville de Lon-
 „ dres commença à reprendre coura-
 „ ge & à faire connoître qu'elle n'avoit
 „ pas grand égard, pour l'Assemblée
 „ de Wallingford. Le Chevalier *Ash-*
 „ *ley* ne cessa d'agir, qu'il n'eût formé
 „ un Parti assez puissant & assez cou-
 „ rageux, pour se déclarer ouverte-
 „ ment, en faveur de l'ancien Parle-
 „ ment,

„ ment, comme le seul pouvoir légi-
 „ time qui fût alors en Angleterre, &
 „ qui eût droit de prétendre au Gou-
 „ vernement de l'Etat, & de s'en char-
 „ ger actuellement. Portsmouth ayant
 „ été mis entre les mains du Cheva-
 „ lier *Haselrig*, & la Ville de Lon-
 „ dres faisant éclatter son inclination
 „ pour le Parlement, les Provinces
 „ d'Angleterre se déclarèrent aussi-tôt
 „ du même côté; & leur concours
 „ donna un si grand avantage au nou-
 „ veau Parti, qu'on réhabilita les
 „ Membres, qui avoient été exclus
 „ du Parlement, dans les administra-
 „ tions précédentes. Ce fut-là la pré-
 „ mière démarche que le Chevalier
 „ *Ashley* fit à découvert, pour arracher
 „ le pouvoir de gouverner l'Etat d'en-
 „ tre les mains de l'Armée; qui re-
 „ gardant *Richard*, fils de *Cromwel*
 „ comme un homme indigne d'un tel
 „ maniement, s'en étoit emparée com-
 „ me je viens de le dire, & en avoit
 „ donné la charge à une Assemblée
 „ composée de ses propres Officiers.
 „ *Lambert*, qui avoit le plus de pou-
 „ voir & d'autorité dans l'Armée, l'a-
 „ voit placée, dans ce Comité, jus-
 „ qu'à ce qu'il eût disposé les choses
 „ de telle manière, qu'il pût faire

„ tomber toute l'administration des af-
 „ faires entre ses mains seules. Mais
 „ le Chevalier *Ashley* trouva moyen
 „ de faire échouer tous ses projets,
 „ dès que le Parlement fut rétabli.
 „ La première chose qu'il fit , fut
 „ d'obtenir du Parlement , pour lui-
 „ même & pour deux ou trois autres
 „ Membres des plus considérables &
 „ des plus populaires, une commis-
 „ sion, qui leur donnoit le pouvoir de
 „ commander toutes les Troupes ,
 „ qui étoient en Angleterre ; duquel
 „ ils ne devoient jouir que conjointe-
 „ ment. Cela ne fut pas plutôt fait,
 „ qu'il les pria de se rendre dans un
 „ endroit, où il avoit fait assembler
 „ nombre de Copistes, pour leur fai-
 „ re transcrire sur le champ quantité
 „ de copies d'une Lettre ; où ils dé-
 „ claroient qu'ayant plû à Dieu de ré-
 „ tablir le Parlement dans l'exercice
 „ de son autorité , & que ce même
 „ Parlement leur ayant donné com-
 „ mission de commander l'Armée, ils
 „ ordonnoient à l'Officier auquel la
 „ Lettre étoit adressée, de se rendre
 „ incessamment en certain lieu, avec sa
 „ compagnie de Cavalerie, ou d'In-
 „ fanterie, ou avec son Regiment.
 „ Ces Lettres étoient adressées au
 „ prin-

„ principal Officier de chaque Corps,
 „ qui avoient leurs quartiers ensem-
 „ ble , dans un certain endroit de
 „ l'Angleterre. Elles furent envoyées,
 „ cette même nuit , par des Messa-
 „ gers particuliers ; de sorte que plu-
 „ sieurs Officiers recevant un ordre si
 „ exprès de marcher sur le champ , ils
 „ n'eurent pas le tems de s'assembler
 „ & de concerter entr'eux ce qu'ils
 „ devoient faire. Comme ils n'appre-
 „ noient par là autre chose , si ce n'est
 „ que le Parlement étoit rétabli , &
 „ que Londres, Portsmouth & d'au-
 „ tres Villes en Angleterre s'étoient
 „ déclarées pour le Parlement, ils n'o-
 „ serent pas désobeir , mais tous , se-
 „ lon leurs differens ordres , se mi-
 „ rent en marche , les uns d'un côté
 „ & les autres d'un autre ; & par là
 „ cette Armée , qui étoit l'unique
 „ soutien du Comité de Sûreté , fut
 „ entièrement dissipée , & devint tout-à-
 „ fait inutile à l'Assemblée de *Walling-*
 „ *ford* , qui se trouva ainsi sous la puis-
 „ sance du Parlement ; les membres
 „ de cette Assemblée étant autant de
 „ gens desarmez , dont il pouvoit dis-
 „ poser comme il vouloit.

„ Si le Chevalier *Asbley* en eût été
 „ crû auparavant , les choses ne se-
 „ roient

„ roient peut-être jamais venus à l'ex-
 „ trémité, à laquelle on les porta de-
 „ puis. C'est une chose connue que
 „ pendant que le Parlement demeura
 „ dans son entier, *Denzil Hollis* y
 „ avoit le plus de crédit. Il n'est pas
 „ moins certain qu'il auroit pu se main-
 „ tenir dans ce poste, s'il eût voulu
 „ suivre l'avis du Chevalier *Asbley*;
 „ mais il étoit naturellement fier &
 „ inflexible; de sorte que pour vou-
 „ loir presser les choses un peu trop
 „ rigoureusement, il perdit tout.

„ Depuis le tems de leur récon-
 „ ciliation, dont j'ai déjà parlé, ils
 „ avoient été fort bons amis. Il ar-
 „ riva qu'un matin le Chevalier *Asb-*
 „ *ley* allant au Parlement, s'arrêta en
 „ passant chez Mr. *Hollis*, pour le
 „ prendre avec lui, comme il faisoit
 „ assez souvent. Il le trouva dans un
 „ grand emportement contre *Crom-*
 „ *wel*, qui avoit alors le commande-
 „ ment de l'Armée, & beaucoup de
 „ crédit parmi les Troupes. On peut
 „ voir au long, dans les Ecrits de ce
 „ tems-là, le juste sujet qu'on avoit de
 „ se plaindre de *Cromwel*. Mr. *Hol-*
 „ *lis* étoit résolu, disoit-il, d'engager
 „ le Parlement à le punir. Le Che-
 „ valier *Asbley* fit tout ce qu'il put,
 „ pour

„ pour le détourner de ce dessein, lui
 „ en faisant voir le danger ; & ajoutant
 „ tant qu'il suffiroit d'écarter *Crom-*
 „ *wel*, en lui donnant quelque Com-
 „ mandement en Irlande ; ce que
 „ *Cromwel* scroit bien aise d'accep-
 „ ter, dans l'état qu'étoient les cho-
 „ ses. Mais cela ne pouvoit point sa-
 „ tisfaire le ressentiment de Mr. *Hol-*
 „ *lis* : & dès qu'il fut arrivé dans la
 „ Chambre, l'affaire fut mise sur le
 „ tapis, & l'on proposa que *Cromwel*
 „ & ses complices fussent punis. *Crom-*
 „ *wel*, qui étoit présent, n'eut pas plû-
 „ tôt entendu cela, que sortant de la
 „ Chambre à la dérobée, il monta à
 „ cheval, & alla se rendre aussitôt à
 „ l'Armée, qui étoit, comme il m'en
 „ souvient, à *Triploe-beath*. Là il
 „ l'informa de ce que le Parti Pres-
 „ byterien faisoit dans la Chambre,
 „ & tourna la chose de telle manière,
 „ qu'au lieu que l'Armée étoit aupara-
 „ vant sous la puissance du Parle-
 „ ment, elle s'unit promptement
 „ sous *Cromwel* ; qui la mena aussi
 „ tôt à Londres, lançant dans sa
 „ marche des menaces contre *Hollis*,
 „ & son Parti ; de sorte que *Hollis*,
 „ *Stapleton* & quelques autres Mem-
 „ bres du Parlement furent obligez de
 H 6 „ pren-

„ prendre la fuite ; & par là le Parti
 „ Indépendant , dont *Cromwel* étoit
 „ le Chef, devenant le plus fort, on
 „ purgea la Chambre (c'étoit le ter-
 „ me, dont on se servoit) & l'on mit
 „ dehors tout le Parti Presbyterien.
 „ Quelque tems après, *Cromwel* ren-
 „ contrant le Chevalier *Ashley*, lui dit;
 „ Je vous suis obligé de la bonté que vous
 „ avez eue pour moi, car à ce que j'ai ap-
 „ pris, vous étiez d'avis qu'on me laissât
 „ aller sans châtiment ; mais votre Ami,
 „ Dieu soit loué, ne fut pas assez sage,
 „ pour suivre votre sentiment.

„ Pour revenir à ce qui se passa dans
 „ la fuite, après la mort de *Cromwel*
 „ & la démission de son Fils *Richard*,
 „ le Général *Monk* venant d'Ecosse
 „ en Angleterre avec une Armée,
 „ dont il avoit le commandement,
 „ faisoit de belles promesses, en ap-
 „ prochant de Londres, à ce reste de
 „ Parlement alors séant, qu'on nom-
 „ moit le † *Rump*, qui lui avoit en-
 „ voyé des Commissaires pour l'ac-
 „ compagner. Lorsqu'il fut arrivé à
 „ Lon-

† Ce mot signifie proprement en Anglois
 l'extrémité de quelque chose ; mais on
 l'employoit alors comme un terme burlesque
 pour désigner ce reste de Parlement, qui s'étoit
 chargé de l'administration des affaires.

„ Londres , quoi qu'il se fût engagé
 „ par de grand promesses au Parle-
 „ ment & au Parti Républicain ; &
 „ qu'il eût donné en même tems des
 „ esperances aux Royalistes , il con-
 „ vint enfin avec l'Ambassadeur de
 „ France, de se charger lui-même du
 „ Gouvernement ; sur ce que l'Am-
 „ bassadeur lui promit , au nom du
 „ Cardinal *Mazarin* , du secours de
 „ France, pour le soutenir dans cet-
 „ te entreprise. Le Traité fut conclu
 „ entre eux, fort avant dans la nuit ;
 „ mais ce ne fut pas si secretement , que
 „ la Femme de *Monk* , qui s'étoit ca-
 „ chée derrière une Tapissérie, d'où el-
 „ le pouvoit entendre tout ce qui se
 „ passoit, ne découvrit ce qui avoit
 „ été résolu. Elle dépêcha sur le champ
 „ son frère *Clerges* , pour en faire part
 „ au Chevalier *Ashley*. Comme elle
 „ étoit fort zelée pour le rétablisse-
 „ ment du Roi, elle avoit promis au
 „ Chevalier, d'observer son Mari, &
 „ de lui faire savoir, de tems en tems,
 „ comment les choses alloient. Sur
 „ cet avis, le Chevalier *Ashley* fit ap-
 „ peller le Conseil d'Etat, dont il étoit
 „ membre ; & dès qu'il fut assemblé,
 „ il demanda qu'on fît sortir les Clercs,
 „ parce qu'il avoit une affaire de

„ grande importance à communi-
 „ quer au Conseil. Les Portes du Con-
 „ seil furent fermées à l'instant, & les
 „ Clefs mises sur la table. Il com-
 „ mença alors à charger le Général
 „ *Monk*, non ouvertement & par une
 „ accusation directe, mais par des in-
 „ sinuations obscures, en donnant à
 „ entendre, en termes équivoques,
 „ qu'on avoit sujet de le soupçonner
 „ de n'agir pas sincèrement, & de ne
 „ pas executer ce qu'il avoit promis.
 „ Le Chevalier ménagea la chose, d'u-
 „ ne manière si adroite, que *Monk*,
 „ ayant fort bien compris sa pensée,
 „ s'apperçut qu'il étoit découvert; de
 „ sorte que se brouillant, dans la ré-
 „ ponse qu'il voulut lui faire, le reste
 „ du Conseil sentit qu'il y avoit quel-
 „ que chose de réel dans ce qu'on lui
 „ objectoit, quoi qu'on ne fût point
 „ ce que c'étoit. Le Général *Monk*
 „ protesta néanmoins que ce qu'on ve-
 „ noit d'insinuer, contre lui, n'étoit
 „ fondé que sur des soupçons frivo-
 „ les; qu'il étoit inviolablement atta-
 „ ché à ses maximes, & fortement
 „ résolu de ne rien faire de contraire
 „ aux assurances qu'il avoit données;
 „ qu'il n'avoit aucun dessein secret, qui
 „ pût faire de la peine au Conseil; &
 „ qu'il

„ qu'il étoit prêt à lui donner toute
 „ sorte de satisfaction. Le Chevalier
 „ *Ashley* le prit au mot ; & faisant usa-
 „ ge de ce que *Monk* avoit dit , au
 „ delà de ce qu'il prétendoit lui-mê-
 „ me , (car dans le fonds il n'avoit
 „ en vûë , que de se retirer du Con-
 „ seil , à la faveur de la protestation
 „ qu'il venoit de faire) il lui dit , que
 „ s'il avoit parlé sincèrement , il pou-
 „ voit lui-même dissiper , sur le champ ,
 „ toutes sortes de scrupules ; en ôtant
 „ dès ce moment à certains Officiers
 „ de son Armée , qu'il nomma , leurs
 „ Commissions , & les donnant à ceux
 „ qu'on lui nommeroit , & cela avant
 „ qu'il sortît du Conseil. *Monk* n'a-
 „ voit pas naturellement l'esprit fort
 „ prompt ; il étoit coupable , & seul
 „ parmi des gens , dont il ne savoit
 „ quelles pourroient être les résolu-
 „ tions ; car ils avoient tous donné
 „ dans le sentiment du Chevalier *Ash-
 „ ley* , parce qu'ils s'étoient apperçus
 „ assez clairement que *Monk* leur avoit
 „ voulu jouer quelque méchant tour.
 „ Se voyant donc ferré de si près , &
 „ ne trouvant point d'autre moyen de
 „ se tirer d'affaire , il consentit à ce
 „ qu'on lui proposoit ; & ainsi sur
 „ l'heure , avant qu'il sortît du Con-
 „ seil ,

„ scil , une grande partie des Com-
 „ missions de ses Officiers furent chan-
 „ gées ; & entr'autres personnes qu'on
 „ leur substitua , le * Chevalier *Ha-*
 „ *ley* , qui étoit Membre du Conseil ,
 „ & présent , fut fait Gouverneur de
 „ Dunkerque à la place du † Cheva-
 „ lier *Lockhart* , & partit incessam-
 „ ment pour en prendre possession. Par
 „ ce moyen l'Armée cessa de dépen-
 „ dre du General *Monk* , & fut mise
 „ entre les mains de gens fort éloi-
 „ gnez de le servir , dans le dessein
 „ qu'il avoit formé. L'Ambassadeur
 „ de France , qui la nuit précédente
 „ avoit dépêché un Courrier au Car-
 „ dinal *Mazarin* pour l'assûrer posi-
 „ tivement que les choses alloient
 „ comme il le desiroit , & qu'il avoit
 „ fixé *Monk* dans la résolution de se
 „ charger lui-même du Gouverne-
 „ ment , fut fort surpris de trouver
 „ le lendemain que les choses pre-
 „ noient un tour bien différent ; & la
 „ Cour de France fut si mécontente
 „ de lui , qu'il fut rappelé aussi-tôt ,
 „ & disgracié , dont il mourut de dé-
 „ plaisir , peu de tems après.

„ Voilà ce qui donna le grand bran-

„ le

* *Sir Edmond Haley.* † *Sir William*
Lockhart.

„ le au rétablissement du Roi *Charles II.* dont le Chevalier *Ashley* avoit formé le plan long-tems auparavant, & qu'il avoit acheminé....

Ici finissent les Mémoires de Mr. *Locke*. Mais il vient de me tomber entre les mains une Lettre, que le Comte de *Shaftesbury* écrivit lui-même au Roi *Charles II.* où l'on trouve de quoi suppléer en partie ce qui y manque. Elle fut écrite en 1681. de la Tour, où ce Prince l'avoit envoyé, sur de fausses accusations, dont il fut glorieusement justifié. On y verra ce que Mr. *Locke* n'a pas eû le tems de dire, & qui mérite d'être connu de la Postérité; c'est que non seulement le Comte de *Shaftesbury* eut beaucoup de part au rétablissement de *Charles II.* mais qu'il s'y employa, sans avoir entretenu auparavant aucune correspondance avec ce Prince; ni fait aucune condition, pour lui-même. Voici comme il s'en exprime dans cette Lettre.

S I R E,

„ Dieu, qui est le Roi des Rois,
„ permet à Job d'entrer en dispute avec
„ lui, & de lui * *exposer sa cause* :

„ Ac-

* C'est l'expression de *Job Ch.xxiii.verf.4.* que *Milord Shaftesbury* a employée à dessein.

„ Accordez moi donc aussi, grand Roi,
 „ la permission de plaider la mienne,
 „ devant V^ôtre Majesté, & non seu-
 „ lement de m'appuyer sur mon inno-
 „ cence, mais même sur mes servi-
 „ ces à l'égard de V^ôtre Majesté; † car
 „ mon intégrité m'est précieuse; je pré-
 „ tends la maintenir & ne pas l'aban-
 „ donner, mon cœur ne me reprochera
 „ rien tant que je vivrai.

„ J'ai eû l'honneur d'avoir été l'un
 „ des principaux instrumens de v^ôtre
 „ rétablissement sur le Trône; & je
 „ ne m'y employai, que par un prin-
 „ cipe de piété & d'honneur. Jamais
 „ je ne trahis (comme V^ôtre Majesté
 „ le fait) ni le Parti, ni les Conseils
 „ dont j'étois. Je n'entretins aucune
 „ correspondance avec V^ôtre Majesté,
 „ ni ne lui fis faire aucune représen-
 „ tation secrète. Je ne tâchai point d'ob-
 „ tenir, ni n'obtins en effet aucunes
 „ conditions particulieres pour moi-
 „ même, ni aucune récompense pour
 „ ce que j'avois fait, ou que je pour-
 „ rois faire. Dans tout ce que je fis,
 „ pour le service de V^ôtre Majesté,
 „ je fus uniquement animé par le sen-
 „ timent de ce que je devois à Dieu,
 „ à la

† C'est un passage de Job, Chap. xxvi,
 vers. 6.

„ à la Nation Angloise , & aux justes
 „ Droits de Vôte Majesté.

„ Je reconnoissois la main de la Pro-
 „ vidence , qui nous avoit fait passer
 „ par diverses formes de Gouverne-
 „ ment , & qui avoit mis le pouvoir
 „ suprême entre les mains de differen-
 „ tes sortes de gens ; mais qui n'avoit
 „ donné à aucun d'eux le cœur d'en
 „ faire l'usage , qu'ils auroient dû. Ils
 „ ne pensèrent tous , qu'à se remplir
 „ de butin ; ils n'eurent point en vûë
 „ le Bien , ou le rétablissement assuré
 „ de la Nation ; ils travaillèrent uni-
 „ quement à étendre & à conserver
 „ leur propre Autorité , & s'empare-
 „ rent de ce même pouvoir , dont ils
 „ s'étoient si fort plaints eux-mêmes ,
 „ & à l'occasion duquel une funeste
 „ & sanglante guerre s'étoit élevée ,
 „ & avoit continué si long-tems , dans
 „ les entrailles de cette Nation. Je
 „ voyois que les Conducteurs des prin-
 „ cipaux Partis de Religion , tant Lai-
 „ ques qu'Ecclesiastiques , étoient tous
 „ prêts à sacrifier les Droits & les Li-
 „ bertez du Peuple & à introduire un
 „ pouvoir absolu ; pourvû que la Ty-
 „ rannie fût mise entre les mains de
 „ ceux , qui favorisoient leur Secte ,
 „ & qu'ils pussent esperer de partager
 „ avec

„ avec eux les avantages présents,
 „ sans songer à la postérité, ni se met-
 „ tre aucunement en peine de l'ave-
 „ nir. L'une des dernières scènes de
 „ cette confusion fut, lorsque *Lam-*
 „ *bert* s'empara un matin du Gouver-
 „ nement, par la force des armes, &
 „ chassa le Parlement, & le Conseil
 „ d'Etat, à la place desquels il érigea
 „ le *Comité de sûreté*, &c.

On vit les suites de cette usurpation,
 dans les Mémoires de Mr. *Locke*. Du
 reste cette noble fermeté du Comte
 de *Shaftesbury* dans un tems que la
 Cour ne prétendoit pas moins que de
 lui faire perdre la tête, avoit déjà pa-
 ru lorsqu'il avoit été envoyé à la Tour
 en 1676. avec le Duc de *Buckingham*,
 le Comte de *Salisbury*, & Milord
Wharton, pour avoir défendu les Pri-
 vileges des Parlemens. Une Lettre
 qu'il envoya alors au Duc d'*York*, &
 dont il reste une copie écrite de sa pro-
 pre main, en est une bonne preuve.
 Elle est si curieuse, par d'autres en-
 droits, & si courte; que je croi pou-
 voir l'inserer ici, sans craindre qu'on
 m'en blâme, après l'avoir luë.

„ *Lettre du Comte de Shaftesbury au*
 „ *Duc d'York*. J'avouë humblement
 „ que je n'ai jamais crû que ma Per-
 „ son-

„ sonne , ou mes maximes fussent
 „ agréables à V^{otre} Altesse Royale.
 „ Mais au tems auquel j'ai été envoyé
 „ à la Tour, je n'avois nulle raison d'at-
 „ tendre que dans une telle conjonctu-
 „ re vous seriez mon plus violent en-
 „ nemi. La réputation est la chose à
 „ laquelle les grands Acteurs, qui pa-
 „ roissent sur le théâtre de ce Monde,
 „ doivent le plus s'intereffer. Les
 „ grands Princes sont ces grands Ac-
 „ teurs, & nulle réputation ne leur est
 „ plus importante , que celle d'être
 „ clemens, d'être les appuis des mal-
 „ heureux, & les défenseurs des an-
 „ ciennes Loix & des Droits de leur
 „ Pais. Je souhaite que ce caractère
 „ soit l'apanage de V^{otre} Altesse Ro-
 „ yale, & que je puisse être un exemple,
 „ qui le fasse connoître.

ON peut voir par là & par les en-
 droits , qui regardent le Comte de
Shaftesbury, de *Mr. Locke*, que ceux
 qui ont crû & qui ont publié que ce
 Seigneur étoit un esprit inquiet & qui
 avoit cherché à faire fortune, en trou-
 blant sa patrie & en renversant la for-
 me du Gouvernement, se sont extré-
 mement trompez. Il n'a jamais eu d'au-
 tre vuë, que de conserver le repos de
 l'Etat & de la Religion, & que de procu-
 rer

rer le Bien Public , en défendant le Gouvernement établi en Angleterre , par les Loix , & les anciens usages de ce pais-là ; contre ceux , qui les vouloient ruiner , pour établir le Pouvoir Arbitraire sur leur ruines. Il a été *Républicain* , il est vrai , mais selon l'usage des Anglois ; qui veulent qu'il y ait un Roi , en ce Royaume , aussi bien qu'un Parlement ; mais qui soit le défenseur & non le maître des Loix , qu'il fait lui même de concert avec cette Assemblée , sans le consentement de laquelle il ne s'en fait point. Ces Messieurs soutiennent également & les Prérogatives de la Couronne , & les Privileges du Peuple , & prétendent , avec raison , qu'ils n'ont rien d'incompatible. On le voit en effet , par l'expérience que l'on en a faite , sous le regne précédent , & que l'on en fait encore aujourd'hui , sous celui d'une grande Reine , qui fait également & les délices de ses sujets & l'admiration des étrangers. La conduite de ses Ministres & de ses Généraux prouve clairement , qu'il n'y a rien de plus glorieux , qu'un Regne juste ; qui ne se propose que le bien des sujets , & qui ne donne les Emplois , qu'à ceux qui sont capables de les remplir. Par là
le

le Royaume est florissant au dedans, fait trembler au dehors ses Ennemis, établit solidement son repos pour l'avenir & s'attire l'applaudissement & les bénédictions de toute l'Europe.

A R T I C L E IV.

Projet d'une nouvelle Edition de l'ANTHOLOGIE DES EPIGRAMMES GREQUES.

QUELCUN que je ne nommerai pas, mais qui se fera connoître au Public, quand il en fera tems, a dessein de donner une nouvelle Edition de *l'Anthologie des Epigrammes Greques*. Cependant il a trouvé à propos de publier ici une idée de son travail, & de la maniere dont il s'y prendra ; afin que s'il y a quelque homme de Lettres, qui le veuille secourir, & contribuer à rendre cette Edition meilleure, il le puisse faire ; en s'adressant ou au Libraire , chez qui cette *Bibliothèque Choisie* s'imprime, ou à moi. Celui qui s'est chargé de cette Edition ne manquera pas d'avoir beaucoup d'égard & de reconnoissance , pour les avis & les secours qu'on pourra lui four-

fournir, & d'en faire honneur à ceux qui les lui auront donnez, s'ils trouvent à propos, qu'il les nomme. Un exemplaire bien relié sera la moindre chose, que l'on puisse offrir à ceux qui auront fourni des secours considérables. L'Edition sera *in folio* & de la grandeur des Oeuvres de *Grotius*, de l'Edition d'Amsterdam. Je commencerai à décrire son projet par le titre, qui en contient toutes les parties; que j'expliquerai en suite, les unes après les autres.

EPIGRAMMATUM GRÆCORUM ANTHOLOGIA, *duobus libris auctior, emendata & Latinis versibus reddita ab* HUGONE GROTHIO, *cujus antecedunt Prolegomena. Subjuncta sunt Scholia Græca, ac notæ* Joannis Brodæi, Vincentii Opsopoei, Henrici Stephani, Petri Danielis Huëtii, & aliorum. *Accesserunt Collationes MSS. Codd. veterumque Editionum & animadversiones, operâ & studio ***.*

Pour commencer par le Texte Grec, celui qui a entrepris cette édition, a l'exemplaire de *Grotius*; dans lequel ce grand homme a corrigé de sa main quantité d'endroits, & sur lequel il se reglera, parce qu'il mettra à côté sa belle version Latine de cet Ouvrage.

ge. Néanmoins il ne se contentera pas de cela, parce qu'il a là-dessus des secours que *Grotius* n'a pas tous eus. Il a un exemplaire collationné par *Sylburge* & par *Gruter*, avec un Manuscrit de la Bibliothèque Palatine, qui est apparemment à présent dans celle du Vatican ; & dans ce MS. il y avoit divers Auteurs des Epigrammes, qui ne sont point dans les Editions communes, des vers entiers suppléés, & quelques Epigrammes, qui n'ont jamais été publiées. Outre cela, on a l'ancienne Edition de Florence de MCCCXCVII. qui est toute en lettres capitales, & qui paroît être la première de toutes. On a encore diverses anciennes Editions d'*Alde*, des *Juntes*, de *Badius*, &c. sans parler de celles d'*Etienne*, de *Froben* & de *Vechelius*, avec les notes de *Brodens* & d'*Opsopoeus*. On a eu aussi soin de faire acheter dans l'Auclion de la Bibliothèque de Feu Mr. *Francius*, Professeur en Eloquence à Amsterdam, tous les exemplaires de l'Edition d'*Etienne*, qu'il y avoit ; avec les remarques de divers savans hommes écrites aux marges, dont je parlerai ci-après. Tout cela servira beaucoup à établir la véritable manière de lire du Texte, & l'on en rendra compte très-exactement

Tome VII. I ment

ment dans les Notes nouvelles, où l'on mettra toutes les varietez, de quelque consequence. *Grævus* avoit eu sans doute connoissance du M. S. Palatin, ou de quelque autre, car il y a beaucoup de ses corrections & de ses supplémens, qui s'y rapportent. Outre cela, il avoit eu de quelcun, peut-être de *Sannaise*, diverses Epigrammes, qui n'ont point été imprimées, & dont il a fait une addition considerable à la fin de son exemplaire. On a résolu de faire des additions d'*Henri Etienne* & de celle-là un Livre VIII; car, comme l'on sait, il n'y a que VII. livres, dans les Editions ordinaires. De plus, on a de quoi faire un livre IX. de diverses Epigrammes anciennes, que l'on tirera d'un Recueil M. S. d'Epigrammes, que leur extrême obscenité ne permet pas de publier toutes. On en prendra seulement ce qui peut paroître aux yeux des honêtes gens.

Le Public peut comprendre par-là que l'Auteur de cette nouvelle Edition a de quoi faire paroître le texte de l'*Anthologie* plus correct & plus augmenté, qu'on ne l'a jamais vû; & si quelcun a quelque autre secours, ou quelque avis à lui donner, il le recevra,

vra, comme je l'ai dit, avec plaisir, & avec reconnoissance.

Ceux qui liront la version de *Grotius* admireront également & le génie heureux & la patience de cet excellent homme ; qui a traduit tout ce livre en autant de vers, qu'il y en a dans l'Original, qu'il égale très-souvent & qu'il surpasse même quelquefois. Pour les additions nouvelles, qu'il n'a pas traduites, parce qu'il ne les avoit pas, on les mettra seulement en prose ; aussi bien qu'un endroit de l'Edition d'*Etienne*, qu'il n'a pu traduire, & dont on parlera dans la suite. On aime mieux en user ainsi, que de joindre à *Grotius* des vers qui n'égaleroient pas les siens, & d'ailleurs les Lecteurs n'y perdront rien, pour l'intelligence de l'Original.

Pour donner quelque goût de la version de *Grotius*, je mettrai ici trois Epigrammes, en François, en Latin, & en Grec, afin qu'on les puisse comparer. Le François est de Mr. de Longepierre, qui a publié la traduction de diverses Epigrammes Grecques dans ses savantes remarques sur les Idylles de *Théocrite*. La première se trouve au Liv. I. Ch. xxxviii.

On se rend aisément Mercure favorable
 Et d'un peu de miel & de lait,
 Bergers ce Dieu se satisfait.

Mais Hercule est bien moins traita-
 ble;

Car il lui faut sacrifier
 Un agneau des plus gros, ou quelque
 beau belier,

Et sans victime enfin il est inexorable.

Il est vrai qu'aux loups redoutable
 Il nous sauve, à ce prix, de leur fa-
 tal courroux;

Mais puis qu'il faut toujours que mon
 trompeau perisse,

Mon destin en est-il plus doux?

Qu'importe qui me le ravisse?

Qu'importe qui le mange, ou d'Hercu-
 le, ou des loups?

Il n'y a que six vers dans l'Original,
 que Grotius a traduit de cette manie-
 re:

Mercurius facilis Deus est pastoribus,
illi

Lac satis, & quercu mella reperta
cavâ.

Carior Alcides, aries cui pinguis &
agnus.

Victima; placari, nec sine ture, cupit.
At

*At fugat iste lupos. Quid refert, si minor est grex,
An pecudes custos, an lupo abripiat?*

Il est certain que la Langue Latine, aussi bien que la Greque, est plus heureuse que la Françoisé; parce qu'elle s'exprime en moins de mots, ce qui est de grande importance, dans une Epigramme, qui est d'autant plus forte & plus piquante, qu'elle est plus courte, lors que la brieveté ne la rend pas trop obscure. Voici l'Original, pour ceux qui l'entendent.

Εὐχολῶ Εἰρμείας, ὃ πειμένεις, εὖ δὲ γάλακτι
Χαίρων καὶ θρουῖα σπεινόμενῳ μέλιτι.
Αἰὲν ἔχῃ Ηἰρακλῆος, ἵνα δὲ κτήλον, ἢ πῶς
χὺν ἄρῃα
Αἰτῶ, καὶ πάντως ἐν θύῳ ἐκλόμεται.
Αἰὲν λύκας εἴργῃ. πὶ δὲ τὸ πλείον, εἰ τὸ
φυλαχθῆν
Ὀμνυμαι, εἴπε λύκοις, εἴθ' ὑπὸ τῷ φύλακι
κῶ;

S'il en coutoit autant à sacrifier à Hercule, pour se garentir des loups, qu'il en pouvoit coûter en ne lui en sacrifiant point, ce n'étoit pas la peine de lui sacrifier. *Horace* attribue une pensée toute semblable à un avare, dans la Sat. III. du Liv. II. où il dit

à ceux qui lui donnoient un remède,
qui lui sembloit trop cher, qu'il valoit
autant mourir de maladie, que de faim,
en perdant tout son bien.

*Quid refert, morbo an furtis peréamve
rapinis?*

Les deux premiers mots de ce vers
me font croire que *Grotius* avoit dans
l'esprit ce vers d'*Horace*, parce qu'il
les a employez dans le penultième de
son Epigramme Latine.

La seconde Epigramme, que je rap-
porterai, est la première du Ch. VIII.
du Liv. VI. que Mr. de Longepierre a
traduite ainsi :

*Moi Lais si célèbre autrefois dans la
Grece,
Par mes tendres appas, mes superbes
dédains,
Qui d'amans empressez vit toujours des
essains
Soupirer à ma porte & briguer ma ten-
dresse,
Je consacre à présent ce miroir à Ve-
nus,
Ne pouvant plus, hélas ! me voir, dans
ma vieillesse,
Ni telle que je suis, ni telle que je fus.
On*

On ne peut pas douter que toute la force de l'Original ne soit très-bien exprimée, dans cette version; mais elle frapperoit bien plus l'esprit du Lecteur, si elle étoit plus courte. Voici celle de *Grosius*.

*Ante fores habui, qua grande examen
amantum,
Cùm mihi magnificæ Græciæ ludus
erat,
Hoc tibi mitto, Venus, speculum; me
cernere nolo.
Qualis sum, quando non queo qua-
lis eram.*

Il y a dans le Grec.

Ἡ σὺ βαρὺν γαλάσσειον, καὶ Ἐκαστος, ἡ τὸν
ἐρώντων
Ἐσμεν ἐνὶ προθύροισι Λαῖς ἔχουσιν ἴαν.
Τῇ Περφίῃ τὸ κράτεπρον. ἐπεὶ τοίη μὲν ὁ-
ρᾶσθαι
Οὐκ ἰδέλω, αἷα δ' ἦν παρὰ τὸ δῖον αἶμα.

Mr. de Longepierre a admirablement bien exprimé ces deux derniers vers, & a peut-être surpassé l'Original; au dessous duquel *Grosius* n'est point demeuré, quoi qu'il n'ait pas employé plus de paroles. *Ausone* a exprimé de même autrefois le sens de ces deux vers,

vers, qu'il a joint avec celui de l'Epigramme suivante de l'*Anthologie*.

*Lais anus Veneri speculum dico , dignum habeat se
Æterna æternum forma ministerium.*

*At mihi nullus in hoc usus , quia cernere talem
Qualis sum nolo , qualis eram nequeo.*

La troisième Epigramme , qui est de *Rufin* est au Liv. VII.

*Rhodocle à tes appas j'offre cette couronne ,
Dont cueillant moi même les fleurs ,
J'ai pris soin d'assortir les brillantes couleurs.*

*On y voit éclater la rose & l'anémone
Les violettes & les lis
Les narcisses & les iris.*

*Mais cruelle du moins que l'orgueil
t'abandonne ,
En voyant de ces fleurs tes beaux cheveux parez.*

*A des fleurs la beauté ressemble ;
Cette couronne & toi vous fleurissez ensemble ,
Cette couronne & toi bientôt vous flétrirez.*

Gre-

Grotius exprime ainsi la même pensée :

Floribus ex pulcris mitto sibi pulcra coronam,

Composui manibus, quam, Rhodoclea, meis.

Est narcissus ibi, rosa nec minùs, est anemone,

Albâque cæruleis lilia cum violis.

His redimita tamen noli, precor, esse superba;

Sic es ut hoc sertum, floret, & inde perit.

La version Françoisë a plus approché de l'expression de l'Original dans le dernier vers, qu'elle développe admirablement bien. Voici ses termes :

*Πέμπω σοι, Ρ'οδύκλεια, τέδε σίφος, ἄνθισσι
πλίξας*

*Αὐτὸς ὑφ' ἡμετέραις δρεψάμεντο πικλά-
μοις.*

*Ἐστὶ κρίνοι, ῥόδῃ τε κάλυξ, ἰοτιρὴ τ' ἀνθε-
μάνη,*

*Καὶ νάρκισσος ὕγρος, καὶ κυανευγὲς ἴον.
Ταῦτα στεψάμενι λήξον μεγαλαῦχον ἔνθα,*

Αἰθεὶς καὶ λήγεις καὶ σὺ καὶ ὁ σίφος.

Mais il faut convenir que ces Epigrammes, en ces trois Langues, sont très-jolies. Grotius a excellemment bien

réussi, en mille endroits, quoi que
 contraint de garder le même nombre
 de vers. Il semble même quelquefois,
 pour parler comme les Poètes, que la
 même Muse, qui avoit inspiré l'Au-
 teur de l'Épigramme Grecque, a éclai-
 ré l'esprit de l'Interprete Latin; pour
 lui faire exprimer le sens, qui ne se
 trouve point dans le Grec, tel que
 nous l'avons. J'en donnerai un exem-
 ple remarquable, qui est une Épigram-
 me du Ch. V. du Liv. I. dont l'Au-
 teur dit „ qu'il n'a que faire qu'on lui
 „ parle d'Othryade, qui fit autrefois
 „ tant honneur à ceux de Sparte, ni de
 „ Cynegire, qui combattit seul contre
 „ un vaisseau Persan, ni des actions de
 „ toutes les braves du tems passé. Un
 „ Italien, dit-il, couché demi-mort
 „ sur les bords du Rhin, à cause du
 „ grand nombre des traits, dont il
 „ avoit été percé, voyant que l'Aigle
 „ de l'armée Romaine étoit emportée
 „ par l'ennemi, se leva du milieu des
 „ morts, & après avoir tué celui qui
 „ emportoit l'Aigle, la conserva à ses
 „ Chefs & mourut ainsi seul sans être
 „ vaincu.

*Quid nunc Othryades? quid nunc Cy-
 negirus in nudis*

De-

Decertans, quid tot facta vetusta vi-
rām?

Italus ad Rhenum, telorum grandine
mersus,

Jámque solum, vitâ deficiente, pre-
mens,

Ereptam sociis aquilam conspexit ab ho-
ste,

Et simul è mediis stragibus exsiluit.
Mox aquilam ducibus, caeso raptore,
reportat,

Huic soli licuit vincere dum moritur.

On voit là quel est le sens de cette Epigramme, mais dans le Grec, tel qu'il est dans toutes les éditions, il n'y a aucune construction, dans les deux premiers vers, qui ne sont point liez avec les suivans; ce qui a fait croire à divers Savans que ces deux vers étoient un fragment d'une Epigramme, à laquelle le commencement & la fin manquent. *Grotius* lui même l'avoit marqué sur son exemplaire Grec; mais la chaleur de la composition lui fit comprendre qu'il ne manquoit rien ici, pourvu qu'on lise cet endroit comme il le doit être.

Ὁ θρυάδης Σπάρτης τὸ μέγα κλίθε, ἡ Κυνέ-
γειον

Ναύμαχοι, ἡ πάντων ἔργα λαλεῖς πτο-
λέμων;

Me parlez vous d'Othryade qui fit tant d'honneur à Sparte, ou de Cynegire, qui combatit contre un vaisseau, ou de toutes les actions des guerres ? Au lieu de λαλῆς qui est le verbe qui regit les accusatifs, qui sont dans ce distique, & sans lequel il n'y a point de construction, il y avoit καλὶ que l'on joignoit à πτολέμων, dont on faisoit le mot καλιπτολέμων, qui n'est point Grec; car il faudroit dire, selon l'Analogie, καλλιπτόλεμος, si ce mot étoit en usage, comme καλλῖκος, & plusieurs autres semblables. Crinagoras, Auteur de cette Epigramme, est un Grec qui se moque de ceux de sa nation, qui vantoient trop les actions des anciens Grecs, & qui leur oppose l'action d'un soldat Romain, qui tout demi-mort qu'il étoit tua celui qui emportoit l'Aigle d'une Legion Romaine: „ Me babillez vous „ (λαλῆς) dit-il, d'Othriade & de „ Cynegire ? Je puis vous raconter „ quelque chose de plus grand, &c. Le bon sens de Grotius lui a fait exprimer de même cette pensée, quoi qu'il y eût une faute dans son exemplaire. On verra très-souvent que sa version peut servir de commentaire à l'Original.

Quelquefois néanmoins l'Auteur de
l'E-

l'Edition, dont nous parlons, fera voir que ce grand homme n'en a pas tout à fait bien pris le sens. Par exemple, il y a une très-belle Epigramme, dans le Ch. V. du I. Livre, où le même *Crinagoras* parle ainsi de l'Empire Romain : „ Quand l'Océan élèveroit toutes ses ondes, & que la Germanie boiroit tout le Rhin, elle ne pourroit faire aucun mal à la puissance des Romains ; pendant que l'Empereur aura un bras qui ose faire signe, (ou donner le Signal) *aux soldats*. C'est ainsi que les Chênes, consacrez à Jupiter, demeurent fermes sur leurs racines, pendant que le vent en emporte les feuilles sèches.

Οὐδ' ἢν ὠκείαν παῖσαν πλημυρόραν ἐγείρῃ,
 Οὐδ' ἢν Γερμανίῃ ῥ' ἦτον ἄπαντα πῖνῃ,
 ῥ' ὤμης ὕδ' ὅσον βλάψῃ δένδρ', ἄχρι νεμίμῃ
 Δέξια σημεῖναι Καίσαρι Παρταλέν.
 Οὕτω καὶ ἱερὰι Ζηνὸς δρῦες ἔμπροσθ' ῥίζαις
 Ἐστᾶσιν, φύλλων δ' αὖτ' ἅλυσσ' ἄνιστοι,

Grotius a traduit ainsi :

Non si vel totum biberit Germania Rheum,
Oceanisque æstus tollat in astra suos,
Est quod Roma sibi timeat, dum Cæsare freta

I 7

Illius

*Illius imperiis perstat habere fidem.
Sic & sacra Jovi quercus radicibus hæ-
ret,
At levis arentes decutit aura comas.*

Le second distique n'exprime point le sens, & ce que *Grotius* dit n'est point dans le Grec. Il faudroit mettre :

*Est quod Roma sibi timeat, dum dex-
tra superstes
Cæsari erit, signum quâ dare susti-
neat.*

L'Auteur Grec veut dire que pendant que l'Empereur, sous lequel il vivoit, oseroit commander ses soldats, les Germains ne seroient pas capables de les empêcher d'exécuter ses ordres & de les battre, & que le mal qu'ils feroient à Rome ne seroit pas plus grand, que celui que le vent fait aux Chênes, dont il emporte les feuilles sèches.

Après avoir parlé du texte & de la version de *Grotius* il faut passer au reste. Il y aura donc d'abord une très-belle préface de *Grotius*, où il traite & de l'Anthologie & de la version qu'il en a faite. Les notes seront sous le Texte, & outre toutes celles qui ont été imprimées, sur ce recueil, & dont le titre parle,

parle, 1. l'Auteur aura soin de ramasser de tous les plus illustres Critiques les endroits, dans lesquels ils ont éclairci, ou corrigé quelque passage de l'*Anthologie*: 2. il recueillira toutes les varietez de lecture des diverses Editions qu'il a pu trouver, toutes les conjectures & les explications, qu'il jugera bonnes, des marges des exemplaires qu'il a, & les confirmera par de nouvelles raisons; ou s'il y en a de fausses, qui puissent tromper quelcun, il ne manquera pas de les réfuter, en peu de mots: 3. il ajoutera diverses remarques, qu'il a faites lui même sur quantité d'endroits de l'*Anthologie*, dont on vient de rapporter quelques unes.

Ceux qui ne savent pas de quelle consequence il est d'avoir d'anciennes éditions des livres, à faute de M S S. le pourront concevoir, par l'exemple, que je m'en vai en donner. Dans la premiere édition de Florence, il n'y a rien du tout après le Livre VII. Mais *Alde Manuce* ayant en suite trouvé, dans des M S S. quelques pieces, qu'il crut propres à y être ajoutées, les y joignit dans son édition de 1519. La premiere est un petit poëme de *Paul le Silenciaire*, sur des eaux chaudes & médicinales, qui est en vers Anacreontiques.

riques. Comme ces vers sont extrêmement petits, il les fit imprimer en deux colonnes, mais dans un autre ordre, que l'on n'a accoutumé. Ordinairement le premier vers de la première colonne est suivi du second de la même, & l'on ne vient à la seconde, que lorsque la première est achevée. Mais *Alde* mit le second vers vis à vis du premier, à la tête de la seconde colonne, de sorte qu'il faut lire un vers dans la première & un vers dans la seconde, pour prendre la suite du discours. Il en usa de même, dans son Edition de 1551.

Cependant les heritiers de *Philippe Junta*, qui en firent une Edition en 1519. n'ayant pas pris garde à cela, & ne gardant pas le même nombre de vers à chaque colonne, qu'*Alde*, renverserent tout ce poëme, en l'imprimant comme s'il falloit lire, chaque colonne à part. *Badus* imprima ce même Poëme à Paris en 1531. sans colonnes & commit la même faute, qu'*Henri Etienne* & les autres ont suivie. Par là ce Poëme étoit devenu tout à fait intelligible, & c'est ce qui fait que *Grotius*, qui ne l'entendoit point, l'effaça dans son exemplaire & ne le tra-

traduifit pas. On le traduira, en profe, dans cette Edition.

Au reſte on verra l'Hiftoire de cette dépravation, à la fin des notes de Mr. *Huet*, ſur l'Anthologie; à qui l'on eſt obligé de cette découverte, quoi qu'il n'ait pas tant conſulté d'Editions anciennes, que l'on en a, ce qui a fait que l'on a pû rendre cette hiſtoire un peu plus complete, à cet égard. L'Auteur de l'Edition, que l'on prépare, a crû devoir encore remarquer une choſe, qui n'eſt pas de grande conféquence en elle même, mais qu'il eſt néceſſaire que l'on ſâche, ſur tout en Hollande, où *les chiens de * Calimaque*, comme parlent nos Epigrammes, aboyent les gens pour rien; afin qu'on ne le querelle pas mal à propos.

C'eſt que l'on a acheté, dans l'Auction de feu Mr. *Francius*, un exemplaire de l'Edition d'*Henry Etienne*, au titre duquel Mr. *Francius* a écrit de ſa main: *magni Salmaſii manus paſſim in hoc libro comparet. Vide inter alia p. 191.* Cependant en feuilletant ce livre, on n'y a trouvé aucune écriture, qui reſſemble à celle de *Saumaſe*, comme on s'en eſt aſſuré en le comparant

avec

* Vid. Lib. II. Cap. 10,

avec des lettres écrites de la propre main de ce grand homme. L'écriture, que l'on voit le plus souvent, dans ce volume (car il y en a encore de deux autres mains, mais que l'on rencontre beaucoup plus rarement) est d'une main fort bonne, & d'une ancre qui n'est que de peu d'années. On fait que la main de *Saumaïse* étoit fort mauvaise, & on le prouvera à ceux, qui le voudront; & l'ancre seroit devenue plus jaune, depuis son tems, car il y a cinquante trois ans qu'il est mort. On n'ajoutera pas à cela que ces notes ne ressentent point le génie de *Saumaïse*, mais on dira que l'endroit même, que *Mr. Francius* marque, savoir la p. 191. décide nettement contre lui. Voici ce qu'il y a: *in lucem edidi aliud Chrestodori Epigramme, in obitum Joh. Epidauris, in notis ad Stephanum p. 347. Saumaïse* avoit bien remarqué plusieurs choses à la marge de son exemplaire de *Stephanus*, duquel *Luc de Holstein* s'est servi; mais † *Saumaïse* le lui avoit envoyé, & je ne croi pas qu'il ait jamais pensé à donner cet Auteur. Autrement il auroit gardé ses remarques pour lui même.

† Voyez la Préface de *Th. Ryckius*, sur les notes de *Luc de Holstein*.

me. Je ne comprends par comment Mr. *Francius* ne pensoit pas à cela. Mais s'il avoit pris la peine de consulter l'édition * d'*Abraham Berkelius*, qu'il avoit sans doute connu, à la page citée, il y auroit trouvé l'Epigramme dont il est question. Ainsi le bon Mr. *Francius* a pris la main de *Berkelius*, pour celle de *Saumaïse*. Il dit encore qu'il y a la main de *Bonaventura Vulcanius*, dans son exemplaire, mais j'avoue que je ne la connois pas.

Il étoit bon de remarquer cela, afin que l'on ne querelle pas l'Entrepreneur de la nouvelle Edition, s'il ne cite pas ces notes de *Saumaïse*. Lors qu'il y aura quelque chose de bon, il le mettra sous le nom de *Berkelius*, à qui ces remarques appartiennent. Mais il feroit bien que ceux, qui ont encore les papiers de Mr. de *Saumaïse* voulussent lui communiquer ce que ce grand homme avoit effectivement préparé sur l'*Anthologie*; dont voici le titre, que l'on trouve à la fin de sa vie par *Antoine Clement*: *Epigrammatum Græcorum Anthologia, infinitis locis auctior, Latinâ item interpretatione & luculentis adnotationibus illustrata*

* A Leide en 1682,

12. On en feroit à *Saumaïse* & à ceux qui feroient avoir cet ouvrage, tout l'honneur qu'ils mériteroient. *Grotius* parle de ce travail, dans sa préface comme d'un travail auquel *Saumaïse* s'étoit engagé, & qui devoit être excellent, & beaucoup augmenté. Il est fâcheux qu'il ne l'ait jamais fait paroître, & qu'il ne se soit trouvé personne après sa mort, qui se soit voulu charger de ce travail. L'Auteur de l'Edition, que l'on prépare, s'en chargeroit avec plaisir, quelque peine qu'il pût y avoir.

On ne doit pas oublier de dire que l'on mettra ici les Scholies Greques, qui sont dans l'Edition de *Wechel*, comme le titre le promet. Je ne fais néanmoins si elles sont anciennes, mais assurément elles ne le sont pas toutes; puis qu'*Henri Etienne* y est quelquefois cité, comme à la page 264. Ces Scholies ressemblent fort à celles de *Biset* sur *Aristophane*, & elle pourroient bien être de lui, ou de quelque autre habile Moderne de son tems.

Dans peu de tems, on donnera un essai Grec & Latin d'une page, par où l'on pourra encore mieux voir la grandeur & l'ordre de cet Ouvrage. On ne doit pas non plus dissimuler, que les

les mêmes personnes , qui se disposent à donner cette Edition , parlent de publier aussi dans un autre volume le reste des Oeuvres Poétiques de *Grotius* , qui sont devenues rares. Mais on commencera toujours , par l'*Anthologie* , qui n'avoit jamais vu le jour.

ARTICLE V.

THEOD. J. AB ALMELOVEEN

Fastorum Romanorum Consularium Libri duo, quorum prior juxta seriem annorum, posterior secundum ordinem Alphabeticum digestus continet plurimas Veterum Scriptorum, maximè Historicorum, Legum atque Inscriptionum emendationes. Accedunt Praefecti Urbis Romæ & Constantinopolis. Amstelod. apud Joan. Wolters, 1705. in 8. pagg. 372.

LES Auteurs, qui ont traité des Fastes Consulaires , étant assez rares , ou n'ayant pas la suite entière de tous les Consuls Romains , ou étant d'une grosseur incommode , pour ceux qui les veulent consulter , sans se détourner ; Mr. d'*Almeloveen* auroit rendu

112 BIBLIOTHEQUE

du un très-bon service au Public ; quand même il n'auroit fait que publier la suite des Consuls complète , & dans une forme commode. Mais on peut tirer beaucoup plus d'utilité de son recueil , que de tous ceux que l'on a vus jusqu'à présent ; premièrement parce qu'il est beaucoup plus correct & plus exact , par le soin qu'il a eu de conferer ensemble & les Auteurs & les Inscriptions anciennes ; & en second lieu , parce que la méthode en est infiniment plus commode. On se contentoit ordinairement de mettre , selon l'ordre du tems , les Consuls , & les autres Magistrats Romains ; en sorte qu'il n'étoit pas facile de trouver en quel tems quelcun avoit été Consul , lors que l'on avoit besoin de le savoir. Mais ici , dans le second livre , les Consuls sont en ordre Alphabétique , selon leurs noms , ou leurs surnoms , que l'on a fait imprimer en caracteres Romains. Mr. d'*Almeloveen* rend lui même raison de tout , dans sa Préface , que l'on doit lire nécessairement , avant que de se servir du livre.

Ainsi cet Ouvrage est très-commode & très-utile 1. pour ceux qui lisent l'Histoire Romaine , & qui ren-
con-

C H O I S I E. 279

contraint les noms des Consuls, ou des Magistrats, sous lesquels quelque chose s'est passé, souhaitent de savoir quelle année de Rome, & de Jesus-Christ, soit avant, soit après sa naissance, cela est arrivé: 2. pour empêcher qu'on ne se trompe, quand on trouve quelque part trois ou quatre noms de Consuls, qui doivent néanmoins avoir été Consuls la même année; car Mr. d'Almelouee a eu grand soin de distinguer les Consuls Ordinaires, qui commençoient leur Magistrature avec l'année, & ceux qu'on leur substituoit, soit qu'ils fussent morts, avant que l'année fût finie, soit qu'ils se démissent de la Magistrature, pour quelque raison; ce qui arrivoit fort communément, sous les Empereurs: 3. pour ceux qui s'appliquent à l'étude des Médailles & des Inscriptions, car ces deux choses sont si fort attachées l'une à l'autre, qu'on ne les peut pas séparer; & ceux qui y sont tant soit peu versés remarquoient à tous momens la nécessité qu'il y avoit d'avoir un Indice Alphabétique des Consuls, pour savoir sur le champ & sans peine à quel tems il faut rapporter une Médaille, ou une Inscription, où l'on trouve le nom de quelque Consul:

no. BIBLIOTHEQUE

ful : 4. pour ceux qui étudient les Loix Romaines , & qui en veulent favoir exactement les dates , qui sont marquées par les Consuls, dont les noms y sont souvent mal écrits, comme on le verra par les notes sur la seconde partie.

Comme l'on fait tous les jours de nouvelles découvertes sur ces matieres , & que l'on déterre des Inscriptions Anciennes , que l'on n'avoit point encore vuës ; l'Auteur souhaite que ceux , qui s'appercevront de quelque faute , qu'il pourroit avoir commise , en suivant ceux qui l'ont précédé , ou faute de monumens anciens , que l'on ne connoît pas encore, l'en avertissent, pour les corriger dans une seconde Edition ; & qu'ils lui communiquent aussi ce qui pourroit servir à confirmer plus fortement, ce qu'il a avancé. C'est pour cela, que Mr. *Cuper* , qui est un très-savant homme, en tout ce qui regarde les Antiquitez Romaines, lui a communiqué diverses Inscriptions , tirées des papiers de *Merquardus Gudius* , & qui n'avoient pas encore été imprimées. On les trouvera, à la fin de la Préface.

A cette occasion , je dirai qu'on a publié, depuis peu de mois, en France,

ce, une Inscription qui a été trouvée sur la hauteur de *Fourviere*, près de *Lion*, où il y a deux Consuls, dont les noms ne sont pas bien écrits dans les Fastes. Les Curieux ne seront pas fâchez de la voir ici, & je l'expliquerai en peu de mots; parce que je vois que quelques Savans de France ne l'ont pas bien entendue.

TAVROBOLIO. MATRIS. D. M. ID.
QUOD. FACTVM. EST. EX. IMPERIO.
MATRIS. D. DEVM.
PRO. SALVTE. IMPERATORIS. CAES.
T. AELI.

HADRIANI. ANTONINI. PII. P. P.
LIBERORVMQVE. EIVS.
ET. STATVS. COLONIAE. LVGDVN.
L. AEMILIVS. CARPVVS. IIIII. VIR.
AVG. ITEM. DENDROPHORVS.

Il y a au dessous de ces mots une tête de Taureau, & on lit en suite:

VIRES. EXCEPIT. ET. A. VATICANO.
TRANSTVLIT. ARA. ET. BVCRA-
NIVM.

SVO. IMPENDIO. CONSECRAVIT.
SACERDOTE.
Q. SAMMIO. SECVNDO. AB. XV.
VIRIS.

OCCABO. ET. CORONA. EXORNA-
TO.

CVI. SANCTISSIMVS. ORDO.
LVGDVNENS.

Tome VII. K *PER-*

PERPETVITATEM. SACERDOTI;
DECREVIT.

APP. ANNIO. ATILIO. BRADVA. T;
CLOD. VIBIO. VARO. COS.

L. D. D. D.

Pour mettre, par cette Inscription, le livre de Mr. d'*Almeloveen* à l'épreuve, & pour en faire voir en même tems l'usage; je veux savoir dans quel tems ces Consuls ont joui de cette Magistrature. Je cherche donc *Annio*, & *Atilio* & ne trouvant rien, ni à l'un, ni à l'autre, je cherche à *Bradua*, que je trouve avoir été l'an CLX. après Jesus-Christ, Consul avec un *T. Vibius Varus*, sous l'Empire d'Antonin le Pieux. Ainsi je ne puis pas douter que ce ne soient les Consuls, que je cherche.

La seule difficulté, qui reste, est la difference qu'il y a dans les noms. 1. Mr. d'*Almeloveen* oublie le *cognomen*, pour parler à la Romaine, d'*Atilius*, qui étoit néanmoins dans la famille des *Bradua*; comme on le verra par son Indice, dans la même page. Mais il faut avouer que ni les autres Fastes, ni les Inscriptions de *Gruter* & de *Spon*, qu'il cite, ne mettent point ce *cognomen*, de sorte qu'on ne sauroit l'accuser

fer de négligence. 2. Il omet aussi le nom de l'autre Consul, savoir *Clo-dius*, mais les autres l'omettent aussi. 3. Il croit avec Mr. *Spon*, qu'au lieu de l'*agnomen* de *Varus*, il faut mettre celui de *Verus*. Mr. *Spon* se fonde sur un Marbre de Rome, où le Collegue de *Bradua* est nommé *Verus*, aussi bien que dans les *Fastes de Sicile*, comme on les nomme. Il auroit pû encore y ajoûter les *Fastes Idatiens* & la Chronique de *Tiro Prosper*. Mais le nom, ou le surnom de *Varus*, n'étoit pas moins commun en ce tems-ci, que celui de *Verus*; & on lit *Varus*, dans cette Inscription, aussi bien que dans les *Fastes Anonymes* du Cardinal *Noris*. Le nom de *Barus*, qui est dans ceux du Capitole, comme Mr. *Spon* le remarque, est aussi le même que *Varus*, car on fait que le B. & le V. se confondoient. Ainsi il est difficile de se déterminer sur ce nom, aussi bien que sur une infinité d'autres; comme Mr. d'*Almeloveen* l'a très-bien remarqué, dans sa préface.

On voit, par cet exemple, quelle est l'utilité de son livre. Pour dire un mot de cette Inscription, considérée en elle même, voici comme il la faut traduire: „ Dans le Taurobole (ou

„ *le sacrifice du Taureau*) de la Mere
 „ des Dieux , de la Mere Idéenne,
 „ (ou de la Grande Mere des Dieux
 „ *Idéenne*) qui a été fait par le com-
 „ mandement de la Mere Dindyméenne
 „ ne des Dieux , pour la conservation
 „ de l'Empereur Tite Aelius Hadrien
 „ Antonin le Pieux , Pere de la Pa-
 „ trie , pour celle de ses enfans & pour
 „ celle de la Colonie de Lion ; Lu-
 „ cius Aemilius Carpus , sacrificateur
 „ d'Auguste & Dendrophore , a reçu
 „ les forces (*le sang du Taureau*) a
 „ transporté l'autel du Vatican (*il faut*
 „ *lire ARAM*) & consacré le crane du
 „ Bœuf , à ses dépendans ; sous le sa-
 „ cerdoce de Quintus Ammius Secun-
 „ dus ; à qui les XV. Virs ont don-
 „ né les ornemens du bracelet & de
 „ la couronne , & à qui le Senat de
 „ Lion a conféré , par un arrêt , le
 „ sacerdoce perpetuel. Sous le Con-
 „ sulat d'Appius Annius Atilius Bra-
 „ dua & de Tite Clodius Vibius Va-
 „ rus. Le lieu a été donné , par un
 „ décret des Decurions.

On ne peut rien dire de *Taurobolium*,
 plus que Mr. *Van Dale* en a dit dans
 sa Premiere Dissertation, sur les Mar-
 bres Antiques. On n'a qu'à le con-
 sultier , pour en être instruit à fonds.

Ce-

Celui, qui a fait cette Inscription, dit que la Mere des Dieux elle même avoit ordonné qu'on fit le *Taurobolium*, en son honneur. On trouve souvent, dans les Inscriptions Anciennes, de semblables commandemens des Dieux. Ainsi dans *Reinesius* Clas. I. 169. on voit THEODOSIUS. IVSSO. DEI. P. Voyez encore les Inscriptions 110. & 268. de la même Classe. Mr. *Van Dale* en rapporte d'autres exemples à la p. 786. *Reinesius* a expliqué ce que c'est que *Dendrophorus*, sur l'Inscription 40.

Le commencement de la seconde Inscription, VIREs EXCEPIT, doit être joint avec le mot TAVROBOLIO, qui commence la précédente : *in Taurobolio — vire's exceptit.* Mr. *Van Dale* a fort bien expliqué cette dernière expression. Le mot ARA n'est pas au nominatif, il y manque une M, qui a été oubliée par le sculpteur, comme il paroît par le verbe *transtulit*. Il n'y a rien de si commun, dans les Inscriptions, que ces omissions, ou, si l'on veut, que ces Abreviations, par lesquelles les sculpteurs retranchoient ce qu'ils vouloient à la fin des mots. Je ne fais pas bien ce que veut dire la translation de l'Autel, dont

dont il est parlé ici, mais il est certain que dans ce sacrifice, on avoit accoutumé de consacrer un Autel, comme *Mr. Van Dale* l'a fait voir. Je ne m'arrête pas au reste de l'Inscription, parce qu'elle n'a plus rien de difficile; & je ne me ferois pas même amusé à l'expliquer, si je ne voyois pas, comme je l'ai dit, que des gens d'esprit ne l'ont pas entendue.

Pour revenir à *Mr. d'Almeloveen*, il a ajouté en divers endroits du second livre, de petites notes, où il corrige quelques passages des anciens Jurisconsultes, d'une manière fort heureuse. Par exemple, à la p. 46. il corrige un endroit remarquable de *Pomponius* de l'Origine du Droit l. 2. §. 36. Voici ces paroles : *Post hunc, Appius Claudius ejusdem generis maximam scientiam habuit. Hic Centemanus appellatus est, Appiam viam stravit, & aquam Claudiam induxit & de Pyrro in urbe non recipiendo sententiam tulit.* Il paroît par ces derniers mots qu'il s'agit d'*Appius Claudius Cæcus*, qui fit tout ce que *Pomponius* dit du Jurisconsulte, dont il parle; comme *Mr. d'Almeloveen* le fait voir. Cependant il est certain que cet *Appius Claudius*, qui fut aussi Consul

l'an

l'an ccccxlviii. de Rome, ne fut surnommé que *Cæcus*, ou l'aveugle. Ainsi nôtre Auteur conjecture fort heureusement qu'au lieu de *Centemmanus* il faut lire *cæcus à Romanis*, & il apporte quelques exemples, qui confirment sa pensée.

Il cite aussi sur cette seconde partie, plus fréquemment que sur l'autre, les Auteurs & les Marbres, qui font mention des Consuls, sur tout lors qu'ils ne sont pas extrêmement connus. On peut voir par là & l'usage du livre, & ce que l'on y peut trouver de plus que son principal dessein ne promet. Le *Strabon* de *Casaubon*, que Mr. d'Almeloveen publiera l'année prochaine, & les *Lettres* de ce même Critique, qu'il donnera augmentées d'un grand nombre de *Lettres*, qui n'ont jamais paru, seront de nouvelles obligations que le Public lui aura.

ARTICLE VI.

GERARDI NOODT *Jurisconsulti & Antecessoris, Opera Varia, quibus continentur Probabilium Juris Civilis Libri IV. De Jurisdictione & Imperio Libri II. Ad Legem Aquilianam Liber Singularis.* Lugd. Bata-
vorum. 1705. in 4. p. 756.

Nous avons déjà parlé * ailleurs de quelques Ouvrages de Mr. Noodt, & ceux qui ne les ont pas lus, en eux mêmes, ont pû connoître par là quelle est la méthode de cet habile Jurisconsulte. Il fait paroître par tout non seulement une profonde connoissance du Droit, dont il fait profession, mais encore des Antiquitez Romaines en général, des meilleurs Auteurs Latins, & de la plus fine Critique. Cela fait beaucoup d'honneur à cette dernière Science, qui sert, comme il paroît, à pénétrer le sens, & à redresser les dépravations des Loix, qui sont ce qu'il y a de plus important dans la Société Civile. Mais pour s'en servir heureusement, il faut posséder également la Jurisprudence & la Critique; au-

† Tom. IV. p. 298.

autrement on s'exposeroit à commettre de grande bévuës.

I. C'est ici une troisiéme Edition de l'ouvrage de Mr. *Noodt* intitulé *Probabilia Juris*, qui n'est autre chose qu'un mélange de quantité de questions concernant le Droit, ou l'explication des Loix Romaines, sur lesquelles Mr. *Noodt* dit son sentiment. Quoi qu'il le prouve ordinairement d'une maniere propre à convaincre entièrement le Lecteur, qu'il a raison; il n'a voulu intituler cet Ouvrage que du titre d'*opinions probables*, pour ne pas prévenir les sentimens des Lecteurs. Au contraire, on connoit certaines gens, qui ne parlent que de *démonstrations*, & qui ne produisent ensuite que de legeres vrai-semblances; dont on découvre très-facilement l'incertitude, & souvent même la fausseté.

On ne peut entrer dans aucun détail, à l'égard de cet Ouvrage, non seulement parce qu'il est assez connu; mais sur tout parce que cela nous meneroit trop loin. Il y a ici un très-grand nombre de questions de toutes sortes, & la maniere de les traiter est si serrée, qu'il n'est pas possible de les abréger beaucoup, sans omettre mille choses essentielles. On y voit les sen-

timens des Jurisconsultes, sur les questions suivantes; si une riviere inonde la possession de quelcun, & qu'en suite elle l'abandonne, ce que l'on doit juger du terrain qu'elle laisse à découvert: S'il faut avoir égard à l'utilité des voisins, lors que l'on établit quelque servitude, & jusqu'où elle peut aller: Du droit que l'on a d'exiger que ceux, à qui l'on donne un gage, ou à qui l'on prête quelque chose, prennent garde que le gage, ou ce qu'on prête ne souffrent aucun dommage: Du Droit naturel, que l'on a de se défendre & de posséder quelque chose en commun, avec d'autres: De ce qui est arrivé à plusieurs habiles gens de nommer une chose pour une autre, dans leurs Ecrits, par inadvertence: De la nature & de la différence des fautes, que l'on commet contre les Loix: Si un Jurisconsulte répond autrement à ceux qui le vont consulter, qu'il n'écrit dans ses livres, laquelle de ses décisions on doit préférer à l'autre: De l'usage & de l'usufruit: De la maniere d'aquerir le droit de posséder quelque chose: Du sens de ces paroles de Justinien: *La justice est une constante & perpetuelle volonté de rendre à chacun ce qui lui est dû*: De la torture

ture des Esclaves, à cause des crimes de leurs maîtres : De la peine, que la Loi Cornélienne impose aux assassins : De diverses Loix concernant les gages & les hypothèques, &c.

II. Les deux Livres , de la Jurisdiction & de l'Empire , ne sont pas moins curieux ; car après avoir dit ce que c'est que la *jurisdiction*, & ce que l'on appelloit *merum & mistum imperium*, l'Auteur traite au long de la manière dont les Préteurs Romains & les Gouverneurs des Provinces exerçoient leur jurisdiction, & de la manière dont on pouvoit revêtir quelqu'un du droit de l'exercer, en la place d'un autre. Il y a ici quantité de choses, qui peuvent infiniment servir à entendre les meilleurs Auteurs Latins, comme *Cicéron*, *Senèque* & *Tacite* ; dont les simples Critiques n'entendent ordinairement pas divers endroits, parce qu'ils ne lisent pas les livres des Jurisconsultes, qui nous apprennent seuls distinctement quantité de choses, auxquelles ces Auteurs font allusion. C'est ce que l'on reconnoîtra facilement, en lisant cet Ouvrage, où Mr. *Noodt* explique fort heureusement plusieurs passages de *Cicéron*, de *Senèque*, de *Tacite* & d'autres Auteurs anciens.

La lecture de cette espece de Traitez n'est pas moins nécessaire à ceux qui s'appliquent aux Belles Lettres, sans dessein d'étudier en Droit, qu'à ceux qui s'attachent à la Jurisprudence en particulier. Pour moi, j'y ai appris plus distinctement plusieurs choses, que je ne savois que d'une maniere confuse.

III. On voit ensuite un Traité, sur la Loi Aquilienne, qui regardoit principalement la réparation du dommage que l'on causoit à quelcun exprès, ou au moins d'une maniere qu'on ne pouvoit pas excuser, en tuant son esclave, ou son bétail, ou en lui causant quelque autre perte. Mr. *Noodt* traite des cas qui naissent de cette Loi, & explique quantité de passages des Anciens, qui y ont du rapport.

IV. Enfin il y a ici une Harangue, que Mr. *Noodt* fit, selon la coutume, en quittant le Rectorat l'an 1699. de laquelle il donne présentement une seconde édition. Il a très-bien fait de la joindre à un plus grand volume, de peur que sa petitesse ne la fît perdre, comme il arrive ordinairement à cette sorte de pieces, quoi qu'il y en ait quelques unes, qui méritent d'être gardées. Cette Harangue traite du droit
de

de la Puissance Souveraine & de la Loi Royale, & comme elle est plutôt en forme de Dissertation, que de Déclamation, que la matiere est grande & importante, & qu'on la peut exprimer en François, plus facilement que des questions de Droit, ou de Critique, j'en donnerai ici un petit abrégé. L'Auteur s'y propose de réfuter le sentiment de ceux qui s'imaginent que la Puissance Souveraine est au dessus de toutes les Loix & qu'elle n'est responsable qu'à Dieu seul de sa conduite, quoi qu'elle puisse faire. Bien des gens croient même que les Romains avoient donné à leurs Empereurs cette puissance sans bornes, & ils se fondent sur quelques paroles d'*Ulpien*, qu'ils expliquent en ce sens là. Mr. *Noodt* fait voir que ces pensées sont également contraires & au Bon Sens, & à l'usage des Romains.

I. POUR commencer par les raisons générales, que l'on oppose à ces sentimens, il est certain que les noms de maître, d'esclave, de souverain & de sujet sont inconnus à la nature. Naturellement tous les hommes sont égaux, également libres & indépendans les uns des autres. Ainsi comme chacun est également porté à sa propre con-

servation, chacun est également autorisé à chercher son propre bien.

Mais quoi que la nature ait donné ce droit aux hommes, elle ne les a pas autorisés à mal faire, & pour les empêcher d'abuser des forces de leurs corps, qui leurs sont communes avec les bêtes, elle leur a donné la Raison; par le moyen de laquelle ils peuvent comparer le passé, le présent & l'avenir, distinguer ce qui dure long-tems de ce qui ne dure que peu, préférer une plus grande utilité à une moindre, & discerner ce qui leur est véritablement utile, de ce qui ne l'est qu'en apparence.

Les hommes étant disposés de la sorte, il étoit naturel que les deux sexes s'unissent, & qu'ils recherchaient la compagnie les uns des autres; soit pour éviter l'ennui de la solitude; soit pour trouver dans le secours réciproque, que les uns rendent aux autres, des commodités, qu'ils ne pouvoient pas avoir tous seuls; soit pour résister à ceux qui abuseroient de leurs forces, pour faire du mal aux autres. Mais outre cela, la Raison, non contente d'avoir porté les hommes à la société, leur a fait voir qu'ils devoient rendre cette société ferme & durable; en sorte

te qu'elle ne pût pas être facilement rompue ; pour ne pas retomber à tous momens dans les mêmes inconvéniens , qu'ils auroient trouvé dans la solitude. Ainsi elle leur a fait comprendre qu'en vivant conformément à la constitution naturelle de leurs corps & de leurs esprits , ils conserveroient cette société.

On peut regarder ce que la Raison nous apprend de la sorte , comme une Loi Divine ; puis qu'on ne peut pas douter que celui , qui veut que l'on tende à une certaine fin , ne veuille aussi que l'on employe les moyens , sans lesquels il n'est pas possible de parvenir à certe fin. Dieu s'étant donc proposé de faire du bien aux hommes & de les faire vivre heureux sur la terre , à moins qu'ils ne se rendissent malheureux par leur faute , a voulu par conséquent qu'ils vécussent en société , & qu'ils fissent tout ce qu'il faut faire pour entretenir cette société.

On peut considérer encore la même chose , d'un autre côté. Étant certain que l'homme est naturellement libre , & peut se servir de ses membres & de tout ce qu'il a , pour sa conservation & pour celle d'un autre , dans lequel il s'intéresse , il a droit de repousser
une

532 BIBLIOTHEQUE

une force injuste, qui tâche de lui nuire ; & de punir le mal qu'on peut lui avoir fait , non pour jouir du plaisir de la vengeance, mais pour faire un exemple, qui serve à empêcher qu'on ne lui fasse tort une autrefois. Mais il est contraire à la nature, qu'un homme nuise de gayeté de cœur à un autre homme, qui est de la même origine que lui , qui jouit de la même Raison, & qui sent le mal & le bien comme lui ; puis que personne ne voudroit être traité de la sorte par les autres , & qu'il est certain que le genre humain seroit très-malheureux, si les hommes se faisoient du mal les uns aux autres , sans avoir égard à aucunes raisons.

Cela seul auroit dû établir une paix éternelle parmi les hommes , quand même chaque famille auroit vécu en son particulier, sans former de société plus étendue avec d'autres. Mais on fait par l'expérience que si chacun se conduisoit envers les autres à sa fantaisie, il n'y auroit ni repos, ni paix, ni liberté, parmi les hommes. L'ambition, l'avarice & l'amour des plaisirs, qui aveuglent l'esprit de la plupart des hommes , exciteroient entre eux des troubles, des querelles & des guerres éter-

éternelles. D'ailleurs chacun étant le juge & le vengeur du tort, qu'il croiroit avoir reçu d'un autre, la passion & l'amour propre lui feroient passer toutes les bornes de la justice. Pour éviter ces inconveniens, les hommes ont formé des societez, dans lesquelles chacun pourroit jouir de sa liberté, à condition qu'il ne feroit aucun tort à celle d'un autre ; & pour cela ils ont réunis leurs forces, pour se conserver, par une autorité commune, les uns aux autres ce qu'ils avoient, & se défendre ainsi réciproquement, par les forces de toute la société.

Les hommes voyant d'ailleurs qu'il n'étoit pas possible que ceux, qui forment une société, s'assemblent à tous momens ; soit pour défendre la société en général, soit pour soutenir les droits des particuliers, & punir ceux qui auroient fait du tort, ou aux particuliers, ou à la société ; crurent devoir élire quelque personne d'une vertu éprouvée, qui pût donner les ordres nécessaires pour défendre la société, & qui pût rendre justice aux particuliers, sans passion. Afin qu'il pût faire l'un & l'autre, chaque membre de la société lui conféra les forces & la puissance qu'il avoit.

Cela

Cela fait voir que reconnoître un Souverain n'est pas une chose naturelle, comme celle de vivre les uns avec les autres, selon les regles de la justice. Les hommes étant naturellement libres, & juges de ce qui leur étoit utile, ont établi volontairement des Souverains. Quoi que par cet établissement, chaque particulier ait cessé d'être le défenseur de sa propre liberté, & qu'il ne lui ait plus été permis de vouloir, que ce que la Suprême Puissance a jugé être utile, pour le bien commun; néanmoins cette Puissance n'a pas été établie pour ruiner & pour perdre, mais pour conserver & pour défendre l'utilité commune. On ne s'est pas soumis à ses caprices & à ses fantaisies, quelles qu'elles fussent; mais on s'est confié à sa bonne foi & à son équité. Peut-on s'imaginer que des gens, qui avoient le sens commun, & qui ont formé une société, du soin de laquelle ils ont chargé la Puissance Souveraine, pour conserver la jouissance tranquille des biens que la nature leur avoit donnez, soient venus à cet excès de folie, que la société étant formée, ils aient voulu entièrement renverser les fins, pour lesquelles ils l'ont établie? Peut-on croi-

croire qu'ils aient abandonné au Souverain tout ce qu'ils avoient naturellement de bien, pour en être gouverné, comme des bêtes; qui ne vivent pas pour elles mêmes, mais que d'autres paissent, tondent, tuent, mangent, comme il leur plaît?

Il est donc visible que chacun ne s'est pas soumis à une Puissance Souveraine, en faveur de cette Puissance; mais afin de jouir de ses avantages naturels, sous sa protection. Si l'on demande quelle est l'étendue du pouvoir du Souverain, il est facile de répondre en un mot qu'elle n'est pas plus grande, que celle du Bien Public; & que si elle passe ces bornes, elle ne fait plus ce pour quoi elle a été établie.

Que si elle se sert de son pouvoir, à la ruine de la Société, chacun a droit d'en revenir au Droit naturel, & de ne plus s'en rapporter au consentement du peuple. Il n'importe, en cette occasion, que l'on ait fait un contrat public & solennel avec le Prince, & qu'il se soit engagé à l'observer; à faute de quoi, on ne soit plus obligé de lui obéir; ou que l'on n'ait fait aucun contrat de la sorte; parce que, dans le fonds, il n'y a point de Prince, qui ne

ne tienne son droit du peuple, qui ne peut être soumis à qui que ce soit, que par son consentement, & qui ne l'a jamais donné, que pour sa conservation.

On accordera peut-être cela, à l'égard des Princes, qui ne regnent qu'à certaines conditions; mais on dira que cette liberté n'a pas lieu, à l'égard de ceux à qui l'on n'a rien fait promettre. Il est vrai que l'on a pû remettre de la sorte, quoi qu'avec beaucoup d'imprudence, le pouvoir souverain entre les mains de quelques Princes; mais il est certain que c'est parce qu'on se confioit en leur justice & en leur modération, & qu'on supposoit qu'ils savoient pourquoi on les élevoit à un poste si relevé, & qu'ils observeroient d'eux mêmes les conditions tacites, auxquelles on les établissoit, & non qu'ils gouverneroient les peuples capricieusement & sans avoir aucun égard à leur Bien. Personne n'a jamais consenti à obeir à une Puissance, que pour son propre avantage. Si donc elle satisfait l'attente des peuples, elle est fondée en droit; mais si elle la trompe, elle n'a plus droit de commander.

Quoi que le peuple, en donnant
l'au-

l'autorité souveraine à quelcun, n'ait fait aucune exception, & qu'il l'ait revêtu d'un pouvoir aussi étendu qu'il est possible; néanmoins il n'a pas plus de droit, que chacun n'en avoit en particulier, lors qu'il formoit la société. Or personne n'avoit droit de se nuire à soi même, ni aux autres, mais seulement de procurer son Bien & le Bien Commun; & par conséquent il n'a pû donner aucun autre droit à la Puissance Souveraine.

On dira que le peuple a pû vouloir se choisir un Seigneur, ou un Maître. Supposons, par exemple, qu'une nation ruinée par la guerre, & désespérant de pouvoir se conserver ait livré ses villes, ses possessions, & tous ses droits divins & humains entre les mains du vainqueur, ou de quelque autre peuple, auquel elle se soit rendue à discretion. Supposons, si vous voulez, que la famine, qui l'alloit faire périr, l'ait réduite à se soumettre à une autre, à des conditions si dures; ou même qu'elle l'ait fait, parce qu'elle croyoit ne pouvoir subsister que sous l'empire illimité d'un seul homme. Dans ces suppositions, celui, qui est le maître, s'imaginera-t-il que la vie & les biens de cette nation soumise dépen-

pendent de son pur caprice ? Il y a des gens , qui soutiennent qu'il le peut faire , & que l'on peut regarder toute cette nation , comme une troupe d'esclaves ; sur qu'il le Souverain a tous les droits , qu'elle avoit sur elle même , lors qu'elle jouissoit de la liberté , & qu'elle doit observer le contrat qu'elle a fait avec lui.

Mais si l'on montre que , même dans un contrat de cette nature , le peuple se propose son propre bien ; il est visible que la Puissance du Souverain ne peut pas être tout à fait sans bornes. On peut même dire que quand le peuple soumis lui auroit voulu donner cette autorité , il ne l'auroit pas pû faire. C'est une Loi de la nature , que chacun recherche ce qui lui est utile & fuit ce qui lui est nuisible. Personne ne peut s'empêcher de la suivre , puisque personne ne peut souhaiter le mal , comme mal , & si l'on subit quelque peine c'est pour éviter quelque chose de pire. Cela étant , peut on dire que si quelcun s'étoit obligé à se laisser tuer par son Maître , il fût tenu par une Loi de la nature de souffrir la mort , quand son Maître voudroit ? Il est certain qu'en s'obligeant ainsi , il auroit crû y trouver de
l'avan-

l'avantage , & que s'il n'y en trouve point, il a été surpris. Il n'est nullement obligé de suivre une erreur, contraire à la Loi de la nature, qui ne souffre pas que l'on se souhaite du mal à soi même.

Si cela a lieu dans des contrats particuliers, combien plus le doit-on admettre dans un Traité public ? Dans un contrat particulier, il n'y a que peu de personnes qui y soient intéressées, & qui souffrent ; mais un Traité public regarde une nation entière dont la conservation est beaucoup plus importante. Il faut encore remarquer que le droit de toute une nation consiste dans l'assemblage des droits que chaque particulier, qui la compose, a pour soi même ; & que si personne en particulier n'a droit de procurer son propre mal, une nation entière ne l'a pas non plus.

Mais on objecte à ce que l'on vient de dire , que si un Particulier a droit de vendre sa liberté, un peuple entier le peut faire de même. Mais cette objection n'est d'aucun poids , car il n'est pas question de savoir si celui, qui a vendu sa liberté, doit être esclave ; mais si un particulier, ou un peuple, qui est venu à cette extrémité, ne peut

peut pas reprendre sa liberté, lors que celui, à qui il l'avoit vendue, viole à son égard, par cruauté, ou par fureur, toutes les loix de l'humanité. On dira sans doute qu'un Esclave doit tout souffrir, & que c'est-là une suite de la perte qu'il a faite de la liberté, puis qu'appartenant à son Maître, comme un Bœuf, ou un Mouton, il peut faire de son bien ce qu'il lui plaît. Mais il n'en est pas de même d'un homme, & ce droit prétendu sur lui est plutôt une fureur, née de l'orgueil & de la cruauté des hommes, qu'un droit; puis qu'il est entierement opposé au Droit Naturel.

C'est ce qui paroîtra clairement, si l'on considère & l'Esclave & le Maître. Il est faux qu'un homme puisse être regardé par un autre homme, comme une bête, qu'il peut tuer lors qu'il veut. Un Esclave est homme, comme son Maître, par sa nature; & Esclave, par malheur, ce qui arrive en différentes manieres. On devient Esclave par la guerre, ou par un contrat. A l'égard de celui, que la guerre a fait Esclave, on doit garder envers lui le droit de la guerre; qui demeure toujours dans sa force, à son égard. On ne se fie point en lui, & c'est pour cela

la qu'on le tient lié, ou en prison. Un Esclave de cette sorte n'est aussi obligé à son Maître par aucun Traité; & ils sont, l'un à l'égard de l'autre, dans l'état de la nature, juges & vengeurs de l'injure qu'on leur a faite. Si son Maître veut, il le peut tenir enfermé, ou le tuer, selon le droit de la guerre; mais lui, de son côté, peut se sauver par la fuite, ou par la force, selon qu'il en a le moyen. Mais si quelqu'un est devenu Esclave, non par pure violence, mais en conséquence d'une parole donnée; soit qu'il se soit vendu volontairement, soit qu'il ait promis d'être Esclave, pourvu qu'on lui sauvât la vie; il n'a nullement eu égard au seul intérêt de son Maître, mais il a recherché aussi son propre Bien, dans l'accord qu'il a fait, où il a stipulé la vie, pour le service qu'il a promis à son Maître; qui lui a promis de son côté la vie, à condition qu'il le serviroit. Ainsi il y a en cela une obligation réciproque, ou fondée sur le Droit des Gens. Que si le Maître n'y a aucun égard, en sorte que la vie devienne pour cet Esclave un supplice, & un supplice plus fâcheux que la mort; il est dégagé de toute obligation, parce qu'il ne s'étoit engagé

que pour son Bien , & non pas pour être dans un état pire , que celui où il étoit. Etant revenu au Droit de la nature , il peut se sauver , ou se délivrer , par la mort de son ennemi.

Si l'on considère le Maître , il y a en lui de la fureur , à faire perir son Esclave , qu'il regarde comme son bien. Aucune loi n'approuve sa conduite , & il agit visiblement contre le Bon Sens , lors qu'il perd ce qui peut lui être utile. C'est ce que l'on peut même apprendre du Droit Civil , en certaines occasions. Les Lois des Douze Tables ont donné , par exemple , des Tuteurs aux Pupilles & des Curateurs aux Insensés ; seulement pour empêcher qu'ils n'abusassent de ce qu'ils possédoient légitimement. C'est ainsi que la Loi Letorienne ôte à un homme , qui dissipe tout , l'administration de son bien , & le remet entre les mains de ses parens. *Marc Aurele* , voulut même que tous les jeunes gens eussent des Curateurs , sans qu'il y en eût aucune raison particulière , au lieu que la Loi , dont on vient de parler , n'avoit lieu qu'à l'égard des foux , ou des débauchez. Cela veut dire que ceux qui abusent de leur

leur bien ne sont nullement autorisez par les Lois.

On ne peut pas néanmoins nier que selon le Droit Civil des Romains, les Maîtres n'aient eu droit de vie & de mort, sur leurs Esclaves. Mais ceux qui avoient fait cette Loi ne l'avoient pas faite à dessein de porter les Maîtres à abuser de leur pouvoir, mais pour tenir les Esclaves dans la crainte; dont le soin ne sembloit pouvoir être remis à personne, avec plus de raison, qu'à ceux qui avoient le plus grand intérêt à les corriger & à leur conserver la vie. C'est pour une semblable raison, que les Lois avoient donné ce même pouvoir aux Peres, sur leurs Enfans. Il étoit important que les Enfans respectassent leurs Peres, & il n'étoit pas fort dangereux que ces derniers abusassent de leur autorité; eux qui ne pechent ordinairement, que par trop d'indulgence. Néanmoins quelque excès ayant été commis, par les Maîtres & par les Peres; on fit des lois non seulement pour moderer l'autorité des derniers, mais qui permirent même aux Esclaves de se plaindre, & d'obliger leur Maître à les vendre, s'ils en étoient trop mal-traitez. *Antonin le Pieux* ordonna même que

si quelqu'un tuoit son propre Esclave, sans raison, il fût puni selon la loi Cornélienne, de même que s'il avoit tué l'Esclave d'un autre. Que si l'on a trouvé bon d'en user ainsi dans l'esclavage d'un Particulier, il est bien juste que toute une nation esclave ait de plus grands privileges.

II. LL paroît clairement par-là que les hommes ne font aucun contrat, ni aucune société, qui ne tende à leur bien, & par conséquent que la Puissance Souveraine n'a été établie, que pour l'utilité publique, & pour faire executer les Loïs, qui sont avantageuses à la Société. Mais on objecte à ce que l'on a dit l'autorité d'Ulpien, * qui dans son Livre XIII. sur la Loi Julienne & Papienne, dit en termes exprès, „ que le Prince est déchargé „ de l'obligation d'observer les Loïs, „ & qu'encore que l'Imperatrice n'ait „ pas le même avantage, le Prince lui „ communique ses privileges. *Principes legibus solutus est; Augusta autem licet legibus soluta non est, Principes tamen eadem illi privilegia tribuunt quæ ipsi habent.* Mais dans une chose, qui regarde tout le genre humain, les sentimens & l'usage d'une seule Société ne

* Lib. 31. D. de legibus.

ne font d'aucun poids ; il faut apporter des preuves tirées des lumières de la Raison , qui est commune à tous les hommes. Néanmoins Mr. Noodt ne croit nullement qu'un Jurisconsulte aussi éclairé , qu'*Ulpien* , & d'une intégrité aussi commune que la sienne, ait voulu flatter les Empereurs aux dépens de l'Etat , en disant qu'ils n'étoient obligés d'observer aucunes lois. Il explique donc les paroles de ce Jurisconsulte d'une manière infiniment plus raisonnable ; que ne font ceux qui font pour le pouvoir arbitraire des Empereurs. Voici à peu près à quoi se réduisent ses principales pensées.

Ulpien dit que le Prince n'est pas obligé d'observer les Lois. Mais il n'entend pas les lois naturelles , qui sont éternelles & immuables , & que Dieu a imposées à tous les hommes. On dira là-dessus , que le Prince étoit obligé , à l'égard de Dieu , d'observer les lois naturelles , mais que le peuple n'avoit pas droit de l'y contraindre. Mais on ne doit pas changer les prérogatives du Prince en une licence effrénée ; comme si à l'égard des hommes , il avoit droit de faire tout ce qui lui plaît , & comme si un *Néron* , par exemple,

L 3 avoit

avoit agi, selon le droit, que les lois lui avoient donné, en faisant tous les crimes, qu'il fit. Le Prince au contraire ne se doit rien croire permis, que ce qui est bon & honête. Il est le gardien des lois, & le juge & le défenseur du Bien Public, fondé sur la Justice & sur l'Equité; & il ne sauroit dire qu'il lui est permis de faire des choses injustes & iniques. *Ulpien* lui même dit ailleurs que si le Prince permet de faire * quelque ouvrage public, il faut qu'il puisse se faire, sans faire tort à personne, & † que si un Pere l'institue héritier, au préjudice de ses Enfans, ce testament peut passer pour nul, & que les Empereurs l'avoient souvent déclaré.

On peut même montrer que, selon l'usage des Romains, les Empereurs étoient obligez d'observer les lois civiles. C'est ce que des Rescripts ‡ d'Hadrien, & d'Alexandre Severe témoignent, concernant la Loi Falcidienne. Le même Alexandre fait mention ailleurs de ce qu'on appelloit la Loi Royale, par laquelle on prétend que l'Empereur étoit dégagé de l'observation

* *Lib. 2. §. 10. D. ne quid in public. loc.*

† *Lib. 8. §. 2. D. de inoffic. testam.*

‡ *Lib. 4. C. ad legem Falcidiam.*

tion des Lois, * & dit que le Prince n'étoit pas en droit de se porter comme héritier de quelcun sur un testament imparfait, & que c'étoit une chose qui avoit plusieurs fois été décidée: „ car quoi que la loi de l'Empire, dit-il, ait dégagé l'Empereur de la nécessité d'observer les formalitez du Droit, il n'y a rien de si propre à l'autorité suprême que de vivre selon les lois : *licet lex Imperii sollemnibus juris Imperatorem solverit; nihil tamen tam proprium imperii est, quam legibus vivere.* On voit la même chose, dans un † Rescript de Théodose & de Valentinien, dans lequel ils indiquent certaine chose qu'ils jugent ne leur être pas permises.

Néanmoins, dira-t-on, *Ulpien* dit en termes généraux que le Prince n'est pas obligé d'observer les Lois. Mais par quelle loi en a-t-il été exempté? C'est dit-on, par la *loi Royale*, par laquelle le Peuple Romain conféra à Auguste tout son Empire & tout son pouvoir. Il est néanmoins certain que la plupart des Empereurs, qui ont été après Auguste, ont reçu ou par un seul décret du Senat, ou par une seule

L 4 loi,

* *Lib. 3. C. de testamentis.* † *Lib. 4. C. de legibus.*

loi, que l'on a appelée depuis *la Loi Royale*, ce qu'Auguste n'avoit reçu que successivement & par plusieurs. Si on lit, avec attention, sa vie écrite par *Dion Cassius*, on ne trouvera, en aucun lieu, qu'il ait été exempté, tout d'un coup, de l'observation des Lois. C'est ce que *Jean Frederic Gronovius* a fort bien montré dans sa Harangue de *la Loi Royale*. On doit encore ajouter à cela une chose, que l'on n'avoit pas remarquée auparavant. C'est que le décret du Senat, quel qu'il ait été, par lequel Auguste a été dégagé de la nécessité d'observer les Lois, n'a pas été le même que celui, par lequel l'Empire lui a été déferé. Si l'on en croit *Dion*, l'Empire lui fut déferé, à son septième Consulat; au lieu qu'il ne fut déchargé de l'observation des lois, qu'au dixième, selon le même Auteur. Alors il ne fut pas même déchargé de l'observation de toutes les lois, mais seulement de la loi Cincienne, comme il paroît par la narration même de *Dion*, & sur ce Consulat d'Auguste & sur le suivant, auquel le Senat déchargea encore cet Empereur de l'observation de diverses lois.

Mais ce qui décide entièrement la
que-

question, c'est qu'il reste un fragment de la Loi Royale, dans une table de cuivre, qui est à Rome, au Palais de S. Jean de Latran; où Vespasien est déchargé, non de toutes les lois, mais seulement de celles dont les Empereurs, qui avoient vécu avant lui, & qui y sont nommez, avoient été déchargés. On la peut voir à la p. CCXLII. des Inscriptions de Gruter.

Qu'a donc voulu dire Ulpien, lors qu'il a dit que le Prince est déchargé de l'observation des Lois? Autre chose, sinon qu'il n'étoit pas obligé d'observer la loi Papienne & Julienne. Il est au moins certain que le Sénat en déchargea nommément Caligula; ce qui n'auroit point été nécessaire, si Auguste en eût été déchargé; & il est certain aussi qu'Ulpien n'a parlé de ce Privilege des Empereurs, qu'en explicant la loi Papienne & Julienne. Tout ce qu'on peut encore demander, c'est d'où vient que ce Jurisconsulte dit *solutus legibus*, & non *solutus lege*, puis qu'il ne s'agissoit que d'une loi? La raison de cela est que c'étoit l'usage des Romains de parler ainsi, comme on le montre par des passages de Cicéron & de Suetone.

Mais on dira que, par la Loi Royale,
L. 5. §. 1. les

les Empereurs furent mis au dessus de toute recherche ; de sorte qu'ils n'étoient pas obligez de rendre compte au peuple, & que leur empire s'étendoit même sur les lois. Il est vrai qu'*Ulpien* dit que ce que le Prince trouve bon a la force de loi : * *Quod Principi placet legis vigorem habet* ; à quoi il ajoute „ que par la *Loi Royale*, qui „ a été établie touchant son autorité, „ le peuple lui a remis tout son Empire „ & tout son pouvoir : *utpote, cum Lege Regia, quæ de imperio ejus lata est, populus ei & in eum omne suum imperium & potestatem conferat*. Mais il ne s'ensuit nullement de là que le Peuple Romain lui permit de renverser tout, & de fouler aux pieds toutes les lois concernant l'Etat & les Particuliers. *Ulpien* ne l'a pas entendu autrement, il a seulement voulu dire que l'Empereur faisoit des loix, soit que ce fût par des Rescripts, soit que ce fût par des Constitutions, ou par des Edits. Au reste, il ne soustrait point les Empereurs aux regles de la Justice & de l'Equité, que rien ne peut changer.

On voit encore plus clairement, par le fragment de la *Loi Royale*, que l'on a dé-

* *Lib. 1. D. Constit. Princip.*

déjà citée , que le Peuple Romain ne prétendoit nullement autoriser les Empereurs à mal faire , puis qu'il y est dit qu'on accorde à Vespasien le droit & le pouvoir de faire tout ce qu'il jugera avantageux à la République , conformément à la Majesté des choses divines , & humaines , publiques & particulières , comme Auguste , Tibre , César , & Claude l'avoient eu : *utique quaecumque ex usu Reipublicæ , majestate divinarum , humanarum , publicarumque rerum esse censébit , ei agere , facere jus , potestasque sit , ita uti Divo Augusto , Tiberioque , Julio Cæsari Augusto , Tiberioque Claudio Cæsari Augusto , Germanico fuit.* On voit bien que le peuple donnoit , par-là , plein pouvoir à l'Empereur de procurer le Bien de l'Etat , comme il le trouveroit à propos , mais non de le détruire. On sait que les lois ne peuvent pas exprimer tous les cas possibles , ni prévenir tous les inconveniens ; qu'il y a des choses utiles , dans un tems , qui peuvent être nuisibles en un autre , & qu'il arrive mille accidens dans lesquels il faut expliquer les lois , en suspendre l'exécution & y changer quelque chose , agir avec promptitude , & délibérer secrètement aupara-

vant. C'est pour cela que le peuple avoit donné un plein pouvoir à l'Empereur d'agir, comme il le trouveroit à propos ; & non pour se réduire , en esclavage, & se soumettre, aveuglément aux caprices des plus méchans Princes.

Il y a eu à la verité des Tiberes, des Caligulas, des Neron, des Commodus, qui ont abusé de leur autorité & de la force qu'ils avoient entre les mains, d'une maniere horrible ; mais jamais personne n'a crû qu'ils fussent autorisez par la *Loi Royale* à se conduire de la sorte. On les a toujours regardé comme des Tyrans, & non comme des Princes. C'est pour cela que le Sénat condamna, dès qu'il le put faire avec sûreté, Neron à la mort & qu'il le fit chercher, pour le punir. C'est pourquoi aussi, il fit effacer le nom de Domitien, dans les monumens publics, & demanda que le corps de Commode fût trainé dans le Tibre, avec un croc. S'il ne s'opposa pas plutôt aux excès, que ces Empereurs commirent, ce n'étoit pas qu'il ne crût avoir droit de le faire ; c'étoit parce qu'il n'avoit pas assez d'autorité & de force, pour en venir heureusement à bout, & qu'en essayant en vain de

de se défaire de ces Tyrans, il auroit plus fait de mal, que de bien.

Mais par cette doctrine, dira-t-on, on favorise les séditions, qui détruisent la Société humaine. Le peuple est sujet à mal juger de ceux qui le gouvernent, & des personnes artificieuses peuvent facilement le porter à se soulever sur de fausses suppositions. C'est ce que l'on objecte à la doctrine, que l'on défend dans cette harangue, mais après tout, est-ce que jamais il ne sera permis au peuple de ranger à son devoir le Prince, quelque méchant qu'il puisse être ? On ne sauroit l'assurer, sans blesser le Bon Sens, & sans s'opposer à l'usage de toutes les Nations les mieux réglées, qui n'ont jamais souffert long-tems des tyrannies excessives. Si le peuple abuse quelquefois de sa liberté naturelle, il a tort ; mais il ne s'ensuit pas de là qu'il la faille anéantir. Les Princes & les Magistrats abusent souvent de leur autorité, de quelque manière qu'on tâche de prévenir ce mal ; mais personne ne dira qu'à cause de cela, il ne faut avoir aucun Prince, ni aucun Magistrat.

D'ailleurs que peut craindre un Prince, ou un Magistrat, qui s'aquite, comme il doit, de son devoir ? Il est ai-

mé & respecté de tout le monde. Quand même il ne s'en acquite que médiocrement, le peuple ne se remue pas pour cela; il faut que ceux, contre qui il se souleve, en soient venus auparavant à de grandes extremitez, pour l'obliger de hazarder tout, pour s'en défaire. Quand le Prince vient à un excès de Tyrannie, qui n'est plus supportable, ou qu'il y marche à grands pas, on ne sauroit blâmer le peuple d'avoir soin de lui même; puis que celui, qui devoit avoir soin de tout le monde, ne pense qu'à l'accabler.

C'EST là en gros ce que Mr. *Noodt* dit, dans cette Harangue, dont le stile est si ferré, qu'il faudroit la traduire toute entiere, pour en faire sentir la force. La matiere dont il s'agit, est de si grande importance, qu'il est bon que tout le monde en soit bien instruit, & qu'il l'examine avec soin, pour ne tomber, ni dans l'anarchie tumultueuse d'un Etat purement populaire, ou dans l'extrémité opposée d'une autorité arbitraire & sans bornes. S'il est nécessaire que le peuple craigne le Souverain, qui ne porte pas inutilement l'épée: il n'est pas inutile que la Puissance Souveraine pense qu'elle n'est établie que pour le Bien de la So-

Société en général, & qu'elle doit faire en sorte que le peuple approuve sa conduite; sans quoi il est dangereux, qu'il ne reprenne son ancienne liberté. La vertu de bien des gens n'est qu'une vertu forcée, & qui ne naît que de la peur, que l'on a les uns des autres. Dès que cette peur cesseroit, on verroit des gens doux en apparence changer en bêtes féroces: comme on l'a vu, toutes les fois qu'une conjoncture extraordinaire a mis les hommes en état de violer l'humanité impunément.

ARTICLE VII.

Remarques sur le premier principe de la fécondité des Plantes & des Animaux, où l'on fait voir que la supposition des Natures Plastiques, ou Formatrices, sert à en rendre une raison très-probable.

EN lisant l'Histoire & les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris des années 1700. & 1701. j'avoüe que j'ai été frappé de ce qui y est dit de la fécondité des Plantes & de leur première origine. Tout m'a paru par-
fair

faitement bien déduit ; les expériences sont justes & bien développées , & le système , qu'on a voulu proposer là-dessus, me semble très-ingenieux. Mais comme tous les systèmes sur la nature des corps sont dans le fonds des conjectures, que l'on ne peut pas démontrer ; j'ai crû que je pouvois comparer librement celui de Mr. *Cudworth*, avec celui de Mr. *Dodart*, qui est dans l'Histoire de l'Academie, sans embrasser ni l'un, ni l'autre, comme une vérité assurée. Pour faire sentir au Lecteur la nécessité de recourir ou à *Dieu*, comme fait Mr. *Dodart*, ou à des *Natures Plastiques*, selon l'idée de Mr. *Cudworth* ; je serai obligé de donner l'histoire que Mr. de *Fontenelle* en fait, qui quoi qu'abregée renferme très-clairement & en très-bon ordre tout ce que les Mémoires de Mr. *Dodart* disent avec plus de détail & d'étendue. Voici donc ce que l'on dit sur la fécondité des plantes dans l'Histoire de l'an 1700. p. 65.

„ Une merveille assez exposée aux
 „ yeux de tout le monde, & peu ob-
 „ servée c'est la fécondité des Plan-
 „ tes ; non pas seulement la fécondi-
 „ té naturelle des plantes abandonnées
 „ à elles mêmes , mais encore plus
 „ leur

„ leur fécondité artificielle, procurée
 „ par la taille & par le retrenchement
 „ de quelques unes de leurs parties. Cet-
 „ te fécondité artificielle n'est autre
 „ chose, que la naturelle; car enfin l'art
 „ du Jardinier ne donne pas aux Plantes
 „ ce qu'elles n'avoient point, il ne
 „ fait que leur aider à développer & à
 „ mettre au jour ce qu'elles avoient.—
 „ Voici un exemple de la fécondité,
 „ dont peut être un Arbre, en fait de
 „ graines seulement, qui sont le der-
 „ nier terme & l'objet de toutes les
 „ productions de l'Arbre.

„ On fait que les rameaux de l'Or-
 „ me ne sont que des glanes de bou-
 „ quets de graine extrêmement pressées
 „ l'une contre l'autre. *Mr. Dodart.*
 „ ayant pris au hazard un Orme de
 „ six pouces de diametre, de vint pieds
 „ de haut, jusqu'à la naissance des
 „ branches & qui pouvoit avoir douze
 „ ans, en fit abattre, avec un Crois-
 „ sant, une branche de 8 pieds de long,
 „ & négligeant les graines qui avoient
 „ été abatues, par les coups redoublez
 „ du Croissant & par la chute de la
 „ branche, fit compter ce qui en res-
 „ toit.

„ Il se trouva sur cette branche
 „ 16450. graines.

„ Il y a sur un Orme de 6. pouces
 „ de diametre plus de 10. branches de
 „ huit pieds , mais supposé qu'il n'y
 „ en ait que 10. ce sont pour ces dix
 „ branches 164500.

„ Toutes les branches , qui n'ont
 „ pas huit pieds , prises ensemble , font
 „ une surface , qui est beaucoup plus
 „ que double de la surface des 10.
 „ branches de 8. pieds. Mais en ne la
 „ posant que double , parce que peut-
 „ être ces branches moindres sont
 „ moins fécondes , ce sont pour tou-
 „ tes les branches prises ensemble
 „ 329000.

„ Un Orme peut aisément vivre
 „ cent ans , & l'âge , où il a sa fécon-
 „ dité moyenne , n'est assurément pas
 „ celui de douze ans. On peut donc
 „ compter , pour une année de fécon-
 „ dité moyenne , plus de 329000. grai-
 „ nes ; & n'en mettre , au lieu de ce
 „ nombre , que 330000 , c'est bien
 „ peu. Mais il faut multiplier ces
 „ 330000 , par les 100. années de la vie
 „ de l'Orme. Ce sont donc 33000000.
 „ de graines , qu'un Orme produit
 „ en toute sa vie , en mettant tout au
 „ plus bas pied , & ces 33 millions
 „ sont venus d'une seule graine.

„ Ce n'est là que la fécondité natu-
 „ relle

„ relle de l'Arbre, qui n'a pas fait pa-
„ roître tout ce qu'il renfermoit.

„ Si on l'avoit étêté, il auroit re-
„ poussé de son tronc, autant de bran-
„ ches, qu'il en avoit auparavant, dans
„ son état naturel; & ces nouveaux jets
„ seroient sortis dans l'espace de 6.
„ lignes de hauteur, ou environ, à
„ l'extrémité du tronc étêté.

„ A quelque endroit & à quelque
„ hauteur, qu'on l'eût étêté, il auroit
„ toujours repoussé également; ce qui
„ paroît constant, par l'exemple des
„ arbres nains, qui sont coupez pres-
„ que rès pieds rès terre.

„ Tout le tronc depuis la terre jus-
„ qu'à la naissance des branches est
„ donc plein de principes, ou de pe-
„ tits Embryons de branches; qui à
„ la verité ne peuvent jamais paroître
„ tous à la fois, mais qui étant con-
„ çus, comme partages par petits an-
„ neaux circulaires de six lignes de hau-
„ teur, composent autant d'anneaux,
„ dont chacun en particulier est prêt
„ à paroître, & paroîtra éternellement,
„ dès que le retrenchement se fera pré-
„ cisément au dessus de lui.

„ Toutes ces branches invisibles ca-
„ chées n'existent pas moins, que cel-
„ les qui se manifestent, & si elles se

„ ma-

„ manifestotent, elles auroient un
 „ nombre égal de graines, qu'il faut par
 „ conséquent qu'elles contiennent dé-
 „ ja en petit.

„ Donc en suivant l'exemple pro-
 „ posé, il y a, en cet Orme, autant
 „ de fois 33 millions de graines, que
 „ six lignes sont contenues dans la hau-
 „ teur de 20 pieds; c'est à dire qu'il
 „ y a 15 milliars 840 millions de grai-
 „ nes, & que cet arbre contient actuel-
 „ lement en lui même de quoi se mul-
 „ tiplier & se reproduire un nombre
 „ de fois si étonnant. L'imagination
 „ est épouvantée de se voir conduire
 „ jusques-là, par la Raison.

„ Et que sera-ce, si l'on vient à pen-
 „ ser que chaque graine d'un Arbre,
 „ contient en elle même un second
 „ Arbre, qui contient le même nom-
 „ bre de graines; que l'on ne peut ja-
 „ mais arriver ni à une graine, qui ne
 „ contienne plus d'Arbre, ni à un Ar-
 „ bre qui ne contienne plus de grai-
 „ ne, ou qui en contienne moins que le
 „ précédent, & que par conséquent
 „ voilà une progression Geometrique
 „ croissante, dont le premier terme
 „ est 1. le second 15840000000, le troi-
 „ sième le Quarré de 15840000000,
 „ le quatrième son cube, & ainsi de
 „ sui-

„ suite, à l'infini? La Raison & l'I-
 „ magination sont également perdues
 „ & abimées, dans ce calcul immense
 „ & en quelque sorte plus qu'immense.
 „ se.

„ On trouvera que Mr. *Dodart*,
 „ pour ne pas affecter le merveilleux,
 „ ou peut-être, en l'affectant plus finement,
 „ a fait, à l'égard de quelques articles, les évaluations de la
 „ fécondité sur un plus bas pied, mais
 „ cette difference est peu importante.
 „ Un calcul, qui à toute rigueur seroit
 „ trop fort pour l'Orme, seroit
 „ beaucoup trop foible pour la Fougere,
 „ incomparablement plus féconde en graines;
 „ & enfin de quelque ménage, que l'on use, on arrivera
 „ toujours à des nombres prodigieux
 „ & à des miracles de Physique.
 „ que.

On trouvera tout cela plus au long,
 dans le Mémoire même de Mr. *Dodart*,
 que l'on pourra consulter. Quoique ces
 Messieurs ne proposent encore ici aucun
 système, on voit bien qu'ils regardent la
 graine des Arbres comme de petits Arbres,
 qui en naissant ne font que s'aggrandir,
 & se développer, & qu'ils croient que
 cette graine est contenue dans les Plantes;
 avant

avant que de paroître. C'est aussi ce que Mr. *Dodart* propose au long dans son second Mémoire, touchant la production des Plantes, qui a été inséré dans l'Histoire de l'an 1701. En voici l'abregé par Mr. de *Fontenelle*.

„ Un Arbre étêté, qui pousse de
 „ nouvelles branches, où les prend-
 „ il? Mr. *Dodart* prouve & cela pa-
 „ roît de soi même tout à fait vrai-
 „ semblable, que ni le tronc de l'Ar-
 „ bre, qui n'est qu'un paquet de fi-
 „ bres, ou un amas de tuyaux pri-
 „ vez d'action: ni la sève, qui com-
 „ me le sang est propre à nourrir des
 „ parties & non pas à les former, ne
 „ produisent ces branches nouvelles;
 „ que par conséquent elles devoient
 „ exister avant l'étêtement des Arbres,
 „ mais en petit & renfermées en des
 „ bourgeons invisibles.

„ Si on n'avoit point étêté l'Arbre,
 „ la sève auroit continué son cours
 „ dans les branches déjà formées &
 „ déployées & n'auroit point été déve-
 „ lopper celles, qui étoient cachées
 „ dans ces bourgeons.

„ Si la tige de l'Arbre avoit été cou-
 „ pée, dans un autre endroit, il y au-
 „ roit paru de nouvelles branches,
 „ de la même manière. Par consé-
 „ quent

„ quent il y a 'aussi des bourgeons , qui
 „ renferment de petites branches , que
 „ la sève peut déployer.

„ Une tige peut être coupée en une
 „ infinité d'endroits differens & tou-
 „ tes les coupes donneroient des bran-
 „ ches nouvelles. La tige contient
 „ donc une infinité de bourgeons , où
 „ sont roulées de petites branches. Ils
 „ ne se développent pas tous , soit par-
 „ ce qu'il n'y a jamais assez de sève
 „ dans un seul Arbre , pour mettre
 „ au jour tout ce qu'il contient ; soit
 „ parce que ces bourgeons nuisent au
 „ développement les uns des autres ,
 „ par leur excessive quantité , & qu'il
 „ n'y a que ceux , qui sont vers le de-
 „ hors de l'arbre , qui puissent avoir
 „ la liberté de s'étendre ; soit parce
 „ qu'ils ont besoin du commerce de
 „ l'air , pour leur végétation.

„ Ces deux dernieres causes , join-
 „ tes au mouvement de la sève , qui
 „ doit être élançée assez droit de haut
 „ en bas , peuvent faire comprendre
 „ pourquoi la principale production
 „ des branches se fait au haut de la ti-
 „ ge & pourquoi , quand l'Arbre est
 „ étêté , il n'y a que les petits bour-
 „ geons placez à l'endroit de l'étête-
 „ ment , qui en profitent.

„ Un

„ Un Animal , qui étoit contenu
 „ en son Oeuf étant une fois dévelop-
 „ pé, l'est entierement; s'il perd quel-
 „ ques membres, il les perd sans re-
 „ tour & il n'en a point de réserve,
 „ qui puissent venir à se manifester
 „ dans le besoin. Mais une Plante ne
 „ montre jamais tout ce qu'elle con-
 „ tient & elle a des richesses cachées
 „ dont elle peut réparer les pertes &
 „ souvent avec avantage.

„ Un bourgeon contient la bran-
 „ che avec ses feuilles, ses fruits, ses
 „ graines, tout cela actuellement exi-
 „ stant & souvent même visible, dès
 „ que le bourgeon commence à se dé-
 „ velopper. Mais qu'est-ce qu'une grai-
 „ ne? C'est encore une Plante actuel-
 „ lement existante, qui a elle même
 „ des graines; c'est à dire, de quoi se
 „ reproduire à l'infini. Voila donc
 „ dans une seule tige, une infinité de
 „ bourgeons, dont chacun contient
 „ une infinité de plantes. En un mot,
 „ voila un infini d'infini, qui naît de
 „ la supposition que les plantes, aussi
 „ bien que les Animaux, sont toutes
 „ formées dès la premiere création &
 „ ne font que se développer.

„ Comme la conséquence peut ef-
 „ frayer les esprits, Mr. *Dodart* n'ou-
 „ blic

„ blie rien pour la rendre nécessaire,
 „ en établissant bien le principe qui l'a
 „ produit. Ensuite, il tâche à la ren-
 „ dre recevable, par elle même, &
 „ à nous accoutumer à l'idée de l'In-
 „ fini. Il n'auroit pas beaucoup de
 „ peine, avec ceux, qui ont un peu
 „ d'habitude de creuser, soit en Phy-
 „ sique, soit en Mathématique; ils sa-
 „ vent qu'ils ne vont pas bien loin,
 „ sans rencontrer aussi-tôt quelque In-
 „ fini; comme si l'Auteur de la Na-
 „ ture & de toutes les Veritez avoit
 „ pris soin de répandre par tout son
 „ principal caractère. Mais il est cer-
 „ tain que cette idée révolte toujours
 „ d'abord les imaginations commu-
 „ nes.

Voilà jusqu'où la méditation, jointe
 à l'expérience, a conduit Mr. *Dodart*,
 qui s'est néanmoins réservé de prou-
 ver dans un autre Mémoire, que c'est
 Dieu, qui a créé au commencement
 toutes les graines des Plantes qui ont
 été, qui sont & qui seront. Ce Mémoi-
 re n'a pas encore paru, au moins on
 ne l'a pas vu dans le Tome de l'Hi-
 stoire de l'Académie de l'an 1702.
 Mais après avoir proposé au long,
 dans son second Mémoire, ce dont
 on vient de lire le résultat, il s'ex-
 Tome VII. M pri-

prime ainsi. „ Je ne vois donc plus
 „ qu'un inconvénient, dans ce systé-
 „ me ; c'est que soit qu'il soit vrai,
 „ soit qu'il soit faux, il nous renvo-
 „ ye immédiatement au miracle de la
 „ création ; car la génération étant
 „ impossible, sans semence, ou équi-
 „ valent, c'est à dire, sans graine &
 „ sans bourgeon ; ou tout a été créé
 „ dès l'origine des choses, ou il se fait
 „ tous les jours des créations. Or les
 „ Physiciens comptent avec justice,
 „ pour un défaut, dans un système,
 „ d'y introduire Dieu comme en ma-
 „ chine. Les dénouemens, dira-t-on,
 „ peuvent être soufferts dans les pie-
 „ ces de théâtre, quand le sujet le
 „ mérite, mais non pas dans un dis-
 „ cours de Physique.

„ Cette objection seroit recevable,
 „ si laissant là des causes physiques ex-
 „ plicables, au moins en général, on
 „ avoit recours à quelque fiction, qui
 „ n'auroit pour fondement que l'em-
 „ barras, où l'on se trouve. Car quand
 „ on a parcouru & épuisé tous les
 „ Systèmes, qui peuvent expliquer les
 „ nouvelles générations ; si on ne trou-
 „ ve rien, qui y satisfasse, si l'on trou-
 „ ve même dans l'ordre général de la
 „ nature une nécessité indispensable &
 „ sans

„ sans exception , de poser une pré-
 „ existence enveloppée , sans nouvel-
 „ le génération ; qui peut trouver mau-
 „ vais qu'on dise ou qu'il ne se fait
 „ rien de nouveau , ou que , s'il se
 „ fait quelque nouvelle production ,
 „ c'est par la même puissance , qui agis-
 „ soit au moment de la première créa-
 „ tion & de la même manière ; c'est
 „ à dire , par une nouvelle création ?

„ Je ne vois pas de milieu , dans
 „ cette alternative. Il me semble donc ,
 „ qu'il est plus philosophique de pen-
 „ ser que Dieu a créé tout à la fois ,
 „ comme semble le marquer la lettre
 „ de ce passage : * *Deus creavit omnia*
 „ *simul*. Mais quelque parti, qu'on
 „ prenne dans cette alternative ; ce
 „ n'est point introduire le Créateur en
 „ machine , où il n'est pas , en approfon-
 „ dissant la nature. Or tant s'en faut
 „ que ce soit un inconvenient en Phy-
 „ sique , que c'est son plus noble usa-
 „ ge de nous mener à ce but , & que
 „ la nature même toute entière n'est
 „ faite que pour cela seul.

„ Ce n'est donc pas une pensée gra-
 „ tuite & sans fondement ; mais une
 „ conséquence nécessaire de l'état des
 „ corps vivans , que de dire , que tout

M 2

„ cc

* Ecclesiastic. XVIII. I.

„ ce qui paroît , dans le cours d'une
 „ longue végétation , étoit dans le ger-
 „ me ; & par conséquent que tous les
 „ corps vivans étoient dans le premier.
 „ de chaque espèce , & que tout a été
 „ fait ensemble ; c'est à dire , que tou-
 „ tes les parties , & même toute la po-
 „ sterité de tout Etre vivant ont été
 „ produites au même moment. Mais
 „ ce doit être le sujet d'un troisième.
 „ Mémoire , dans lequel on tâchera
 „ de prouver de plus en plus , tant par
 „ la structure du corps des animaux ,
 „ que par celle des Plantes , que la gé-
 „ neration n'est qu'une augmentation ,
 „ & la multiplication forcée une sim-
 „ ple manifestation des réserves , &
 „ qu'il est comme impossible que cela
 „ soit autrement.

C'est là le sentiment de Mr. *Dodart*,
 mais il me semble qu'il y a un autre
 moyen de rendre raison de la produc-
 tion des Plantes & des Animaux (car
 ce que l'on dit des Plantes se peut
 prouver de même des Animaux) sans
 faire intervenir Dieu immédiatement.
 Pour le faire mieux comprendre , je
 rangerai ce qui m'en semble d'une ma-
 niere analytique , selon l'ordre que l'on
 emploie pour découvrir une vérité in-
 connue ; après quoi je répondrai à quel-

quelques difficultez , que l'on a faites contre le sentiment que j'ai à proposer.

I. On voit tous les jours une multiplication prodigieuse , dans les Plantes , comme Mr. *Dodart* l'a très-bien prouvé ; & l'on remarque la même chose des Animaux , sur tout dans les Insectes , comme on le peut voir dans l'Ouvrage de Mr. *Redi* , de la *génération des Insectes*. Ce sont des choses , dont chacun peut s'assurer par ses yeux ; mais dont il faut que l'on se ressouvienne bien , pour sentir la force des raisonnemens , que l'on va lire.

II. Il faut encore se souvenir que chaque espèce se perpétue constamment , de la même manière. Les Plantes , ni les Animaux ne produisent aucunes espèces différentes , ni nouvelles ; mais des mêmes grains & des mêmes œufs , on voit toujours sortir les mêmes espèces. Il y a seulement quelques légères varietez dans les individus de la même espèce ; soit que ces varietez soient communes , ou plus rares. Quoi qu'il en soit , les individus , qui sont en état de subsister , se ressemblent tous dans les parties essentielles. Ce sont des faits , qui n'ont pas besoin de preuves.

III. Si l'on examine la structure des Plantes & des Animaux, en commençant par les plus simples, & en allant jusqu'aux plus composez; on ne peut pas disconvenir qu'on n'y voye un ordre & une mécanique tout à fait admirables; comme ceux, qui ont écrit de l'Anatomie des Plantes & des Animaux l'ont démontré évidemment, sur tout depuis qu'on a appris l'art de se servir du Microscope. Mrs. *Malpighi* & *Grew* se sont signalez, en cette occasion. Si l'on veut se rappeler les principales idées, que l'on peut avoir là-dessus, on peut lire le iv. Livre de la *Physique*, dont j'ai parlé au Tom. IV. p. 154. de cette *Bibliothèque Choisie*. Les Ouvrages de tous les plus excellens Philosophes Modernes, en sont pleins, & l'*Histoire de l'Académie*, en particulier, en fournit une infinité d'exemples.

IV. Cette connoissance a convaincu les Philosophes qu'il n'y a aucune Plante, ni aucun Animal, qui se forme de la pourriture, mais que toutes ces admirables machines naissent de principes reglez, que l'on nomme graines dans les Plantes & Oeufs dans les Animaux. On croyoit autrefois communément que les vers & les mouches
naif-

naïssent de la pourriture ; mais Mr. *Redi* a montré évidemment la fausseté de cette opinion vulgaire, dans son livre de la *génération des Insectes*, & l'on fait, par expérience, que la terre sans graine ne produit rien. Il est certain qu'il n'y a pas plus d'artifice, dans une Plante des plus grandes, ou dans l'un des plus gros Animaux ; qu'il y en a dans une très-petite Plante & dans un Insecte. La grosseur ne fait rien à la beauté & à l'artifice de la machine. Si l'on se moqueroit avec raison d'un homme, qui diroit qu'il est né un Elephant, ou un Citronnier d'un peu de bouë échauffée par le soleil : on a autant de sujet de se moquer de ceux qui croient que les menues Herbes & les Insectes sont des productions d'un peu de bouë agitée par la chaleur.

D'ailleurs si l'on considère que, dans les Plantes & dans les Animaux, il y a ce que l'on appelle *la Vie*, ou un principe intérieur de végétation, de mouvement, & même de sentiment, que l'on nomme dans l'Ecole *Ame Végétative*, & *Sensitive* ; on ne se persuadera jamais que rien de semblable puisse être formé de la pure matière immobile d'elle-même, & dépourvue de

vie & de sentiment. Aussi le sentiment de *Descartes*, touchant les Plantes & les Animaux, qu'il regarde, comme de pures machines, n'a guere plus de sectateurs ; que celui du même Philosophe, par lequel il s'imaginait que la seule chaleur, ou le seul mouvement pouvoit former d'une liqueur les corps des Animaux. Ainsi il n'est pas besoin qu'on le réfute, & c'est apparemment pour cela, que Mr. *Dodart* n'en a fait aucune mention.

V. La matiere toute seule est incapable de rien produire, parce qu'elle est destituée de toute action. Si l'on y joint le mouvement soit direct, soit circulaire, sans le diriger en aucune maniere, il n'en sortira rien que des atomes qui se mouvront confusément, ou qui tout au plus feront une espece de tourbillon. Pour faire de la matiere les corps des Animaux & des Plantes, machines extrêmement composées & dont chaque partie a son usage particulier, en sorte qu'elles conspirent toutes à un certain dessein général, & à la conservation de la machine ; il faut nécessairement qu'une Nature immatérielle s'en mêle. Par cause immatérielle, j'entens une cause, qui ait en elle même un principe interieur d'ac-

d'action ; au lieu que la matiere n'en a point , & ne peut ni se modifier elle même , ni agir sur une autre chose. Si on nous racontoit que quelqu'un ayant mis du cuivre , de l'acier & de l'argent dans un creuset , & l'ayant mis sur le feu ; il s'étoit rencontré que le seul mouvement des particules ignées avoit fait une montre , que l'on avoit trouvée au fonds du creuset ; nous prendrions ceux qui parleroient de la sorte , pour des insensés , ou pour des gens qui n'auroient guere meilleure opinion de nous. C'est parler bien moins raisonnablement , que de dire que sans autre cause que la matiere & le mouvement , il se forme des Plantes & des Animaux ; dont les corps renferment infiniment plus d'artifice , que les montres , que les hommes font.

VI. S'il faut qu'il y ait une cause immatérielle , qui dispose la matiere de la sorte , il faut encore que ce soit une nature , qui agisse avec ordre & d'une maniere constante ; puisque chaque espece est toujours de la même maniere , au moins par rapport aux parties essentielles à sa conservation. Un Etre peut agir en ordre , ou parce qu'il en a lui même une idée , ou

M 5 par-

parce qu'un Etre Supérieur l'a formé d'une manière, qu'il ne peut agir que d'une façon. Ceux qui croient qu'il y a un Dieu ne doutent pas qu'il n'ait une idée exacte de tout ce qui existe & qui se fait. On ne peut pas non plus douter, qu'il n'y ait des Etres, qui agissent régulièrement & toujours de la même manière; sans s'élever néanmoins jusqu'aux idées d'ordre & de régularité. C'est ainsi que les Bêtes s'appliquent à la propagation de leurs Espèces, & qu'elles ont soin de leurs petits, pendant quelque tems, avec beaucoup de régularité & d'ordre; sans savoir néanmoins qu'elles agissent régulièrement, & sans avoir aucune idée du dessein de celui qui les a faites. La cause immatérielle de l'organisation des Animaux, & des Plantes pourroit être de cet ordre, & agir nécessairement d'une certaine façon sans savoir pourquoi, ni comment; & sans pouvoir s'éloigner d'une certaine méthode, qu'elle suit toujours, en chaque espèce.

VII. Il n'est pas besoin de supposer que la Nature, ou les Natures Immatérielles, qui agissent dans la formation des semences des Plantes & des Animaux, ont une puissance sans bornes.

nes. Il suffit qu'elles puissent disposer la matière, intérieurement & sans bruit, de la manière dont elle doit être disposée, pour former les corps des Plantes & des Animaux; sans pouvoir néanmoins prévenir, ni surmonter divers inconveniens, qui arrivent dans la suite, ou qui sont des défauts de la matière, dont les Etres sont composez. C'est peut-être de là que viennent tant de Plantes imparfaites, tant de fruits qui ne viennent pas à maturité, tant d'ayoustons & de monstres parmi les Animaux. On ne voit, en tout cela, aucune marque, qui demande que l'on y reconnoisse l'action immédiate d'un Etre Tout-puissant sur la matière.

VIII. Si l'on fait quelque difficulté sur l'existence des Natures Immatérielles, qui agissent nécessairement d'une certaine manière & qui ne puissent faire que certaines choses; on n'a qu'à réfléchir sur la puissance de Dieu, & sur ce qu'il a fait dans le Monde Corporel. Dieu peut tout ce qui n'est pas contradictoire, & il a pu faire une infinité d'Etres Immatériels, dont les facultez & les forces soient différentes & plus, ou moins étendues. Il y a apparence qu'il en a usé dans le Monde

M. 6. N. 1. 1. 1. In-

Intelligible , comme dans le Monde Corporel , où nous voyons une si étonnante variété de créatures. Un célèbre Philosophe a mis cela dans un jour , qui ne permet pas , que je m'y étende davantage ; puis que j'en ai même parlé , * dans cette *Bibliothèque Choisie*.

IX. Il se peut donc faire qu'il y ait des Natures Immatérielles , qui président sur la formation des Corps organizez. Je les nomme , avec Mr. *Cudworth* , des *Natures Plastiques* , ou *Formatrices*. Il ne faut pas me demander une définition exacte de ces Natures , parce que je suis très-éloigné de les connoître exactement. Je puis seulement dire que j'en connois deux propriétés , que j'ai recueillies de leurs Ouvrages. La première c'est que ce sont des Natures Immatérielles , qui ont en elles mêmes un principe d'activité , qui n'est point dans la matière. La seconde c'est qu'elles agissent sur la matière , avec un ordre constant & réglé , selon l'étendue de leur pouvoir. C'est tout ce que j'en puis dire de distinct , & c'est à peu près à quoi revient ce que Mr. *Cudworth* en a dit , comme on l'a vu au Tome II. † de cette *Bibliothèque Choisie*.

* Tom. II. Art. 13. † Article II.

bliothèque Choisie. J'avoué que je ne connois pas autrement les autres Substances, & que je ne puis les décrire que par une énumération de leurs propriétés, qui me sont connues; sans oser au reste rien assurer, ni nier, de ce qu'il peut y avoir de plus dans ces Etres; dont l'interieur m'est inconnu.

Si l'on prend bien garde à cela, on blâmera également ceux, qui prétendoient rendre raison de tout, par des termes obscurs, qu'ils ne définissoient point, comme faisoient les Scholastiques; & ceux qui nous donnent pour complètes des idées très imparfaites, telles que sont toutes celles des Substances, comme font plusieurs Philosophes Modernes. Ils font bien d'éviter les termes obscurs des Scholastiques, mais ils font mal de croire que l'étendue de leurs connoissances claires soit la mesure, pour parler ainsi, de ce qu'il y a dans la Nature, & qu'il n'y a rien au delà. C'est une prétension chimérique, que de croire pouvoir rendre des raisons claires de tout; sans être assuré si l'on a des idées de tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour cela; mais c'est encore plus pecher contre le Bon-Sens, que d'être con-

vaincu que ces idées nous manquent, & de vouloir néanmoins exiger des autres qu'ils définissent à la rigueur la nature des Substances.

X. S'il y a, ou s'il y peut avoir des Êtres Intérieurs, qui travaillent à la formation des Corps organizez ; il n'est nullement besoin de recourir à Dieu pour cela. On voit même, comme on l'a dit sur la vu. Proposition, dans ces Corps, des marques de l'impuissance des Êtres, qui les ont formez. Mr. *Cudworth* a aussi dit là-dessus quelque chose, que l'on peut relire dans le Tom. II. de cette *Bibliothèque* p. 82. & suivantes.

XI. Rien ne nous empêche de croire que ces Natures Formatrices travaillent incessamment à la multiplication prodigieuse des Plantes & des Animaux, que nous voyons sortir de toutes parts. Ainsi il n'est pas nécessaire que nous supposons que tout a été fait immédiatement de Dieu, dès le commencement, & que tout ce qui paroît naître ne fait que se développer. Je croirois seulement que les semences immédiates des Plantes & des Animaux se travaillent tous les jours, par les Natures Plastiques, à mesure que la propagation se fait. Elles travaillent,

lent, sans savoir le succès de leur travail ; & c'est pourquoi elles font infiniment plus d'*Embryons*, qu'il n'en faut, pour la propagation des *Especies*, & qu'il s'en perd sans comparaison plus, qu'il n'y en a, qui réussissent. Il semble que si ces Ouvrages fortoient immédiatement de la main de Dieu, qui fait ce qui doit arriver, le nombre en seroit plus réglé, & la conservation plus constante.

XII. Quoi que la divisibilité de la matiere à l'infini ne m'épouvante pas, & que je conçoive clairement, qu'il peut y avoir des *Embryons* plus petits les uns que les autres, à l'infini ; je ne saurois néanmoins croire qu'ils aillent ainsi actuellement en diminuant, jusqu'à des *Molecules* infiniment petites, ni que tout le Genre humain, & peut-être, encore des *Embryons* suffisans pour peupler dix millions de Terres, comme celle-ci, aient été actuellement dans Adam & dans Eve. * Les principes des différentes *Especies* d'Etres, autant qu'ils nous sont connus, sont d'une certaine figure & d'une certaine grandeur ; qui étant détruites, ces choses ne sont plus les principes d'aucune *Especie* particulière, & re-

* Voyez Tom. I. p. 263. & suiv.

tombent dans la matière générale de tous les Corps. Les sels, par exemple, ne sont pas composés de particules salines à l'infini; de sorte que, quand on les broyeroit à l'infini, ces particules seroient toujours salines, & distinctes par exemple, de celles d'un caillou broyé aussi menu. Tout se confond à la fin, par les divisions, & se réduit à une matière première, commune à tous les corps. Il y a bien de l'apparence qu'il en est de même des *Embryons* des Plantes & des Animaux, & qu'ils commencent par une certaine grosseur au dessous de laquelle, il n'y en a point. Quand ils viennent ensuite à grossir, les Natures Formatrices ont soin de les fournir de ce qui est nécessaire, pour la propagation de leurs Espèces.

Je ne vois pas pourquoi on ne peut pas supposer cela, plutôt que de recourir à l'hypothèse de Mr. *Dodart*, & de quelques autres. Je la nomme une hypothèse, parce que dans le fonds ce n'est qu'une pure supposition, à laquelle la nature des Plantes & des Animaux ne nous conduit point nécessairement.

Pour ce qui regarde le passage de l'Ecclesiastique, Ch. xviii. 1. outre que

que l'Auteur de ce livre n'est infail-
 ble , ni en matieres de Physique , ni
 en autre chose , il y a dans l'Original :
 ὁ ζῶν εἰς τὸν αἰῶνα ἔκτισε τὰ πάντα κοινῇ ,
 ce qui ne signifie pas *qu'il a créé tout*
en même tems , mais *ou également* ,
ou en commun. Il faut sousentendre ,
 comme je croi , χρήσι , & κοινῇ χρήσι
 signifie *pour l'usage commun* , ou pour
 tout le monde. Voyez 2. Macch. iv. 3.
 ix. 26. Il est vrai que κοινῇ est traduit
 par quelques Peres & par l'Auteur de
 la Vulgate , *simul* , & Mr. Dodart peut
 s'en servir contre ceux qui reçoivent
 l'autorité de cette Version.

XIII. Je sai que Mr. Bayle prétend
 que la supposition des Natures Plasti-
 ques , que l'on dit agir en ordre , sans
 en avoir d'idée , donne lieu aux Athées
 de retorquer contre nous l'argument ,
 par lequel nous prouvons qu'il y a un
 Dieu , qui a créé le Monde , par l'or-
 dre que l'on y remarque. Mais je ne
 vois aucun fondement , dans cette re-
 torsion , * comme je l'ai déjà témoi-
 gné ailleurs.

Mr. Bayle † dit néanmoins „ que
 „ cette objection est fondée sur ce que
 „ quand même , par un *dato non co-*
casso ,

* Voyez Tom. . . † Hist. des Ouv. des
 Sav. Decemb. 1704. p. 540.

„ *cesse*, on accorderoit que la nature,
 „ quoi que destituée de connoissance
 „ & de plusieurs autres perfections,
 „ existeroit d'elle même ; on ne lais-
 „ seroit pas de pouvoir nier qu'elle fût
 „ capable d'organizer les animaux, vû
 „ que c'est un ouvrage dont la cause
 „ doit avoir beaucoup d'esprit. Nul
 Etre n'a pû concevoir le dessein de for-
 mer les Animaux, tels qu'ils sont,
 sans avoir beaucoup de lumieres. C'est
 une chose claire, & indubitable. Mais
 la Cause suprême, & qui a une sa-
 gesse infinie, après avoir conçu ce des-
 sein, a pû produire des Causes inférieu-
 res, qui executent son projet ; sans en
 savoir les raisons, ni les fins, ni sans
 avoir d'idée de ce qu'on appelle ordre ;
 qui est une disposition de parties, ran-
 gées ensemble d'une maniere propre à
 parvenir à un certain but. J'ai déjà
 dit que l'on en voit un exemple dans
 les Bêtes, qui agissent en ordre,
 sans le savoir, comme on le peut
 voir sur l'Article VI. Comme les
 Oiseaux, par exemple, font leurs
 nids, de diverses manieres, &
 composé de divers matériaux, sans
 avoir aucune idée d'architecture, ni
 d'ordre, ni de maçonnerie ; rien
 n'empêche qu'il n'y ait de même
 des

des Natures immatérielles, qui fassent les premiers *Embryons* des Animaux & des Plantes ; sans savoir à quoi ils pourront servir & sans comprendre l'ordre, qu'il y a dans leur structure. Je ne voi pas pourquoi Dieu ne peut pas former un Etre Immatériel, dont il borne la connoissance & le pouvoir d'agir, selon son bon plaisir : comme il l'a fait à l'égard des Animaux, que nous voyons. Il est nécessaire que l'inventeur d'une machine ait beaucoup d'esprit, mais il n'est pas nécessaire que ceux à qui il la fait faire en sachent le dessein & les raisons. Il suffit qu'ils exécutent ses ordres, selon l'étendue de leurs facultez.

La preuve, que l'on donne de l'existence d'un Dieu, par l'ordre que l'on voit dans la nature n'est pas appuyée sur cette supposition, que tout ce qui contribue à cet ordre le comprend ; mais seulement sur ce que cela ne s'est pû faire, sans qu'au moins la Cause suprême en eût une idée, & l'on démontre par là son existence. Ceux contre qui l'on dispute nient qu'il y ait aucune Intelligence, qui ait formé le dessein de faire ce que nous voyons dans le Monde, & soutiennent que c'est le
con-

concours fortuit des Atomes, ou le hazard qui l'a fait, ou ont quelque hypothèse semblable; que l'on ruine en faisant voir que cet ordre ne peut venir originairement que d'une Cause Intelligente.

„ Ceux qui font cette objection ,
 „ continue Mr. *Bayle* , supposent né-
 „ cessairement que le défaut de con-
 „ noissance est incompatible avec le
 „ pouvoir d'organizer les Animaux ;
 „ ils la ruinent donc eux mêmes & ils
 „ n'en sauroient parer la rétorsion ,
 „ s'ils disent avec les Paripateticiens &
 „ avec Mr. *Cudworth* , que la cause
 „ qui organize certaines portions de
 „ matiere ne connoît rien. Mr. *Bay-*
le se trompe , on ne suppose autre
 chose, sinon que s'il n'y avoit aucune
 Cause Intelligente, qui eût conçu le
 dessein & les idées de ce que nous vo-
 yons , & qui en eût procuré l'exécu-
 tion , il seroit impossible que ce que
 le Monde renferme se fût formé. On
 ne suppose nullement que cette Cau-
 se suprême ne peut pas former des
 Etres Immateriels , à qui elle donne
 le pouvoir d'exécuter une partie de son
 dessein , sans en savoir la fin ; mais
 qu'elle fait nécessairement tout par el-
 le même. C'est la conception d'un des-
 sein,

sein, comme celui de former les Animaux, qui est tout à fait incompatible avec le défaut de connoissance, & il faut nécessairement que la conception de ce dessein ait précédé l'exécution, dans la première Cause; mais il n'est pas besoin que les causes secondes, qui contribuent à l'exécution, sachent les raisons & la fin de la première. Le défaut de connoissance n'est point incompatible en elles, avec des actions régulières : comme dans la Cause, qui en forme le projet.

„ Mais, dit Mr. *Bayle*, il leur est
 „ inutile de répondre qu'elle a reçu
 „ d'une cause intelligente cette faculté, car cela n'empêche pas qu'ils ne
 „ supposent la compatibilité de ce pouvoir avec ce défaut de connoissance & par conséquent ils renversent
 „ le fondement de cette objection. Il n'est pas inutile de répondre qu'une Cause intelligente a donné ce pouvoir aux Natures Formatrices, parce qu'il est impossible qu'elles l'aient d'elles mêmes. Rien ne peut agir en ordre, sans en avoir l'idée, ou sans avoir reçu cette faculté d'un Etre qui a cette Idée. On voit bien que si les Athées accordoient cela, il faudroit nécessairement qu'ils reconnussent qu'il y a un Dieu

Dieu , & qu'ils ne pourroient point retorquer l'argument , contre Mr. *Cudworth* , qui ne renverse nullement le fondement de sa preuve. Il le renverseroit s'il disoit que Dieu , ne s'est point formé d'idée de l'Univers , avant qu'il fût fait ; mais qu'une certaine Nature l'a fait , sans savoir ce qu'elle faisoit. L'ordre du Monde, qui seroit alors un effet du hazard, ne prouveroit point, dans cette hypothese, qu'il y a un Dieu. Mais il ne le renverse nullement , en supposant que Dieu, après avoir conçu l'ordre du Monde, a produit des Êtres Immatériels, pour l'exécuter sous sa direction.

Mr. *Bayle* convient que sous la direction de Dieu tout instrument peut agir en ordre , quoi qu'il ne le sache pas ; mais il prétend qu'il faut alors que Dieu le dirige & le pousse , dès le commencement jusqu'à la fin , comme on fait les instrumens purement passifs. Je lui soutiens qu'il n'en est rien , & je croi l'avoir prouvé , par l'usage que les hommes font des Bêtes ; dont ils ne remuent nullement les organes , qui agissent néanmoins d'une manière régulière , pour produire un certain effet , qu'ils ne connoissent pas. On ne les pousse point, comme le dit Mr. *Bayle* , de même que

que si elles étoient de pures machines ; puis que ce sont elles qui remuent leurs membres. Par exemple, peut-on dire qu'un Chien , qui placé dans une espèce de tambour le fait tourner en marchant , & par là fait tourner une broche & ce qui y est attaché , soit employé simplement comme un tourne-broche ? On fait aller un tourne-broche , par le seul poids , mais on ne fait pas remuer les jambes d'un chien ; c'est lui même qui les remue , & si l'on mettoit en sa place quelque machine que ce fût , elle ne feroit jamais le même effet.

J'avoue que je ne puis pas dire comment Dieu applique à la matière & dirige des Natures Formatrices immatérielles , sans être l'Auteur de toutes leurs actions ; mais on ne peut pas rejeter cette pensée , comme absurde , après les preuves directes que l'on en a rapportées. Autrement il faudroit tout rejeter ce dont on n'a pas des idées complètes , & exactes , ce qui seroit tomber dans un ridicule Pyrrhonisme.

Au reste , Mr. Bayle préfère le sentiment des causes occasionnelles aux autres , *comme plus propre* , dit-il , *à établir l'existence du vrai Dieu.* Je ne
le

le croi pas le plus propre, pour cela; mais je ne veux pas entrer en aucune dispute là-dessus, & Mr. Bayle lui même en connoît assez le foible, comme il l'a marqué, en quelque endroit de ses *Considerations*. J'ai crû seulement qu'après avoir proposé celui de Mr. *Cudworth*, comme un sentiment probable, je devois faire voir qu'il avoit tort de dire qu'il donnoit lieu aux Athées de détruire, par une retorsion, le meilleur argument qu'on peut produire contre eux, & qui est tiré de l'ordre de l'Univers. Après l'avoir fait, il ne me reste plus rien à dire là-dessus. Je ne veux pas entrer dans des choses personnelles, ni pénétrer dans des desseins; que l'on ne peut découvrir, qu'en chagrinant ceux que l'on en pourroit soupçonner. Je ne m'arrête à aucun incident, ni ne prétends tirer aucun avantage de ce qui n'est pas essentiel à la chose même. J'oppose simplement raison à raison, & comme je croi, la vérité à l'illusion. Le tems & l'application pourront ramener ceux qui s'égarent, sans que je m'en mêle. Il suffit d'établir invinciblement la Vérité, & ce qui semble y avoir du rapport. Ceux qui écrivent doivent avoir d'ailleurs des égards les uns

uns pour les autres, & ne pas accuser légèrement les sentimens, qu'on n'entend pas bien, de favoriser l'Atheïsme; qui est un monstre d'absurdité, & d'*Immoralité*, pour parler à l'Angloise, que l'on ne peut appuyer, ni excuser, sans se rendre coupable devant Dieu & devant les hommes, d'un des plus grands desordres qu'il y ait ici bas.

A R T I C L E VIII.

The Works of the most Reverend Dr. JOHN TILLOTSON late Lord Archbishop of Canterbury, containing fifty four Sermons and Discourses on several occasions, together with the RULE of FAITH. Being all that were published by his Grace himself, and new collected into one Volume. The second Edition 1699. in fol. pagg. 756. sans la Préface & les Indices.

C'E n'est pas pour faire connoître de deçà la mer ces Ouvrages, ni pour louer feu Mr. l'Archevêque *Tillotson*, que j'ai résolu d'en parler ici. Tous ceux qui ont quelque connoissance de l'Angleterre & de la Langue Angloi-

Tome VII. N se,

se, les connoissent assez, & on en a même traduit une grande partie en Flamand. D'ailleurs le mérite de ce grand homme est au dessus de toutes ces loüanges, & il n'est pas facile de faire lire, avec quelque plaisir, l'éloge de ceux que tout le monde louë. Il faudroit décrire un homme, dans lequel on remarquoit une netteté d'esprit extraordinaire, une très-grande pénétration, un raisonnement exquis, une profonde connoissance de la véritable Théologie, & de la solide piété, une clarté & une élégance de style toutes particulieres, & sans aucune affectation, enfin tout ce que l'on pouvoit souhaiter en un homme de son ordre. Pour couronner ses belles qualitez, il faudroit dire qu'elles étoient trop relevées, pour ne pas lui attirer de l'envie, & de la calomnie; qui ne s'attachent pas beaucoup aux gens du Commun, ou à ceux qui n'ont que des talens vulgaires. Il faudroit faire ressouvenir le Public, qu'on l'a accusé de *Socinianisme*; accusation qu'on n'a presque jamais manqué de faire contre ceux qui ont mieux raisonné, que le Vulgaire, & qui ont préféré les expressions de l'Ecriture Sainte au langage des Scholastiques. Bien loin que
ces

ces fortes de calomnies ternissent la réputation des personnes de l'ordre de Mr. *Tillotson*, elles la rendent plus éclatante & font le même effet que les ombres dans la peinture; sur tout lors qu'on les repousse de la maniere, dont il le faisoit. Je n'ai pas dessein de m'engager dans l'examen de ces accusations, je dirai seulement qu'après sa mort on trouva un paquet de libelles très-venimeux, que l'on avoit faits contre lui, sur lequel il avoit écrit de sa main: JE PARDONNE AUX AUTEURS DE CES LIVRES, ET JE PRIE DIEU QU'IL LEUR PARDONNE AUSSI. Toutes ces calomnies lui nuisirent peu pendant sa vie, puis qu'il parvint aux premières dignitez de l'Eglise Anglicane, & sont entièrement tombées après sa mort.

Tout le monde fait qu'au lieu que les Sermons sont le plus souvent des pièces pleines d'une rhétorique populaire, meilleure dans la Chaire, que sur le papier; ceux de Mr. *Tillotson* sont pour l'ordinaire des Dissertations exactes, & en état de souffrir l'examen rigoureux de ceux qui raisonnent le plus juste. Quoi que ceux, qu'il a publiez pendant sa vie, avec son Trai-

té de *la Règle de la Foy*, soient les plus exacts & les plus travaillez, on n'a pas laissé d'approuver aussi infiniment ceux que l'on a publiez depuis sa mort, en plusieurs Volumes *in 8*. Il seroit à souhaiter qu'on en fît aussi un Volume *in folio* comme celui-ci, pour l'usage & pour l'ornement des Bibliothèques.

Comme on n'a guere vû de ses sermons en François, je donnerai ici un Extrait du xxxv. qui traite de l'éternité des tourmens de l'Enfer; que quelques personnes de ma connoissance ont souhaité de voir, après avoir lû un renvoi, que j'y ai fait au Tome vi. de cette *Bibliothèque Choisie*, p. 422. J'y ajouterai aussi quelques remarques, & j'en tirerai quelques conséquences, qui me paroissent propres pour la défense de la Religion Chrétienne, contre ceux qui la rejettent, à cause de ce qu'elle enseigne de l'éternité des peines de l'autre vie.

„ NOTRE Sauveur, dit Mr. Tillot-
 „ son, nous a clairement révélé l'état
 „ éternel des Récompenses & des Pei-
 „ nes dans l'autre vie, en ces paroles:
 „ Ces gens-ci, (les méchans) parti-
 „ ront pour subir un supplice éternel,
 „ & les gens de bien, pour jouir de la
 „ vie

„ *vie éternelle.* Tout le monde re-
 „ çoit avec joie l'une de ces deux pro-
 „ positions ; savoir , que les gens de
 „ bien seront éternellement heureux ,
 „ dans un autre monde ; mais plusieurs
 „ feroient fâchez que l'autre propo-
 „ sition , touchant les supplices éternels
 „ des méchans, fût véritable. Ils pré-
 „ tendent qu'il est contraire à la Justi-
 „ ce de Dieu de punir des crimes ,
 „ qui n'ont duré que très-peu , de sup-
 „ plices éternels. La Justice, disent-
 „ ils, garde toujours quelque propor-
 „ tion entre les Fautes & les Peines ;
 „ mais il n'y a point de proportion
 „ entre des péchez de peu de tems &
 „ des supplices qui durent toujours. S'il
 „ est difficile d'accorder cela avec la
 „ Justice de Dieu , il est encore plus
 „ difficile de le concilier avec sa Bon-
 „ té. Ainsi ils disent qu'encore que
 „ Dieu ait déclaré, dans l'Ecriture
 „ Sainte, que les pécheurs impénitens
 „ seront éternellement punis, il faut
 „ entendre cette menace en sorte qu'el-
 „ le puisse être conciliée avec les pro-
 „ prietez essentielles de la Divinité.

„ C'est là l'objection , dans toute
 „ sa force, & c'est ce que je me pro-
 „ pose d'éclaircir , & cela pour deux
 „ raisons ; la première est que nous

„ devons défendre la Justice & la Bon-
 „ té de Dieu, *afin que Dieu soit ju-*
 „ *stifié en ce qu'il dit, & qu'il paroisse*
 „ *se juste lors qu'il juge :* & la secon-
 „ de, parce que la croyance des me-
 „ naces de Dieu, dans toute leur éten-
 „ due est de grande conséquence, pour
 „ porter les hommes à bien vivre & à
 „ s'abstenir de pécher. La crainte des
 „ Peines éternelles est le frein du pé-
 „ ché, & si les hommes étoient
 „ exempts de cette crainte, ce qui les
 „ détourne le plus de pécher seroit
 „ anéanti.

„ Pour répondre donc à cette ob-
 „ jection, je tâcherai de prouver deux
 „ choses. La première que l'Ecritu-
 „ re Sainte menace clairement les mé-
 „ chans de supplices éternels ; la se-
 „ conde que cela n'est pas incompati-
 „ ble, ni avec la Justice, ni avec la
 „ bonté de Dieu.

„ I. LES méchans sont clairement
 „ menacez de peines éternelles, dans
 „ les paroles suivantes de l'Ecriture,
 „ Matth. XVIII. 8. *Il vaut mieux pour*
 „ *vous, que vous entriez dans la vie,*
 „ *n'ayant qu'un pied, ou qu'une main;*
 „ *que d'avoir deux pieds & deux mains*
 „ *& d'être jetté au feu éternel.* Matth.
 „ XXV. 45. *retirez vous de moi mau-*
 „ *dits,*

„ dits , pour aller dans le feu éternel
 „ préparé au Diable & à ses Anges.
 „ Marc. ix. où Nôtre Seigneur re-
 „ dit plusieurs fois , en parlant des
 „ supplices des méchans , que leur
 „ ver ne meurt pas & que leur feu ne
 „ s'éteint jamais. 2. Theff. 1. 9. Ces
 „ gens-là seront punis d'une mort éter-
 „ nelle.

„ Je sai bien que l'on a tâché d'é-
 „ luder la force de ces passages , en
 „ faisant voir que les mots éternel &
 „ pour toujours se prennent, dans l'E-
 „ criture, dans un sens plus limité &
 „ seulement pour une longue durée
 „ de tems. C'est ainsi que pour tou-
 „ jours signifie, en divers endroits du
 „ Vieux Testament, l'espace du tems,
 „ qui devoit s'écouler jusqu'à la fin de
 „ l'Economie Mosaique. Dans l'E-
 „ pître de S. Jude vers. 7. il est dit que
 „ les villes de Sodome & de Gomor-
 „ re sont soumises à la peine d'un feu
 „ éternel ; c'est à dire, d'un feu qui
 „ ne s'éteignit point, que ces villes ne
 „ fussent entierement détruites.

* Il est certain qu'il n'y a point en
 Hebreu de mot qui signifie l'éternité
 proprement dite, ou un tems qui n'a
 point de fin. *לְעוֹלָם* *holam* signifie seu-

N. 4

le-

* Remarque de l'Auteur de la B. C.

lement un tems, dont on ne fait pas le commencement ou la fin; selon la signification de sa racine, qui signifie *cacher*. Ainsi on l'entend plus ou moins à la rigueur, selon la matiere dont il s'agit. Quand il est question de Dieu, ou de ses attributs, on entend ce mot dans toute l'étendue possible; c'est à dire, d'une veritable éternité. Mais quand il s'applique à des choses, qui ont eu un commencement & une fin, on l'entend d'une maniere aussi limitée, que la chose le demande. Ainsi lors que Dieu dit des Lois Judaïques qu'on les observeroit *לעולם* *leholam*, pour toujours, on l'entend d'un espace de tems aussi long que Dieu le trouveroit à propos; espace dont les Juifs ne savoient point la fin, avant la venue du Messie. Toutes les Lois générales, & qui ne regardent pas des occasions & des conjonctures particulieres, se font *pour toujours*; soit que cela soit exprimé dans ces Lois, ou qu'il ne le soit pas; ce qu'on n'entend néanmoins pas, comme si la Puissance Souveraine n'y pouvoit point apporter de changement. Le *pour toujours* s'entend constamment, jusqu'à ce que le Souverain trouve à propos de changer cette Loi. Aussi Mr. Tillot-

lors ne fait-il aucune difficulté là-dessus

„ Je tombe d'accord, *dit-il*, que
 „ les mots *pour toujours & éternel*
 „ ne signifient pas par tout, dans l'E-
 „ criture, une durée sans fin; & c'est
 „ ce qui paroît assez clairement, par
 „ les exemples que l'on a apportez.
 „ On ne peut pas néanmoins nier,
 „ que ces mots ne signifient aussi,
 „ dans l'Ecriture, une durée sans bor-
 „ nes; comme lors qu'elle dit que
 „ Dieu est *éternel*, & qu'il vit *eter-*
 „ *nellement*, ou lors qu'un bonheur
 „ *éternel* est promis aux gens de bien.
 „ Les mêmes paroles & les mêmes
 „ expressions sont employées, lors qu'il
 „ est parlé des Peines des méchans
 „ dans une autre vie; & nous avons
 „ de grandes raisons d'entendre ces
 „ manieres de parler, dans la même
 „ étendue, en cette occasion. Si l'on
 „ suppose que Dieu nous ait voulu
 „ parler de Peines véritablement éter-
 „ nelles, il n'a pû employer d'autres ex-
 „ pressions, que celles qu'il a employées;
 „ & dans la même période où Nôtre
 „ Seigneur dit *que les gens de bien jou-*
 „ *iront d'une vie éternelle*, il dit que les
 „ *méchans subiront un supplice éternel*,
 „ où il employe le même mot.

„ II. Je me suis proposé , en se-
 „ cond lieu , de montrer qu'il n'y a
 „ rien ici qui soit incompatible avec
 „ la Justice & avec la Bonté de Dieu;
 „ & c'est là en quoi consiste toute la
 „ force de l'objection , à laquelle on
 „ a tâché de répondre de diverses ma-
 „ nieres, qui ne donnent pas une en-
 „ tiere satisfaction.

„ Quelques uns disent que l'objet,
 „ contre lequel on a péché, étant in-
 „ fini, le péché mérite à cause de ce-
 „ la une peine infinie. Mais si l'on
 „ examine bien cette réponse, on la
 „ trouvera plus subtile, que solide. Il
 „ est vrai que la dignité de la person-
 „ ne, que l'on offense, rend la faute
 „ plus grande , & qu'à cause de cela
 „ les fautes que l'on commet contre
 „ Dieu sont les plus grandes de tou-
 „ tes. Mais on ne sauroit accorder
 „ qu'il s'ensuive de là , que la gran-
 „ deur de ces fautes augmente à l'in-
 „ fini; & cela pour une raison claire
 „ & facile. C'est que le démerite de
 „ toutes les mauvaises actions se-
 „ roit égal , car il n'y a pas du plus
 „ & du moins dans l'Infini. Si le dé-
 „ merite de tous les péchez est égal ,
 „ les Peines doivent être aussi égales
 „ dans l'autre monde. Mais nier qu'il
 n'y

„ n'y ait pas des degrez differens de
 „ Peines, c'est non seulement s'oppo-
 „ ser à la Raison, mais encore con-
 „ tredire Nôtre Seigneur, qui dit que
 „ les uns *seront batus de plus de coups,*
 „ que les autres, & que quelques uns
 „ *seront traitez plus tolerablement au*
 „ *jour du jugement,* que d'autres. Ou-
 „ tre cela, par la même raison par la-
 „ quelle un peché contre Dieu devient
 „ d'un démerite infini, à cause de son
 „ objet; la moindre punition, infligée
 „ de la part de Dieu, devroit être regar-
 „ dée comme infinie, à cause de son
 „ Auteur; & ainsi toutes les Peines
 „ que Dieu infligeroit seroient égales,
 „ ce qui est absurde. Cette réponse
 „ n'est pas donc propre, pour résou-
 „ dre l'objection proposée.

* Outre cela on peut remarquer que
 lors que l'objet, contre lequel une fau-
 te, est commise, la rend plus grande;
 c'est lors qu'elle est directement con-
 tre cet objet, & non lors qu'elle ne
 le regarde qu'indirectement. Tous
 les crimes, qui se commettent dans
 un Royaume, sont opposez à la vo-
 lonté du Prince; néanmoins tous ne
 sont pas des crimes de Leze-Majesté,
 & on ne les punit pas tous si sévère-
 ment.

N 6

* Remarque de l'Auteur de la B. C.

ment. Les crimes de Leze-Majesté sont ceux qui se font à dessein de faire du mal ou à la personne, ou à l'autorité du Prince; & non tous ceux, qui se commettent contre quelques Lois de l'Etat. Ainsi à l'égard de Dieu, l'Atheïsme & toutes ses suites, le regardent plus directement, & sont des péchez beaucoup plus grands, que des péchez contre d'autres Lois Divines. De plus quand il s'agit de l'aggravation d'un péché, il faut avoir égard aux circonstances; comme au degré des lumieres de ceux qui pêchent, & de la malice qu'il y a dans leur conduite, aux mauvaises suites de leur action, & à d'autres choses semblables. Ces circonstances servent bien plus, à aggraver le péché; que l'objet, contre lequel il a été commis. La Justice demande que l'on ait égard à la foiblesse de celui qui pêche aussi bien qu'à celui contre qui le péché se commet.

„ D'autres disent, *continue Mr. Til-*
 „ *lotson*, que si les méchans demeu-

„ roient toujours en ce monde ils pê-

„ cheroient toujours, & que c'est pour

„ cela que leurs peines doivent être

„ éternelles. Mais cette réponse ne

„ satisfait point à la difficulté; car qui

„ peut dire certainement que si un

„ hom-

„ homme vivoit toujours sur la Ter-
 „ re, il ne se repentiroit jamais? Ou-
 „ tre cela, la Justice de Dieu punit
 „ seulement les pechez, qui ont été
 „ commis par les hommes, en cette
 „ vie, & non ceux qu'ils pourroient
 „ avoir commis, s'ils avoient vécu
 „ plus long-tems.

„ On dit enfin que Dieu a mis de-
 „ vant les hommes le bonheur & le
 „ malheur éternel, & que si les pé-
 „ cheurs sont punis éternellement, ils
 „ n'ont que ce qu'ils ont choisi. Il
 „ est vrai que la Récompense, que
 „ Dieu promet à nôtre obeïssance, est
 „ égale à la Peine, dont il menace
 „ nôtre impénitence; mais cette ré-
 „ ponsé, ne leve pas la difficulté,
 „ parce qu'encore que l'excès de la
 „ Récompense ne soit pas opposé à la
 „ Justice, il n'en est pas de même
 „ des Peines excessives. Si le pé-
 „ cheur n'a que ce qu'il a choisi, ce-
 „ la suffit en effet pour lui fermer la
 „ bouche, & le convaincre qu'il est
 „ l'auteur de sa perte; mais cela ne
 „ satisfait pas ceux qui objectent la
 „ disproportion de l'offense & de la
 „ punition.

„ Je tâcherai donc d'éclaircir cet-
 „ te matiere, autant qu'il est pos-
 „ N 7 „ si-

„ fible, par les confiderations fuivan-
 „ tes.

„ Premièrement, on doit fe reffou-
 „ venir que l'on ne regle pas feule-
 „ ment les Peines felon la qualité, &
 „ le degré des fautes, & encore moins
 „ felon leur durée ; mais que l'on a
 „ égard à des fins & à des raifons, qui
 „ concernent le bien de l'Etat ; qui
 „ demande que l'on établiffe des Pei-
 „ nes, pour obliger, s'il eft poffible,
 „ les hommes à observer les Lois. Si
 „ l'on favoit que perfonne ne fouf-
 „ frira, pour un crime commis, pas
 „ plus long-tems que le crime n'a du-
 „ ré ; il s'enfuivroit de là que ceux
 „ qui commettroient un crime, le plus
 „ promptement qu'il eft poffible, en
 „ fouffriroient le moins. Cela feroit
 „ d'autant moins raifonnable, que quel-
 „ ques uns des plus grands crimes ne
 „ demandent que très-peu de tems ;
 „ comme le meurtre, dont l'action
 „ n'eft que d'un moment, mais dont
 „ les effets font perpetuels. Ainfi l'ob-
 „ jection, tirée de la courte durée des
 „ crimes, n'eft d'aucun poids.

„ Outre cela, ceux qui confidere-
 „ ront de combien peu d'effet font
 „ fouvent les menaces mêmes des Pei-
 „ nes éternelles envers la plûpart des

„ pé-

„ pécheurs, comprendront facilement
 „ que les menaces d'une moindre Pu-
 „ nition ne produiroient que peu, ou
 „ point d'effet sur la plûpart des hom-
 „ mes. S'il y avoit eu quelque chose
 „ de plus terrible, dont on pût me-
 „ nacer les hommes, que de peines
 „ qui dureront toujours, on n'auroit
 „ pas mal fait de l'employer; puis-
 „ que cela même n'auroit pas été trop
 „ efficace, pour détourner les hom-
 „ mes du péché.

„ La proportion, qu'il y doit avoir
 „ entre les crimes & les Peines établies
 „ par les Lois, n'appartient pas propre-
 „ ment à la Justice; mais à la Pruden-
 „ ce & à la Sagesse du Législateur, qui
 „ ne se propose que de faire observer
 „ des Lois utiles & salutaires à l'Etat,
 „ & qui considère comme justes toutes
 „ les Peines, qui y peuvent contribuer.

„ On doit faire attention à cette ré-
 „ flexion, parce qu'elle détruit le fon-
 „ dement de l'objection proposée. Car
 „ si le rapport qu'il y a entre la Pu-
 „ nition & le Crime ne regarde pas
 „ tant la Justice, que la Prudence du
 „ Législateur; la disproportion, qu'il
 „ y a entre des Supplices éternels &
 „ des péchez de peu de tems, ne peut
 „ pas être objectée à sa Justice.

„ La

„ La Justice à la vérité demande
 „ que l'innocent & le coupable ne
 „ soient pas traitez de même, & que
 „ les plus grands péchez soient punis
 „ plus sévèrement ; mais c'est ce qui
 „ se peut faire, par le moyen des de-
 „ grez de la douleur qu'on leur fait
 „ souffrir, sans qu'il y ait aucune dif-
 „ fERENCE dans la durée des peines.

„ Voici en peu de mots à quoi la
 „ chose se réduit. Toutes les fois que
 „ nous violons les Lois de Dieu, nous
 „ tombons entre ses mains & nous
 „ sommes exposez à souffrir quelle pu-
 „ nition, qu'il lui plaira de nous im-
 „ poser. Ainsi pour empêcher la vio-
 „ lation de ses Lois, il peut menacer
 „ les infracteurs des Peines, qu'il croit
 „ propres & nécessaires, pour les en
 „ détourner. On ne regarde point
 „ comme injuste, parmi les hommes,
 „ de punir des crimes, qui ont été
 „ commis dans un instant, par une per-
 „ te éternelle des biens, de la liberté,
 „ ou de la vie.

* Pour bien comprendre cette ma-
 tiere, il faut savoir que les Peines éta-
 blies par les Lois, ne peuvent avoir
 été établies que pour l'une, ou pour
 quelques unes de ces quatre fins. La

pre-

* *Remarques de l'Auteur de la B. C.*

premiere, est de réparer l'injure, comme quand on condamne quelcun à réparer le dommage qu'il a fait à un autre. La seconde est de corriger ceux qui ont fait une faute, soit qu'on les punisse dans leurs biens, ou dans leurs personnes ; afin de les porter à l'observation des Lois , & de les rendre honêtes gens. La troisiéme est de prévenir le mal, en faisant un exemple, qui empêche les autres de commettre les desordres que l'on punit , & qui nuiroient autrement à la Société. La quatriéme est de satisfaire la Justice offensée, en imposant des Peines proportionnées aux Crimes. On trouvera plusieurs choses là-dessus, dans *Gratius* de la Guerre & de la Paix, Liv. II. c. 20. & dans *Pufendorf* du Droit de la Nature & des Gens Liv. VIII. c. 3.

Les Peines de l'autre vie ne servent ni à réparer le dommage , ni à corriger les pécheurs, ni à prévenir le mal, au moins dans le tems, qu'elles sont infligées, comme tout le monde en convient à présent. Ce ne sont néanmoins que ces sortes de peines, dans lesquelles on ne garde pas , en apparence, une proportion exacte entre le crime & sa punition. Le dom-
mage

mage est plus , ou moins grand , selon les circonstances , & la réparation varie , selon cela , comme on le pourra apprendre dans les Auteurs que j'ai nommez ; de sorte que quelquefois , non à cause du dommage présent , mais à cause des conséquences , on exige une réparation beaucoup plus grande que la perte , qui a été faite. Souvent aussi pour corriger un peuple , ou pour prévenir le mal , on employe des Peines beaucoup plus severes , qu'on ne feroit autrement , si le peuple n'étoit pas adonné à certains vices , & si l'on n'avoit rien à craindre pour l'avenir. C'est-là la source du peu de proportion , qu'il semble y avoir quelquefois entre les Peines que les Souverains infligent & les fautes qui ont été commises. Mais dans le fonds si l'on examine les raisons que le Souverain a d'agir de la sorte , supposé qu'il soit juste , on n'y trouvera pas la disproportion , qui paroît y être d'abord ; parce que l'on comprendra facilement que les circonstances , dans lesquelles un Etat se trouve , servent beaucoup à diminuer , ou à aggraver les fautes ; que l'on ne considere pas tant en elles mêmes , que par rapport au mal qu'elles peuvent faire à l'Etat , si elles ne
sont

sont sévèrement punies. Pour concevoir bien la proportion, qu'il y a entre une faute & la punition, il faut mettre dans la balance, avec la faute tout le mal qu'elle causeroit en certaines conjonctures, si on ne la punissoit avec sévérité; car c'est à quoi le Souverain a égard, lors qu'il se conduit avec Sageſſe & qu'il veut observer la Justice. Ainsi il faut qu'en cela, comme en toute autre chose, il garde les règles de la Justice, & du rapport qui doit être entre les Fautes & les Peines. Si pour réparer un très-leger dommage, & qui ne pourroit avoir aucunes mauvaises suites, le Souverain imposoit une peine tout à fait disproportionnée; on le traiteroit, avec raison, d'injuste.

Ainsi je ne ſai ſi la réponse, que Mr. *Tillotſon* fait ici, est tout à fait satisfaisante. On peut dire néanmoins qu'à considérer les menaces de Dieu, en elles mêmes, & avant que d'en avoir vû l'exécution (& c'est-là le point de vuë auquel nous les considérons, pendant que nous vivons) elles peuvent servir à faire réparer le dommage que l'on a fait à un autre, à rendre meilleurs ceux qui en sont effrayez, & à prévenir bien des maux. A les considérer comme n'étant encore que des me-

menaces, & avant l'exécution, il n'y a personne, qui puisse s'en plaindre. Quand même elles renfermeroient des Peines beaucoup plus grandes, que ne semblent pouvoir mériter les péchez d'une créature aussi aveugle, & aussi fragile que l'homme, & desquels les conséquences ne s'étendent pas au delà de cette Terre, ni de cette vie; on ne pourroit pas traiter Dieu d'injuste, ni accuser l'Ecriture Sainte de nous donner une mauvaise idée de sa Justice; parce qu'on fait que les menaces ne s'exécutent jamais à la rigueur, & qu'on parle à dessein avec plus de sévérité, que l'on ne veut agir, pour effrayer ceux que l'on veut tenir dans leur devoir, & à qui l'on veut du bien. Cela étant ainsi, on peut dire, pour calmer l'esprit de ceux à qui l'éternité des supplices fait de la peine, qu'il n'y a personne sur la Terre, qui puisse se plaindre de la Justice Divine, à l'égard des peines de l'autre vie; parce que personne ne fait encore quelle en sera l'exécution, au jour du jugement, ni de quelle manière les Ames des méchans sont traitées dès-à-présent. Dieu nous a d'ailleurs donné dès cette vie tant de preuves de sa Bonté & dans les œuvres de

la

la Providence générale, & dans la ré-
 velation de l'Evangile, qu'il mérite
 bien que nous nous confiyons en lui,
 pour ce qui regarde l'autre & que nous
 soyons persuadés qu'il ne fera rien,
 qui blesse le moins du monde la plus
 exacte Justice. Si ces menaces ren-
 ferment des peines excessives, il est
 toujours en son pouvoir de les mode-
 rer, comme l'Equité le demandera;
 & il ne faut pas douter, qu'il ne le
 fasse, si sa souveraine perfection l'y en-
 gage. Pour moi, je suis persuadé que
 les nuages, qui nous aveuglent, étant
 alors dissipés, les méchans & les bons
 auront également sujet de reconnoître
 d'un côté sa Justice, & de l'autre le
 tort qu'auront eu ceux qui se seront
 exposés à ses effets. Que ceux qui
 chicanent à présent la Révélation Evan-
 gelique, parce qu'il y est parlé de
 peines éternelles, reconnoissent donc
 qu'ils ont tort, & qu'ils attendent à s'en
 plaindre, jusqu'à ce qu'ils en aient vu
 l'exécution. Qu'ils aient cependant
 toujours bonne opinion de la Bonté
 & de la Justice Divine; en jugeant de
 l'avenir, par le passé. On n'exige rien
 d'eux d'injuste, & le conseil, qu'on
 leur donne, ne peut être que très-
 avantageux. Ils ne peuvent jamais rien
 per-

perdre, pour avoir eu une haute idée des attributs de la Divinité; & ils hazardent tout en commençant, dès cette vie, à blasphemer contre elle, en censurant la Révélation. Faut-il que pour satisfaire une passion, aussi déraisonnable que celle-là, pour n'en dire rien de plus, ils s'exposent aux plus sévères effets de la Justice Divine; s'il y en a une, comme nous le croyons, pour des raisons qu'ils ne sauroient détruire? Ils sont au moins contraints d'avouer, que l'on ne peut pas démontrer le contraire; & dans ce doute, c'est être insensé que de censurer ce qui peut-être ne sera que trop vrai pour eux.

Je ne dis rien au reste de la quatrième fin des Peines, que l'on inflige quelquefois, selon quelques uns, seulement pour satisfaire la Justice offensée; quoi que l'on ait accoutumé de rapporter à cette sorte de Peines, celles de l'autre vie; parce que Mr. *Tillotson* n'y a aucun égard, en ce qu'il vient de dire, & que ce qu'il dira dans la suite pourra servir à lever les difficultés que l'on peut faire, à cette occasion, sur la disproportion des fautes & des Peines.

„ Secondement, *dit-il*, ceci nous
„ pa-

„ paroîtra plus raisonnable , lors que
„ nous considererons qu'après-tout ce-
„ lui, qui menace, s'est réservé le pou-
„ voir de l'exécution. Il y a, entre
„ les promesses & les menaces, cette
„ difference, qui est très-remarquable;
„ c'est que celui qui promet s'engage
„ à un autre & s'oblige, selon les re-
„ gles de la Justice & de la Fidelité,
„ de lui tenir sa parole. S'il ne le
„ faisoit pas , celui à qui il se seroit
„ engagé auroit sujet de se plaindre de
„ lui. Mais il en est tout autrement
„ des menaces. Celui qui les fait se
„ reserve le droit de les executer , &
„ n'est obligé de le faire , qu'autant
„ que cela est conforme à ses desseins.
„ Il peut, sans faire tort à celui qu'il
„ avoit menacé, relâcher de ses me-
„ naces, autant qu'il lui plait.

„ Cette conduite ne blesse pas plus
„ la Fidelité de Dieu , qu'une sem-
„ blable conduite, parmi les hommes,
„ les fait estimer infideles. Dieu me-
„ naça, en termes absolus, les Nini-
„ vites de les faire perir , & ce fut
„ ainsi que le Prophete entendit sa me-
„ nace ; ce qui fit qu'il fut fâché que
„ Dieu l'eût employé à porter des
„ menaces, qui furent sans effet. Mais
„ Dieu se servit de son droit , & ne
„ fit

„ fit que ce qui lui plut ; nonobstant
 „ les menaces qu'il avoit ordonné à
 „ Jonas de faire aux Ninivites ; quoi
 „ que ce Prophete crût que son ho-
 „ neur y étoit si fort engagé , qu'il
 „ eût mieux aimé mourir , que de voir
 „ les Ninivites échapper , seulement
 „ de peur d'être pris pour un Faux-
 „ prophete.

„ Je sai que l'on dit , en cette oc-
 „ casion , que Dieu a confirmé ses me-
 „ naces , par un serment , ce qui est
 „ un signe assuré de l'immutabilité de
 „ son dessein. Le pais de Chanaan
 „ étoit un type du Ciel , & les Israë-
 „ lites , qui se rebellerent dans le de-
 „ sert , un type des pécheurs impéni-
 „ tens , sous l'Evangile. Par confe-
 „ quent , le serment , que Dieu fit ,
 „ contre les Israélites rebelles , *qu'ils*
 „ *n'entreroient pas dans son repos* , c'est
 „ à dire , dans le pais de Chanaan ,
 „ l'oblige également d'exécuter sa me-
 „ nace contre les pécheurs impéni-
 „ tens , sous l'Evangile , *qu'ils n'en-*
 „ *treront jamais dans son Royaume.*
 „ C'est très-bien raisonné à l'égard de
 „ l'étendue des menaces , si nous con-
 „ siderons les paroles expressees dans
 „ lesquelles elles ont été conçues , &
 „ au delà desquelles il n'est pas per-
 „ mis

„ mis de les étendre. Elles excluent
 „ les pécheurs impénitens du Ciel,
 „ ou du bonheur des gens de bien, &
 „ elles renversent l'opinion attribuée à
 „ *Origene*, que les Démon & les mé-
 „ chans seront à la fin sauvez.

* Il est néanmoins certain que tout
 ce qui convient au Type, ne convient
 pas nécessairement, à tous égards, à
 l'Antitype; & que cette Théologie ty-
 pique renferme plutôt des applications
 de passages à un sujet différent de celui
 qu'ils regardent directement, que des
 preuves démonstratives. C'est ce qui
 a fait dire aux Scholastiques que l'on
 ne peut rien conclure des Symboles.
Theologia Symbolica non est argumen-
tativa. A moins que l'Ecriture ne
 nous apprenne que Dieu a eu certains
 égards en vuë, en s'exprimant d'une
 certaine manière, nous ne saurions en
 parler avec certitude.

„ Quoi que les supplices éternels,
 „ dit *Mr. Tillotson*, dont les méchans
 „ sont menacez, dans l'autre vie, ne
 „ soient pas nécessairement compris
 „ dans ce serment : ils n'entreront point
 „ dans mon repos, & quoi que ce que
 „ Notre Seigneur a dit, que les mé-
 „ chans iroient au feu éternel, ou au
 „ Tome VII. O „ sup-

* Remarques de l'Auteur de la B. C.

„ *supplice éternel*, comme il s'explique
 „ en suite, n'empêche pas que Dieu
 „ ne puisse faire ce qui lui plaira; néan-
 „ moins ces paroles ôtent aux pé-
 „ cheurs toute espérance raisonnable
 „ de relâchement ou d'adoucissement,
 „ dans les Peines de l'autre vie. Puis
 „ que le grand Juge du monde s'est
 „ déclaré si expressément, & qu'il pro-
 „ noncera sans doute cette sentence;
 „ ce seroit une fureur, que de se pro-
 „ mettre d'échapper, ou de hasarder
 „ son ame sur cette espérance.

„ Je ne connois qu'une seule cho-
 „ se, de quelque conséquence, que
 „ l'on puisse objecter à cela; c'est que
 „ les mots de *mort* & de *destruction*,
 „ par lesquels les supplices des mé-
 „ chans sont le plus fréquemment ex-
 „ primez dans l'Ecriture Sainte, signi-
 „ fient proprement un anéantissement,
 „ ou la fin d'un Etre; & que l'on
 „ pourroit les entendre dans ce sens-
 „ là, en cette occasion.

„ Je réponds à cela, que ces mots,
 „ & les autres qui y ont du rapport
 „ signifient souvent, dans l'Ecriture
 „ & dans d'autres Auteurs, l'état d'u-
 „ ne grande misère, dans lequel néan-
 „ moins le misérable ne perit pas. Ain-
 „ si il est dit que Dieu *détruit* une na-
 „ tion,

„ tion, quand il la punit sévèrement,
 „ quoi qu'il ne l'extermine pas tout à
 „ fait. Il n'y a rien de plus commun,
 „ en d'autres Langues, que de dire
 „ qu'un homme est perdu, lors qu'il
 „ est malheureux. Ainsi *Tibere* disoit,
 „ dans une lettre au Senat: que tous
 „ les Dieux & les Déeses me fassent
 „ perir d'une maniere pire, que celle
 „ dont je me sens perir à présent. *Ita*
 „ *me Dii, Deaque omnes pejus per-*
 „ *dant, quam hodie perire me sentio.*
 „ Les mots de *perir* & de *faire perir*
 „ ne font que marquer là l'étrange cha-
 „ grin & l'inquietude d'esprit, où *Ti-*
 „ *bere* se trouvoit alors, comme *Ta-*
 „ *cite* le raconte au long. Pour le mot
 „ de *mort*, il peut bien signifier un
 „ état pire que la mort, & c'est pour
 „ cela que dans l'Apocalypse, * les
 „ Peines des méchans sont souvent ap-
 „ pellées *une seconde mort*.

„ Mais outre cela, ceux qui concluent
 „ de ces expressions que la Peine des
 „ méchans ne sera autre chose, que
 „ l'anéantissement, tombent nécessaire-
 „ ment en deux grands inconveniens.
 „ Le premier est qu'ils ne reconnois-
 „ sent aucun supplice positif des mé-
 „ chans. Car si la mort & la seconde

O 2

„ mort

* Apoc. xx. 14.

„ *mort* ne signifient autre chose, que
 „ l'anéantissement des méchans, & si
 „ c'est là tout l'effet de la sentence
 „ prononcée au dernier jugement; le
 „ feu de l'Enfer est éteint en même
 „ tems, & ce n'est qu'une Métapho-
 „ re pour faire peur, mais qui dans
 „ le fonds ne signifie rien. Mais ce-
 „ la est entièrement contraire à l'Ecri-
 „ ture Sainte, qui décrit les supplices
 „ des méchans, comme des peines
 „ réelles; témoins les *cris*, les *pleurs*
 „ & les *grincemens de dens*, que Nô-
 „ tre Seigneur leur attribue; ce qui
 „ ne pourroit être, si tout l'effet de
 „ la sentence du Dernier Jour étoit
 „ un pur anéantissement. Le second
 „ inconvénient, dans lequel tombent
 „ ceux qui sont dans cette pensée;
 „ c'est que tous les supplices des mé-
 „ chans seroient nécessairement égaux,
 „ parce qu'il n'y a point de degrez,
 „ dans le néant; & cette égalité des
 „ Peines est contraire à l'Ecriture Sain-
 „ te, comme on l'a déjà montré.
 „ Je sai bien que d'autres, qui sont
 „ dans ce sentiment, disent qu'il y
 „ aura un tems fort long, pendant le-
 „ quel les méchans souffriront de ter-
 „ ribles tourmens, après lesquels ils
 „ croient qu'ils seront anéantis. Mais
 „ ils

„ ils ne peuvent pas conclurre cela,
 „ de la force des mots, dont on a par-
 „ lé ci-devant, & par lesquels on pré-
 „ tend prouver que toute la Peine,
 „ que les méchans subiront, sera l'a-
 „ néantissement ; car si ces mots ne
 „ le prouvent point, comme je l'ai
 „ montré, je ne vois pas de quels pas-
 „ sages de l'Ecriture on pourroit se
 „ servir, pour prouver que l'anéan-
 „ tissement doit être la fin des suppli-
 „ ces des méchans.

„ Mais quand on admettroit tout
 „ ceci, dont je ne trouve néanmoins
 „ aucun fondement dans l'Ecriture
 „ Sainte ; je ne vois pas quelle con-
 „ solation les pécheurs pourroient trou-
 „ ver dans de longs & de terribles tour-
 „ mens, qui finissent par un anéan-
 „ tissement.

* Il faut tomber d'accord qu'il y a
 sujet de trembler, dans la supposition
 que les Impénitens seront tourmentez
 par quelque Peine terrible, pendant le
 tems, qu'il plaira à Dieu, & dont la
 durée leur sera inconnue ; sans qu'ils
 puissent attendre de fin à leurs maux,
 que l'anéantissement entier de leur
 Etre. Ainsi sans établir des Peines éter-
 nelles, à parler à la rigueur, on peut

O 3

mar-

* Remarques de l'Auteur de la B. C.

marquer une sorte de supplice, qui est suffisant pour effrayer & pour retenir les pécheurs. Ce qui fait que les menaces de l'Evangile ne font pas l'effet, qu'elles devroient faire sur les hommes, n'a aucun rapport avec la durée des supplices, dont les méchans sont menacez ; c'est uniquement parce que ces Peines ne frappent pas leurs sens, & qu'elles paroissent éloignées. Le présent les aveugle, & remue si violemment leurs passions, que les idées d'un avenir éloigné, comme ils le croient, ne les frappent presque point.

Au reste ceux qui établissent ces supplices, qui doivent finir par un anéantissement, se fondent en partie sur les passages où il est fait mention de Peines positives, comme par tout où il est parlé d'un *feu*, qui brulera les méchans, & c'est de là qu'ils tirent l'idée de ces affreux supplices ; & en partie sur ceux qui parlent d'une fin, comme de la *mort* qui, selon eux, éteindra ce feu, en anéantissant les pécheurs ; après qu'ils auront été punis. Mais Mr. Tillotson a raison de leur objecter que le supplice *du feu*, qui est sans doute un supplice positif, est nommé la *mort seconde*, & par conséquent que la *mort* ne marque pas un anéantissement. Ce-
pen-

pendant si quelcun troublé par la disproportion des supplices éternels avec les péchez des hommes , & dans la crainte de blesser la Justice Divine , aimoit mieux suivre ce sentiment , que celui qui est communément reçu ; je ne vois pas qu'on lui en pût faire un si grand crime , que d'aimer autant qu'il niât tout l'Evangile. Il est certain, comme on l'a dit, que ceux, qui sont dans cette pensée, en disent assez pour épouvanter les hommes, s'ils y font réflexion ; & que s'ils n'y pensent point , l'éternité même des supplices ne leur fait pas peur , comme l'expérience le fait voir. Au moins, il vaut infiniment mieux croire en l'Evangile, en recevant cette sorte de Peines ; que de le rejeter entièrement , pour ne pouvoir pas digérer des supplices éternels , que l'on croit qu'il enseigne.

„ Nous devons, *dit Mr. Tillotson*,
 „ considérer, en troisième lieu, que
 „ la principale fin de toutes les menaces n'est pas de punir , mais au
 „ contraire de n'être point obligé d'en
 „ venir là. C'est pourquoi d'autant
 „ plus grandes que sont les menaces,
 „ plus grand est le bien-fait que ressentent ceux que l'on détourne du

O 4 mal

„ mal & des supplices par-là ; parce
 „ que l'on a lieu de croire que les plus
 „ terribles menaces feront le plus d'ef-
 „ fet.

„ Que l'on confidere , en quatrié-
 „ me lieu , que puis que Dieu mena-
 „ ce les pécheurs impénitens d'une
 „ misere éternelle ; il est de la pru-
 „ dence de croire qu'il faut entendre
 „ ce qu'il dit à la lettre , & qu'il exe-
 „ cutera ses menaces à la rigueur ,
 „ s'ils continuent à lui résister , avec
 „ obstination. C'est pourquoi nous
 „ devons nous conduire nous mêmes ,
 „ selon cette supposition , & tâcher de
 „ persuader aux autres que ceux qui
 „ violent de gayeté de cœur les lois
 „ divines , sont en danger d'être éter-
 „ nellement malheureux.

„ J'ajoute à cela , en quatriéme lieu ,
 „ que si nous supposons que Dieu a
 „ eu dessein de faire en sorte , par ses
 „ menaces , que les hommes obser-
 „ vassent ses lois ; il seroit absurde que
 „ dans la même révelation , il fût con-
 „ noître qu'il n'a pas dessein d'execu-
 „ ter ses menaces. Dieu auroit ainsi
 „ détruit leur effet , car une menace
 „ n'est d'aucune force , dès que l'on
 „ sait qu'on ne l'executera pas. C'est
 „ pourquoi ce seroit un dessein très-
 „ im-

„ impie que d'enseigner , ou que de
 „ tâcher de persuader quoi que ce soit
 „ qui soit contraire à cela , & ce se-
 „ roit livrer les hommes à une misère
 „ qu'ils auroient peut-être évitée , s'ils
 „ l'avoient crüe.

„ Nous sommes tous obligez de prê-
 „ cher & vous êtes tous obligez de
 „ croire *la crainte du Seigneur* ; non
 „ pour déterminer hardiment ce que
 „ Dieu est obligé faire , en cette oc-
 „ casion ; car après tout il peut faire
 „ ce qu'il lui plaît , comme nous l'a-
 „ vons montré clairement ; mais pour
 „ savoir ce que nous devons faire nous
 „ mêmes & ce que nous devons at-
 „ tendre , si malgré des menaces si
 „ claires de la punition *d'un feu éter-
 „ nel* , nous continuons à nous amas-
 „ ser de la colere , pour le jour de la
 „ colere & auquel Dieu fera paroître
 „ son juste jugement , & à nous hazar-
 „ der à éprouver de quelle maniere
 „ Dieu executera ses menaces contre
 „ les Impénitens.

„ C'est pourquoi il n'est pas besoin
 „ que nous nous inquiétions , pour dé-
 „ fendre l'honneur de la Bonté & de la
 „ Justice Divine , en cette occasion.
 „ Ayons soin seulement de croire &
 „ d'éviter l'effet des menaces de Dieu.

„ en lui obeïssant , & elles ne nous
 „ feront aucun mal. Pour ce qui re-
 „ garde Dieu , ne doutons pas qu'il
 „ ne prenne soin lui même de son
 „ honneur , & que celui , qui est *saint*
 „ *dans toutes ses voyes*. & *juste dans*
 „ *toutes ses actions* , n'agisse toujours
 „ conformément à son éternelle Bon-
 „ té & à sa Justice , & qu'au Jour du
 „ Jugement il ne se conduise en sorte
 „ *qu'il sera justifié dans ses paroles* &
 „ *reconnu par, quand il jugera*. Quel-
 „ les que soient ses menaces , il s'est
 „ réservé le pouvoir de faire tout ce
 „ que ses perfections demandent. Ain-
 „ si nous pouvons être assurez *qu'il*
 „ *jugera le monde avec justice* , & que
 „ si rendre les pécheurs malheureux
 „ pour toujours , est une chose qui
 „ soit incompatible avec la Justice &
 „ avec la Bonté Divine, ce qu'il fait
 „ beaucoup mieux que nous , il ne le
 „ fera point. Mais il n'est pas croya-
 „ ble qu'il voulût menacer les pécheurs
 „ d'une punition , qu'il ne pût pas exé-
 „ cuter.

* On ne peut pas douter que ces
 reflexions de Mr. Tillotson ne soient
 pleines de bon sens & de pieté , & que
 l'on ne doive suivre le conseil , qu'il
 don-

* Remarque de l'Auteur de la B. C.

donne avec beaucoup de prudence. Cependant il y a eu des gens, qui ont censuré cet endroit de son sermon, & qui l'ont accusé d'avoir parlé très-imprudemment. Si Dieu, disent ces gens-là, n'a donné aucune marque dans l'Écriture Sainte, qu'il n'exécutera pas ses menaces, de peur d'en détruire l'effet; pourquoi Mr. *Tillotson* infinue-t-il en cet endroit, qu'il se pourroit bien faire qu'il ne les exécutera pas? C'est une grande imprudence, que de découvrir ce que Dieu a voulu cacher & de trahir, pour ainsi dire, son secret. Il falloit se contenter de le savoir pour soi même (si l'on croyoit pouvoir le pénétrer) & ne pas le faire connoître à des gens, qui en pourroient abuser.

Mais ce n'est là qu'une chicanerie, & ce qu'il a dit ne peut produire aucun mauvais effet; car dans le fond ceux, qui pourroient abuser d'une semblable pensée, doivent se ressouvenir, que Mr. *Tillotson* n'en parle qu'en doutant, qu'il n'étoit pas infailible & qu'ils ne seront pas plus excusables pour avoir suivi son sentiment, en cas qu'il se soit trompé. Si Dieu ne s'est pas lié les mains, par ses menaces; il s'est encore moins obligé de se conduire,

O 6

selon

selon les conjectures des Théologiens. C'est ce qu'il faut penser, & prendre toujours les précautions les plus sûres qu'il est possible, pour éviter l'effet de ses menaces, quel qu'il puisse être. Néanmoins il faut rendre justice à cet excellent Archevêque, & remarquer d'un autre côté qu'il y a des occasions, où l'on est obligé de découvrir ce qu'il seroit bon d'ailleurs de tenir caché. Si personne ne faisoit de difficulté sur les Peines éternelles, il ne seroit pas besoin de toucher cette question; mais comme on sait qu'il y a des gens, qui attaquent l'Évangile par-là & qui prétendent montrer que sa doctrine n'est pas conforme à elle-même, parce qu'elle introduit Dieu, qu'elle fait juste & bon, punissant le péché d'une manière qui ne semble pas compatible avec sa Justice, ni avec sa Bonté. On est obligé de travailler à ramener ces gens-là & d'empêcher que leurs raisonnemens ne nuisent à d'autres, & ne les jettent dans le libertinage. Pour prévenir donc le mal, qu'ils pourroient faire, & pour le couper par la racine, en finissant toute sorte de contestation; on est obligé de faire connoître que si quelcun ne peut se persuader que les Peines éternelles soient justes, il vau-

droit

droit mieux qu'il prît ce que l'Évangile en dit, pour des menaces, ou pour des Peines Comminatoires, comme l'on parle, que de rejeter à cause de cela tout l'Évangile. Il vaut mieux être à cet égard Origeniste qu'incrédule; c'est à dire, rejeter les Peines éternelles, par respect pour la Justice & pour la Bonté de Dieu & obéir d'ailleurs à l'Évangile; que de rejeter toute la Révélation, en s'imaginant qu'elle contient quelque chose de contraire à l'idée qu'elle nous donne elle-même de Dieu, & qui est conforme aux lumieres de la Nature. J'ai appris qu'un † homme fameux depuis long-tems en Hollande, par des Poësies pieuses, qu'il a composées, a témoigné dans un Ecrit public, qu'il avoit été dans la tentation de rejeter toute la Religion Chrétienne, pendant qu'il avoit crû qu'elle enseigne des Peines éternelles; & qu'il n'étoit revenu de ces doutes, qu'en reconnoissant qu'on pouvoit autrement entendre les menaces de l'Évangile. C'est pour sauver des gens, qui étoient dans ce même embarras, que Mr. *Tillotson* a parlé comme il l'a fait.

S. *Jérôme*, sur la fin de son Com-

O 7

men-

† *D. Camphuyse.*

mentaire sur Esaïe , après avoir rapporté quelques passages , par lesquels *Origene* prétendoit prouver que les supplices de l'autre vie ne seroient pas éternels, s'exprime ainsi : * „ Ils disent
 „ tout cela , souhaitant de montrer
 „ qu'après les supplices & les tourmens , viendront les rafraichissemens , qu'il faut cacher présentement à ceux à qui la crainte est utile ; afin qu'ils cessent de pécher , en craignant les Peines. C'est ce que nous devons laisser à la seule connoissance de Dieu , dont non seulement les bienfaits de sa miséricorde , mais les tourmens sont reglez ; & qui sait qui , de quelle maniere & combien de tems , il doit punir. Disons seulement ce qui est conforme à la foiblesse humaine : *Seigneur ne me censure pas en ta fureur & ne me reprends pas en ta colere. Quæ omnia replicant adseverare cupientes post cruciatus & tormenta , futura refrigeria , quæ nunc abscondenda sunt ab his quibus timor utilis est ; ut dum supplicia reformidant , peccare desistant. Quod nos Dei solius debemus scientiæ derelinquere ; cujus non solum miseriordiæ , sed & tormenta in pondere sunt , & novit quem,*

* Reg. 514. T. 3. Ed. Bened.

quem, quomodo, aut quamdiu debeat judicare. Solùmque dicamus quod humana convenit fragilitati : Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripas me. C'est à peu près, comme Mr. Tillotson s'est conduit. La crainte, selon lui, des Peines éternelles, pourvu qu'elle porte à obeir à l'Evangile, ne peut être qu'utile, quand même on s'y tromperoit; & ce seroit mal fait, que de vouloir délivrer de cette crainte ceux, sur qui elle produit cet effet.

Mais d'un autre côté, lors qu'on a à faire à des gens, que ces Peines font révolter contre l'Evangile, & qui tâchent de détourner les autres d'y croire; il vaut mieux leur permettre de croire des Peines bornées, que de les éloigner tout à fait de la Religion Chrétienne, ou de leur donner un avantage pour la combattre. S. Jérôme lui-même gardoit un temperament là-dessus, comme il paroît par les paroles suivantes : „ Comme nous croyons „ qu'il y a des tourmens éternels pour „ les Démon, pour tous ceux qui „ nient l'existence Divine & pour les „ impies qui disent dans leur cœur : „ *Il n'y a point de Dieu* ; nous croyons que la sentence du Juge est „ modérée & mêlée de clemence, en- „ vers

vers les pécheurs & les impies, qui ont été néanmoins Chrétiens, & dont les œuvres doivent être éprouvées & purifiées par le feu. *Et sic cut Diaboli & omnium negatorum, atque impiorum, qui dixerunt in corde suo non est Deus; credimus aeterna tormenta: sic peccatorum atque impiorum, & tamen Christianorum, quorum opera in igne probanda sunt atque purganda, moderatam arbitramur & mistam clementiae sententiam judicis.* D'autres Peres ont suivi les mêmes idées, comme on le peut voir dans les *Origeniana* de Mr. Huet Liv. II. Quest. XI.

Ceux qui suivent aujourd'hui un semblable sentiment, au moins à quelques égards, croient que Dieu peut avoir proposé ses menaces, comme il l'a fait, non seulement pour tenir les hommes dans la crainte, de même qu'un Pere menace souvent ses enfans de ce qu'il ne veut pas faire; mais parce que les pécheurs & les péchez étant d'une infinité de sortes, il n'y a point de terme limité pour tous en commun, & que c'est même une grande partie de la Peine, que de n'avoir aucune promesse positive qu'elle doit finir, ni de connoissance du tems auquel elle finira. Le second sera tout à fait caché;

ché, & le premier n'est qu'une conséquence, que l'on tire de la Bonté & de la Justice de Dieu, qui ne sont parfaitement connues qu'à lui même. Dieu condamnera à certains supplices les Impénitens, sans leur faire connoître ce qu'il a dessein de faire : comme parmi les hommes on condamne publiquement à la mort des gens, qui l'ont méritée, avec ordre néanmoins quelquefois de leur annoncer la grace, au moment qu'ils croient devoir mourir. Il pourroit se faire de même, selon ceux dont j'explique la pensée, que Dieu condamneroit à des supplices, *illimités* pour la durée, des gens, que sa Bonté en tireroit en suite, en divers tems, après les avoir fait souffrir autant que sa Justice le demanderoit. Ainsi l'Écriture Sainte auroit nommé *éternels* des supplices, dont la durée est *illimitée*, à l'égard des Créatures, & dont la fin n'est connue que de Dieu; ce qui est la signification propre du mot Hébreu בלם *bolam*, auquel répond le mot αἰών en Grec, qui marque aussi un tems semblable.

Supposé que cela fût ainsi, comme absolument parlant cela pourroit être; l'idée de ces supplices est assez effroyable, pour faire trembler les plus en-

dur-

durcis ; s'ils s'attendent à quelque chose de semblable, & s'ils y font quelque attention. Pour ceux, qui sont tout à fait incredules, ils n'ont pas plus de peur des supplices éternels, qu'ils ne croient pas, que de ceux que l'on vient de décrire.

Je ne dissimulerai pas que l'on s'est servi de cette idée, dans le I. Tome du *Parrhasiana*, pour tâcher de ramener ceux que les objections des Manichéens de Mr. Bayle (car je ne les regarde point comme ses sentimens) auroient pû faire chanceler, ou abandonner la créance du Christianisme. Car enfin si l'Ecriture Sainte nous représentoit Dieu, d'une maniere qui fût incompatible avec l'idée que ses ouvrages nous en donnent, comme les objections des Manichéens le supposent ; ou si elle nous le représentoit comme un Etre mal-faisant, & ne se souciant point de la Vertu, elle ne pourroit pas être une revelation divine. Ce ne seroit pas être pieux, mais fou, que de croire divin un livre qui établiroit quelque chose de semblable, quand même ce livre diroit le contraire ailleurs ; car ce seroit-là une contradiction, dont l'esprit de Dieu n'est pas plus capable, que du mal.

Mr.

Mr. *Bayle* a trouvé à propos de ramener ses Manichéens sur la Scene & a répondu au long pour eux sur l'Article d'*Origene*, dans la 2. Edition de son Dictionnaire. Je ne veux pas entreprendre de les repousser ici, aussi au long; je n'ai pas assez d'espace pour cela, & je ne le croi pas nécessaire. Ceux qui ont ce Dictionnaire pourront y lire les répliques Manichéennes, & je supposerai qu'elles leur sont connues. Je croi que Mr. *Bayle* ne trouvera pas mauvais que je défende la Religion Chrétienne, que je croi vraie & pour laquelle je répandrois mon sang, si Dieu m'y appelloit; lui qui se croit permis de prêter des armes à des gens, qu'il juge être dans l'erreur, & pour qui il ne voudroit pas perdre, comme je croi, la moindre chose. Si je porte quelques coups aux Manichéens, ils ne tomberont pas sur lui, qui n'approuve pas, selon toutes les apparences, leur doctrine; mais je regarde ceux que les Manichéens portent au Christianisme, comme tombant sur moi, qui en fais profession, & qui suis particulièrement persuadé, qu'on ne peut rien trouver, dans la Religion Chrétienne, qui soit contraire à la droite Raison. Si l'on me demande pour-

pourquoi, je n'ai pas répondu plutôt, je réponds que je ne croyois pas que ces repliques pussent tromper personne; mais comme j'apprends qu'il y a des gens, qui s'en embarrassent, j'ai crû en devoir dire un mot, pour témoigner au moins qu'elles ne me font point de peur. Il auroit néanmoins été à souhaiter, comme je l'ai dit, dans le Tome VI. que ces Manichéens établissent quelques principes, pour pouvoir disputer contre eux. Mais j'ai bien voulu répondre ici directement, sans cela; afin qu'on ne prît pas ce que je disois pour une fuite, & pour une défaite.

Je raisonnerai toujours sur les principes de l'Origeniste, qu'on a introduit dans le *Parrhasiana*; pour ne pas trop exiger des Manichéens, ou de ceux qui trouvent bonnes leurs repliques. Il vaut infiniment mieux, comme je l'ai déjà dit, leur relâcher quelque chose & les gagner à l'Evangile; que de leur en donner de l'éloignement, en exigeant d'eux plus qu'ils ne nous accorderoient. Les Manichéens de Mr. Bayle en ont été en quelque sorte frappés, puis qu'ils * avouent

que
* Pag. 2263. Not. K. à la fin de la colonne.

que l'Origeniste du *Parrhasiana*, en faisant succéder une éternelle beatitude aux tourmens, que souffriront les Damnez, a levé la plus acablante de toutes les difficultez des Manichéens; savoir, l'éternité du mal moral & du mal physique, dans les Enfers. Il est vrai que Mr. Bayle cite un Jesuite, qui dit quelque chose des sentimens d'Origene, qui ne s'accorde pas tout à fait avec ce que l'Origeniste dit. On ne l'ignoroit pas, mais on a eu autant de droit de faire parler, comme on a voulu, un Origeniste; que Mr. Bayle en a eu de faire parler les Manichéens, comme il lui a plû.

I. Les Manichéens disent que la Bonté de Dieu, qui telle que nous la concevons, doit être une Bonté *ideale*, c'est à dire, sans aucun mélange de mauvaise volonté, ne doit pas permettre qu'il nous fasse acheter le bonheur éternel, par un peu de peine & de souffrance; mais qu'il faut qu'il nous fasse du bien, sans aucun mélange de mal. Je dis à cela 1. que Dieu ayant voulu produire un nombre infini de Créatures, plus ou moins parfaites les unes que les autres, pour faire éclater sa Puissance d'une infinité de manieres, a formé l'homme, qui, dans son

son ordre , n'est ni des plus parfaites , ni des plus imparfaites : 2. Qu'on ne peut pas douter que la Bonté Divine ne puisse plus , ou moins donner à une Créature , comme il lui plaît ; de sorte qu'elle n'ait aucun sujet de se plaindre , que Dieu , qui ne lui devoit rien , ne lui ait pas donné davantage : 3. Ainsi Dieu n'a pas créé l'homme , si parfait à l'égard de l'esprit , qu'il ne pût s'écarter de son devoir , ou des regles , que la Raison & la Révélation lui prescrivoient pour être agréable à Dieu , & heureux même sur la terre ; & à l'égard du corps , il ne lui en a pas donné un si fort , qu'il ne fût sujet à plusieurs incommoditez. Mais il lui a donné le moyen d'être heureux , en gardant les Regles qu'il lui a prescrites ; sans être engagé , par aucune nécessité insurmontable , à les violer.

Je soutiens qu'il n'y a rien là encore , qui puisse donner sujet aux hommes de se former de mauvaises idées de la Bonté de Dieu. Car enfin la Bonté de Dieu , quoi qu'infinie en elle même , n'est pas obligée de se communiquer à chacune de ses Créatures , en sorte qu'elle répande sur elles tout ce qu'elle peut donner. Si la Bénéficence du Créateur n'est pas libre , il
ne

ne doit rien y avoir de libre au monde ; car enfin par quel contrat le Créateur est-il obligé de donner à une Créature , qu'il se propose de tirer du néant, tout ce qu'il peut donner ? Il n'y en a assurément point , & dans sa nature il n'y a rien non plus , qui l'oblige de se communiquer si fort à chaque Créature ; qu'après l'avoir créée , il n'ait plus rien à lui donner. Si cela étoit , il faudroit que Dieu n'eût fait qu'une certaine sorte de Créatures , qui eût épuisé entièrement sa libéralité & à laquelle il ne pût rien donner davantage. Autrement elles pourroient dire , selon l'objection Manichéenne , que sa Bonté *ideale* , ne paroît point dans ses Ouvrages & qu'elle ne les a pas traitées également bien , ni si libéralement les unes que les autres. Il s'ensuivroit même de là une absurdité palpable , c'est que les Créatures de Dieu devroient avoir autant de perfection , que lui ; c'est à dire , des perfections infinies , ce qui est impossible ; parce que , sans cela , on diroit toujours que Dieu leur a pû donner des degrez infinis de perfections , qu'il ne leur a pas donnez , & par consequent que sa Bonté ne paroît en eux que bornée , par des effets limitez. Ainsi il faudroit que

Dieu

Dieu fît autant de Dieux, que de Créatures, ce qui est contradictoire; sans quoi sa Bonté *ideale* ne paroîtroit point.

Que faut-il donc dire? Que la Bonté de Dieu est en elle même infinie; mais que chaque Créature est finie & incapable par-là d'épuiser cette Bonté. Mais l'infinité de la Bonté Divine paroît, par le nombre infini des objets sur lesquels elle se répand plus ou moins, & en une infinité de manières & sur tout par les biens éternels dont elle met une infinité de Créatures intelligentes en possession. C'est ainsi que la Toute-puissance Divine paroît aussi, dans l'Univers; non qu'elle l'ait fait ou dans son tout, ou dans ses parties, aussi parfait que Dieu même, ce qui implique contradiction; mais dans la prodigieuse quantité de ses effets de toutes les sortes, soit qu'ils nous soient connus, ou qu'ils nous soient inconnus, & que d'autres Etres Intelligens que nous les voyent.

II. L'imperfection de l'homme a été cause qu'il a pû abuser de sa liberté & s'éloigner de son devoir; par où il s'est attiré tous les maux, qui lui arrivent & dans cette vie & dans l'autre; dont Dieu le garantiroit, s'il demeurait dans
l'in-

l'innocence. C'est là un effet de la liberté, avec laquelle il a été créé. Il pouvoit, en employant bien sa liberté, s'attirer la faveur du Ciel, & mille biens, qui en sont la suite ; mais le contraire est arrivé.

Ici nos Manichéens s'écrient, que cette liberté est un présent funeste & que si l'homme étoit la production d'un Être bon, il ne lui auroit point donné un talent ; dont il pouvoit abuser, d'une manière qui lui seroit pernicieuse, & dont Dieu, selon nous, savoit même qu'il abuseroit. Ils emploient toute leur Rhétorique à exagérer le mal, que ce présent a fait aux hommes ; & qu'ils auroient évité, si celui, qui les a faits, les avoit créés d'une nature à ne pouvoir pas s'éloigner de leur devoir.

Mais toute cette Rhétorique, contre la bonté du Créateur, s'en ira en fumée, si l'on considère bien ce que l'on a remarqué ci-dessus, & ce que l'*Origeniste* du *Parrhasiana* a dit sur cette même matière. La liberté de mal faire est un défaut d'une Créature changeante, comme l'homme, si on le compare à d'autres Créatures plus relevées, qui en peuvent être exemptes ; & la Bonté Divine ne l'en censure pas. El-

le ne trouve rien à redire , que dans le mauvais usage que l'homme en fait, parce qu'il en pourroit faire un bon. Pour prévenir même ce mauvais usage & conduire l'homme au bonheur ; elle lui a fait proposer des récompenses éternelles , & des Peines éternelles, dans l'Evangile. Il ne tient qu'à lui d'éviter ces Peines, & d'obtenir les récompenses.

Mais, dit-on, Dieu savoit bien ce qui arriveroit. Il est vrai, assurément Dieu ne s'est point trompé dans son dessein, il n'a pas voulu faire des Anges impeccables , lors qu'il a fait des hommes ; mais il faut, avant que de passer plus outre, remarquer que si la Bonté Divine a fait l'homme, sujet à tomber ; elle lui a aussi fourni les plus grands motifs, qu'il fût possible de lui fournir, pour l'empêcher de tomber. S'il a été sujet à encourir des peines, il a pu aussi les éviter ; & non seulement cela , mais encore gagner une éternelle félicité, que Dieu n'étoit pas obligé de lui donner. Cela étant remarqué, je dis que Dieu n'a pas été obligé de prévenir, par sa Toute-puissance, le mal, qu'il prévoyoit devoir arriver, par la faute de l'homme ; parce que ce mal , dont on fait tant de
— bruit,

bruit, & contre lequel on tâche de soulever les imaginations populaires, & les petits esprits, n'est que d'une très-courte durée en lui même & dans toutes ses suites, & ne fait aucun desordre dans l'Univers; que Dieu ne puisse redresser dans un moment, & qu'il ne redresse enfin, pour toute l'éternité, comme l'*Origeniste* l'a dit.

Mais pourquoi faut-il que les hommes passent par le mal, avant que de ressentir tous les effets de la Bonté Divine? C'est là, comme je l'ai dit, un inconvenient de la nature imparfaite de l'homme; qui ne pouvoit l'être, à ce degré, sans être sujette à ce qui est arrivé. Ou il faut dire que Dieu n'a rien pû faire d'imparfait, comparé avec lui, ce qui est absurde, comme je l'ai fait voir; ou il faut avouer qu'il a fait des Etres, à qui il manque quelque chose; & qui ont été sujets aux inconveniens, qui naissoient de ce manquement; mais auxquels Dieu peut remédier, quand il veut, & comme il lui plaît.

Par exemple, Dieu ne peut pas faire des Créatures sans commencement, parce qu'être créé & n'avoir point de commencement sont des choses contradictoires. Cependant on tire de là

cette conséquence, que Dieu a été un tems infini, ou sans commencement, sans faire paroître sa Bonté. Il n'y a néanmoins point de Créature assez extravagante, comme je crois, qui puisse se plaindre de Dieu de ce qu'il ne lui a pas fait sentir de toute éternité ses bien-faits; parce que c'est une chose, qui implique contradiction. Mais Dieu fait voir sa Bonté aux Créatures Intelligentes, dans une autre sorte d'éternité, dont elles sont capables; c'est à dire, pendant une durée sans fin. C'est ainsi qu'il remédie à l'inconvenient, qui naît de la nature de la Créature; qui, quelque parfaite qu'elle soit, dans son espèce, doit avoir eu un commencement. De même à l'égard d'une Créature changeante de sa nature, & qui change en effet en pis, parce que Dieu lui en a laissé la liberté; il y remédie en suite, d'une manière admirable, & dans laquelle la Créature a sujet de lui rendre d'éternelles actions de grâces; & nullement de le quereller d'une manière indigne, comme font nos Manichéens, de ne l'avoir pas faite d'un rang plus relevé.

III. Si Dieu avoit fait l'homme, en sorte non seulement qu'il pût tomber, mais qu'il ne pût jamais se relever,
s'il

s'il tomboit , & que Dieu eût prévu qu'il tomberoit effectivement, & qu'ainsi il ne se releveroit jamais , quoi qu'il pût faire ; on pourroit dire que Dieu l'auroit créé , pour cette chute & pour toutes ses suites. Mais Dieu , qui a prévu que l'homme tomberoit , ne le damne pas pour cela , mais seulement parce que , pouvant se relever , il ne se relève pas ; c'est à dire , qu'il conserve librement ses mauvaises habitudes , jusqu'à la fin de la vie. C'est un degré de miséricorde , qui est déjà très-considérable , 1. parce que personne n'est précipité dans les Peines de l'Impénitence , que par sa propre faute : 2. parce que beaucoup de gens profitent de cette Bonté de Dieu , en se relevant de leurs fautes , & en formant des habitudes vertueuses , qui leur font éviter les Peines de l'autre vie & goûter par avance beaucoup de calme & de douceur , dans celle-ci.

A l'égard des autres , à qui Dieu fait souffrir des Peines après la mort , & qui , par leur folie , se font du mal à eux mêmes & les uns aux autres , pendant cette vie ; Dieu après les avoir punis , comme sa Justice le demande , les transférera , selon l'*Origeniste* , dans un état éternellement heureux.

Ainsi Dieu témoigne encore une miséricorde infinie, à l'égard des Impénitens & il n'y en aura point, qui ne s'accuse soi même, de tout le mal, qui lui sera arrivé, & qui ne rende des graces éternelles à la Divinité, 1. de ce qu'elle l'aura créé & mis en état de pouvoir parvenir à un bonheur éternel: 2. de ce que, quoi qu'il eût abusé de sa liberté, Dieu ne l'aura pas exclus pour toujours de la félicité, mais aura bien voulu, qu'après avoir souffert des peines dues très-justement à son Impénitence, il fût admis au bonheur, dont il n'avoit pas pris le chemin, que Dieu lui avoit marqué. Il ne se souviendra plus ni des Peines de cette vie, ni de celles de l'autre; que pour remercier Dieu de l'en avoir délivré, & pour admirer davantage sa Miséricorde & sa Bonté. Car enfin nous ne savons pas jusqu'où Dieu peut pousser les Peines, selon la rigueur de sa Justice, & l'on ne peut pas même dire qu'il n'ait pas le droit d'anéantir les Impénitens, avant, ou après les supplices qu'ils souffriront. Absolument parlant, Dieu peut ôter à la Créature tout ce qu'il lui a donné, & s'il ne le fait pas, sur tout lors qu'elle en a abusé, c'est par un effet de

de sa Bonté. Les Impénitens auront ainsi toujours un très-grand sujet de remercier Dieu & de s'accuser eux-mêmes ; au lieu de censurer sa conduite , comme font les Manichéens de Mr. Bayle. Qui peut douter qu'il ne soit infiniment plus avantageux pour eux, d'avoir été créez, quoique sujets à certains inconveniens, que de n'avoir jamais été ? Qui ne voit que la Bonté de Dieu éclatte en cela, d'une maniere très-digne d'elle ?

IV. Mais les Manichéens de Mr. Bayle objectent de plus qu'en disant que la durée des maux que l'homme souffre ici-bas & dans l'autre vie, n'est rien , si on la compare à l'Eternité ; on donne lieu de faire ce raisonnement, qu'un Philosophe n'admettroit néanmoins pas ; c'est que, par le même principe , l'on compteroit pour rien cent mille millions de siècles, & toute autre durée bornée, pendant laquelle les créatures auroient souffert, si on la comparoit à l'Eternité. Je réponds premierement qu'il est vrai qu'une durée passée, quelque longue qu'elle ait été, n'est rien, à l'égard de l'éternité ; lors qu'elle n'a aucune mauvaise suite, pour une durée sans bornes. On n'en sauroit douter, si l'on fait

fait un peu raisonner ; il n'y a point de comparaison à faire , entre le Fini & l'Infini , & l'on renverroit à l'Ecole un Philosophe , qui en douterait. Ainsi quand une Créature auroit souffert si long-tems , qu'il vous plaira , par sa faute , & ayant pu l'éviter ; il n'y auroit point de comparaison à faire de la Sévérité de Dieu , avec sa Bonté. C'est une chose d'une évidence Mathématique , & qui ne peut être contestée de personne , que par des gens d'un esprit tout à fait borné. Mais en second lieu , pour satisfaire même ces gens-là , s'ils en ont besoin , un Origeniste , qui entendra bien ses principes , répondra qu'il ne définit point la durée des Peines ; mais qu'elles seront plus longues , ou plus courtes , selon que la Justice le demandera. La durée des supplices sera encore moins longue , selon ces principes , lors qu'ils seront plus grands , & il y aura autant de varietez dans les Peines , qu'il y en a eu dans les péchez. Mais quand on diroit que cette longueur aura néanmoins du rapport à la vie des Impénitens , & à la durée des mauvaises suites de leurs desordres , un Origeniste n'auroit pas peur que l'on prouvât que cette idée est absurde , ni qu'elle est

con-

contraire à l'Ecriture Sainte. Ainsi les raisonnemens , que l'on fait contre des supplices de plusieurs siècles , ne le regardent point ; parce qu'il ne croit pas qu'ils durent si long-tems , quoi qu'il ne puisse pas en déterminer précisément la durée. On ne peut pas lui objecter qu'une longue, ou qu'une courte durée ne différent, que du plus & du moins ; il faut que la durée des supplices soit proportionnée aux péchez & à toutes leurs circonstances.

V. Les Manichéens de Mr. Bayle disent que tout l'avantage , que les Origenistes tirent de cette dispute , procede des faussetez , qui leur sont particulieres ; donnant d'un côté beaucoup d'étendue aux forces du Franc-Arbitre & substituant de l'autre à l'éternité des Peines , qu'ils suppriment, une félicité éternelle. Mais les Origenistes diront aux Manichéens qu'ils sont bien hardis de traiter de *fausseté* ce qu'*Origene* a enseigné du Franc-Arbitre, eux qui ont été condamnés, non seulement de tout le reste du genre humain , qui reconnoît le Libre-Arbitre ; mais encore de toute l'Eglise Chrétienne , qui a constamment détesté la doctrine de *Manès* , touchant

le Libre-Arbitre, qu'il nioit. Ce n'est pas en effet *Origene* seul, qui a attaqué ce dogme de *Manès*; ce sont tous ceux qui ont parlé de cet hérétique, qui l'ont rejeté, avec détestation en Orient & en Occident, sur tout avant les disputes du Pélagianisme. Les Origenistes diroient encore qu'il est faux que l'on puisse conclurre des termes de l'Ecriture Sainte, que les supplices seront éternels, & il n'est pas besoin que l'on s'arrête là-dessus, après ce que l'on a dit. Je ne croi pas que l'on puisse traiter de veritez, auxquelles il n'y a rien à repliquer, les objections des Manichéens contre la Bonté de Dieu; & au contraire de fausser les réponses des Origenistes, pour la défendre; puis que, philosophiquement parlant, ceux-ci sont infiniment mieux sondez, & que les Manichéens ne sauroient rien dire de raisonnable contre eux.

VI. Il est donc tout à fait faux & absurde que, pour sauver la Bonté Divine, on soit obligé de nier entièrement les Peines de l'Enfer. En les supposant bornées, selon la grandeur des péchez, un Origeniste se tire très-facilement d'affaire. Voici les marques de Bonté qu'il reconnoit en Dieu, & qui
ne

ne peuvent en effet venir que d'une Bonté, qui est véritablement infinie. 1. Dieu a créé les hommes, pour leur faire du bien, par pure Bonté; car étant dans le néant, nous n'avions rien fait, qui pût nous attirer des effets de sa Bénéficence: 2. Il leur a donné mille excellentes qualitez, comme on le voit par l'invention des Arts & des Sciences, tant spéculatives, que de pratique: 3. Il les a environnez de mille biens sensibles, qu'ils goûtent avec beaucoup de plaisir, & qui leur sont avantageux, pris avec mesure; & il n'y a personne, qui n'aime la vie, si l'on en excepte quelques mélancholiques: 4. Il leur a fait connoître, par la Raison & par la Révélation, ce qu'il falloit qu'ils connussent pour être heureux, en lui obeissant, & dans cette vie & après la mort. 5. Les commandemens, qu'il leur a faits, sont d'une nature, qu'ils ne peuvent être qu'heureux, en les observant; puis qu'ils regardent tous le bien de la nature humaine, & que les hommes en tirent tout l'avantage; car ils ne peuvent rien donner à Dieu, qui n'a pas plus besoin d'eux après les avoir créez, qu'il n'en avoit, pendant la durée sans commencement, qui a précédé la création du

Monde: 6. Ces commandemens sont faciles à observer, si l'on veut vivre conformément à la droite Raison; & il n'y a qu'une habitude opposée, qui les rende difficiles: 7. On peut se corriger de cette habitude, & si l'on tombe, Dieu n'est pas implacable; il est content, pourvu qu'on se relève: 8. Il donne sans délai le bonheur éternel à ceux qui se sont repentis, & fait passer les Impénitens, par des Peines modérées, avant que de les mettre en possession de ce même bonheur; ce qui fait voir qu'il a en effet créé l'homme, à dessein de le rendre heureux, & que si l'homme ne l'a pas été d'abord, ce n'a été que par sa faute.

Il n'y a rien à objecter à tout cela, que des inconveniens, qui sont attachés à une Nature Intelligente sujette au changement, & que Dieu n'a pas voulu prévenir; parce qu'il les a considerez comme un rien, en comparaison du bien, qu'il avoit résolu de faire aux hommes. Mais une Mere, disent les Manichéens, qui prévoit qu'une fille, qu'elle a, va succomber sous la tentation de quelque débauché; ne doit-elle pas y accourir, pour l'empêcher, si elle aime sa fille & la chasteté? Peut-elle passer pour une honête fem-

femme, si elle ne le fait pas? On ne dit rien de l'indécence de la comparaison de la Providence Divine avec une femme, qui prostitue sa fille; quoi que le respect que l'on doit avoir pour Dieu ne puisse souffrir, qu'avec peine, de semblables discours. Ce sont d'abominables hérétiques, en un mot des Manichéens, ennemis de l'Ecriture Sainte & de l'Evangile, qui les font, & leur Avocat ne débite pas ses propres idées. Mais on dit à cela que cette Mere doit prévenir le mal qu'elle craint, autant qu'elle le peut, 1. parce que cela lui est commandé, par l'Evangile: 2. parce qu'un mal étant arrivé, elle n'y peut pas remédier, n'y en empêcher les mauvaises suites: 3. parce que le mal, que cette femme laisse faire, & ses suites sont, tant à son égard, qu'à l'égard de sa fille, grandes & considérables. Mais Dieu, qui est le Créateur & le Législateur, des hommes, peut souffrir qu'un Ouvrage, qu'il a fait changeant, se détruise, pour ainsi dire; parce que cet inconvenient n'est presque rien à son égard, & qu'il y remédiera très-facilement, dès qu'il le trouvera à propos. C'est ce que l'*Origeniste* a fait voir, dans le *Parrhasiana*; où avec un peu

de poussière, *pulveris exigui jactu*, il a arrêté tout le bruit que faisoit un essaim de difficultez proposées avec beaucoup de pompe, sur les desordres du Monde; desquels nous ne voyons pas encore la fin, & le dénouement.

Au reste, ce que l'on a dit se peut appliquer également au mal moral, & au mal phytique, ou aux vices, & aux souffrances des hommes; & il n'est pas besoin que l'on en fasse une application plus distincte, à ces deux especes de desordres.

Je ne m'arrêterai pas non plus à faire voir que si l'Ecriture Sainte nous enseignoit des choses indignes de Dieu, ou qu'elle renfermât des idées contradictoires, elle ne pourroit pas être divine, & que la foi ne devroit pas s'y soumettre. La chose est claire d'elle même. Je m'abstiens à dessein de dire ce qu'on peut facilement penser là-dessus, pour ne pas paroître vouloir faire triompher l'Origeniste, en vertu de quelques conséquences odieuses.

Si quelqu'un au reste trouve mauvais que je raisonne sur les fondemens d'un Origeniste, quoi que d'ailleurs je ne sois pas dans les sentimens d'*Origene*;
il

il doit premièrement considérer que ce n'est pas moi, qui ai commencé à me couvrir d'un autre nom, & que j'ai voulu imiter *Mr. Bayle*, qui a pris le personnage des Manichéens. Secondement, ceux qui ont bien examiné les sentimens d'*Origene*, ont reconnu qu'à quelques réveries Platoniciennes près, que l'on peut retrancher de son système, sans y faire aucune brèche; comme la préexistence des ames, les révolutions de tout en certains périodes reglez, & autres choses semblables; le reste a été généralement reçu & estimé de tout l'Orient; jusqu'à ce que *Theophile* d'Alexandrie & d'autres emportez de ce tems-là le firent condamner, plutôt pour accabler des gens qu'ils n'aimoient pas, que par amour pour la Verité. D'ailleurs *Origene* a toujours passé pour un membre de l'Eglise Chrétienne, dans laquelle il est mort; après avoir été dans le nombre des Confesseurs, du tems de la persécution de Decius, & témoigné beaucoup de constance & de disposition à souffrir le Martyre. Bien des gens l'ont défendu autrefois, & même dans ces derniers tems; on les pourra consulter, si l'on veut. Il faut penser d'ailleurs que ce qu'*Origene* a avancé, touchant

chant la fin des Peines, il a crû le trouver dans l'Ecriture Sainte, qu'il a tâché d'expliquer de son mieux. Il ne parloit que pour la défendre, & les Manichéens que pour en détruire l'autorité.

Mais après une si longue digression, il faut écouter de nouveau Mr. *Tillotson*, qui nous apprendra quel usage nous devons faire de la maniere, dont l'Ecriture Sainte a exprimé les Peines de l'autre vie.

„ Les pécheurs, *dit-il*, doivent être
 „ effrayez des Peines dont Dieu les
 „ menace, & compter là-dessus. Ils
 „ doivent encore se ressouvenir que la
 „ sévérité de ces menaces est un effet
 „ de sa Bonté, & de sa Misericorde,
 „ & que rien ne peut davantage justifier
 „ l'infliction des Peines éternelles;
 „ que la fierté de ceux, qui, malgré
 „ des menaces si formelles, se hazardent
 „ à en subir l'exécution. C'est
 „ une raison solide, qui nous doit tous
 „ obliger à *travailler à nôtre salut,*
 „ *avec crainte & avec tremblement;*
 „ pour prévenir un malheur si affreux,
 „ qu'à présent nous avons de la Peine
 „ à le concilier avec la Bonté &
 „ avec la Justice de Dieu. C'est ce
 „ que Dieu veut que nous fassions,
 „ &

„ & il a solennellement juré, *qu'il ne*
 „ *vent point la mort du méchant, mais*
 „ *plûtôt qu'il se convertisse & qu'il vi-*
 „ *ve.* C'est pourquoi il a pris tous les
 „ soins imaginables, pour nous dé-
 „ tourner du mal, & nous a donné
 „ toutes les assurances possibles du peu
 „ de penchant qu'il a à nous punir de
 „ la sorte. L'un & l'autre sont des
 „ preuves d'une grande Bonté ; car
 „ que pourroit-on faire davantage,
 „ que de nous avertir du malheur,
 „ qui nous attend, si nous vivons mal,
 „ de travailler à nous persuader de l'é-
 „ viter, & pour cela de nous faire des
 „ menaces terribles, pour nous dé-
 „ tourner de ce danger ?

„ Si tout cela ne fait aucun effet
 „ sur nous, mais que nous conti-
 „ nuions à *mépriser les richesses de sa*
 „ *Bonté, de sa tolerance & de sa lon-*
 „ *gue patience ;* que reste-t-il pour
 „ nous, sinon *une attente effroyable*
 „ *du jugement, & de l'ardeur du feu,*
 „ *qui doit dévorer ceux qui s'opposent*
 „ *à l'Evangile ?* Que peut faire de
 „ moins la Justice, & même la Bon-
 „ té, que de nous faire souffrir le sup-
 „ plice, que nous nous serons attiré
 „ volontairement, & après en avoir
 „ été instruits ; sans qu'avertissemens,
 „ per-

„ persuasions , importunitez aient pro-
 „ duit aucun effet sur nous ? Ainsi
 „ quoi que nous souffrions , nous ne
 „ souffrirons que ce que nous aurons
 „ choisi , & nous n'aurons aucun su-
 „ jet de nous plaindre de Dieu ; qui
 „ aura mis devant nous la vie & la
 „ mort , le bonheur & le malheur
 „ éternel , & nous en aura laissé le
 „ choix.

„ Il ne s'agit pas ici de cette vie
 „ fragile & mortelle ; qui ne vaudroit
 „ presque pas la peine que nous la
 „ souhaitassions , s'il ne falloit passer
 „ par là , pour parvenir à la souverai-
 „ ne félicité ; ni d'une mort tempo-
 „ relle , qu'il ne nous feroit , ce me
 „ semble , pas difficile de mépriser , si
 „ elle n'avoit aucunes suites. Il s'agit
 „ d'un côté d'une vie éternelle & de la
 „ jouissance assurée de tout ce qui
 „ peut rendre cette vie heureuse ; &
 „ de l'autre d'une mort perpétuelle ,
 „ qui tourmentera toujours les mé-
 „ chans & qui ne les mettra jamais
 „ hors d'état de souffrir. Si cela ne
 „ suffit pas , pour nous engager à aban-
 „ donner nos péchez & à réformer
 „ nôtre conduite ; que pourroit-on
 „ employer , pour nous émouvoir ? On
 „ ne sauroit proposer à l'esprit humain
 „ de

„ de plus puissans motifs , que des
 „ Peines éternelles & une vie qui du-
 „ rera toujours ; le plus grand de tous
 „ les Bonheurs , & les plus terribles
 „ Peines , que la nature humaine puis-
 „ se souffrir.

„ Si nous considérons les termes,
 „ dans lesquels les menaces de l'E-
 „ vangile sont conçues , nous avons
 „ toutes les raisons du monde de croi-
 „ re que les supplices des méchans
 „ seront éternels. Au moins nous ne
 „ pouvons pas être assurez du contrai-
 „ re, & nous avons assez de tems pour
 „ prévenir ce mal. N'attendons pas
 „ que nous l'éprouvions , il seroit
 „ alors trop tard , & nous n'obtien-
 „ drions jamais la révocation d'une si
 „ terrible sentence.

„ Quelques uns se consolent , par
 „ l'esperance triste & incertaine de ren-
 „ trer dans leur premier néant ; si ce
 „ n'est d'abord , au moins après avoir
 „ souffert de longs & d'effroyables sup-
 „ plices. Supposé que cela fût vrai ;
 „ bon Dieu ! quelle foible & quelle
 „ triste consolation ! Où est la Raison ;
 „ de ces gens-là , de faire leur dernier
 „ refuge & leur unique esperance ,
 „ d'être malheureux au delà de l'ima-
 „ gination , & au dessus de toute pa-
 „ tien-

„ tience, pendant un tems dont Dieu
 „ seul connoit la fin ? *Ceux qui s'a-*
 „ *bandonnent au vice, n'ont-ils point de*
 „ *connoissance ?* Ne jugent-ils saine-
 „ ment de rien ? N'ont ils aucun soin
 „ d'eux mêmes , & ne sont-ils point
 „ touchés de l'unique & du grand in-
 „ terêt, qui leur reste à menager ?

„ On dit qu'*Origene*, je ne sais pour
 „ quelle raison, a crû que les Peines
 „ des Démons & des Méchans, après
 „ le Jour du Jugement, seroient de
 „ mille ans, & qu'après ce tems-là ils
 „ seroient tous sauvez. J'ai de la peine
 „ à me persuader qu'un homme, aussi
 „ sage & aussi éclairé qu'*Origene*, ait
 „ parlé positivement d'une chose, dont
 „ on ne trouve aucun fondement dans
 „ la Raison, (sur tout du terme pré-
 „ cis de mille ans) & dont la Révé-
 „ lation ne dit rien.

„ Mais quoi qu'il en puisse être,
 „ que les Peines soient de mille ans,
 „ ou pour un plus long terme, qui
 „ nous soit inconnu, ou pour tou-
 „ jours, comme l'Evangile nous en
 „ menace clairement ; il est infini-
 „ ment plus prudent de travailler à les
 „ éviter, que d'en disputer & d'en cou-
 „ rir les risques. Expliquons la chose,
 „ comme il nous plaira, sur tout si
 „ nous

„ nous la prenons au sens le plus terrible, comme la prudence demande que nous le fassions ; nous devons faire tout ce qui nous est possible, pour l'éviter. La pensée, & même le seul soupçon, que l'on peut être misérable pour toujours, est une chose qui fait trembler & qui est tout à fait insupportable.

„ Si l'on considère cela, avec soin, est-il possible, qu'on puisse se résoudre, pour un peu de tems, à être malheureux pour toujours ; & que pour l'ombre du bonheur court & imparfait de cette vie, on se mette au hazard d'être réellement & éternellement malheureux, dans un autre monde ? Cette seule pensée, si notre esprit en étoit frappé comme il le devrait, seroit suffisante pour étouffer toutes les tentations de cette vie, & rendre tous leurs efforts inutiles. Elle pourroit nous rendre sourds à tous les enchantemens du péché. Car enfin il nous offre une condition trop inégale, de nous faire jouir d'un plaisir d'un moment, au hazard de nous rendre malheureux pour toujours. Les Récompenses & les Peines éternelles d'une autre vie, que Dieu employe pour
„ fai-

„ faire observer ses Lois , doivent être ,
 „ ce me semble , d'un assez grand
 „ poids ; pour faire pencher la ballan-
 „ ce contre tous les Plaisirs & toutes
 „ les Peines , dont le monde peut se
 „ servir , pour nous tenter .

„ Cependant nous continuons à vi-
 „ vre mal , quoi que nous *sâchions*
 „ *les frayeurs du Seigneur* , & que
 „ nous devons rendre un jour compte
 „ de la violation hardie de ses Lois ,
 „ & du mépris que nous aurons fait
 „ de son autorité , & à cause de cela
 „ perdre nos Ames immortelles &
 „ souffrir le supplice d'un feu éternel .
 „ Qu'est ce qui nous peut donner ce
 „ *courage* ? Je retracte ce mot ; car ce
 „ n'est pas un *courage* , c'est une *har-*
 „ *dieffe extravagante* , que de mépri-
 „ ser le jugement de Dieu & de con-
 „ siderer comme rien une éternité
 „ malheureuse . Est-il possible que des
 „ personnes , qui veillent & qui sont
 „ dans leur bon sens , puissent jouir
 „ de quelque calme , & être tranquil-
 „ les , seulement une heure ; pendant
 „ qu'un si grand danger pend sur leur
 „ têtes , & qu'ils n'ont pris aucun soin
 „ de le prévenir ? Si nous en avons
 „ un veritable sentiment , nous ne
 „ pouvons pas manquer de le faire pa-
 „ roître ,

„ roître, en travaillant incessamment
„ à l'éviter, & en prenant de nos
„ Ames le soin que l'on doit prendre
„ d'Êtres Immortels, qui peuvent
„ être éternellement heureux ou mal-
„ heureux.

Mr. *Tillotson* continue encore de faire de semblables exhortations, & finit ainsi son Sermon. Ce que l'on en a rapporté suffit, pour faire comprendre à ceux qui n'ont lu ses Sermons, ni en Anglois, ni en Flamand, si les louanges, qu'on leur a données sont mal fondées.

Il est certain que le parti le plus sûr & le plus prudent, que l'on puisse prendre, touchant les Peines de l'autre vie; c'est de croire que Dieu ne fera rien, qui ne soit parfaitement conforme à ses Vertus; & de prendre cependant toutes les précautions possibles, pour éviter l'effet de ses menaces; qui sera, quel qu'il puisse être, d'autant plus terrible qu'on l'aura davantage méprisé. Il n'y a rien de plus choquant pour un Législateur, que de voir que plus ses menaces sont grandes, moins on en est frappé & qu'au lieu d'obéir on les chicane. Que ceux donc qui se plaignent des menaces de Dieu, se taisent pour le présent, qu'ils s'appliquent

quent à lui obeïr ; & qu'ils se plaignent, lors qu'ils en auront vû l'exécution, s'ils les trouvent injustes. Mais qu'ils ne se les attirent pas, en se plaignant, par avance, de ce qu'ils n'ont pas encore éprouvé.

ARTICLE IX.

1. JOAN FRANCISCI BUDDEI
PP. *Introductio ad Historiam Philosophiæ Hebræorum. Accedit Dissertatio de Hæresi Valentiniana.* Halæ Saxonum 1702. in 8. pagg. 594. sans les Préfaces & les Indices.

MR. *Buddens*, connu dans la République des Lettres, par divers Ouvrages qui lui ont aquis beaucoup de réputation, a entrepris de faire l'Histoire de la Philosophie des différentes nations, qui l'ont cultivée en divers tems. Il commence par les Juifs, dont l'histoire est plus ancienne que celle d'aucune autre nation ; & qui, à cause de cette raison & quelques autres, auxquelles on ne s'arrêtera pas, méritent de tenir le premier rang. Il donnera, dans la suite du tems, selon que ses affaires le lui permettront, l'histoire

re

re des autres Sectes de Philosophie, & il rendra sans doute un bon service au Public; ayant autant de lecture, d'ordre, de netteté, de retenue & de bon goût, qu'il en a.

I. DANS cet Ouvrage, il commence par Adam, continuë ainsi, par les plus illustres personnages de l'Ancien Testament, parcourt les tems qui ont suivi la captivité jusqu'à Jesus-Christ, passe aux siècles suivans & va jusqu'aux Rabbins & aux Cabbalistes; dont il explique les sentimens, & cela fait une partie considérable du Livre. On y verra toute la Cabbale développée avec clarté, & ce qu'elle peut avoir de bon & de mauvais; mais en un jour, qui ne trompera pas les Lecteurs. L'Auteur étant de ceux, qui suivent une Philosophie *Eclectique*; c'est à dire, qui font choix de ce qu'ils trouvent de meilleur dans toutes les Sectes; approuve & désapprouve ce qu'il trouve de bon & de mauvais, dans la Philosophie des Juifs, avec une liberté, que l'on ne peut refuser à aucun Philosophe.

Sa méthode est semblable à celle de *G. J. Vossius*, qui dans plusieurs de ses Livres a eu soin de proposer en termes généraux, dans un article imprimé

Tome VII.

Q

mé

mé en plus grosses lettres , ce qu'il vouloit dire ; après quoi il le confirme , & l'éclaircit en détail , en forme de notes. L'Auteur fait même quelquefois des digressions dans ces notes , & y indique ordinairement ceux dans les livres de qui ce qu'il dit est établi avec plus d'étendue.

Jusqu'au tems d'Esdras , tout ce que nous savons de la Sagesse ou de la Philosophie des Hebreux est renfermé dans les livres de l'Ancien Testament ; & il semble qu'elle consistoit principalement dans l'intelligence de leur Religion & de leurs Lois. S'il y avoit quelque chose de plus , c'étoient des Moralitez , qui en étoient comme des conséquences. Salomon néanmoins eut quelque connoissance de la Physique , comme il paroît par ce qui est dit 1. Rois iv. 33.

Esdras , si on en croit l'Auteur du iv. Livre qui porte son nom, Ch. xiv. 40. & suiv. composa deux cents & quatre livres , qu'il dicta pendant quarante jours , sans cesser ni jour , ni nuit , à cinq copistes. Dieu lui commanda de publier les 134. premiers , mais de cacher les 70. autres. *Jean Pic de la Mirandole* croyoit que ces derniers contenoient la *Cabbale* , ou la tradition orale

orale de l'ancienne Théologie des Juifs, qui étoit la même que la Chrétienne. Il prétendoit même les avoir. C'est ce qui paroît * par un grand passage que l'Auteur en produit. Mais le bon *Jean Pic* étoit fort crédule ; & pouvoit s'être laissé tromper , par quelque Juif converti ; & il y avoit un peu de *Charlatanisme* , dans son Esprit , comme on le peut facilement recueillir de ses livres.

Peu de tems après, les Juifs commencerent à corrompre leur ancienne Philosophie (si néanmoins ils en avoient eu une) par le mélange de celle des Grecs. † Il y eut , parmi les Juifs d'Egypte, un ou deux *Aristobules* , dont l'un fut Peripateticien & précepteur de *Ptolomée Philometor* , par où il paroît que les Juifs se mirent avec le tems à philosopher , comme les Grecs. Mr. *Buddeus* compte encore parmi les Juifs un *Philon* Egyptien, différent de celui que nous avons, & qui a vécu CLX. ans , avant Jesus-Christ. Quelques uns lui attribuent le livre de *la Sapience de Salomon* , & Mr. *Buddeus* n'est pas éloigné de ce sentiment.

Les Juifs ayant commencé à philo-

Q 2

lo-

* *Ad S. xvi.* † *S. xviii.*

losopher, se diviserent en diverses Sectes, aussi bien que les Grecs, & de là vinrent les Sectes des Pharisiens, des Esséens & des Sadducéens, * dont l'Auteur donne en peu de mots l'origine & les sentimens, & marque les Auteurs, qui en ont traité plus au long.

Entre les † Philosophes Juifs, on met *Jesus*, fils de *Sirach*, qui a vécu sous Ptolomée *Evergete*, & deux autres nommez *Ben Sira*, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent.

Environ cent ans avant *Jesus-Christ*, vivoit à Babylone un Rabbín, nommé *Hillel* l'ancien; qui eut pour disciple un autre fameux Rabbín nommé *Schammaï*, qui fut le chef d'une nouvelle Ecole. On dit qu'*Hillel* fut disciple de *Schemaja* & d'*Abdalion*, de qui il reçut la Cabbale. Il ne le faut pas confondre avec un autre *Hillel* plus jeune, & pour prévenir cette confusion on donne ici une suite des Docteurs de l'Ecole Hillelienne.

Les disciples de *Hillel* & de *Schammaï* partageoient les Ecoles des Pharisiens, lors que *Jesus-Christ* vint au monde, pour leur apprendre la véritable sagesse; ‡ mais ils n'en voulurent

* §. XIX. & seqq. † Ad §. XXII. ‡ §. XXIII.

rent pas profiter, quoi que, si l'on en croit les Cabbalistes Chrétiens, il ne leur enseignât presque rien, qui ne fût contenu dans l'ancienne Cabbale. Ils s'attachèrent depuis ce tems-là plus que jamais aux Cérémonies, & aux Traditions, qui les concernoient; ce qui donna l'origine à la *Mischna* & aux *Tbalmuds* de Jerusalem & de Babylone, * dont on trouve ici une Histoire abrégée; aussi bien que des Interpretes du *Thalmud*, & sur tout de *Maimonide*, que l'on censure d'avoir méprisé la Cabbale.

Les principaux † Cabbalistes furent *Rabbi Simeon fils de Jochai* auteur du fameux livre Cabbalistique intitulé *Zohary*, & un certain *Rabbi Nechonia* Auteur du *Babir* autre livre Cabbalistique. Quelques Savans doutent de l'Antiquité de ces livres, que nôtre Auteur tâche de défendre. Il donne ‡ aussi une liste des Auteurs Juifs Cabbalistiques & des Chrétiens, qui ont tâché de déterrer & d'éclaircir cette Science. Il a soin de faire connoître & leurs personnes & leurs Ouvrages, comme il le fait sur tout à l'égard de *Jean Pic de la Mirandole*, de *Jean Reuchlin*,
Q 3 d'Hen-

* §. xxv. & suiv. † §. xxix. ‡ Ad §. xxxii. & seqq.

d'*Henry Morus* & de *Christian Knorrius de Rosenroth* auteur de la *Cabbale dévoilée*. Il parle même de quelques Chrétiens, qui ont travaillé à rétablir, comme ils croyoient, la Philosophie par le moyen de la Bible.

Enfin * il vient à l'explication de la Cabbale considérée en elle même, qu'il divise en deux parties, dont la première regarde les *Sophtoth*, & l'autre les quatre mondes Cabbalistiques, le monde d'*Atziluth*, de *Briah*, de *Jetsirab*, & d'*Afiab*. La première partie regarde Dieu & ses Attributs, & la seconde les différens ordres des Créatures. On ne peut pas s'y arrêter ici ; mais on peut dire que ceux qui souhaiteront de s'en instruire ne trouveront nulle part cette doctrine mystérieuse, expliquée aussi clairement, aussi méthodiquement & aussi brièvement que dans cet Ouvrage. Ceux qui après l'avoir lu estimeront la Cabbale sauront gré à l'Auteur de l'avoir expliquée d'une manière proportionnée à toutes sortes d'esprits ; & ceux qui n'en concevront pas de l'estime auront au moins le plaisir d'avoir vu clairement les pensées Cabbalistiques, que l'on cacheoit à dessein, de peur qu'on

ne les méprisât. Le plus grand mal que j'y vois, c'est que les Cabbalistes attribuent à Moïse toutes leurs imaginations, quelque peu fondées qu'elles soient, & qu'il les faut recevoir sans preuves; car ces gens-là débitent leurs chimères, comme des oracles. Si on leur nie & la Tradition, dont ils se vantent, & la vérité des Dogmes, qui leur sont particuliers; ils ne sont en état de prouver ni l'un, ni l'autre.

II. APRES l'Histoire de la Cabale, on trouve celle de l'Hérésie Valentinienne, dont les dogmes ressembloient, dans la manière de les exprimer, à ceux des Cabbalistes, & même dans la chose même, * comme l'Auteur le fait voir.

Il fait d'abord † connoître la personne de *Valentin*, qui étoit un Egyptien, & qui avoit déjà fait connoître ses sentimens, du tems d'Antonin le Pieux. Pour ‡ ses dogmes, qui regardent principalement les *Eons* (*Aînés*) & leurs mariages, ou *Syzygies*, comme ils parloient, on les trouvera expliqués avec beaucoup de netteté dans la suite. Il est difficile de se bien assurer de ce qu'ils vouloient

Q. 4

dire,

* §. xv. † §. ii. & seqq. ‡ §. v.

dire , & peut-être ne le favoient-ils pas eux mêmes. A prendre ce qu'ils disent figurément , il semble qu'on y pourroit donner un bon sens. Mais si *Valentin* * se separa de l'Eglise , pour ces vaines subtilitez , & s'il enseignoit que les mauvaises mœurs sont permises , à ceux qui sont parvenus au suprême degré de connoissance , on a eu raison de la condamner.

Les Anciens † ont accusé *Valentin* d'avoir pris ses erreurs de la Philosophie Payenne , & d'avoir imité *Hesiodé* ; mais nôtre Auteur croit que c'est plutôt des Cabbalistes , qu'il avoit pillé ses opinions , quoi qu'il les eût déguisées sous de nouveaux noms , ce que Mr. *Buddens* confirme par diverses raisons , assez vrai-semblables. Si cela est , ce ne sera pas sans raison que l'on regardera la *Cabbale* Judaïque , comme une sorte de Philosophie secrete , qui étoit déjà en usage peu de tems après Jésus-Christ , ou même de son tems.

Ensuite ‡ il donne une liste des disciples de *Valentin* , dont les principaux ont été *Ptolemée* , *Second* , *Heracleon* , *Marc* , *Colobarse* , *Bardeसानès* , *Florin* , *Blaste* ,

* S. XII. † S. XV. & seqq. ‡ S. XVIII & seqq.

Blaste, *Tatien* & autres qui ajoutèrent plusieurs choses à la doctrine de leur Maître, & dans les erreurs desquels, on voit divers restes de la Cabbale. Il s'étend principalement sur *Tatien*, dont l'Antiquité a eu meilleure opinion, & dont nous avons depuis peu une belle Edition, faite en Angleterre.

Au reste, † quoi qu'il y ait, dans la doctrine des Valentinien, diverses choses tirées de la Cabbale, auxquelles on pourroit donner un sens raisonnable; la plus grande partie est fautive & ridicule, aussi bien qu'incompatible avec l'Ecriture Sainte. L'Auteur fait le même jugement de la Cabbale Ju daïque, dont il faut prendre le bon & rejeter le mauvais. D'ailleurs, on ne peut pas se fier, en ce que les Anciens disent des mœurs des Valenti niens; parce qu'on sait que l'on ne manque pas de juger mal de ceux qu'on n'aime pas, & que l'on y peut être trompé par des gens passionnez. Quand on leur attribue quelque doctri ne, qui est liée avec leur système, elle est sans doute d'eux; mais lors qu'elle le contredit, il est bon de suspendre son jugement. Ce sont là des précau tions très-justes & très-raisonnables, &

Q 5

que

† Pag. 560.

que l'on ne doit pas manquer de prendre, en tous les cas semblables.

Je n'ai pas crû devoir donner ici d'abrégé de la doctrine Cabbalistique, non plus que de celle des Valentiniens ; parce que ce ne sont pas des choses, que l'on puisse dire en peu de mots, & qu'elles ne valent pas la peine qu'on s'y érende. Ce ne sont presque que des suppositions arbitraires, qui ne sont appuyées sur rien, ou que des énigmes bizarres, que l'on explique comme l'on veut, sans pouvoir s'assurer d'en avoir découvert le sens ; & ce sens n'est ordinairement que quelque chose d'assez commun, dans ce qu'il a de véritable. Mais comme ces doctrines ont fait beaucoup de bruit, il est bon que l'on ait des livres, comme celui-ci, dans lesquels on peut s'en instruire, quand on en a besoin.

2. J. F. BUDEI P. P. *Elementa Philosophiæ Instrumentalis, seu Institutionum Philosophiæ Esotericæ* T. I. pag. 301. sans les Indices & les Préfaces.

Comme ceci n'est qu'un Cours de Philosophie extrêmement abrégé, je ne ferai qu'en indiquer le contenu & la méthode ; afin que ceux, qui peuvent avoir besoin de cette sorte de li-

...vres,

vres, voyent par là, si celui-ci les accommoderoit.

1. Il commence par la définition de la Philosophie en général & par sa division. La Philosophie est la connoissance des choses divines & humaines; autant qu'on la peut aquerir par la Raison, dans le dessein de vivre heureux. On la peut diviser en instrumentale, & en principale. La première partie est celle, qui ouvre le chemin à la connoissance des autres, & qui est comme l'instrument, dont on se sert pour la découverte de la Verité; & la seconde renferme les veritez mêmes, que l'on cherche, soit que ce soit des veritez de Théorie, ou des veritez de Pratique. Comme il y a eu un très-grand nombre de systemes differens, dans les siècles passez, & que les Modernes ne sont pas non plus d'accord entre eux, Mr. Buddens a crû devoir choisir non un systeme particulier, mais ce qui lui a paru de plus vrai-semblable, en differens systemes. Afin de donner à la Jeunesse une idée des principales manieres de philosopher & des sources dans lesquelles on peut puiser la Philosophie ancienne & Moderne; il donne en peu de mots l'histoire de la Philosophie des Orientaux,

des Grecs , des Scholaſtiques & des Modernes.

2. L'Auteur traite en ſuite de la maniere de trouver la Verité , & fait voir ce qui empêche l'entendement humain de réuſſir dans cette recherche , & quels ſont les moyens d'ôter ces obſtacles. C'eſt là la premiere partie de la Philoſophie Inſtrumentale , & c'eſt proprement un abrégé de Logique.

3. La ſeconde traite de la maniere de tirer la Verité des Ecrits des autres. On y parle du langage , de ſon obſcurité & des moyens que l'on peut employer pour la diſſiper. Il y a ici diverſes regles de la bonne Critique , qu'il eſt très-avantageux que la Jeuneſſe ſaſche.

4. Dans la troiſième partie , l'Auteur parle de la maniere d'enſeigner la Verité aux autres , & des défauts & des bonnes qualitez de ceux qui enſeignent.

5. Dans la quatrième , il traite des termes philoſophiques , & donne un abrégé de la Metaphyſique.

3. J. F. BUDDEI *Elementa Philoſophiæ Theoreticæ , ſeu Institutionum Philoſophiæ Eclecticæ* Tom. 2. pagg. 392. ſans les indices & les préfaces.

CE Tome-ci contient la Phyſique & la

la Pneumatologie, ou les Traitez des Corps & des Esprits, & est divisé en six parties, dont j'indiquerai en peu de mots le contenu.

1. L'Auteur commence la premiere, par un abregé de l'histoire générale de la Physique, & des inventions des Modernes. Ensuite il traite de l'homme, en commençant par l'anatomie de son corps & finissant par l'esprit.

2. Dans la seconde, on parle des Bêtes, des Plantes, & des Fossiles, ou des Metaux, des Mineraux, des Pierres, &c.

3. Dans la troisième, il est parlé de la Terre, de l'Eau, du Feu, de l'Air, & des Metéores.

4. La quatrième traite des systemes differens de l'Univers, des corps célestes en particuliers, & des influences qu'on leur attribue.

5. L'Auteur a renvoyé à la cinquième partie le traité des proprieté des corps en général; par où les Philosophes commencent communément la Physique. Il y parle aussi de la création du monde, & des fins que Dieu s'est proposées, en produisant diverses créatures.

6. Enfin dans la sixième partie Mr.

Buddens traite des Esprits créés & de Dieu, & réfute les sentimens de Mr. *Bekker*, touchant les premiers, & *Spinoza* sur ce qu'il dit de la substance unique, à qui il donne le nom de Dieu.

Comme ce ne sont ici, que des *Abregez*, quoi que l'Auteur écrive avec beaucoup de netteté & de méthode, il y a quantité de choses qui demandent une plus longue explication pour être bien entendues. Mais l'Auteur supplée à cela de vive voix, en expliquant son Cours à ses Disciples. Ceux qui sont plus avancés pourront le faire par leur propre méditation & ne feront pas fâchez d'avoir un Ouvrage qui leur fournira des sujets de méditation en bon ordre, & leur présentera les principales idées dont ils auront besoin. Quoi que je ne sois pas en tout du sentiment de Mr. *Buddens*, j'ai néanmoins été bien aise de voir, que diverses de mes pensées & ma manière de philosopher ne lui ont pas déplu. Si deux personnes se trouvoient en tout du même sentiment, leur conseilment ne seroit pas d'un grand poids, parce qu'on soupçonneroit que l'une auroit pris de l'autre, sans examen, ce qu'elle croiroit; mais quand on diffère en diverses choses, il semble que ce n'est

n'est pas sans raison, que l'on s'accorde en d'autres. Encore que je sois bien-aîsé de voir qu'un habile homme est du même sentiment que moi, à divers égards, & que cela me confirme dans mes pensées; je vois sans peine qu'il s'en éloigne, lors qu'il croit avoir des raisons pour le faire, & qu'il réfute sans aigreur ce qui n'est pas de son goût.

L'Auteur a aussi fait une Morale, qui est la partie Pratique de la Philosophie; mais je ne l'ai pas trouvée ici.

4. J. F. B U D D E I *Selecta Juris Naturæ & Gentium*. 1704. in 8. pagg. 904. sans les Préfaces & les Indices.

C'EST ici un Recueil de divers Traitez & de Theses que l'Auteur avoit publiez à part, & dont il a fait présentement un volume. Il en faut néanmoins excepter le dernier Traité, qui n'a voit point encore vu le jour. L'Auteur a revû, augmenté & corrigé les autres. Il dit dans sa Préface, qu'il a publié un semblable Recueil de matières Historico-théologiques l'année 1703. mais je ne l'ai pas vu. Celui-ci renferme des Traitez de Politique & de Jurisprudence, dont je marquerai en gros le contenu, n'ayant pas assez d'espace pour m'étendre davantage;
quoi

quoi que les matieres soient dignes de la curiosité des Lecteurs.

1. On fait l'histoire du Droit de la Nature & des Gens , en rapportant, selon l'ordre des tems, les divers sentimens que l'on a eus sur ces matieres , & en faisant l'histoire des Ecrits de ceux qui ont entrepris de les éclaircir. *Grotius* & *Pufendorf* y tiennent le premier rang. Ceux qui sont venus depuis n'ont presque fait que les abréger, les commenter, ou les critiquer; mais personne ne les a encore égaux par des systemes complets, ou plus exacts que les leurs. A l'occasion de ceci, on avertira le Public que le libraire, chez qui cette *Bibliothèque* s'imprime & le Sr. *Gerard Kuiper* libraire de cette ville, ont sous la presse une version Françoisé de l'Ouvrage de Mr. *Pufendorf* du Droit de la Nature & des Gens, & qu'elle est déjà fort avancée. Mr. de *Barbeyrac* de Berlin, qui est un habile homme, en est l'Auteur, & il y joint des notes, où il confirme, éclaircit & critique quelquefois l'Auteur. Elles sont au dessous de la page & elles augmenteront beaucoup l'utilité de cet Ouvrage. Bien des gens, qui ne lisent pas volontiers des livres Latins, & qui ont néanmoins besoin de

de s'instruire de ces sortes de matieres, y trouveront leur compte, & verront par-là l'usage, que l'on peut faire non seulement de la Théologie & de la Philosophie; mais encore des Belles Lettres, en des matieres de la derniere importance. Quand cet Ouvrage sera prêt de paroître, on ne manquera pas d'en donner un Extrait, comme il le mérite.

2. Pour revenir à Mr. *Buddens*, la seconde Dissertation est *des Croisades*; où il détruit tous les prétextes, dont on s'est servi pour les autoriser, & fait voir que ce n'ont été que des entreprises ruineuses, pour la Chrétienté, & auxquelles les Papes ne portoient les Princes & les Peuples, que dans le dessein de s'aggrandir eux mêmes. L'Auteur fait aussi en peu de mots l'histoire des Croisades, & montre en finissant, que ce qu'il a dit, contre cette espece de guerre, ne préjudicie point aux dignitez qui en sont nées, & que plusieurs familles illustres possèdent encore.

3. La Dissertation suivante est de *la succession des Aînez*, dans les Familles Nobles. L'Auteur en montre au long l'établissement, parmi plusieurs nations & même l'utilité, pour la conservation

tion des familles, & pour prévenir les procès, que les partages causent ordinairement.

4. Il traite en suite de la Pieté Philosophique, ou de la Religion Naturelle. Il y fait voir que l'on peut connoître, par la Raison, diverses choses touchant l'existence & la nature de Dieu & du culte, qui lui est dû; & il détruit, par de bonnes raisons, l'Atheïsme, la Superstition & l'Idolatrie; que les lumieres naturelles, aussi bien que la Révelation, condamnent.

5. La Dissertation suivante est du Droit de la Guerre, à l'égard des choses sacrées, comme sont les Temples & les Dons, que l'on y a consacrez. On montre très-bien que le vainqueur devient maître du tout, quoi qu'il doive garder quelques mesures, pour ne pas trop choquer les peuples, dont il se rend maître.

6. L'Auteur traite après, de la nécessité & de la maniere de cultiver son Esprit. Il fait voir l'importance qu'il y a à s'instruire, autant qu'il est possible, des sciences utiles; les personnes, qui meritent sur tout qu'on leur cultive l'esprit; & la maniere dont on s'y doit prendre, pour en venir heureusement à bout. Cette Dissertation mérite

te d'être bien lue & bien méditée.

7. La suivante est du devoir des Souverains, dans les levées de soldats qu'ils font. On censure avec raison les abus, qui se commettent aujourd'hui dans cette matiere & sur tout les levées forcées, & le peu de soin que l'on a de prévenir les desordres, dans lesquels les soldats se jettent.

8. Les deux suivantes traitent des testamens des Souverains, & en particulier de celui de Charles II. Roi d'Espagne, & du droit que la Maison d'Autriche a à la succession que ce Prince a laissée. Comme la premiere de ces deux Dissertations avoit été attaquée, par Mr. *Obrecht*, à ce que l'on dit dans le *Journal de Trevoux*, (où l'on attaque tout ce qui se dit de raisonnable, dans toute l'Europe) l'Auteur a répondu dans la seconde, aux objections qu'on lui avoit faites. Il en a dit plus qu'il ne faut, pour décider le Droit d'une maniere spéculative; mais il n'y a que la fin de la guerre, qui puisse décider cette affaire politiquement; car après tout, en cette occasion, *exitas acta probat* & ceux qui sont en possession tranquille sont censés être les maîtres légitimes, pour peu que leur possession dure.

9. La

9. La Dissertation suivante traite des devoirs, qui naissent des differents états auxquels les hommes se trouvent. On peut dire qu'il y a une Morale générale, dont personne n'est exempt, & dont les devoirs sont imposés également à tous les hommes; mais que chaque état a de plus sa Morale & ses devoirs particuliers, qui sont des conséquences des autres, & auxquels il est plus étroitement obligé. C'est ce que l'Auteur fait voir, par l'examen de tous les états, & de toutes les Relations, dans lesquelles les hommes se trouvent. Ordinairement on croit être fort honête homme, parce que l'on observe, en quelque sorte les devoirs généraux & communs à tout le monde; quoi que l'on pêche dans les devoirs particuliers. Un Roi, ou un grand Seigneur croit avoir beaucoup de Religion, lors qu'il s'aquite des mêmes devoirs, que ses moindres Officiers, ou que ses Laquais; sans penser qu'il y a une autre Religion, qui lui est toute particuliere, & sans laquelle il ne peut plaire ni à Dieu, ni aux hommes. Cette Religion consiste dans les devoirs d'un Roi, ou d'un Grand Seigneur, considéré dans l'état où la Providence l'a mis, & l'autre lui est inu-

inutile, s'il ne s'aquite des devoirs de celle-ci. Il y auroit bien des choses à dire là-dessus, si l'on vouloit s'y étendre. Nôtre Auteur s'attache particulièrement aux devoirs des particuliers, dans lesquels les liaisons, qu'ils ont les uns avec les autres, les engagent; mais il ne laisse pas de donner les principes généraux, par lesquels on peut juger de toute le reste.

10. La dernière Dissertation, qui est intitulée *Essai de la Jurisprudence Historique*, contient un Recueil de quantité de questions de Politique & de Jurisprudence, tirées de l'Histoire Romaine; lesquelles Mr. *Buddens* résout, ou examine, par les principes généraux du Droit & de la Politique. Il commence par la fondation de Rome, & examine ce que l'on reproche aux Romains, qu'ils sont venus d'une troupe de brigands. De là il va, de question en question, jusqu'au tems des Empereurs, & recherche qui avoit droit de les élire. *Grotius* croyoit que c'étoit le peuple, & qu'il s'étoit quelquefois servi de son Droit; mais comme *Grotius* n'apporte aucun exemple, par lequel il paroisse clairement que le peuple ait élu aucun Empereur, J. F. *Gronovius* soutient que c'étoit l'armée, qui

qui le faisoit, *si non jure, at quasi jure*, comme si elle avoit en droit de les élire & de les casser, comme elle vouloit. Mr. *Buddens* soutient, avec raison, qu'encore qu'il soit vrai que le peuple Romain n'éliroit pas les Empereurs, & qu'il obeissoit à celui qui se trouvoit le plus fort, par le moyen des soldats; il ne s'ensuit pas que les soldats eussent ce Droit, que la République ne leur avoit nullement donné, & qu'ils ne pouvoient pas s'attribuer à eux seuls, qui ne faisoient qu'une petite partie du peuple. Le Droit du plus fort décidoit tout alors, en matieres de Souveraineté, & le plus foible aimoit mieux se soumettre, que de causer une guerre civile, sans esperance de réussir.

Ceux qui liront cette Dissertation & les autres ne seront pas fâchez de les avoir lûs, & il faut rendre ce témoignage à la Nation Allemande, qu'elle s'est plus appliquée, qu'aucune autre, aux questions qui regardent le *Droit Public*, comme on parle, en Allemagne, & la Politique en général. Mr. *Vitriarius*, habile Professeur en Droit à Leide, nous a donné un fort bon systeme du *Droit Public*, imprimé pour la premiere fois en 1686. &
rim-

rimprimé plusieurs fois depuis, en Allemagne.

ARTICLE X.

Discours sur l'AMOUR DIVIN, où l'on explique ce que c'est ; & où l'on fait voir les mauvaises conséquences des explications trop subtiles, que l'on en donne. Traduit de l'Anglois. A Amsterdam chez H. Schelte 1705. in 12. pagg. 268.

IL n'y a rien , en quoi l'esprit de l'homme se soit si fort égaré, qu'en ce qui regardé la dévotion ; & il n'y a rien néanmoins , en quoi il fût si important de ne s'égarer point. Depuis quelques années, on a beaucoup disputé de l'*Amour Divin*, qui fait la principale partie de la dévotion ; & bien des gens se sont feints un *Amour Divin* tout à fait fanatique, ou métaphysique ; qui ne peut être à l'usage que des gens qui leur ressemblent, & dont presque tous les hommes sont exclus. Quelques uns même ont crû qu'on ne devoit avoir aucun amour , au moins de desir , pour les créatures, mais seulement pour Dieu ; parce que,

com-

comme ils le croient , c'est Dieu qui produit immédiatement en nous toutes nos sensations , sans que les créatures puissent par elles mêmes nous causer aucune peine, ni aucun plaisir. C'est l'opinion du P. *Malebranche* & celle de Mr. *Norris*, Théologien Anglois, que l'on réfute en cet Ouvrage, dont j'avois dit un mot au Tom. VI. p. 411. Outre la raison philosophique, que l'on vient de rapporter , ce Théologien a soutenu sa pensée par le grand commandement de la Loi & de l'Evangile: *vous aimerez Dieu , de tout votre cœur , de toute votre ame & de toute votre pensée* ; ce qui, comme il croit, marque qu'il faut aimer Dieu tout seul; sans partager son cœur entre lui & quoi que ce soit. On se moque dans ce livre de cette explication , comme n'étant fondée, ni dans les choses mêmes, ni dans les expressions de l'Ecriture. Mon dessein n'est pas de produire toutes les raisons , que l'on donne ici, en faveur du sentiment commun, contre ces Mrs. Ce livre est court , il peut être lû de tout le monde, & il le mérite. Il vaut beaucoup mieux qu'on y ait recours , que si l'on se contentoit d'un extrait. Il suffira de rapporter ici quelque peu des raisons , que l'on

l'on employe, contre le sentiment du P. *Malebranche*.

1. On commence par la définition du mot † d'*Amour*, qui n'est autre chose que le sentiment, que nous apercevons en nous, lors que nous pensons à une chose, qui nous plaît, & dont l'existence nous donne du plaisir. C'est ainsi que nous nous aimons nous mêmes & nos proches. C'est là proprement l'*Amour*, & il ne faut pas, si l'on veut parler exactement, étendre la signification de ce mot plus loin. Mais cet *Amour* produit ensuite en nous des desirs de jouir de ce que nous aimons, & des souhaits que nous faisons en sa faveur; lors que l'objet de notre amour en est capable, comme le sont les personnes parmi les Créatures. Mais ces desirs & ces souhaits ne sont nullement l'*Amour* même. On le prouve, en faisant l'application de ces veritez à ce que nous aimons, parmi les Etres créez.

2. A l'égard de Dieu, * nous l'aimons, lors que nous pensons avec plaisir à ses souveraines perfections, & que cette contemplation nous remplit de joie. Cet amour produit en nous des desirs, qui ne sont autre chose, sinon

Tome VII. * R. que

† Pag 36, & suiv. * Pag: 45, & suiv.

que Dieu se communique à nous, par la bonté, en nous faisant du bien. Mais nous ne pouvons rien souhaiter en sa faveur, parce que nous sommes convaincus qu'il ne peut jamais avoir besoin de rien. 101

3. Ceux que l'on réfute disent † qu'il n'y a point de Créature, qui nous procure aucun bien, & que par conséquent, il ne faut aimer que Dieu. Mais il n'y a rien de si faux, puisque jamais ceux que nous aimons ne se présentent à notre esprit, que cette pensée ne nous remplisse de plaisir. On ne voit pas comment on peut supposer que Dieu produise ce plaisir en nous, si cet objet de notre amour est illicite.

4. * Mais quand cela seroit vrai, il n'y a aucune apparence que Moïse & les Israélites entendissent ce commandement, à la manière du P. Malebranche, dont le sentiment est tout nouveau. Il faut peu connoître les Israélites, pour croire qu'ils ont été de si subtils Métaphysiciens; & il est sans doute qu'ils ignoroient entièrement ces nouveaux principes. † Dieu lui-même agissoit avec eux, en supposant qu'ils faisoient bien d'avoir quelque amour

de

† Pag. 53. & suiv. * Pag. 55.

† Remarque de l'auteur de la B. C.

de desir, pour les Créatures; puis que, pour s'en faire aimer, il leur promet-
toit non la jouissance de lui même,
mais celle de mille biens temporels,
sans leur dire jamais qu'il fût l'Auteur
immédiat de tous leurs plaisirs. Il leur
faisoit de même peur des créatures,
comme capables de leur nuire, s'il ne
les défendoit contre elles. Tous ces
discours les auroient extrêmement
trompez, si le sentiment de ces Mrs.
étoit vrai.

5. On représente aussi très fort bien à
Mr. Norris que tous ces beaux dis-
cours, dans lesquels on dit avec beau-
coup de pompe, que Dieu fait tout
en nous, sont de mauvais compli-
mens, qu'on lui fait, en méprisant ses
créatures. En effet si nos yeux ne ser-
vent de rien pour voir, ni nos oreilles
pour ouïr, & que leurs organes soient
en eux mêmes aussi peu propres à nous
faire voir & ouïr, que si nous n'en
avons point, parce que Dieu fait tout
immédiatement; la Sagesse dans la for-
mation de ces organes, s'en va en fu-
mée & tout ce qu'on dit de l'ordre &
de la beauté de l'Univers ne sont que
de vaines déclamations. Les causes

R 2

che,

110 Page 56. & suiv.

che, étant des institutions purement arbitraires & qui de leur nature ne sont aucunement propres à agir sur nos Âmes ; Dieu, s'il avoit voulu, nous auroit également fait voir, ouïr & sentir ce que nous entendons & que nous sentons ; quand nos corps auroient été comme des pierres, ou même que nous n'en aurions point eu, & que tout auroit été dans un pur Chaos, ou encore qu'il n'y auroit eu que Dieu & nos Âmes. Ce qui existe ne sert de rien du tout, pour exciter aucune sensation en nous ; c'est Dieu qui en est l'unique cause. Toutes les Créatures n'y fau- roient rien contribuer, par elles mêmes ; & par conséquent c'est tout un comment qu'elles soient disposées, & l'ordre que l'on y admire, est une pure illusion, selon le P. *Malebranche*. Cependant Dieu s'est si bien caché soi même, selon l'hypothèse de cet habi- le homme, sous les apparences ; qu'il semble qu'il ait eu dessein de nous per- suader tout le contraire ; par les opera- tions perpétuelles qu'il fait sur nous, à la présence des objets ; & que tout le genre humain s'y est trompé jusqu'au siècle xvii. qu'il est venu un Philoso- phe, pour l'en desabuser, mais dont l'opinion fait peu de progrès.

6. On

6. On montre aussi que le commandement *d'aimer Dieu de tout son cœur* &c. doit être pris dans un sens populaire, & nullement philosophique, tel qu'est celui que Mr. Norris prétend; & que Moïse ne veut dire autre chose, sinon qu'il faut aimer Dieu très-ardemment & par dessus toutes choses, en sorte qu'aucune considération humaine ne nous oblige à l'offenser; & nullement qu'il le faut regarder comme la cause unique & immédiate de tous les plaisirs, que nous sentons.

* Il seroit aisé de faire voir, par des exemples tirez des Auteurs Grecs & Latins, qu'*aimer de tout son cœur & de toute sa pensée*, ne signifioit autre chose que ce qu'on vient de dire, parmi ces nations; & je ne croi pas que les Hebreux l'entendissent autrement.

Au reste, quoi que l'on ait très-bien défini ce que c'est que l'Amour considéré en général; si l'on y prend bien garde, on trouvera qu'encore que les commandemens d'aimer Dieu renferment cet Amour, qui est la source de tout ce que nous faisons pour lui, l'Ecriture Sainte entend bien plus par les mots *d'aimer Dieu* l'obéissance sincere, constante, & entiere, qu'elle veut

R 3

que

* Remarque de l'Auteur de la B. C.

que nous rendions à ses commandemens. Il y a même assez d'apparence que Moïse Deut. iv. 29. & vi. 5. a principalement égard à l'éloignement qu'il vouloit que les Israélites eussent pour l'Idolatrie. Il semble vouloir leur marquer qu'ils ne devoient pas partager leur cœur entre le vrai Dieu & les faux, mais n'adorer que le seul Créateur du monde. Aussi *aimer Dieu* signifie communément dans l'Ecriture avoir de l'attachement pour la Religion & pour tous les devoirs dont Dieu nous a chargés. Voyez la *Théologie Chrétienne* de Mr. de Limborch Liv. V. c. 20. Cela étant ainsi, il se trouvera que l'amour métaphysique de Dieu, que l'on veut introduire, n'est pas celui que l'Ecriture demande de nous, comme on le montre fort bien dans ce livre. Je ne m'y arrête pas davantage, pour les raisons que j'ai dites d'abord.

ARTICLE XI.

SAMUELIS Lib. Bar. de PUFENDORF *Jus Fœderale Divinum, seu de Consensu & Dissensu Protestantium, Exercitatio Postuma. Lubece 1695. pagg. 384.*

C'EST ici le dernier livre, que l'illustre Mr. Pufendorf ait composé, & qu'il a laissé à ses héritiers, avec ordre de le publier. Dès qu'il parut, je le lus avec beaucoup d'avidité, dans l'espérance d'y trouver le même esprit d'équité & de paix, que l'on voit dans les autres Ecrits de cet excellent Auteur. Le commencement ne répondit pas mal à l'attente, que je m'en étois formée. Mais je fus surpris d'y trouver ensuite un homme prévenu de tous les préjugés de quelques Théologiens Lutheriens, qui ont appris leur Religion plutôt dans les Systèmes, que dans l'Ecriture Sainte, & un homme qui dans le fonds est très-éloigné de la paix Chrétienne, pour laquelle on s'agite inutilement depuis si long-temps, parce qu'il favorise si fort du Part, qu'il ne ménage que celui-là, & qu'il veut engager tous les autres à le suivre.

R. 4.

met.

mettre à ses opinions, quoi qu'ils ne les croyent pas vraies. Il n'oublie rien, pour sauver le système Luthérien, & pour faire condamner ceux des autres Chrétiens. S'il avoit entrepris de se raccommoier avec les Théologiens de Suede, avec qui il avoit eu autrefois des querelles, il ne le pouvoit pas mieux faire.

On peut diviser son Livre en quatre parties. La première s'étend, jusqu'au 13. §. la seconde, jusqu'au 60. la troisième jusqu'au 69. & la dernière jusqu'à la fin du Livre.

I. Il montre d'abord fort bien, que les hommes sont cause eux mêmes de bien des maux qui leur arrivent, & sur tout de ceux qui naissent du prétexte de la Religion, depuis que les Chrétiens sont divisez en differens partis. Pour y remédier, il n'y a que deux voyes, selon l'Auteur, la Tolerance, ou la Conciliation, si l'on peut en venir à bout. La Tolerance est *Politique*, ou *Ecclesiastique*; & l'une & l'autre sont comme une espece de trêve, pendant laquelle on vit en paix, quoi que l'on soit de differens sentimens. La Tolerance *Politique* est celle, qui est entre les membres d'un même Etat, qui se supportent mutuellement, quoi qu'ils
ne

ne soient pas de la même Religion; lors que d'ailleurs ils sont également interessez, dans la conservation de l'Estat; & l'*Ecclesiastique* est celle, par laquelle on se reconnoît pour membres de la même Eglise, quoi qu'on ne soit pas du même sentiment en tout. Une parfaite Conciliation ne se pourroit faire, sans que ceux, qui sont dans l'Erreur, l'abandonnassent, pour reconnoître la Verité. Mais comme Mr. *Pufendorf* croit que l'on ne peut pas l'espérer de moyens humains, à cause des préjugez des Partis & pour d'autres raisons, qui empêchent d'appréhender la Verité; * cela fait, qu'il juge qu'il faut se contenter d'une Conciliation mêlée de Tolerance. Avant toutes choses, il faut convenir, selon lui, du fondement de la foi, ou des Articles qui sont nécessaires, & qu'il n'est permis ni d'ignorer, ni de nier, ni d'expliquer d'une autre manière. Dans le reste, on peut se supporter, quoi qu'on soit de divers sentimens. Mais il ne dit nulle part ce qui nous fait distinguer les Articles nécessaires de ceux qui ne le sont pas.

Il dit † avec raison que les divisions viennent ou de la diversité des dogmes,

R 5

mes,

* §. VII. p. 24. † §. VIII. & seqq.

mies, ou des émoluments, que l'on en retire, & il croit qu'à l'égard des dogmes mêmes, on pourroit à la fin convenir, mais qu'à cause de l'avantage que l'on tire de certaines opinions, il n'est pas possible de s'accommoder; parce que ceux, qui jouissent de ces avantages, ne les veulent pas abandonner pour la Vérité. La Religion de la plupart des gens consiste en grimaces & en cérémonies, plutôt que dans la Sainteté de la vie; & quoi que l'Ecriture Sainte n'oublie rien pour nous faire comprendre que les cérémonies ne sont rien, sans la Sainteté des mœurs; on ne laisse pas de s'entêter des dehors de la Religion & d'en négliger l'intérieur. C'est ce que Mr. Pfendorff prouve, par la coutume de faire dire le plus de Messes, que l'on peut, pour les morts, & par la manière de les marchander & de les vendre. Il montre ensuite qu'on ne peut point espérer de paix avec l'Eglise Romaine; & réfute un projet qu'un Anonyme avoit fait là-dessus.

II. Après avoir montré que l'on ne sauroit se flatter d'aucune réunion, avec l'Eglise Romaine, il vient à ceux qui s'en sont séparés. D'abord il dit qu'il y a des gens qui different entie-

re-

rement de Systeme, † comme les Sociniens, la plupart des Anabaptistes, les Trembleurs, &c. si on les compare avec les Réformez, & les Luthériens. Leurs Systemes sont en effet fort differens, mais, si l'on en excepte quelques Fanatiques, qui n'ont guère de principes, ils conviennent beaucoup plus que Mr. Puseendorf ne le croyoit. Le Systeme de Théologie, dit-il, que ces gens-là ont formé, est tout à fait éloigné du nôtre, & nous ne sommes d'accord avec eux, que presque dans les choses qui sont connues par la lumière naturelle, ou qui regardent la conduite des mœurs. Il faut que Mr. Puseendorf n'eût de connoissance de ces gens-là, que par quelques Sermons, qu'il avoit ouïs faire contre eux, ou par quelque Systeme de leurs Adversaires. Car il est du dernier ridicule de dire que des gens, qui reçoivent toute l'Écriture Sainte, & le Symbole des Apôtres, ne conviennent avec les Protestans presque que dans les choses connues par la lumière naturelle. Un homme, qui auroit lu le Catechisme des Unitaires & qui parleroit ainsi, ne pourroit passer que pour un insensé, ou pour un calomniateur. Il faudroit

R. 6

ren-

† §. XIV.

rendre justice même aux Turcs & aux Payens, s'il s'agissoit de rapporter leurs sentimens. J'aime mieux croire que notre Auteur n'avoit rien lû des livres des Unitaires, & qu'il en a jugé sur la foi d'autrui; parce que je vois, par bien d'autres choses, que la Théologie n'étoit pas son fort. C'est ce qu'on pourra reconnoître, par le Systeme Lutherien, qu'il forme dans la suite, & qu'il voudroit imposer à tous les Protestans. On n'y verra rien que de trivial, & dont une bonne partie même est inutile pour son dessein; puis qu'il traite de la Conciliation des Protestans, & qu'il mêle mille choses, qui n'ont point de rapport avec leurs controverses. D'ailleurs au lieu de les rappeler tous à leur principe commun, & au centre de l'Union, qui est l'Ecriture Sainte; il prétend imposer aux Réformez toute la Théologie des Lutheriens, jusqu'à des bagatelles, qui sont sans fondement. C'est un travail composé sur un Systeme Lutherien & nullement sur la lecture du Nouveau Testament, comme il l'auroit fallu faire. Comme les Lutheriens ne voudroient pas qu'on les obligeât de signer un Abregé des Institutions de *Calvin*; il n'est pas juste qu'ils

qu'ils obligent les Réformez de signer un extrait du Systeme de quelque Théologien de Wittemberg. Il est vrai que Mr. *Pufendorf* n'a pas parlé, dans son Systeme, de la Prédestination, de peur d'offenser les Réformez; mais c'est toute la faveur, qu'il leur fait.

III. Il parle ensuite des Articles nécessaires, mais il ne donne aucun moyen de les distinguer de ceux qui ne le sont pas. Il croit néanmoins n'avoir oublié aucun Article nécessaire, & l'on peut dire en effet que tous y sont contenus, ou expressément, ou par conséquence; mais une grande partie de ce qu'il dit n'est nullement nécessaire, & il y a bien des choses qu'on ne sauroit prouver, ni par la Révélation, ni par la Raison, comme une grande partie de ce qu'il dit des Sacremens, & autres choses semblables, puisées des Docteurs Scholastiques & des Luthériens. Il auroit fallu prendre garde de ne rien dire, qui pût être contesté.

Mr. *Pufendorf* traite ensuite des Controverses, qui sont entre les Luthériens & les Réformez, touchant l'*Ubiquité* de la nature humaine de Jesus-Christ, touchant sa présence dans l'Eucharistie, touchant la Prédestination &

la Grâce, & quelques autres Controverses de moindre importance. Dans tout ceci, il ne cherche nullement ce qui est vrai, mais il tâche d'établir les dogmes Lutheriens, en les adoucissant, autant qu'il peut. En un mot, il fait dans tout ce livre, le même personnage, que feroit un Ambassadeur dans une négociation publique. Il tâche de proposer tout à l'avantage des Lutheriens, & d'imposer leurs dogmes aux Réformez, en des termes qui ne les effarouchent pas : de même qu'un Négociateur tâche de tourner tous les termes d'un Traité à l'avantage de son Maître, sans se mettre en peine si cela est juste, ou non. Il dispute fortement contre la Prédestination absolue, mais quoi qu'il ait raison, cela est plus propre à aigrir les esprits, qu'à les adoucir. Il suffiroit là-dessus qu'on se tût des deux côtez, ou qu'on accordât des deux côtez la liberté de dire modestement ce qu'on pense, comme l'avoient jugé Mrs. les Etats de Hollande en MDCXIV. & comme on fait en Angleterre.

IV. A l'occasion de cela, il dispute contre Mr. *Jurien*, concernant la même matière, & touchant les manieres dont on pourroit réunir les Luther-

thériens & les Réformez. On y peut voir que Mr. *Pufendorf* n'étoit nullement disposé à la paix, à moins que les Réformez ne devinssent Lutheriens; ce qu'on ne peut pas exiger d'eux, pendant qu'ils croiront que les Lutheriens se trompent à divers égards; & ils le croiront sans doute, aussi longtemps, que les Lutheriens eux mêmes les regarderont comme éloignés de la Vérité, par rapport à divers Articles.

Il n'y a point de remède, à cela, que de se supporter, & dans l'Etat & dans l'Eglise, sans s'imposer un joug que personne, sur la terre, n'a droit d'imposer à son prochain; c'est à dire, la nécessité de reconnoître d'autre règle de la foi Chrétienne, que le Nouveau Testament. Mr. *Pufendorf* étoit fort éloigné de cela, puis qu'il étoit encore moins tolerant que Mr. *Jurieu*; comme on le peut voir dans l'Article 92. où il censure très-mal à propos les Réformez de Hollande d'entendre trop la Tolerance.

J'avoue que j'ai été fâché de voir un aussi habile homme, que feu Mr. *Pufendorf*, donner si aveuglement dans la doctrine des Systemes, d'où il tire toute sa Théologie, sans avoir guere mé-

médité l'Ecriture Sainte, qui doit faire le fonds des études Théologiques. Ceux qui liront son livre avec soin trouveront, comme moi, qu'il est plus propre à entretenir la division, qu'à procurer la paix. Il m'est tombé, depuis quelque-tems entre les mains un Conseil d'un Théologien d'Allemagne, qui est rempli d'un esprit tout différent, & que j'ai résolu d'insérer ici, pour ne pas le laisser perdre. L'Auteur ne m'en est pas connu, mais comme il établit la paix des Protestans sur un fondement très-solide; il importe peu de savoir qui c'est, pourvu que l'on trouve que ce qu'il dit est bon. Toute paix qui tendra à autoriser autre chose que le pur Christianisme, c'est à dire, le Nouveau Testament, ne sera jamais qu'une paix politique; où l'on égalera l'Erreur à la Verité, & où l'on formera un parti, qui avec le tems pourroit devenir aussi nuisible à l'Evangile, que ceux contre qui l'on crie le plus. Mais en n'établissant aucune autre doctrine, comme nécessaire, que celle du Nouveau Testament, sans glose, ni interpretation humaine, on ne sera jamais en danger de détruire la Verité. Jesus-Christ, seul Docteur, ne nous trompera

ja

jamais ; & si nous nous trompions par foiblesse, le tems nous ramenera toujours à l'unique Maître infailible, dont les paroles seules contiennent des Veritez immuables.

DE PACE ECCLESIAE RESTITUENDA, CONSILIUM.

NIHIL optatius, nihil Ecclesiae salutarius, pace & concordia Ecclesiastica ; in cujus rei studium omnes bonos ac intelligentes viros, & potissimum quidem ad clavum sedentes, & principatum tenentes par est incumbere. Quod ab utraque Sereniss. Domo Electorali, Palatina & Brandenburgica, curis sanctissimis ac maximè seriis, huc usque factum esse orbi notum est.

Venerabilis etiam *Dureus*, Ecclesiastes Anglus, saxum hoc ultra triginta annos volvens, multa in eam rem præclare egit ac scripsit ; sed eventus tot infumtis laboribus non respondit.

Ego, si quid intelligere mihi divinitus contigit, unicam ad Ecclesiae concordiam piè sancendam, semperque conservandam, viam ; absque omnibus Synodorum, Colloquiorum, Dispu-

putationum & Velitationum amfraetibus; aptissimam ac certissimam, & quâpositâ, nihil amplius desiderari queat, esse puto, ut solummodo *Libri Symbolici*, sive *Normales & Confessionales*, quibus invicem distinguimur, & quorum nomine varias etiam illas utriusque partis Catecheses obligandi vim habentes intelligo, è medio (præfiscinè dixerim) tollantur; ipsâ etiam, juxta cum Synodi Dordracenæ placitis, Confessione Augustanâ exauctoratâ.

Hi enim libri origo & fomentum adhuc fuerunt tot litium, altercationum, mixarum, insectationum, contentionum, singultuum, acerbitationum, convictorum, condemnationum & nefandarum distractionum; quibus numquam carebit Ecclesia, dum illorum librorum & Scriptorum auctoritas stabit.

Possiet utique, & deberet nobis sufficere Verbum Dei, sacris litteris contentum. Hoc undino idoneum est obligandis hominum conscientiis. In hujus aut illius hominis verba jurare minime decet eos, quos Christus Servator, pretio tantum caro redemptos, ne sint servi hominum, ore Apostoli sui admonuit.

Sed

Sed nolumus, videlicet, libertate gaudere in quam sumus adferti. Vinculis & compedibus adfueti mancipia esse volumus alienæ sententiæ; & hæc nostra hodie est, si Deo placet, insignis Orthodoxia, non consistere intra Scripturæ terminos, cumque ea solum loqui; sed cum Synodo hac aut illa, cum *Luthero*, cum *Calvino* loquendum fas sibi ducere. Interim Scripturæ Sacræ perspicuitatem atque plenitudinem, seu perfectionem contra Pontificios, eorumque Traditiones, pleno ore crepamus; ipsimet nullo uspiam Scripto, minus quam Sacra Scriptura, contenti. Quod si enim hac contenti essemus, eamque perspicue ac plenè credenda omnia continere, sine fūco, crederemus, quid opus esset adsuere ei tot subinde Confessiones & novas phrasēs, humani cerebri commenta?

Ne, scilicet, inquires, sub vocibus Scripturæ virus suum occultent Hæretici. Heus verò! quid hoc sibi vult aliud, quam Deum nobiscum, per Scripturas, non satis disertè loquutum esse? Sic itaque Scripturam apertè obscuritatis & insufficientiæ incusās, & Hæreticus tibi est, qui loquitur vocibus Scripturæ, spretis peregrinis phrasibus,

sibus, extra Scripturam *Θεόπνευστον* excogitatis. Debebat loqui cum *Irenæo*, *Athanasio*, *Cyrillo*, *Hieronymo*, *Augustino*, *Lombardo*, *Thoma*, *Bernardo*, *Luthero*, *Brentio*, *Hunnio*, *Mentzero*, *Gerardo*, *Beza*, *Zanchio*, *Molinæo*, *Riveto* & horum similibus. Sic effugere, apud te, *ἑτεροδοξίας* notam ei daretur.

Mihi verò satis est Scriptura & recta Ratio. Auctoritatem humanam, quæ nonnisi argumentum *ἀρεχλον* præbet, seu recens sit, seu antiqua, nihili duco, Ratione & Scripturâ non probè munitam. Sentiendi libertatem salvam mihi esse volo, dissentienti infensus minimè futurus. Abundet suo quisque sensu & unius Verbi Divini, ab interpretibus ejus bonâ fide ac sincerâ conscientia, pro gratiæ, quam cuique Deus partitus est, mensura, intellecti, atque expositi valeat auctoritas; eorumdémque interpretum discrepantiâ, nemo sese turbari patiatur; sed ad unum omnes, utut diversa sentientes, pro viris bonis atque integris habeantur; qui sanè, cum homines sint, falli queant & sæpenumero fallantur, studio autem fallere velle nullo modo existimentur; partium quippe studio, unâ cum abrogatis libris Symbolicis, sublato,

lato , nemini homini , sed uni Deo , conscientiaëque suæ mancipati.

Quomodo autem hoc , & quando futurum tandem sit ; ille novit , qui omnia.

Sepositâ Librorum Symbolicorum auctoritate , uti liberiùs , sic & sinceriùs multò judicaretur de controversis dogmatibus & de Scripturæ Sacrae genuino sensu. Certum habeo , absque his libris esset , fore ut brevi tempore Reformatæ Ecclesiæ Doctores inissum faciant decretum Prædestinationis absolutum , ab Arminianis pridem expugnatum ; & à parte Evangelicorum Augustanam Confessionem profitentium , doctrina de Sacramentis à quàmplurimis inolitis opinionibus pariter repurgetur & ad Ecclesias Reformatas conformetur.

Glaucamate enim illo ab oculis remoto , nuda ac pura Veritas sese illustriùs patefaceret , utrorúmque mentibus ; & sicut in doctrina : sic etiam , in ritibus & cærimoniis , facile consentiremus. Quorum neutrum , prout res se nunc habent , sperare licet. Habemus námque linguas ac mentes ligatas , loquendum nobis ex præscripto , laboratur utrimque variis præjudiciis. Salvam esse volumus nostrorum Præceptorum
&

&, in qua quisque natus est, Ecclesia auctoritatem. Oportet quemlibet, nolentem, volentem, esse addictum suæ sectæ aut ejici Synagogâ, excidere Orthodoxiæ famâ, ludibrio publico exponi, & inter *rejectamenta mundi* haberi. Sic quælibet partes sibi met ipsæ indulgent & unicè placent. Doctorum nulli integrum est suarum partium homines monere, de erroribus à se deprehensis; & cum Christus sibi ipse nequam placuerit, ac *boni Doctoris* nomine à quodam compellatus modestissimè responderit: *Cur me dicis bonum? Nullus est bonus, nisi unus, nempe, Deus*; nos *φίλωνες* contra ex asse boni volumus haberi dogmatistæ. Exeat nostrâ Ecclesiâ, qui sinistrum quid, aut quod bonum non sit, nos fovere & docere putat. Gentilium Sapientum effatum, *ἀμαρτάνει δὲ καὶ σφόδρα σφόδρα*, parum in Scholis Theologicis valet. *Λιπαίρητοι* sunt, qui Symbolicis suis libris mordicus adhærent.

Tūc vero, inquiet fortè quispiam, liberum vis relinqui unicuique sentire, quod visum ipsi fuerit? Quæ hæc confusio? Quæ *ἀπειρία*? Quæ Religio-num mistio? Quæ facies Ecclesiæ futura? Hoc enim pacto omnes errores invehentur in Ecclesiam, nec quidquam

quam erit tam absurdum, quod non inveniat patronos, qui id defensum eant. Hæc objicienti respondeo, non majorem tum futuram, vel confusione[m], vel ~~isacta~~, vel Religionum malfuram; quam quæ est, hac presenti rerum facie, ubi Ecclesia in tot partes diversas scissa est & quælibet secta sibi videtur esse omnium optima. Imò minor tum futura est confusio, quia majus exortetur Veritatis studium, majus contentionum odium. Errores in Ecclesiam hactenus inveci, libetiore veritatis indagatione ejiciuntur. Qui volet esse absurdus publicè ridebitur, & absurdus proclamabitur. Nisi firmis argumentis quis adstruxerit sententiam suam, haud faciliè adsecras inveniet. Hodie verò nihil tam absurdum est, tam absonum, tam ab omni ratione remotum, quod non habeat plurimos patronos; si modò ea absurditas sit sententia publicè recepta, in hac, aut illa Ecclesia. Nam præjudicium integre alicujus Ecclesie, & potissimum ejus, in qua quis natus & educatus est, tollit omne judicium sincerum; ut vel evidentissima absurditas non videatur id esse quod est, sed pietas, sed Religio, sed fides Christiana esse censeatur. Quid absurdius Ubiquitate, aut

Sacra

Sacramenti circumgestatione , & adoratione ; aut imaginum & reliquiarum cultu ; aut potissimæ hominum partis ad æternum interitum prædestinatione , æterno Dei decreto , factâ ; aut fide infantium actuali ? Quid , obsecro , vel absurdius hisce , vel inconvenientius ? Attamen hæc talia ac tanta absurda , partium studio strenuè defenduntur , à viris aliàs doctissimis & sagacissimis ; quæ in æternum defensum non iri degerare ausim , si quando sapientibus viris sua scribendi ac loquendi libertas constiterit. Nemo quippe , sui juris factus , gratis & sponte suâ stultus esse & haberi cupiet ; nemo se ultrò fatigabit in torquendis Sacrae Scripturae locis , & defendendis opinionibus tot contradictionum , absurditatum , difficultatum , & inanium distinctiuncularum nexu implicitis & involutis. Planior , facilior , expeditior , simplicior sententia ac Sacrae Scripturae expositio ex æquo omnibus arridebit. Qui ei contra iverit , is communi consensu explodetur.

Initium hujus rei , bono cum Deo , fieri posset , solvendo Theologos jurejurando religioso , quo tenentur adstricti , ad adferenda & propaganda dogmata sibi præscripta omnia atque singula

gala libris Symbolicis comprehensa. Quibus, seu libris, seu dogmatibus, conjunctim sumtis, vix ulli mortaliū certò constare potest per omnia accuratè cum Verbo Divino convenire, ita ut ne vel minimum quidem errorem complectantur.

Nec satis est hunc & illum, aut alios plures Theologos, viros serìò pios ac solidè doctos, de dogmatum illorum omnium veritate minimè apud animum suum dubitare. Sint illi certè sibi ipsi persuasi, sed norint sibi propterea non esse jus in quorumcunque aliorum conscientiam; imperandi, videlicet, omnibus suis auditoribus, aut collegis, aut successoribus, aut ad Sacrum Ministerium ordinandis, Doctoribusve promovendis, vel aliàs in numerum atque ordinem docentium cooptandis, ut simplicem atque ineluctabilem adsensum præbeant ejusmodi Scriptis humanis; dum in suæ Ecclesiæ gremio foveri & Orthodoxorum nomine ac titulo gaudere cupient.

Est hæc profectò servitus iniquissima, periculisque & incommodis plenissima. Pontifici Romano, Curiaque Romanæ dicam scribimus, quòd eo modo imperitent conscientiiis. Impro-

bamus Papales Bullas, Edicta, Synodos, Canones & Anathemata; vim fieri conscientiis, & laqueum mentibus injici magnâ voce clamamus. Ad hypocrisim adigi in Papatu Evangelicos homines querimus; quibus, nempe, vel emigrare & aliò se conferre, vel ex conscientia sua ibi vivere, sentire & agere, coenâque uti Dominica integrum non est. Sed id ipsum, quod carpinus in Pontificiis, ipfimet, discrimine parvo, designamus.

Lutherum meliora edoctum, jurejurando quo in Papales articulos adactus fuerat, solutum coram Deo fuisse pronunciamus; cum jusjurandum vinculum iniquitatis esse non debeat. Interim, sub jurisjurandi fide, S. Ministerii, apud nos, Candidatis, illisque qui Doctorum titulos ambiunt, Confessiones nostras, vincula iniquitatis non minùs futuras, obtrudimus; si fortè Veritatem clariùs perspicere, altiusque rimari iis contigerit. Carcer, remotio, expulsio violenta ac ignominiosa præstò sunt, apertè dissentientibus parata. Stigmaticorum instar habentur, & omnia non dicam honorum consequendorum, aut retinendorum (quorum jacturam philalethæ tanti non æstimant) jura amittunt, sed necessa-
riis

riis etiam ad vitam sustentandam emolumentis spoliantur.

Ad partes transire alias, salvâ conscientia, non licet; cum & ibi secundum vulgare dictum, sint *bona mista malis*. Nam quælibet secta habet bona quædam, itémque sequiora dogmata; quorum posterioribus viro sapienti ac pio per conscientiam subscribere non licet. Nisi autem planè & plenè omnibus promiscuè subscripsero, non habebor illarum partium consors. Quonam igitur tandem me conferam? Quænam mihi sedes, in quam recipiar, superest?

Una & sola prophetandi libertas hinc inde à Potestatibus supereminentibus solatio esse poterit afflictis. Hac indulta (spondere hoc ausim) multi Academici Doctores, multi Ecclesiastæ, multi Theologiæ studiosi; quid multos dico? imò verò plurimi & innumeri posthac liberius philosophati oculos aperient adhuc clausos, & ea videbunt, quæ se nunquam visuros antea credidissent; perque eos Veritas in apricum producta, libero pede incedet; quæ tot vinculis adhuc detenta & constricta sese, ut par erat, exserere nequiquam potuit. Audiemus tum demum, hîc & illic, inaudita; agnosce-

mus, defecata scoriâ, veriore[m] doctrinam justæ puritati restitutam; Scripturæque & recta Ratio de obsoletis erroribus triumphabunt. *Hæc faxit Omnipotens!*

C'EST là un très-bon Conseil & faute de le suivre, les Societez Chrétiennes, sont devenues, pour la plupart, des Societez politiques & charnelles; où il ne s'agit plus de défendre la Vérité & l'Evangile, mais de soutenir certains dogmes, qu'il n'est pas permis d'examiner. Ceux qui s'opposent à la liberté Chrétienne, qui consiste à n'avoir point d'autre Docteur, en qui l'on se fie absolument, que Jésus-Christ; ceux qui s'opposent, dis-je, à cette liberté ne le font que par des vues toutes charnelles, que personne n'ignore, & peut-être même par un sentiment secret de la foiblesse du Parti qu'ils défendent, & qu'ils voyent bien n'être pas en état de résister à la lumière de la Vérité. Si les hommes n'étoient pas pleins de ces vues politiques, il ne seroit pas difficile de trouver un moyen de concilier ensemble, au moins les Protestans, & d'en faire une seule Société agréable à Dieu & aux hommes; où l'esprit du Christianisme regneroit autant, que l'esprit du monde, esprit de

de ténèbres, de division & de trouble,
y a regné jusqu'à présent. On pour-
roit marquer des voies sûres & honnê-
tes, pour disposer les esprits à la paix.
Mais il ne sert de rien de proposer des
moyens de s'accorder à ceux qui n'en
ont, dans le fonds, aucune envie.



AVERTISSEMENT.

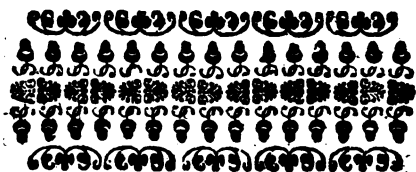
LEs matieres que j'ai enës m'ont empêché de parler de quelques petits livres, dont j'avois résolu de parler, ou dont j'aurois pu dire quelque chose; comme de la Dissertation Historique sur le Martyre de la legion Thebéenne, Imprimée à Amsterdam chez E. Roger; les Lettres Critiques sur la maniere de concilier Moyse & S. Etienne, imprimées à Utrecht; de la Vie de Campanella, en Latin par Mr. Cyprianus, imprimée à Amsterdam chez Chr. Petzold; des Antiquitez Hebraïques imprimées chez P. Mortier à Amsterdam en 2. Volumes in 8. & des voyages du Baron de la Hontan, qui viennent de paroître à Amsterdam, chez Fr. l'Honoré. On imprime aussi à Londres, chez D. Mortier, les Entretiens de Mr. Félibien, sur les vies des Peintres & des Sculpteurs, & on les trouvera à Amsterdam chez H. Schelte.

F I N.

I N-

INDICE des AUTEURS.

- I. **R** *Esfutation des objections des Athées, sur la création du néant, par Mr. CUDWORTH.* 1
- II. *Remarques sur le Livre de J. SELDEN, des Dieux des Syriens.* 80
- III. *Mémoires pour servir à la vie d'ANT. ASHLEY, Comte de Shaftesbury.* 146
- IV. *Projet d'une nouvelle Edition de l'Anthologie des Epigrammes Grecques, avec la version Latine de Grotius.* 191
- V. **TH. J. ab ALMELOVEEN** *Fasti Romani.* 213
- VI. **GER. NOODT** *Opera Varia.* 224
- VII. *Remarques sur le principe de la fécondité des Plantes & des Animaux.* 235
- VIII. *Les Oeuvres de Mr. TILLOTSON.* 289
- IX. **J. F. BUDDEI** *Introductio ad Historiam Philosophicam, Philosophia Theoretica, selecte Juris Naturæ & Gentium.* 360
- X. *Traité de l'Amour Divin.* 383
- XI. **SAM. PUFENDORFII** *Jus Feciale Divinum.* 391
- Avertissement sur quelques Livres Nouveaux.* 413



TABLE

*Des Matieres contenues dans le
VII. Tome.*

A

- A** *Haron*, a imité les Egyptiens en
faisant le Veau d'Or. 130. 131
Allegories, pourquoi on en a
cherché dans les Fables 94. & suiv.
raisons contre le sens allegorique
des Fables. 96. & suiv.
Ame, dispute touchant son Origine. 27. 28. qu'elle ne peut pas naître de la matiere destituée de sentiment. 37
Ames que personne n'a crû qu'elles
ont existé de toute éternité. 28. 29.
leur origine. 38.
Ames que le sentiment de ceux qui
croient qu'elles n'ont pas été créés
de

T A B L E

de rien n'est pas incompatible avec la créance d'une Divinité.	40. 41.
Amour divin mal entendu.	383.
ce que c'est proprement.	385. son étendue.
	389
Amour, ce que c'est.	383
Anaxagore, son sentiment sur cette maxime rien ne se fait de rien.	26
Anthologie, projet d'une Anthologie.	192. & suiv.
Appius Annius Atilius Bradua.	218
Appius Claudius cité dans le Traité de l'Origine du Droit.	222
Aquilienne, Loi ainsi nommée.	228
Ashley (Antoine) Comte de Shaftesbury ses offres, à Charles I.	148.
149. de quelle maniere il ménage les interêts de ce Prince.	150. & suiv.
raisons qui l'obligerent de quitter le Parti du Roi.	154. 155. bien reçu du Parlement.
156. on veut l'engager à témoigner contre Mr. Hollis,	158. il refuse de le faire, quoi que menacé d'être envoyé à la Tour.
159. 160. obligation de garder le secret quelle selon lui	162.
son extreme penetration.	163. & suiv.
il s'assure de Portsmouth	169.
il est soupçonné de vouloir exciter un soulèvement.	170. on veut le faire arrêter.
172. & suiv.	ses dé-
S 5	mar-

DES MATIERES.

marches contre l'assemblée de *Wal-
lingfort.* 174. & *suiv.* contre le
Général *Monk.* 182. sa lettre à
Charles II. 185. & *suiv.* au Duc
d'*York.* 188. 189.

Athées, que selon eux aucune Sub-
stance ne peut passer du non-être à
l'être. 31. 33.

Athées que le sens qu'ils donnent à
cette maxime *rien ne se fait de rien*
est faux. 20. réponse aux objections
qu'ils font sur cela. 31. & *suiv.* 38.

Athées, leur hypothèse, sur la matie-
re. 45.

B

Baal-peor, origine de son nom.
132. 133.

Baal-tsephon, nom d'une Ville, selon
Selden. 130

Baal-zebub, pourquoi ainsi nom-
mé. 138

Belus, ou Baal différentes interpréta-
tions de ce nom. 135

Bonté Divine défendue contre les
Manichéens. 322 & *suiv.* 338 &
suiv. 342 & *suiv.* 347 & *suiv.*

Cab-

T A B L E

C

- C** *Abbale & Cabbalistes.* 365 & *suiv.*
Causes Occasionnelles ruinées,
 387 & *suiv.*
S. Clement, ou l'Auteur des *Clemen-*
tines, ce qu'il dit contre les allego-
 ries des Fables. 96 & *suiv.*
Clodius Vibius Varus. 219
Comasteres & Comasies, ce qu'ont pû
 signifier ces mots, 124. 125
Corps, qu'il faut que Dieu renferme
 ses perfections. 75 ce qu'il y a de
 perfections, & de defectueux dans
 les corps. 75 & *suiv.*
Création, qu'il ne faut pas rejeter les
 démonstrations qui nous en con-
 vainquent, à cause de quelques dif-
 ficultez. 70. 74 en quoi consiste
 l'action de créer. 74 qu'on ne peut
 pas décrire celle de Dieu dans la
 création du corps. 78
Créatures de differens ordres. 324 quoi
 que toutes imparfaites, par rap-
 port à Dieu, *Ibid.* & *suiv.*
Croisades, leur premiere cause. 377

D

- D**ieu qu'il possède les perfections des
 Esprits 72 & *suiv* & des corps. 75
 S 6 Dieu

DES MATIERES.

Dieu prévoyant le mal n'a pas néanmoins été obligé de le prévenir. 338

Et suiv. 348 Et suiv.

Dieux, qui sont ceux qui sont venus d'Asie, en Grece. 136

Divinitez quelles sont celles qu'il ne faut point chercher en Orient. 86

Divinitez, leurs noms, comment il en faut chercher l'origine. 114. 115.

E

Egyptiens, qu'il n'y a pas d'apparence que leurs sages n'aient adoré qu'une cause suprême. 122. 123

Empereurs Romains, qu'ils n'étoient pas déchargez de l'obligation d'observer les lois. 244 *Et suiv.*

Empereurs Romains, qui avoit droit de les élire. 381

Epicure, comment il établit quelque contingence dans les événemens. 53 *Et suiv.*

Epigrammes, remarques sur quelques Epigrammes de l'*Anthologie*. 196 *Et suiv.*

Esclave, ne l'est que pour son bien. 239 *Et suiv.* lois en sa faveur. 243

Espace, comment on doit le concevoir. 63

Esprits, Dieu possède leurs perfections.

T A B L E

tions.	72 & suiv.
<i>Eternel</i> , ce que ce mot signifie dans l'Ecriture Sainte.	295. 329
Etre, qu'un Etre imparfait n'a pas le pouvoir de tirer quelque substance du néant.	22
Etre, comment un Etre peut commencer à exister.	32 & suiv.
Etre, que l'Etre souverainement parfait peut produire des substances.	33
d'où il tire son existence.	35
Etre, qu'il n'y en a qu'un qui a existé, par soi-même de toute éternité.	59
comment cela se doit entendre.	59. 60
Etre, qualitez qui lui sont nécessaires pour en produire un autre.	57. 68
Etres, qu'il s'en forme de réels, selon le Systeme des Athées.	46
Etre, que nous n'en connoissons clairement que de deux sortes.	72.

F

Fables qu'il y en a de deux sortes

88 & suiv.

Fables Historiques & Allegoriques, comment il les faut distinguer.

91 & suiv.

Fables, raisons contre leur explications Allegoriques.

96. 97

Fables leur origine & leur usage, selon

DES MATIERES

- lon *Strabon* 101 & *suiv.* qu'il est
faux qu'elles aient été inventées par
des gens sages. 105. 106
Fastes, leur utilité. 214
Fortune; que les Grecs n'ont eu au-
cune idée de la signification de ce
mot. 126. 127

G

- G** *Ad*, dans quel passage ce mot fi-
gnifie la lune. 128
Grecs, qu'il n'y a pas d'apparence que
leurs sages n'aient adoré qu'une cau-
se suprême, comme le prétend *Sel-*
den. 122

H

- H** *Ebreux*, leur Philosophie 362 &
suiv.
Hercule, ce qu'il signifie. 133. 134
Hollis (*Denzil*) son chagrin contre
Cromwel. 178 il propose au Parle-
ment de le faire punir. 179 obligé
de prendre la fuite. 180
Homere inventeur de nouvelles Fa-
bles. 89
Homme, son imperfection & sa Chu-
te. 336
Hylozoistes, leur sentiment sur la ma-
tiere. 42
Fa-

T A B L E

I

J <i>Aschisch</i> sa signification en Hebreu.	118
Idolatrie, son commencement, selon <i>Selden</i> .	121
S. Jérôme , ses sentimens sur les peines de l'autre vie.	326 & suiv.
Jovis , Origine de ce mot.	136
Intelligence, distincte du Corps. 48, 49, 51 que c'est une des qualitez de la matiere selon les Epicuriens.	52
Intelligence ne peut pas avoir été tirée de la matiere. 51 & suiv. pensée d'un moderne là dessus.	52
Isis son origine selon les Grecs. 87 selon <i>Diodore</i> de Sicile. <i>Ibid.</i> signification de ce nom.	116
Jupiter , Roi de Thessalie, ne doit pas être confondu avec le <i>Belus</i> des Assyriens.	87
Jurisdiction, ce que c'est.	227

L

L Angue Hebraïque, a été la Langue de Noë, selon <i>Selden</i> .	120
Liberté de l'homme.	337

Mad-

DES MATIERES.

M

M *Abashtus & Salamânes*, ce qu'on peut conjecturer sur cela. 143

Manichéens leurs objections, contre la Bonté de Dieu réfutées. 332 & suiv. 144

Manichéens c. condamnez de tout le monde. 345

Matiere, que c'est le seul Etre, qui existe par lui-même, selon les Athées. 42 qu'il est impossible que cela soit. 47

Matiere ses modifications quelles, selon les disciples de *Demoorite* & d'*Epicure*. 43- 47

Menaces n'engagent pas celui qui les fait à les executer. 308 & suiv. 311 & suiv.

Menaces des Peines éternelles, si Dieu est obligé de les executer à la rigueur. 312 & suiv. 322

Menaces des Peines, leur principale fin. 319 usage qu'il en faut faire. 352 & suiv.

Miphletsch, nom d'une Idole, comment expliqué par *Selden*. 137. 138

Mirandola (Joan Pic de la) son sentiment touchant la Cabbale. 362

Monk,

T A B L E

Monk, son traité avec la France 183
découvert. *Ibid.*

N

Natures Plastiques ou formatrices
des Plantes & des Animaux.
296 & *suiv.* défendues contre Mr.
Bayle. 281

Néant, qu'il ne peut rien produire 21
& *suiv.* 63. & *suiv.*

Noms. pourquoi inventez. 115

O

O*Rigene* excusé en partie. 346. 351
Osiris, signification de ce mot. 131

P

PAix Ecclesiastique entre les Prote-
stans, comment on la peut fai-
re selon Mr. *Pufendorf.* 392 &
suiv. selon un Théologien d'Alle-
magne, anonyme. 401

Palephate a prouvé qu'il falloit enten-
dre dans les Fables plusieurs cho-
ses figurément. 89

Peines éternelles, après la vie, expli-
quées & défendues. 292 & *suiv.*
pourquoi proposées dans l'Ecriture
Sainte. 328

Peines

DES MATIERES.

Peines des pécheurs , qu'elles ne doivent pas être infinies , seulement parce que Dieu est infini. 298 & *suiv.*

Peines , pourquoi établies. 302 & *suiv.* de combien de sortes il y en a. 305

Peines de l'autre vie , qu'elles sont positives , & non un simple anéantissement. 314 & *suiv.*

Peines éternelles , qu'on doit les craindre. 320. & *suiv.* mais qu'on ne doit pas les presser à la rigueur contre ceux , qui douteroient de l'Evangile , s'il les avoit enseignées 324 & *suiv.*

Peines , leur longueur , selon *Origene* , proportionnée au péché , & à la nature humaine. 343

Peines de l'autre vie , qu'on n'a pas sujet de s'en plaindre des à présent. 308 combien elles doivent effrayer 352 & *suiv.*

Pensée , ne peut pas sortir de la Matière. 51 & *suiv.* ce que c'est selon un Moderne. 52 qu'on ne peut pas dire , à parler d'une manière abstraite , que ce soit une substance. 55

Peripateticiens , comment ils parlent de la formation du Corps. 67

Philosophie , sa définition. 371
Phy-

T A B L E

Physiciens, dans quel sens les anciens
Physiciens ont entendu cette maxi-
me, *rien ne se fait de rien*. 24 & suiv.
ce qu'ils concluoient de ce princi-
pe. 28 & suiv.

Plantes, leur fécondité étonnante. 256
& suiv. si c'est Dieu qui forme im-
médiatement leurs graines. 266 &
suiv.

Poètes inventeurs de Fables. 90

Proclus, son sentiment touchant l'o-
rigine de l'ame. 29

Pythagoriciens, ce qu'ils concluoient
de ce principe *rien ne se fait de
rien*. 26

Q

Qualitez Sensibles, que le senti-
ment, qui les regarde comme
des Etres réels, a été réfuté par les
disciples de Démocrite & d'Epicu-
re. 50 ce qui s'ensuivroit de ce sen-
timent; *Ibid.* son origine. 51

R

Rabbins, qu'on ne doit pas se fier
en eux, lors qu'il s'agit de l'Hi-
stoire & des Divinitez des anciens
peuples de l'Orient. 83

Re-

DES MATIERES.

- R**eligion commune, différente de celle, qui est propre à chaque condition. 380
- Rien**, comment il faut entendre cette maxime, *rien ne se fait de rien.* 20
- Et suiv. en quel sens elle est véritable. 29. 30

S

- Selden**, défauts qui se trouvent dans son livre des Dieux de Syrie. 82
- Et suiv. qu'il a été Original. 118
- Sentiment**, ne peut pas venir de la Matière. 51 Et suiv. ce que c'est. 56
- Société humaine**, comment elle s'est formée, 231. Et suiv.
- Sociniens** calomniez. 395
- Souverains**, qu'ils ne sont établis que pour le bien de leurs sujets. 230 Et suiv.
- Succhoth Benoth** signification de ces mots. 140. 141.
- Synesius**, ce qu'il dit des Egyptiens. 123 Et suiv.

T

- Turobolium**, inscription sur ce sacrifice. 217. 219
- Thamouz** ce que designoit ce nom. 141
- Thei-**

T A B L E

<i>Theïstes</i> qu'il y en a eu qui ont crû que les Ames humaines étoient éter- nelles. 37 que la Vie & l'Intelli- gence sont éternelles selon eux. 41	
<i>Theïstes</i> , sur quoi se sont fondéz ceux qui ont crû que la Matière étoit in- créée. 60 & suiv.	
<i>Theocrite</i> explication d'un passage de cet Auteur. 129	
Théologie, de combien de sortes selon <i>Varron</i> . 108 & suiv.	
Théologie des Villes, la même que la Théologie Poétique. 111	
Théologie des premiers tems quelle. 112 celle des tems postérieurs. 112. 113	
Théologiens, comment il faut enten- dre ce qu'ils disent, que <i>quelque</i> <i>chose a été fait de ce qui n'étoit</i> <i>point</i> . 67. 68 à qui ils attribuent la production des Corps & des Es- prits. 69	
<i>Tillotson</i> (Jean) son éloge. 290. ses Sermons. 291, celui qu'il a fait sur les Peines éternelles. 292 & suiv. défendu. 322	

U

V alentinien, leurs opinions tirées en partie de la <i>Cabbale</i> . 367 & suiv.

DES MATIERES.

- suiv.* jugement qu'on en doit faire. 369
Venus, Origine de ce nom. 85
Verité, qualitez qui sont nécessaires pour faire quelques progrès dans sa connoissance. 70. 71
Vie animale, distincte du Corps. 48, 49, 51. que c'est une des qualitez de la Matiere selon les Epicuriens. 52
Vie differente de la Matiere. 51 & *suiv.*

F I N.







